

---

# ANNALES D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

---

Annales d'histoire  
1929Tome 1  
Numéro 2

## LES TRANSFORMATIONS DES MÉTHODES COMMERCIALES DANS L'ITALIE MÉDIÉVALE

### I. — POSITION DU PROBLÈME ; LITTÉRATURE DU SUJET

Les Français, qui ont publié de nombreux et importants ouvrages sur la politique et les arts dans l'Italie médiévale, ont négligé d'une façon presque complète les transformations qui s'y sont produites en matière commerciale, malgré leur haute importance pour les historiens et les économistes. Heureusement les Italiens ont extrait de leurs archives des documents relatifs à cet ordre de faits et en ont donné d'utiles commentaires, et les Allemands ont entrevu l'intérêt de telles études, qu'ils ont déjà réalisées avec succès.

Nous voudrions, comme économiste, c'est-à-dire en considérant les faits économiques en soi, tenter une synthèse des données historiques recueillies jusqu'à ce jour. Nous nous servirons des meilleurs livres et remonterons nous-même aux textes ; nous prendrons les institutions à leurs origines et les suivrons dans leur développement. Nous avons limité nos études à trois villes : Venise, Gênes et Florence. Peut-être, pour certaines époques et pour certaines institutions, eût-il été préférable d'étendre le champ de la recherche à Amalfi, Pise, Sienne, Lucques et Bologne ; mais les documents visant les trois principaux centres d'activité économique de l'Italie médiévale suffisent à laisser une impression nette et exacte.

C'est sur Venise que l'on trouve les données les plus anciennes : dès le x<sup>e</sup> siècle, un texte y mentionne les deux contrats commerciaux les plus typiques du moyen âge et, au xi<sup>e</sup>, un autre y précise le cadre de la collaboration du capital et du travail, qui demeura longtemps

sans grandes modifications. Au xiv<sup>e</sup> siècle, la transition avec la période moderne s'y accentua, et les convois maritimes y ressemblèrent à nos lignes régulières de navigation. — Gênes fournit des documents d'une importance plus grande : au xii<sup>e</sup> siècle, de nombreux et intéressants actes de notaires ; au xiii<sup>e</sup> siècle, des billets de change payables sur d'autres places ; au xiv<sup>e</sup>, les éléments d'une étude sur les origines de l'assurance maritime, des renseignements sur la pratique des dépôts en banque et des indications sur des sociétés « à parts », qui ne sont pas sans présenter quelque analogie avec nos sociétés par actions. — Florence, pour avoir eu un développement plus tardif, n'est pas moins digne de notre attention. On y vit s'établir des types modernes de sociétés commerciales, qui à la fois reçurent des dépôts, comme nos sociétés acceptent des commandites, et possédèrent des agences multiples assez étroitement unies avec le siège social ou la société-mère ; ses changeurs et banquiers furent très ingénieux et actifs.

En utilisant les documents fournis par ces trois villes, nous indiquerons donc les transformations de chaque institution ou organe économique sinon là où elles furent, en fait, les plus caractéristiques (car nous ne savons d'elles que ce que ces documents veulent bien nous dire), du moins dans les lieux où les données qui nous sont parvenues nous montrent l'évolution avec la netteté la plus grande<sup>1</sup>.

Malgré les énormes progrès réalisés à cette époque par les comptabilités privées, nous devons laisser de côté les livres du commerce, dont l'étude critique est à peine commencée<sup>2</sup>.

\* \* \*

Avant d'aborder l'examen des faits en eux-mêmes, il convient de mentionner les sources d'informations de caractère général ; les publications de nature plus particulière seront citées au cours même de l'exposé.

Sur le commerce au moyen âge, et spécialement en Italie, il faut, en tout premier lieu, étudier l'œuvre géniale, mais trop systématique et contenant d'assez notables erreurs, du jurisconsulte LEVIN GOLDSCHMIDT, *Universalgeschichte des Handelsrechts* (1<sup>er</sup> vol. de la 3<sup>e</sup> éd. du *Handbuch des Handelsrechts*, Stuttgart, 1891<sup>3</sup>). On com-

1. De parti pris, nous laisserons ici à peu près complètement de côté les rapports, mi-commerciaux, mi-financiers du capitalisme italien avec les pays au Nord des Alpes, notamment avec l'Angleterre. [M<sup>r</sup> Bigwood, dont les beaux travaux sur l'histoire française du moyen âge sont familiers à tous les historiens, a bien voulu promettre aux *Annales* un article sur les relations de l'Angleterre avec la banque italienne au xvi<sup>e</sup> siècle ; nous le publierons d'ici peu. — LES DIRECTEURS.]

2. Voir, sur ces documents, les travaux de M<sup>r</sup> SAPORI, signalés ci-dessous, p. 164.

3. Il existe également une traduction italienne par V. POUCHAIN et A. SCIALOGA, *Storia universale del diritto commerciale*, Turin, 1913 ; in-8°, 359 p.

plétera et rectifiera les informations de Goldschmidt à l'aide des travaux, nombreux et solides, mais d'une moindre maîtrise, de l'historien ADOLF SCHAUBE ; l'auteur les a résumés en un tableau d'ensemble, dans sa *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeersgebiets bis zur Ende der Kreuzzüge* (Munich, 1906, p. 110 et suiv.).

Venise. — H. KRETSCHMAYR, *Geschichte von Venedig* (Gotha, 1905-1920) ; TAFEL et THOMAS, *Urkunden zur ältesten Handels und Staatsgeschichte der Republik Venedig* (*Fontes rerum austriacarum*, Vienne, 1857) ; *Le carte del mille e del mille cento che si conservano nel R. Archivio notarile de Venezia* dans *Archivio veneto*, surtout t. VIII et IX ; REINHOLD HEYNEN, *Zur Entstehung des Kapitalismus in Venedig* (Stuttgart-Berlin, 1905), très utile, bien qu'il insiste trop sur l'origine mobilière des fortunes et, par conséquent, complète plus qu'il ne corrige les théories de M<sup>r</sup> W. Sombart, qui a insisté surtout sur le rôle des biens fonciers, des mines et des entreprises coloniales dans la formation du capitalisme ; SACERDOTI, *Le colleganze nella pratica degli affari e nella legislazione veneta* (Venise, 1901) ; A. ARCANGELI, *La commenda a Venezia, specialmente nel secolo XIV* (*Revista italiana per le scienze giuridiche*, t. XXXIII, 1902).

Gênes. — Les actes du notaire Scriba (milieu du XII<sup>e</sup> siècle), rapportés dans les *Historiæ patriæ monumenta, Chartarum*, t. II (Turin, 1853), forment un ensemble de textes à examiner de près par toutes les personnes qui étudient les méthodes commerciales au moyen âge dans le bassin de la Méditerranée. On les complétera par MARIO CHIAUDANO, *Contratti genovesi del secolo XII* (Turin, 1925). Les articles de E.-H. BYRNE, *Commercial contracts of the Genoese in the Syrian Trade of the twelfth century* (*Quarterly Journal of Economics*, 1916) et *Genoese Trade with Syria in the twelfth Century* (*American historical Review*, janvier 1920) sont l'un et l'autre très intéressants, en ce qui concerne l'histoire de Gênes et de la technique gènoise durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Voir aussi C.-B. HOOVER, *The sea loan in Genoa in the twelfth century* (*Quarterly Journal of Economics*, 1926) et G. CANALE, *Nuova historia della Republica de Genova* (Florence, 1860), surtout le t. II. SIEVEKING, *Die Casa di San Giorgio* (Fribourg, 1899), formant le t. II de son *Genueser Finanzwesen* et le fasc. 3 du t. III des *Volkswirtschaftliche Abhandl. der Badischen Hochschulen*, contient incidemment bien des renseignements sur Gênes au moyen âge ; voir aussi son article intitulé *Die kapitalistische Entwicklung in den italienischen Städten des Mittelalters*, *Vierteljahrschrift für Soc. und Wirtschaftsgeschichte*, 1909.

Florence. — ROBERT DAVIDSOHN, *Geschichte von Florenz* (Berlin, 1908 et suiv.) et *Forschungen zur Geschichte von Florenz* (Berlin,

1908, t. III, *Handel*), important recueil de matériaux sur le commerce de Florence au moyen âge. — ALFRED DOREN, *Studien aus der florentiner Wirtschaftsgeschichte* (Stuttgart, 1901, t. I); S. L. PERUZZI, *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze dal 1200 al 1343* (Florence, 1868); ARMANDO SAPORI, *La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi* (Florence, 1926) et les travaux du même auteur sur les livres de compte florentins (*Studi medievali, nuova serie*, 1928) et sur les prêts (*Rivista del diritto commerciale*, 1928). L'œuvre de FRANCESCO BALDUCCI PEGOLOTTI, *Practica della mercatura*, écrite vers 1340, a été publiée en 1766 au t. III de *Della decima e di veri altre graveste imposte del commune di Firenze* (Lucques et Lisbonne).

## II. — DU PRÊT AVEC RISQUE DE MER A L'ASSURANCE MARITIME

Qu'il le voulût ou non, le capitaliste qui consentait un prêt à un modeste commerçant partant pour un voyage plus ou moins lointain, courait les risques de celui-ci parce que, en cas de circonstances défavorables, son débiteur était dans l'impossibilité de tenir ses engagements. Aussi le capitaliste préférait-il, lors de transports par mer, prendre franchement les risques à sa charge, quitte à tirer de l'opération un avantage plus considérable si les choses tournaient bien. Il ne s'agissait là, ni dans l'intention des parties, ni dans le but du contrat, d'une « assurance », mais d'un transfert de risques passant d'une personne, peu riche, à une autre, plus capable de les supporter. Une base nouvelle était donnée aux combinaisons, toujours pratiques et souvent subtiles, des commerçants ; et l'habitude de proportionner la rémunération éventuelle du capital à l'étendue du risque posait déjà un des principes essentiels de l'assurance. La situation ne se précisa pourtant pas vite ; cela tient en une certaine mesure à ce que beaucoup de capitalistes préféraient au prêt maritime, à rendement fixe, le contrat de *commenda* ou de *societas*<sup>2</sup>, qui leur donnait une très large part dans les bénéfices éventuels ; dans ce dernier cas, c'est comme propriétaires, ou copropriétaires, des marchandises qu'ils subissaient les risques.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, le caractère du *prêt maritime* se modifia insensiblement, par suite de l'enrichissement des capitalistes, dont une partie étaient des hommes d'affaires et, par conséquent, entraient assez aisément dans les combinaisons que d'autres hommes d'affaires leur offraient. Les prêts maritimes<sup>3</sup> et les opérations de change se

1. Voir notamment HOOVER, ouv. cité, p. 505, et BYRNE dans *American historical Review*, janvier 1920, p. 214.

2. Voir plus loin § III.

3. Voir ADOLF SCHAUBE, *Die wahre Beschaffenheit der Versicherung in der Entstehungszeit des Versicherungswesens* dans *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, t. LX. 1893, p. 40 et suiv., 473 et suiv.



joignirent. De là toute une série de contrats que les hasards de la conservation des pièces dans les archives ont fait trouver plutôt à Marseille qu'à Gênes<sup>1</sup>. En acceptant, par exemple, de ne pas recevoir l'argent qu'il devait toucher sur une autre place, au cas où les marchandises envoyées pour constituer un actif n'arriveraient pas sur celle-ci, le capitaliste remplissait une fonction économique se rapprochant de celle d'un assureur : mais, comme il ne devait recevoir de rémunération qu'au cas où les marchandises parviendraient en bon état, l'opération ressemblait beaucoup plus à un prêt maritime ; avec raison, Schaube l'a appelée « prêt d'assurance ».

Les documents recueillis à Gênes et à Florence par ENRICO BENSA<sup>2</sup> et datant de la première moitié du xiv<sup>e</sup>, nous prouvent une lente évolution<sup>3</sup>. D'abord, une stipulation de « risque » (*rischio*) fut comprise dans un contrat d'affrètement, stipulation entraînant le paiement d'une somme supplémentaire et spéciale. Ainsi, au cas de naufrage ou d'attaque par des corsaires, le transporteur à la fois ne toucherait pas le frêt et aurait à payer la valeur des marchandises perdues ou enlevées. Enrico Bensa a prétendu en trouver l'explication : le transporteur, qui connaissait mieux que quiconque les dangers du voyage à faire, pouvait se contenter d'une somme (prime) moindre qu'un spéculateur ordinaire.

Vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, deux contrats prirent la place d'un seul ; on signa un contrat spécial, dit de *sicurtà*, et on employa le mot de *asciugare* dans un sens qui semble s'être précisé assez vite. A partir de 1347 environ, on trouve de nombreux contrats d'assurances maritimes dans les actes conservés des notaires de Gênes. Vite, l'on divisa entre plusieurs personnes les risques de cette nature, lorsqu'ils étaient trop importants. La réassurance apparut et le champ de l'assurance s'étendit<sup>4</sup>. Ainsi, par une transformation progressive, le contrat d'assurance a isolé le risque de mer et en a fait l'objet d'une opération spéciale.

1. Voir l'article établi sur l'ensemble de cette documentation par ADOLF SCHAUBE, *Die Versicherungsgedanke in den Verträgen des Seeverkehrs vor der Entstehung des Versicherungswesens* dans *Zeitschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, t. II, p. 149. Les lecteurs qui ne savent pas l'allemand peuvent lire, faute de mieux, la brochure de JULES VALÉRY, *Contrats d'assurance maritime au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1916, écrite sur la base de documents marseillais.

2. *Contratti di assicurazione nel medio evo*. Gênes, 1884 ; trad. abrégée de M<sup>r</sup> JULES VALÉRY, *Histoire du contrat d'assurance au moyen âge*. Paris, 1897.

3. ADOLF SCHAUBE, *Der Uebergang vom Versicherungsdarlehn zur reinen Versicherung* dans *Jahrbücher für Nationalökonomie*, t. LXI, 1893, p. 481.

4. D'après BENSA.

III. — DES PARTICIPATIONS CAPITALISTES AYANT UN CARACTÈRE FIDUCIAIRE A LA « REPRÉSENTATION » ET A LA « COMMISSION » EN PAYS ÉLOIGNÉS

Les capitalistes ont vite préféré au revenu fixe d'un prêt une participation aux bénéfices de l'opération commerciale réalisée avec leurs capitaux. L'interdiction du prêt à intérêt n'y fut pas étrangère ; l'emprunteur, craignant de ne pas être remboursé en cas d'insuccès, cherchait à profiter plus largement des chances favorables.

Un acte de 976 nous est parvenu d'après lequel la veuve du doge Pietro Candiano renonçait expressément aux avantages découlant pour elle de tous contrats de *collegantia*, *rogadia* et *accomendatio*<sup>1</sup> ; en dehors de la *rogadia*, propre à Venise et à titre assez significatif, nous trouvons donc, dès lors, les traces du contrat de *commenda* et du contrat de *collegantia*, ce dernier terme étant employé ici dans le sens de celui plus courant de *societas (maris)*. En 1073, un acte de *colleganzia* (ou *societas*) était passé à Venise<sup>2</sup>, où le capitaliste fournissait les deux tiers du capital, et le commerçant, en plus de son travail, un tiers du capital, et dont les stipulations sont détaillées.

Les origines mêmes de ces institutions sont un peu éclairées par la comparaison, établie par SILBERSCHMIDT<sup>3</sup>, des textes du IX<sup>e</sup> siècle relatifs aux *concessionnes ad laborendam terram*<sup>4</sup> avec ceux du XII<sup>e</sup> siècle relatifs à la *commenda* : la rédaction en est presque la même, et les contrats avaient un caractère très voisin même au point de vue économique puisqu'ils contenaient en faveur du propriétaire la stipulation d'une part dans les revenus ou dans les profits.

La *commenda* et la *societas* avaient, en droit, une origine identique et, dans la pratique commerciale, une origine voisine. C'étaient deux actes où un capitaliste confiait à un commerçant, qui en général partait pour un voyage, des marchandises à vendre, ou des capitaux en vue d'acheter des marchandises à revendre. La seule différence était celle-ci. Dans la *commenda*, le capitaliste fournissait seul un capital et le commerçant rien que son travail, c'est-à-dire son activité commerciale. Dans la *societas*, au contraire, le capitaliste fournissait une partie seulement — mais, en général, la majeure partie — du capital ; le commerçant, outre son travail, apportait, lui aussi, une partie — mais, en général, la moindre — du capital. L'une et l'autre opération contenaient, d'après les usages courants,

1. Voir J. FICKER, *Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens*. Innsbruck, 1874, t. IV, n° 29.

2. HEYDEN, *ouv. cité*, p. 129.

3. *Commenda in ihrer frühesten Entwicklung bis zum XIII Jahrhundert*. Würzburg, 1884. Ce livre reste le meilleur sur les deux contrats de *commenda* et de *societas* ; il convient cependant de le compléter avec les données plus récentes de CHIAUDANO, *ouv. cité*.

4. Voir surtout *Codex diplomaticus Cavensis*. Naples, 1873, t. I, p. 128-129.

une même clause d'ordre économique : trois quarts des bénéfices devaient revenir au capital et un quart au travail. Dès lors, dans la *societas*, la situation devenait la suivante au cas, le plus fréquent, où le capitaliste fournissait les deux tiers du capital et le commerçant-capitaliste le tiers : le capitaliste avait droit aux deux tiers des trois quarts revenant au capital, donc à la moitié des bénéfices, et le commerçant-capitaliste, en plus du quart alloué à son travail, recevait le tiers des trois quarts revenant au capital, donc un quart, et le total de l'autre moitié. Les circonstances pouvaient inciter à modifier les détails de ce cadre ; on le respecta cependant presque toujours, et ce furent là, au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, les formes de contrats les plus fréquemment employées en Italie et dans les pays placés sous l'influence directe de sa technique.

La *commenda* et la *societas* — surtout la *commenda* — servaient d'une façon spéciale à faire traiter au loin des opérations commerciales par un commerçant de la place même qui s'y rendait personnellement. Elles perdirent de leur importance lorsque les commerçants enrichis ne voulurent plus accepter des contrats aussi rigides et défavorables<sup>1</sup>, et que les nécessités d'un courant d'affaires assez régulier firent constituer au loin des colonies de nationaux. D'autre part, la *commenda* et la *societas*, surtout la *societas*, se rapprochèrent assez vite du contrat général de *compagnia*, association d'intérêts aux conditions précisées par les parties d'après leur convenance.

Aussi, plus ou moins tôt, une transformation se dessina dans les cités maritimes de l'Italie. Le commerçant restant sur place entretint des relations assez régulières, sinon fixes, avec d'autres commerçants qui se trouvaient en séjour prolongé dans les villes où il traitait le plus souvent, ou même y étaient établis ; et il ne put le faire que sous une forme dérivée du mandat ou sous celle de contrat général de compagnie. En Italie, il le fit sous celle dérivée du mandat. Et, dans la mesure où il s'agissait d'une participation capitaliste dans les affaires, le contrat de « compagnie » devint plus fréquent, ou plus exactement les contrats de *commenda* et de *societas* s'en rapprochèrent tellement que l'on employait les trois termes pour viser à peu près les mêmes contrats<sup>2</sup>. Nous arrivons ainsi à un ordre de faits qui va faire l'objet du paragraphe suivant.

#### IV. — DES COMPAGNIES PRIMITIVES AUX SOCIÉTÉS COMMERCIALES DE FORMES MODERNES

Le contrat de société au sens large du terme, plus connu au moyen

1. BYRNE dans *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1916, *passim*, notamment p. 169.

2. L'article cité d'ARCANGELI sur le XIV<sup>e</sup> siècle montre qu'à Venise le mouvement n'est encore qu'à son début ; mais ce début est très net.

âge sous le nom de *compagnia*, a une origine très ancienne. Il est fort probable, comme l'indique son étymologie (*cum* et *panis*), que les usages de l'antiquité furent repris, en premier lieu, dans les relations entre patrons et artisans. Nous trouvons cependant le mot dans des textes de contrats de *societas (maris)*, où l'on précisait l'intention des parties en employant le mot *compagnia*.

Dans les villes de l'intérieur, comme Florence, le contrat de compagnie eut, d'abord, un caractère nettement familial<sup>1</sup>. Le cadre s'élargit assez vite, de façon à faire place à des associés non apparentés, pris parmi des gens riches ou compétents<sup>2</sup>. C'étaient là de franches sociétés en nom collectif, selon le nom que l'on a donné plus tard à ce genre de compagnies.

Les compagnies commerciales ont pris des formes, dont nous retrouvons les traces à Gênes et à Venise au XII<sup>e</sup> siècle, mais qui sont sans doute antérieures : celles de *parts*. Les bateaux, spécialement, étaient divisés ainsi entre un certain nombre de capitalistes. On appelait ces parts, à Gênes, *lieux (luoghi* ou, en latin, *loca*) et à Venise, *sortes* ; dans les deux villes, on les nommait également *carati*<sup>3</sup> ; ce dernier mot indiquait que les parts étaient choses de valeur, comme l'or, et, peut-être, que les premières sociétés de cette nature comportaient 24 parts, comme l'or « parfait » 24 carats. Sur les caractères de ces parts, nous sommes un peu renseignés<sup>4</sup>. Elles ont été transmissibles par succession (au besoin, subdivisées), lorsque le contrat de société prévoyait expressément la persistance des liens après la mort des associés ; elles furent à Gênes, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, cessibles avec le consentement des autres sociétaires. En tout cas, et c'est le principal, le lien entre les associés était personnel et le demeura longtemps ; seule, la cession des titres était un peu plus facile que la cession ordinaire de créances<sup>5</sup>.

Levin Goldschmidt<sup>6</sup> a reconnu un caractère très voisin de celui de nos actions modernes aux titres de sociétés créées en Italie au moyen âge, pour la défense des droits de porteurs de certains fonds d'État, et des premières entreprises coloniales en relations avec le

1. MAX WEBER, *Zur Geschichte der Handelsgesellschaften im Mittelalter*. Stuttgart, 1889, p. 128 et suiv.

2. DAVIDSOHN, *ouv. cité*, t. II, partie II, p. 412.

3. B. CECCHETTI, *Vita dei Veneziani fino al secolo XIII* dans *Archivio veneto*, t. II, p. 89. — Un document de Chypre de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle parle aussi de « carats » (Contrats du notaire génois Lamberto de Sambruceto, publiés par C. DESIMONI, *Actes passés à Famagousta de 1299 à 1301*. Gênes, 1883, p. 11).

4. SIEVEKING, *Casa San-Giorgio*, p. 28. — KARL LEHMANN, *Das Recht der Aktiengesellschaften*. Berlin, 1898, t. I, p. 28. — Moins précis, R. ZENO, *Storia del diritto marittimo nel Mediterraneo*. 1915, p. 122.

5. Les *colonne* d'Amalfi se rapprochaient plus des sociétés par actions. Voir LEHMANN, *ouv. cité*, t. I, p. 28.

6. *Handbuch*, p. 293 et suiv.

Levant. Avec raison, Karl Lehmann<sup>1</sup> a contesté l'exactitude de ce point de vue ; comme il l'a montré, s'il est vrai que les titres de ces sociétés se rapprochaient, jusqu'à un certain point, de nos actions ou même, lors de la fixité des revenus, de nos obligations, il manquait pourtant, entre les associés, un vrai lien de société. H. Sieveking<sup>2</sup>, après un nouvel examen des documents de Gênes, a conclu d'une façon identique. Si l'on doit reconnaître qu'à certains moments de son histoire, la *Casa di San-Giorgio* a vu, par suite des circonstances, ses titres ressembler beaucoup à nos actions, il est pourtant impossible de trouver un lien historique entre les parts des entreprises du moyen âge et les actions de nos sociétés modernes.

L'appoint considérable des *commenda* et des *societates*, devenues des contrats plus généraux (visant une activité pendant une période donnée, accordant une plus grande indépendance au commerçant et lui faisant une part plus large dans les bénéfices), permit à la compagnie, englobant toutes les sociétés commerciales, de jouer d'une façon plus large son rôle moderne d'association de capitaux dans un but professionnel, toutefois presque uniquement par des liens personnels.

#### V. — LES DÉPÔTS D'ARGENT DANS LES ENTREPRISES DIVERSES LES DÉPÔTS D'ARGENT EN BANQUE

Le dépôt donnant lieu à la restitution non des objets remis, mais d'une même quantité d'objets semblables, — celui que les Romains ont appelé *depositum irregulare*, — est apparu au moyen âge un peu distinct du prêt ; sans doute a-t-il avec lui d'étroits points de contact ; il s'en sépare nettement dans les contrats stipulant, au lieu d'un intérêt fixe, une part dans les bénéfices. Le capitaliste, voulant faire fructifier son argent, le remettait à un commerçant ou à une société commerciale dont la solidité lui paraissait certaine. Il pouvait demander et obtenir un intérêt fixe (comme l'obligataire moderne, sans être toutefois en mesure de négocier son titre d'une façon normale et aisée) : il hésitait à le faire à cause de l'interdiction du prêt à intérêt<sup>3</sup>. Il préférait généralement une part dans les bénéfices (comme les commanditaires modernes), et, d'après Davidsohn<sup>4</sup>, le bon historien de Florence, ce n'était pas là un mince avantage pendant les bonnes années. A celles-ci succédaient de mauvaises ; les maisons, même de tout premier ordre, portant un nom très connu et estimé, tombaient en faillite, et les fonds, confiés par les déposants, étaient perdus. Cela

1. Ouv. cité, t. I, p. 33 et suiv.

2. Ouv. cité, p. 21.

3. ROBERTO CESSI, *Il problema bancario a Venezia nel secolo XIV* dans *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, t. LII, années 1916-1917, p. 783.

4. Ouv. cité, t. II, partie II, p. 404.

ne décourageait pas les capitalistes qui continuaient à apporter sous cette forme, de près et de loin, leur fortune aux importantes maisons et sociétés des grandes villes, surtout de Florence.

Les changeurs recevaient, vers la fin du XIII<sup>e</sup>, et surtout au XIV<sup>e</sup> siècle, des capitaux dans des conditions identiques. Ils jouissaient d'un assez large crédit, en particulier dans les villes où leur profession était sinon réglementée, du moins soumise à certaines obligations, ainsi à celle d'un cautionnement<sup>1</sup>.

Les établissements des vrais banquiers — *bancherii*, — spécialisés dans les affaires d'argent, ou faisant de celles-ci l'objet d'une activité plus particulière, étaient, au XIV<sup>e</sup> siècle, en très large mesure des banques de dépôts. Sur les principales places, comme à Gênes, ces banques recevaient les fonds circulants des commerçants et des particuliers, et procédaient aux règlements entre débiteurs et créanciers par des virements d'un compte à un autre. On connaissait dès lors la distinction entre dépôts à vue et dépôts à plus ou moins long terme. Quant au principe d'après lequel un banquier recevant des capitaux à vue et à court terme doit demeurer « liquide », il semble que l'on en ait bien peu tenu compte. Et il en était de même à Florence, où les plus puissantes maisons ne payaient pas d'intérêt et faisaient preuve de plus de prudence<sup>2</sup>.

#### VI. — LES SOCIÉTÉS A AGENCES MULTIPLES

Les Florentins *organisèrent*, dès le début du XIV<sup>e</sup> siècle, leur activité commerciale et financière<sup>3</sup> sur les principales places de l'Europe, du Levant et même de la Barbarie. A cette époque, la *Chompagnia di li Acciaiuoli*<sup>4</sup> avait, en dehors de Florence, des agences dont nous possédons la liste avec le nombre de ses représentants (*fattori*) sur chaque place, — ce qui donne une certaine idée de l'importance du trafic qu'elle y avait — : Gênes, 6 ; Naples, 5 ; Barletta, 4 ; Avignon, Rhodes, Famagosta (Chypre), Sicile, 3 ; Pise, Bruges, Londres, Rome, Chiarenza (Morée), Tunis, 2 ; Paris et Bologne, 1. La Compa-

1. ELIA LATTES a publié, dans *La liberta delle banche a Venezia del secolo XIII al XVII*, Milan, 1869, p. 28, le texte d'un arrêté de Venise confirmant l'obligation pour les changeurs de fournir un cautionnement et pris à la suite de réclamations de déposants sans recours ; le texte de Lattes est à compléter par deux publications de FRANCESCO FERRARA, *Documenti per servire alla storia di banche veneziane* dans *Archivio Veneto*, t. I, p. 106 et 332 et *Gli antichi banchi di Venezia* dans *Nuova Antologia*, vol. XVI, p. 176 et 467 ; voir aussi NASSE, *Das venetianische Bankwesen im 14, 15, und 16 Jahrhundert* dans *Jahrbücher für Nationalökonomie*, t. XXIII, 1879, p. 1).

2. Sur Gênes, voir SIEVEKING, *ouv. cité*, p. 44 et suiv. ; sur Florence, R. EHRENBERG, *Zeitalter der Fugger*. Iéna, 1896, t. I, p. 274.

3. DAVIDSON, *Forschungen*, Teil IV, préface.

4. BUCHON, *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée*. Paris, 1843, vol. I, partie I, p. 46, note ; peu de renseignements complémentaires.

gnie des Peruzzi<sup>1</sup>, tout aussi célèbre, possédait des agences *fixes* et des agences *provisoires*. Vers 1330, elle avait des agences fixes à Londres, Paris, Avignon, Bruges, Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Chypre, à Barletta, Tunis, Pise, Gênes, Venise, Majorque et Chia-renza. Les renseignements et les extraits des registres publiés par S.-L. Peruzzi nous permettent d'entrevoir le fonctionnement de ces agences : elles étaient gérées, le plus souvent, par de simples « représentants » (*fattori*), parfois (comme à Tunis) par une compagnie locale sur laquelle la société-mère, fournissant les capitaux, avait une influence directe, et où, sans doute, elle s'était réservée une part ; dans un cas comme dans l'autre, chaque agence avait un compte particulier à la société-mère de Florence, qui les considérait presque comme des clients, ce qui est encore le cas dans les banques à agences multiples.

Si générales que soient ces indications, elles nous montrent que le cadre des sociétés à agences multiples était déjà tracé avec une certaine précision à Florence au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### VII. — ORIGINES ET DÉVELOPPEMENTS DES OPÉRATIONS DE CHANGE

Les origines du change, ainsi que ses premiers développements ont fait l'objet de discussions assez vives. Levin Goldschmidt<sup>2</sup> a, tout à la fois, montré l'influence, dans ce domaine, du commerce maritime et de la reconnaissance de dette, mais ses exagérations ont été relevées par Schaube<sup>3</sup>. Après une étude attentive de la question<sup>4</sup>,

1. Voir les ouvrages déjà cités de S. L. PERUZZI et de SAPORI.

2. *Handbuch*, notamment p. 417.

3. *Anfänge der Tratte* dans *Zeitschrift für das gesamte Handelsrecht*, t. XXXIV, 1894, p. 1, et *Studien zur Geschichte und Natur des ältesten Cambium* dans *Jahrbücher für Nationalökonomie*, t. LXV, 1895, p. 151 et suiv., 511 et suiv.

4. ANDRÉ-E. SAYOUS, *Observations d'écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle sur les changes* dans *Revue économique internationale*, novembre 1928. Précisons notre point de vue en reprenant ici quelques passages de notre article : ...La différence entre des monnaies, les unes et les autres « présentes », a, de temps immémorial, donné naissance au métier de « changeur ». Lorsqu'il s'est agi de situations plus complexes, ainsi d'une monnaie « présente » et d'une autre « absente », les ordres de paiement ont dû être donnés, de place à place, par des écrits que l'on a appelés contrats de change. La diversité des monnaies est bien, comme les vieux auteurs l'ont affirmé, l'élément originel du « change ». — D'autres actes ont, dès une époque déjà ancienne, joué un rôle considérable dans la vie économique, et le mot « change » leur a été aussi appliqué, soit dans un sens très général, soit parce que le paiement devait être effectué dans une autre monnaie : le prêt maritime (*nauticum foenus*), plus tard prêt à la grosse aventure, avec les risques du voyage à la charge du prêteur (*cambium ad risicum maris, salva navi*) et la reconnaissance de dette, comportant l'engagement de rembourser une certaine somme à une certaine date.

Les liens de ces deux opérations avec le change proprement dit tendirent à se resserrer à mesure que l'on chercha à mieux masquer les prêts à intérêt, interdits par l'Église, sous la forme de contrats licites ; c'est également une préoccupation connexe, celle de distinguer les contrats licites par des signes extérieurs, qui a fait considérer comme caractéristiques les cas les plus fréquents, ceux de tirages d'une place à une autre.

nous donnons raison plutôt à Schaubé, bien que, entraîné par la polémique, il ait, lui aussi, exagéré l'importance de certains faits et surtout la valeur de simples rectifications de détail.

Le rôle des Italiens dans la fixation de la technique des changes a été considérable. Ce sont eux qui lui ont donné ses caractères principaux en organisant le trafic d'une façon qui facilite les réactions contre les fluctuations désordonnées ou simplement momentanées des prix. Si l'on s'en tient à cette notion générale, l'on risque pourtant de ne comprendre qu'imparfaitement les changes du moyen âge ; des obstacles s'opposaient au libre jeu des forces économiques, et c'est seulement en examinant des conditions exceptionnelles que l'on connaît la situation à cette époque et que l'on trouve des indications utiles pour la compréhension du présent. Ce qui nous intéresse ici, ce sont surtout les progrès que les contrats de change ont fait réaliser dans les paiements de place à place, dans les règlements internationaux. Ces progrès datent du XIII<sup>e</sup> siècle et furent sensibles, d'abord, à Gênes<sup>1</sup>. Ils se produisirent lorsque les deux opérations d'exportation et d'importation, jusque-là étroitement unies, se dissocièrent<sup>2</sup> ; ils accélèrent ensuite cette dissociation.

Au début de l'emploi du change dans les paiements de place à place, les opérations de change furent faites en disposant d'actifs qui étaient déjà créés ou que l'on comptait créer jusqu'à l'échéance. La situation était plus complexe qu'on ne le croit généralement. D'une part, celui qui s'engageait à verser une certaine somme, pouvait craindre les aléas du transport des marchandises qui lui permettraient de se constituer un actif, et il obtenait assez souvent, moyennant une majoration de la somme à payer éventuellement, d'être délié de tout engagement en cas de chance défavorable ; sur l'opération de change, se greffait un prêt maritime<sup>3</sup>. D'autre part, si l'actif n'existait pas au moment du contrat de change, il fallait, pour le constituer, transporter soit des marchandises, comme dans le cas ci-dessus, soit des monnaies ou des métaux précieux, à moins, bien entendu, d'une ouverture de crédit tout à fait exceptionnelle à l'époque dont nous parlons ; le portage (*portagium*) de monnaies était

Sous la pression des besoins de plus en plus étendus du commerce et par suite de l'emploi par celui-ci de procédés de plus en plus ingénieux, le change est devenu un ensemble très complexe, où l'élément crédit a pris une importance croissante.

1. Résumés d'opérations dans CANALE, ouv. cité, t. II, p. 626 et suiv.

2. Peut-être faut-il en voir une des causes dans le fait rapporté par M<sup>r</sup> BYRNE, dans *American historical Review*, janv. 1920, p. 206, que, si, pendant la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les Gênois durent envoyer beaucoup d'or et d'argent dans le Levant pour y payer les marchandises qu'ils y achetaient, leurs exportations de marchandises européennes augmentèrent pendant la seconde moitié, mettant en jeu, à l'exportation et à l'importation, des intérêts assez différents.

3. PECOLOTTI, ouv. cité, p. 198 et 200, cite, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, deux cours du change sur Londres à Florence, l'un sans le risque des transports, l'autre comportant cet aléa.



fréquent<sup>1</sup>. En Italie moins qu'ailleurs, par suite de l'intensité de ses relations avec les diverses places et la fréquence de disponibilités à l'étranger, et cependant même en Italie dans une certaine mesure, le « portage » eut, au début, une influence assez directe sur les prix des changes, à peu près comme si les frais de leur envoi étaient un de leurs éléments essentiels.

Rapidement dans les relations des principales places entre elles et en particulier en Italie, le « portage » changea de nature : il permit de fixer la limite maximum au-dessus de laquelle la concurrence jouerait presque automatiquement, si la menace de celle-ci n'avait pas une influence suffisante ; il devint un simple correctif au cas d'une hausse très forte des cours. Ce sont, semble-t-il, les Italiens, d'Italie ou établis à l'étranger, qui ont les premiers réalisés ces progrès ; mais les relations commerciales avaient dès lors un caractère si international qu'il est impossible d'en avoir la certitude.

Les arbitrages de place à place furent pratiqués de bonne heure, en « deux temps », la seconde opération, dont dépendaient les résultats de l'ensemble, ne pouvant être conclue qu'après la réalisation de la première — ce qui donnait à ces actes, qui sont chez nous sans danger, le caractère de « spéculations » plus ou moins hasardées. — Des courriers assez rapides, des liens avec de grandes maisons ou sociétés des principales places, réduisaient pourtant ces risques. Les Italiens, par suite de leurs agences ou de leurs étroites relations sur de nombreuses places, donnèrent vite de l'importance aux crédits de change qui permettaient de tirer sur une place, sans y disposer d'un actif, en attendant quelque occasion favorable pour en constituer un. Cette faculté eut une influence considérable sur les cours du change, en rendant inutiles des déplacements d'espèces basés sur des situations passagères. Le rôle des Italiens dans le développement de la technique des changes est trop connu dans ses grandes lignes, pour que nous fassions plus que compléter sur certains points les idées généralement admises.

#### VIII. — DES CONVOIS AUX LIGNES RÉGULIÈRES DE NAVIGATION

Dès le ix<sup>e</sup> siècle, des convois (*mude*) furent organisés à Venise pour permettre aux navigateurs d'en imposer aux corsaires et, au besoin, de leur résister<sup>2</sup> ; et c'est là certainement le motif pour lequel les autres villes maritimes de l'Italie en établirent dès que leur trafic

1. GEORGES YVER, *Le commerce et les marchands dans l'Italie méridionale aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*. Paris, 1903, p. 373.

2. MARIN, *Storia civile e politica del commercio dei Veneziani*, publication en sept volumes, de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et du commencement du xix<sup>e</sup>, t. II, p. 105.

fut assez important pour le leur permettre. Les convois devinrent presque aussitôt périodiques. Non certes à cause des corsaires, dont, au contraire, cette régularité, qui leur permettait d'être renseignés à l'avance sur les mouvements maritimes, augmentait le danger. Les causes étaient tout différentes : les unes touchaient aux conditions de la navigation ; les autres, aux courants commerciaux. Les marins apprirent par expérience que, à certaines époques de l'année, ils avaient de fortes chances d'avoir des vents les portant dans une certaine direction, tandis qu'à d'autres, ils risquaient un calme plat ou des vents contraires. Une périodicité relative fut la conséquence de cette observation. Les commerçants savaient aussi que, soit la production locale, soit l'arrivée de caravanes, rendaient certains mois de l'année ou certaines saisons favorables à leurs achats en pays lointains, de même que l'arrivée d'acheteurs et l'afflux de demandes, à certains moments, étaient favorables à leurs ventes en Europe. La périodicité des voyages accentua la périodicité des actes économiques. Nous trouvons donc en Italie, à une époque ancienne, des convois périodiques, mais espacés, à causes et conséquences précises dans l'ordre économique.

Une institution comme les « convois » devait, étant donné l'esprit du moyen âge, faire l'objet d'une réglementation jusque dans les détails ; tel fut le cas à Venise, où l'État était très soupçonneux. Ces convois, dits « galères », avec indication de leur destination, étaient l'objet d'une soumission au plus offrant : chacun y pouvait charger ses marchandises ; les ports d'escale étaient fixés par avance, ainsi que la longueur de l'arrêt dans chacun d'eux. Le texte le plus précis que nous connaissions d'un cahier des charges de cette nature est celui des « galères de Barbarie », qui date du début du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ; bien que relativement récent, il permet d'entrevoir la réglementation qui existait aux deux siècles précédents<sup>2</sup>. Il ressemble fort aux contrats modernes de lignes « postales ». En tout cas, des lignes régulières de navigation établies en vue de tenir tête aux corsaires, adaptées très vite aux besoins réguliers du commerce et accentuant les tendances de celui-ci à une certaine périodicité, ont existé dès le moyen âge, pour des motifs différents des motifs contemporains, mais non sans de sérieuses analogies d'un caractère assez profond et non simplement superficiel.

1. DE MAS-LATRIE, *Traité de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge*. Paris, 1866 ; documents, p. 268.

2. Sur les convois florentins à la fin du moyen âge, GIUSEPPE MULLER, *Documenti sulle relazioni delle Città toscane coll'oriente cristiano e coi Turchi*. Florence, 1879, p. 292, et POEHLMANN, *Die Wirtschaftspolitik der florentiner Renaissance*. 1878, p. 126.

## IX. — CONCLUSION

Les historiens ont besoin de connaître l'histoire économique à un double point de vue : d'abord pour mieux comprendre les répercussions de l'« économique » sur le « politique » ; puis, pour mieux saisir les états de civilisation.

Depuis que l'histoire n'est plus une sorte de collection d'anecdotes, des efforts ont été faits pour lui donner une base scientifique. Et, de même que les préoccupations de la majeure partie du XIX<sup>e</sup> siècle ont été de nature surtout politique, de même, c'est l'histoire politique qui a été la première réformée. Des esprits éminents ont aperçu l'influence des phénomènes économiques ; faute de connaître les faits eux-mêmes d'une façon assez précise, ils l'ont signalée en termes généraux. Puis, des historiens se sont spécialisés dans l'étude des faits économiques et ont apporté à la science historique des collaborations d'une grande valeur. Mais, en France notamment, il s'agit plutôt d'*historiens* étudiant les phénomènes économiques que d'*économistes* appliquant leurs connaissances techniques à l'étude du passé.

En ce qui concerne les états de civilisation, il en est de même, mais les obstacles sont encore plus sérieux : à un examen technique des questions doit se joindre l'étude de la valeur réelle des indications recueillies et de l'enchaînement des faits. Il faut se demander quelle est la portée des renseignements recueillis : s'il s'agit de faits sans liens entre eux, ou avec des liens simplement apparents. Là encore, l'aide des économistes est presque nécessaire aux historiens.

La méthode historique a, pour les économistes, un tout autre sens : en ce qui concerne chaque institution économique, elle éclaire le présent par le passé ; d'une façon générale, elle permet, ou plus exactement permettra, à mesure que des études préparatoires donneront des bases plus solides aux synthèses, de saisir les grands courants économiques. La vraie « méthode » historique en économie politique n'est pas du tout celle qui affirme la « relativité » des doctrines économiques (ainsi que les économistes de l'école libérale se sont plu longtemps à le dire avec un certain mépris) ; c'est celle qui cherche à indiquer la *nature des institutions économiques par leur histoire*. Apportons un exemple. Au cours des dernières années, les changes ont pris une énorme importance, sans que l'on ait entrevu d'abord quelles étaient leurs lois en période de perturbations très graves. En étudiant l'histoire des changes en Espagne et dans les relations de l'Espagne avec l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, nous avons rencontré une période

1. Voir ANDRÉ-É. SAYOUS, *Les changes de l'Espagne avec l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle* dans *Revue d'économie politique*, 1927 et l'article, déjà cité, de la *Revue économique internationale*, novembre 1928.

d'un caractère très différent, mais agitée par des troubles aussi sérieux, où l'on a dégagé des principes économiques identiques à ceux que l'on n'a pu établir chez nous qu'après de longues observations. Si on avait mieux connu l'histoire économique, la situation contemporaine eût été élucidée plus rapidement.

L'histoire est, dans ce cas, un auxiliaire ; elle aide à préciser la nature des faits en soi. Nous ne nions pas l'efficacité des autres méthodes. Bien au contraire, nous pensons qu'il est de la plus haute importance de tout juger d'après les grands principes sociaux et économiques qui inspirent le genre humain à un certain état de civilisation. Mais nous croyons que l'on n'a pas encore fait une place suffisante à la méthode historique dans l'étude des sciences économiques. Et puisse l'histoire économique, appuyée sur de plus nombreux documents, permettre quelque jour des œuvres larges, éclairant non seulement les faits économiques au point de vue technique, mais la vie des peuples dans toute son étendue !

ANDRÉ-É. SAYOUS  
(Paris.)

## PROBLÈMES D'HISTOIRE ROUTIÈRE

### I. — L'OUVERTURE DU GOTHARD

Il y a, dans l'histoire routièrè du moyen âge, un problème du Gothard. On a pu croire, un moment, que la solution définitive en avait été donnée par ALOYS SCHULTE<sup>1</sup>. Voici pourtant qu'il vient de se poser à nouveau.

Pour la clarté de ce qui suit, je résume la thèse de Schulte. Ni les Romains, ni les hommes du haut moyen âge n'ont connu le Gothard, que les gorges des Schöllenen rendaient infranchissable ; jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'on passa par le Grand Saint-Bernard ou le Septimer. A ce moment, le commerce entre les régions rhénanes et le Nord de l'Italie, Milan surtout, allait grandissant ; la création d'un passage plus direct, au Centre des Alpes, s'imposa comme une nécessité. C'est alors qu'un forgeron de la vallée d'Urseren eut une idée géniale : dans les gorges des Schöllenen, le long de la paroi de granit, au-dessus du lit bouillonnant de la Reuss, il suspendit par des chaînes une galerie de bois, le « pont écumant » (*die stiebende Brücke*). Dès lors, l'on put contourner le rocher qui barrait la route et avait jusqu'ici résisté à la technique des hommes. Découverte aussi importante que celles des grands navigateurs : une nouvelle époque commençait pour le commerce du monde, comme pour les régions alpestres. Ce n'était pas Guillaume Tell qui était le fondateur de l'indépendance helvétique, mais bien le forgeron inconnu d'Urseren<sup>2</sup>.

On sait que les affirmations de Schulte suscitèrent une réponse de G. VON BELOW<sup>3</sup>. Ce qui séparait les deux historiens allemands, c'était essentiellement une opposition de principes : tandis que Schulte insistait sur l'importance du facteur économique, son contradicteur soulignait celle du facteur politique. Le débat était d'ordre philosophique plus qu'historique et, par là, ne rentre pas dans le cadre de notre travail.

On me permettra cependant de signaler ici que, dans ses nom-

1. *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien mit Ausschluss von Venedig*. Leipzig, 1900.

2. Ouv. cité, p. 2, 33, 170 et 446.

3. *Zur Geschichte der Handelsbeziehungen zwischen Südwestdeutschland und Italien* dans *Historische Zeitschrift*, Bd. 53, N. F., 1902.

breux travaux<sup>1</sup>, M<sup>r</sup> KARL MEYER, professeur à l'Université de Zurich, a relevé l'importance qu'eurent sur le développement des vallées de la Suisse primitive les influences venues d'Italie. C'est du Midi qu'a soufflé, dans le canton d'Uri, le vent de la liberté<sup>2</sup>. Affirmation qui, jusqu'à un certain point, vient à l'appui de la théorie de G. von Below<sup>3</sup>.

Dans le premier de ses ouvrages, M<sup>r</sup> Meyer a examiné un problème moins ample, mais qui touche plus directement notre sujet : à quelle date a été ouvert le passage du Gothard ?

On sait que la première mention que nous en avons est due à l'abbé Albert de Stade, qui revint de Rome en 1236 ; on admet très généralement que la route avait été créée peu auparavant, dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Or, M<sup>r</sup> Meyer, qui a étudié très soigneusement les archives des villages tessinois, a découvert, dans la petite commune d'Osco, des statuts datés de 1237 ; ceux-ci montrent que le transport des marchandises était alors une des occupations principales et un des privilèges les plus avantageux des habitants de l'endroit<sup>5</sup>. Comme le transit n'est pas indiqué comme un phénomène nouveau, on en doit conclure que le passage était ouvert depuis un temps assez long<sup>6</sup>. M<sup>r</sup> Meyer a publié également les pièces d'un procès du XIII<sup>e</sup> siècle. Un témoignage, qui paraît sûr, semble établir que Conrad III, le premier des Hohenstaufen, avait donné la Léventine et une autre vallée tessinoise au comte Werner de Lenzbourg, dont les domaines patrimoniaux étaient situés dans la Suisse centrale. Peut-on concevoir que l'empereur eût donné à ce seigneur des terres si éloignées et si menacées si celui-ci n'avait été à même de les défendre en passant

1. *Blenio und Leventina von Barbarossa bis Heinrich VII.* Lucerne, 1911 ; — *Zum Freiheitsbrief König Heinrich für die Gemeinde Uri vom 26. Mai 1231* dans *Historisches Neujahrsblatt für das Jahr 1916*. Herausgegeben vom Verein für Geschichte und Alterthümer von Uri. Altdorf, 1916 ; — *Der Schwurverband als Grundlage der Urschweizerischen Eidgenossenschaft* dans *Indicateur d'histoire suisse*, t. XVII, N. S. Berne, 1919 ; — *Über die Einwirkung des Gotthardpasses auf die Anfänge des Eidgenossenschaft* dans *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der V Orte*, Bd. 74. Stanz, 1919 ; — *Italienische Einflüsse bei der Entstehung der Eidgenossenschaft* dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*, Bd. 45. Zurich, 1920 ; — *Die Erschliessung des St. Gotthardpasses* dans *Historisches Neujahrsblatt von Uri*. Altdorf, 1920 ; — *Zur Entstehung der ältesten Bundesbriefe* dans *Revue d'histoire suisse*, t. II. Zurich, 1922 ; — *Der älteste Schweizerbund* dans *Revue d'histoire suisse*, t. IV. Zurich, 1924 ; — *Geographische Voraussetzungen der eidgenössischen Territorialbildung* dans *Mitteilungen des historischen Vereins des Kantons Schwyz*, 34. Heft. Schwyz, 1926.

2. *Jahrbuch f. schw. Geschichte*, t. XLV, p. 76.

3. *Geschichtsfreund*, t. LXXIV, p. 300 et suiv. ; *Jahrbuch*, p. 6. Mais G. von Below, *Revue d'histoire suisse*, t. III, p. 129 et suiv., lui a vivement reproché d'avoir accordé trop d'importance aux influences italiennes au détriment de celles venues d'Allemagne.

4. Schulte, p. 178, dit : entre 1218 et 1225.

5. *Blenio u. Leventina*, p. 40\*.

6. *Ibid.*, p. 15.

par le Gothard ? Non, dit M<sup>r</sup> Meyer, et il recule jusqu'au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle la date de l'ouverture de ce passage<sup>1</sup>.

\* \* \*

Dans un ouvrage récent, un jeune savant, M<sup>r</sup> R. LAUR-BELART<sup>2</sup>, a repris cette question de chronologie et l'a examinée avec un soin minutieux. Il vaut la peine de signaler les résultats de cette étude. Nous connaissons l'itinéraire de 87 voyages ou expéditions au tra-

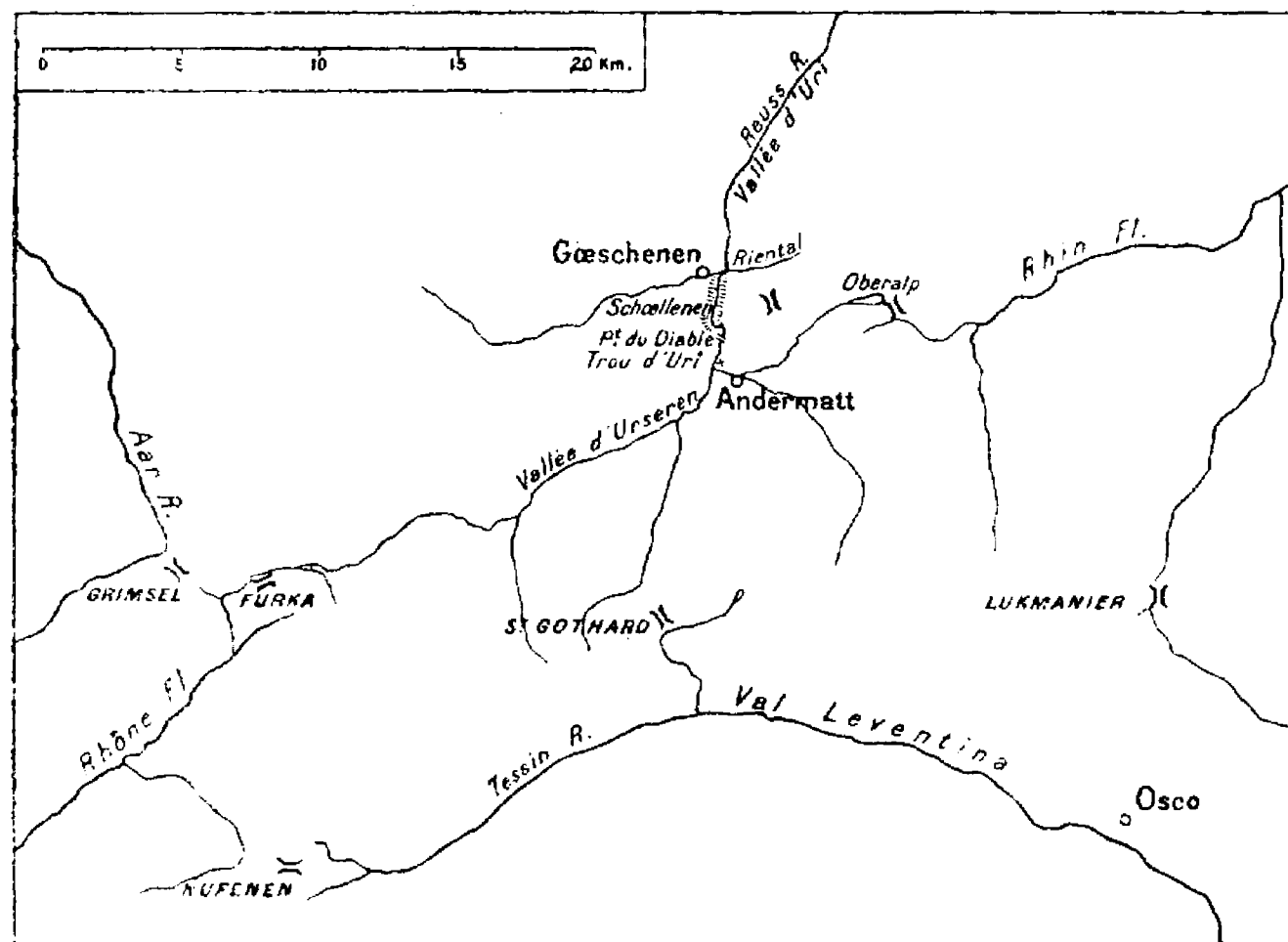


FIG. 1. — L'OUVERTURE DU GOTHARD.

vers des Alpes entre 1125 et 1237. M<sup>r</sup> Laur constate que, de 1125 à 1170, il y en a 34 ; 4 passent par le Cenis, 7 par le Grand Saint-Bernard, un par le Lukmanier, 3 par le Septimer, 12 par le Brenner ; les autres ne peuvent être précisés avec certitude, mais aucun ne peut avoir employé le Gothard. Il y en a 23 entre 1171 et 1200 : un par le Genève, 2 par le Cenis, aucun par le Grand Saint-Bernard, un par le Lukmanier, 6 par le Septimer, 3 par le Brenner. A propos d'un seul, on pourrait se demander s'il passe par le Gothard ; c'était au cours de l'été 1186 : Frédéric Barberousse revenait d'Italie ; il est, le 27 juillet, dans le Sud du Tessin ; le 26-27 août, il se trouve à

1. *Ibid.*, p. 13 et 168.

2. *Studien zur Eröffnungsgeschichte des Gotthardpasses mit einer Untersuchung über Stiebende Brücke und Teufelsbrücke*. Zurich, 1924.

Mulhouse. Nous n'en savons pas plus et rien ne nous autorise à affirmer qu'il a franchi le Gothard plutôt que le Lukmanier. Nous avons 30 itinéraires entre 1201 et 1237 : de ceux dont le détail est connu, 2 emploient le Cenis, 10 le Brenner ; un, celui d'Albert de Stade, contient une description du Gothard. Il est possible que deux autres se rapportent à cette route. En 1212, l'abbé Emo de Floridus Hortus, près de Werum dans le Nord de l'Allemagne, revient de Rome, où il s'était rendu l'année précédente en passant par le Cenis ; au retour, il va de Côme à Bâle, mais nous ne savons s'il a passé par le Septimer, le Lukmanier ou le Gothard. A la fin du printemps de l'année 1226, Conrad d'Urach, cardinal-évêque de Porto, se rend d'Allemagne en Italie ; le 15 mai, il est à Grandvillars, près de Delle ; il est à Mantoue le 2 juin. Par où a-t-il passé ? par le Grand Saint-Bernard ? par le Grimsel et les Nufenen ? par le Gothard ? Nous l'ignorons.

Malgré l'insuffisance de ces sources, il semble bien que l'on puisse conclure de l'analyse qui précède que, avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le voyageur qui voulait traverser les Alpes centrales passait par le Septimer et non par le Gothard<sup>1</sup>.

Que faut-il penser alors des documents découverts par M<sup>r</sup> Meyer ? M<sup>r</sup> Laur fait remarquer que la présence des Lenzbourg dans la Léventine ne suffit pas à prouver l'existence du passage du Gothard. Au contraire, la courte durée de leur domination au Sud des Alpes tendrait plutôt à prouver l'absence d'une route directe par laquelle ils eussent pu faire passer des soldats<sup>2</sup>. Quant aux statuts d'Osco de 1237, ils n'établissent pas non plus l'ancienneté du passage *par le Gothard*. Il y est question de marchandises qui transitent par la Léventine : *some que ducuntur per valem Leventine*. Or, il y avait certainement un trafic modeste par les Nufenen, par où l'on gagnait le Valais ou, par le Grimsel, les régions bernoises. En 1237, le Gothard vient de s'ouvrir ; le trafic augmente ; les gens d'Osco jugent prudent de mettre par écrit leurs anciens droits que les circonstances nouvelles pourraient amoindrir<sup>3</sup>.

Ainsi, pour l'ouverture de la route du Gothard, M<sup>r</sup> Laur en revient à la date fixée par Schulte.

\* \* \*

J'ai dit : l'ouverture du Gothard ; M<sup>r</sup> Laur dit : l'ouverture des gorges des Schöllenen<sup>4</sup>, car il soulève et examine une autre question, négligée jusqu'ici : le passage entre Göschenen et Andermatt était-il vraiment impossible, comme on l'admet généralement ?

1. *Ibid.*, p. 119.

2. *Ibid.*, p. 124.

3. *Ibid.*, p. 121.

4. *Ibid.*, p. 67. M<sup>r</sup> Laur écrit : *Schellenen*, orthographe meilleure, dit-il, p. 8, n. 3.



Que, pendant longtemps, il n'y ait pas eu de bon chemin entre la vallée d'Uri et celle d'Urseren, cela est indéniable. L'histoire, toute différente, de ces deux contrées, le montre tout comme la topographie. Mais, après avoir étudié sur place, avec les gens du pays, les conditions géographiques de la région, M<sup>r</sup> Laur peut établir qu'il était possible et même facile de contourner la gorge infranchissable de la Reuss, soit par l'Ouest, soit surtout par l'Est, où un passage permet de rejoindre l'Oberalp<sup>1</sup>. Sans doute, ce détour et l'obligation de franchir un premier col avant le Gothard proprement dit restreignaient le trafic ; on ne peut affirmer cependant que celui-ci ait été inexistant à l'époque romaine<sup>2</sup> et pendant le premier moyen âge.

En quoi a consisté alors l'établissement d'une route directe au travers des Schoellenen ? Dans la construction d'une galerie de bois pour contourner le rocher à l'endroit où, en 1707, on a percé un tunnel, le Trou d'Uri, disait-on jusqu'ici ; cette galerie n'était pas autre chose que ce « pont écumant » que les documents nous signalent dès 1370<sup>3</sup>.

Là encore, M<sup>r</sup> Laur, après une enquête soigneuse, corrige l'opinion admise. Il a eu la curiosité de rechercher ce qu'avaient dit de cette galerie suspendue les voyageurs qui l'ont franchie et les géographes qui ont décrit ce passage<sup>4</sup>. Or, du xv<sup>e</sup> siècle au xviii<sup>e</sup> siècle, on ne trouve pas un mot à son sujet. Si elle n'a pas frappé ceux qui ont passé par là, c'est qu'elle n'existait pas<sup>5</sup>. M<sup>r</sup> Laur a fait une étude minutieuse, non seulement des documents, mais du terrain lui-même ; il est descendu dans le lit de la rivière ; il a examiné le rocher ; il y a relevé des trous creusés pour recevoir des poutres ; il a retrouvé des anneaux de fer fixés dans le roc<sup>6</sup> ; et voici ce qu'il en conclut : jusqu'en 1707, il y avait bien, en cet endroit, un chemin le long du rocher ; mais ce n'était pas une galerie suspendue ; on avait placé des madriers de bois qui étaient d'une part encastrés dans le rocher et d'autre part s'appuyaient sur de gros blocs, au bord de l'eau ; par place, ils étaient retenus par des fils de fer, attachés à des boucles ; le tablier était fait de « rondins » et de clayonnages, recouverts de mottes de terre, suivant un procédé très habituel dans la montagne<sup>7</sup>. Ce chemin ne se distinguait en rien des chemins ordinaires des Alpes,

1. *Ibid.*, p. 60 et suiv. Il s'agit du sentier qui remonte le Riental et franchit ensuite le passage marqué sur le croquis au Sud du ruisseau ; la vallée de l'Oberalp permettait ensuite de redescendre sur Andermatt.

2. Ni M<sup>r</sup> Meyer, *Geschichtsfreund*, t. LXXIV, p. 260, n. 5, ni M<sup>r</sup> Laur, p. 41 et 58, ne considèrent comme impossible que les Romains aient construit au travers des Schoellenen une route qui aurait disparu plus tard.

3. Dans la « Charte des Prêtres » (*Pfaffenbrief*) dans *Eidg. Abschiede*, t. I, p. 302.

4. LAUR, ouv. cité, p. 129 et suiv.

5. *Ibid.*, p. 155.

6. *Ibid.*, p. 166.

7. *Ibid.*, p. 168.

il ne provoquait nullement le vertige chez les passants ; il était même placé trop près de la rivière, qui, peu rapide en cet endroit, ne soulève pas d'écume<sup>1</sup> ; il suffisait d'une crue un peu forte pour que le chemin fût endommagé ou emporté. C'est pour éviter les frais de réparations continuelles que l'on se décida à percer le rocher, dès que l'on eut, pour cela, les moyens techniques suffisants.

La difficulté la plus grande était ailleurs, un peu plus bas, à l'endroit où la Reuss fait une série de chutes, dans une gorge profonde, entre deux parois verticales. Là, il fallut jeter un pont de pierre. A l'époque des hautes eaux, des colonnes de poussière d'eau s'élèvent de la profondeur ; les gouttelettes couvrent d'humidité le sol et les passants<sup>2</sup> ; aussi les gens du pays nommèrent-ils ce pont : le pont écumant. Il était étroit et n'avait ni parapet ni barrières ; les voyageurs étrangers avaient le vertige<sup>3</sup> et gardaient de ces lieux une terreur compréhensible ; ils appelèrent ce pont : le pont du diable<sup>4</sup>.

Pour élever du fond de la gorge les culées de ce pont, pour jeter sur le gouffre une voûte hardie, il fallait un degré d'habileté technique que l'on n'acquît qu'assez tard ; c'est un maçon, et non un forgeron, qui a ouvert le passage au travers des gorges des Schellenen<sup>5</sup>. Mais il fallait autre chose encore : pour construire un pont de ce genre, pour entretenir une route le long des gorges, un gros effort financier était nécessaire : une première mise de fonds et des ressources annuelles. Tant que le trafic fut modeste, personne ne songea à créer une voie nouvelle. L'idée même d'un tel projet ne put naître que lorsque le développement du commerce fit apparaître cette entreprise comme rentable<sup>6</sup>. Voilà pourquoi le passage fut ouvert si tard.

Ainsi, l'on peut se demander si l'ouverture du Gothard ne fut pas conséquence, autant que cause, de conjonctures économiques nouvelles ; tant il est vrai que les phénomènes de cet ordre sont toujours plus complexes qu'on ne le croit à première vue.

CHARLES GILLIARD  
(Lausanne.)

1. *Ibid.*, p. 56.

2. *Ibid.*, p. 151.

3. *Ibid.*, p. 63.

4. *Ibid.*, p. 55, 155 et 165.

5. *Ibid.*, p. 166. Il fallut encore construire d'autres ponts dans ces mêmes gorges, p. 57.

6. *Ibid.*, p. 42. M<sup>r</sup> Meyer, *Geschichtsfreund*, t. LXXIV, p. 260, a déjà soutenu la même idée.

## II. — LES ROUTES DU DAUPHINÉ ET DE LA PROVENCE SOUS L'INFLUENCE DU SÉJOUR DES PAPES A AVIGNON

En 1343, quand les Briançonnais firent au Dauphin Humbert II l'offre royale de 12 000 florins d'or pour s'affranchir des servitudes féodales, un article curieux fut inséré dans la charte qui reconnaissait l'existence de la grande communauté briançonnaise : tous les Briançonnais auront le droit de conduire leur bétail et leurs denrées vers Avignon, sans être inquiétés et en suivant l'itinéraire de leur choix<sup>1</sup>. Si l'on rapproche par la pensée ces deux localités : Briançon et Avignon, on se demande avec quelque surprise à quoi pouvait bien répondre ce souci des Briançonnais d'assurer la liberté de leurs allées et venues vers une ville dont ils étaient séparés par toute l'épaisseur du massif alpestre. Faute d'autres renseignements, la date même de la charte constituerait à elle seule une explication. Depuis plus de trente ans, l'arrivée des souverains pontifes dans le Comtat avait fait d'Avignon la capitale du monde chrétien. Les marchands, les voyageurs de toute condition, les trafiquants de toute espèce, depuis l'humble colporteur jusqu'à l'opulent banquier florentin, tous ceux qui ont l'art de saisir les circonstances et d'en tirer profit, accourent des points les plus divers et se rencontrent sur les nombreux chemins qui conduisent à la nouvelle ville des papes, comme ils se rencontraient jadis sur les routes qui les menaient à Rome.

Placés à la porte du Genève, le col le plus aisément franchissable du Dauphiné vers l'Italie du Nord<sup>2</sup>, les Briançonnais comprirent tout de suite les avantages qu'ils pourraient tirer du milieu et du moment. Leur espoir ne fut point déçu, puisque, en moins d'un demi-siècle, leur petite cité se trouvait assez prospère pour payer ses libertés 12 000 florins et s'engager à verser au Dauphin une rente annuelle de 4 000 écus d'or. Il est naturel qu'ils aient tenu à faire garantir par leur charte la liberté absolue des voyages vers la ville qui les avait si rapidement enrichis. Toutes les localités voisines des routes qui conduisaient au Comtat n'eurent pas une fortune aussi brillante que Briançon, mais la plupart connurent une vie facile, active et gaie qui ne s'est pas retrouvée depuis. Par contre, d'autres cités, qui avaient derrière elles un beau passé commercial, virent les marchands se détourner d'elles au profit de centres tout neufs. Une

1. « Quod ipsi homines possint et sibi liceat ire cum eorum bestiis et reddire et mercaturis seu merchandiis de cetero et perpetuo versus Avinionem et alibi, per quecunque itinera per eos eligenda, sine impedimento. » (A. FAUCHÉ-PRUNELLE, *Essais sur les anciennes institutions autonomes ou populaires des Alpes Cottiennes-briançonnaises*. Grenoble et Paris, 1856-57, t. I, p. 363.)

2. Voir G. DE MANTEYER, *Les origines de la route nationale n° 94 d'Espagne en Italie*. Gap, 1921 ; in-8°.

étude d'ensemble sur le rayonnement commercial d'Avignon serait d'un grand intérêt, mais elle nous entraînerait trop loin. On se contentera de considérer ici les routes du Dauphiné et de la Provence.

#### I. — DE L'ITALIE DU NORD AU COMTAT PAR LE GENÈVRE

1. *La route de Serres et de Gap.* — Pour les marchands venus du Piémont, le chemin tout désigné était celui qui, remontant la Doire par Suse, Oulx et Sézanne, conduisait jusqu'au Genève. Le col, qui n'est qu'à 1 886 mètres, était aisé à franchir. En hiver, il est vrai, l'accumulation des neiges risquait d'en interdire l'accès pendant plusieurs semaines. Mais les Briançonnais étaient en éveil ; pour maintenir la régularité des passages et assurer la continuité du trafic, ils se rendaient en masse, parfois jusqu'au nombre de deux cents, sur la route du Genève et la dégageaient rapidement des neiges qui l'obstruaient. C'était, comme il était naturel, aux populations les plus voisines du col, celles du Val des Prés et du Mont Genève, qu'incombait cette charge<sup>1</sup>.

Quand on était à Briançon, on tenait la Durance et on n'avait, semble-t-il, qu'à se laisser guider docilement par sa longue vallée pour arriver tout droit dans le Comtat. En réalité, les voyageurs se détournaient assez vite de la rivière pour prendre un chemin plus court. Après Largentière et Embrun, quand ils étaient parvenus en aval de Savines, ils s'engageaient dans la dépression de la Bâtie-Neuve, gagnaient Chorges et Gap ; de là, par le seuil si facile de la Freissinouse, ils pénétraient dans la vallée du Buech, qui les conduisait à Serres. A la hauteur d'Eyguians, ils tournaient vers l'Ouest, remontaient le petit torrent de Céons, gagnaient la vallée de l'Ouvèze, et, obliquant vers le Sud, arrivaient facilement à Avignon par Malau-cène et Carpentras.

Selon leur situation et leurs aptitudes, les localités voisines de cette route devinrent des points de passage, des gîtes d'étape, ou des lieux de marché. Oulx, à la porte du Genève, du côté de l'Italie, fut bientôt la ville la plus opulente du bailliage, après Briançon<sup>2</sup>. Quant aux Briançonnais, non seulement ils se mirent à parcourir les vallées, proches ou lointaines, de l'Oisans, de l'Embrunais, de la Haute-Provence, de la Lombardie, afin de faire provision de vin et victuailles pour fournir les passans et repassans à Briançon ; non seulement ils visitèrent les foires de Guillestre et d'Embrun pour y acheter le bétail qu'ils dirigeaient vers Avignon, mais leur ville, située pourtant dans une des plus hautes vallées alpines, devint un lieu de rendez-vous pour les marchands de tous pays. Dans les villages qui peuplaient la

1. Arch. de l'Isère, B 2736, fol. 341, *Enquête pour la révision des feux* (1448).

2. *Ibid.* (1447).

vallée de la Haute-Durance, ou qui en étaient peu éloignés : Mont Genève, Val des Prés, Villard-Saint-Pancrace, Saint-Martin-de-Queyrières, partout, la population comptait de riches muletiers : *multi muliones bene opulenti*, qui s'adonnaient exclusivement au trafic. Sur le Buech, la petite ville de Serres s'étonnait elle-même de

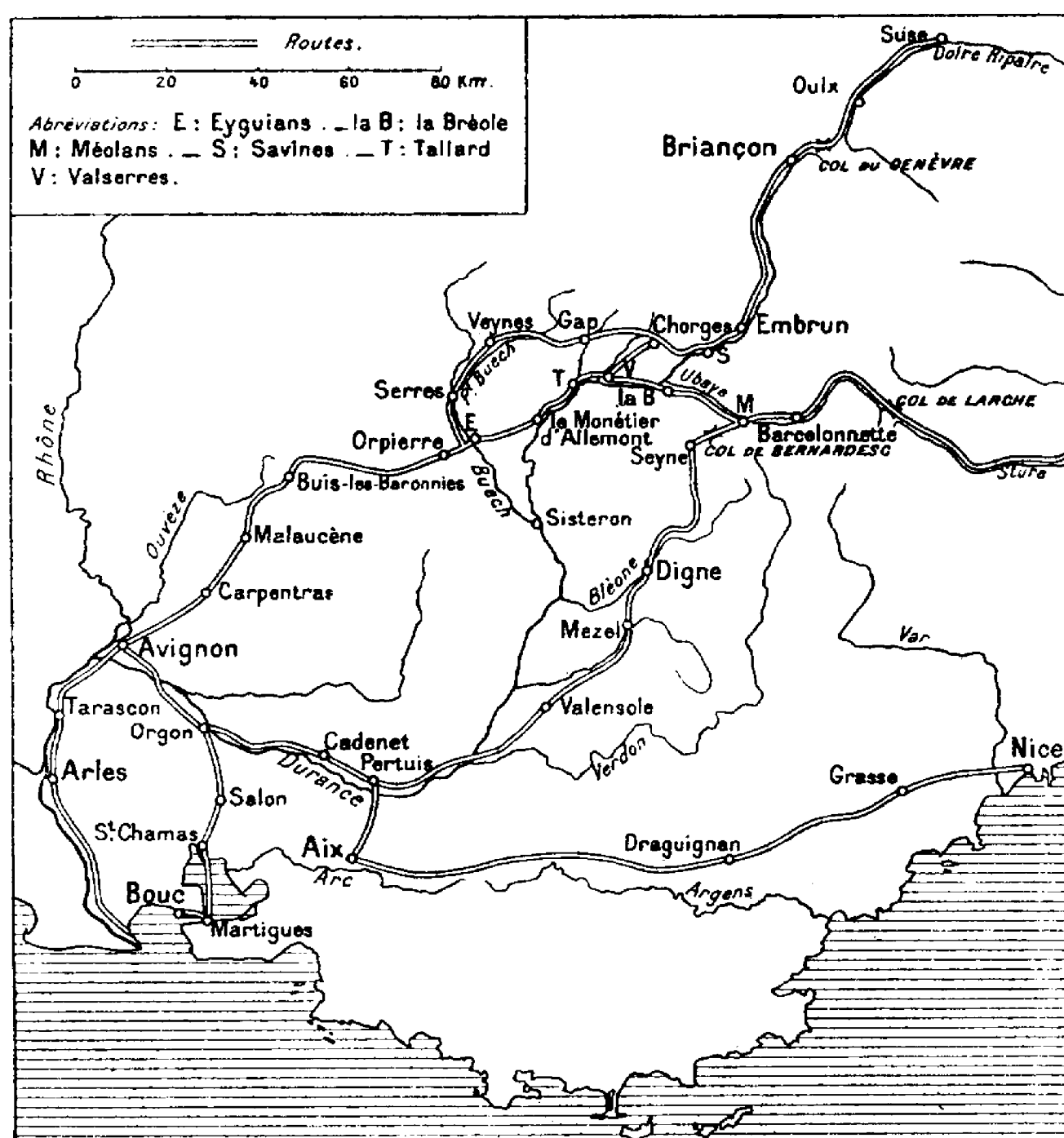


FIG. 2. — LES ROUTES DU DAUPHINÉ ET DE LA PROVENCE.

son activité : *quia curia romana nunc tenetur in Avinione, victualia et bona, causa comersii atque mercature ducuntur apud Avinionem, transiunt per locum de Serro*<sup>1</sup>. L'incessant va-et-vient des voyageurs créait une animation inaccoutumée dont profitaient surtout les auberges : *ipse testis facit albergaria in qua mercatores et vectuaries veniunt portantes mercaturas et victualia versus Avinionem ac eciam redeunt*. Les cultivateurs de la vallée de l'Ouveze suivaient les marchands et

1. *Ibid.*, fol. 327, *Enquête sur les péages du Gapençais* (12 janvier 1377).

allaient vendre à Avignon leurs fruits et leurs denrées<sup>1</sup>. Buis-les-Baronnies était non seulement un lieu de passage très fréquenté (*cum transitus esset magnus ibidem*), mais un gros marché où les commerçants d'Avignon venaient chercher les peaux, les serges de Bardonnèche, le chanvre, l'huile et les parchemins.

2. *La route par la vallée de l'Avance.* — Dès la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, les voyageurs commencèrent à s'écarter de l'itinéraire qu'on vient de décrire. Quand, venus de Briançon par Savines, ils avaient dépassé Chorges, au lieu de se diriger vers Gap, on les voyait descendre la petite vallée de l'Avance qui les ramenait à la Durance. De là, ils suivaient la rivière jusqu'à Tallard et au Monétier d'Allemont, puis, se tournant vers l'Ouest par Ventavon, atteignaient le Buech à l'entrée de la vallée d'Orpierre, où ils rejoignaient leur ancienne route.

A l'écart de cette nouvelle voie, Gap risquait de se voir brusquement délaissée. Les consuls mesurèrent très vite le danger. Sachant qu'il est plus facile d'empêcher une habitude de se créer que de la détruire une fois établie, ils résolurent d'employer tout de suite les grands moyens. Dès 1317, ils sollicitèrent de leur évêque Bertrand de Lincel l'autorisation de rompre, à Lettret, près de Tallard, le chemin qui ouvrait, vers l'aval, la vallée de l'Avance, de façon qu'aucun voyageur, cavalier ou piéton, ne pût s'y engager<sup>2</sup>. L'évêque accorda l'autorisation demandée, à condition que les habitants de Lettret n'en subissent aucun dommage, ni pour la culture de leurs terres, ni pour le transport et la vente de leurs récoltes.

Mais la mesure fut inefficace. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : dans leurs longs parcours à travers les vallées alpines, les voyageurs avaient acquis une trop longue expérience des mauvais chemins pour se laisser intimider. Que de fois ils avaient trouvé les routes emportées par les torrents ou ensevelies sous les « ruines » descendues de la montagne ! Cette fois, comme les autres, ils surent, en contournant l'endroit rompu, trouver un passage qui les remit dans le bon chemin.

Vingt ans plus tard, en 1336, ce fut le Dauphin Humbert II qui intervint. Comme la ville de Gap, le trésor delphinal pâtissait cruellement de la ténacité des marchands : les gros péages du Gapençais, qui se percevaient à Gap et à Serres, ne rapportaient plus les beaux revenus d'autrefois. Pour ramener les indociles sur la route de Gap, le Dauphin menaça d'une amende de 100 florins d'or tous ceux qui, venant du Piémont et du Comtat, *tenteroient de se dévoyer à aucuns autres chemins especialement à celui d'Avançon, Valserrès et Jarjayes.*

Au siècle suivant, malgré les efforts des gouverneurs du Dauphiné, qui ne cessaient d'exciter le zèle des officiers delphinaux contre

1. *Ibid.*, B 2739, *Enquête pour la révision des feux* (1428).

2. Arch. des Hautes-Alpes, AA 1, *Livre rouge*, fol. 43.

une obstination que rien ne faisait fléchir, la lutte semblait aussi ardente que jamais. En 1423, le roi Charles VII essaya tour à tour de la persuasion et de la menace. Il s'efforça d'abord de convaincre les marchands — mais sans s'expliquer davantage — que leur intérêt autant que leur propre sécurité leur commandait de préférer la route de Serres et Gap à celle de l'Avance<sup>1</sup>, puis il menaça les contrevenants de les punir d'une amende de 100 marcs d'argent, et de confisquer leurs bêtes et leurs denrées.

La lutte se termina par le triomphe des marchands : le chemin de l'Avance présentait de tels avantages qu'aucune autorité n'était assez puissante pour les contraindre à y renoncer ; il permettait d'échapper aux lourds péages du Gapençais, et, comme il était beaucoup plus court que la route de Gap, il représentait une forte économie de temps et d'argent. Aussi la petite vallée resta-t-elle la route favorite de ceux qui entreprenaient le long voyage d'Italie au Comtat, et, au xvii<sup>e</sup> siècle, on n'hésitait plus à dire que c'est à Valserrès, au pied de la Garenne d'Avançon, le long de l'Avance, *que passe le grand chemin de Provence allant en Piémont*<sup>2</sup>.

## II. — DE L'ITALIE DU NORD AU COMTAT PAR LE COL DE LARCHE

La route la plus septentrionale de la Haute-Provence qu'on pût emprunter pour se rendre du Piémont dans le Comtat, était celle qui, par le col de Larche (1 995 mètres), pénétrait dans la vallée de l'Ubaye, passait à Barcelonnette et atteignait la Durance à La Bréole. De là, suivant la rivière, on gagnait Tallard, où l'on retrouvait la route que les Gapençais et les Dauphins avaient vainement essayé d'interdire. Parfois, selon la saison, au lieu d'aller jusqu'à la Bréole, les Piémontais, comme les gens du pays, arrivés à la hauteur de Méolans, franchissaient le col de Bernardesc (2 260 mètres), qui les conduisait à Seyne, où se tenaient de grosses foires et où se vendait beaucoup de bétail. De là, ils descendaient sur Digne, Valensole, et atteignaient la Basse-Durance qui, par Pertuis et Cadenet, les conduisait directement dans le Comtat. Les documents d'archives ont gardé très peu de souvenirs du trafic qui se fit sur ces routes au temps des papes. Pourtant quelques comptes de péage permettent d'en deviner l'importance. Le plus intéressant est celui de Valensole où, au cours de l'année 1308-1309, le péager a noté, jour après jour, le nom de tous

1. Arch. de l'Isère, B 4638 : « Pro securitate viatorum et mercanciarum, omnes viatores et transeuntes cum mercanciis vel sine... venientes de Avinione aut comitatu Venayssini, accedentes ad partes Pedemontium vel e converso de partibus Pedemontani ad comitatum Venayssini aut Avinionem, transire debeant per locum Serri in quo est principale pedagium illius patrie. » (*Lettre de Charles VII pour le péage de Serres, 1423.*)

2. Arch. des Hautes-Alpes, F 1024, *Description des terres d'Avançon et Valserrès* (1658).

les marchands et indiqué, en même temps que leur origine, la nature des marchandises qu'ils transportaient<sup>1</sup>. Sans doute, le texte ne donne pas toutes les précisions que l'on souhaiterait ; mais on sent qu'il s'agit là d'une activité exceptionnelle qui se justifierait difficilement si on ne la rattachait aux événements d'Avignon. Le même jour, on voyait passer à Valensole des marchands des provenances les plus diverses : d'Aix, de Meyrargues, de Saint-Paul-sur-Ubaye, d'Oraison, de Moustiers, de Barcelonnette, de Carpentras, d'Avignon. Les muletiers de la vallée de l'Ubaye, comme les Vitalis, les Gastinel, les Ruff de Barcelonnette, conduisaient parfois cinq ou six bêtes chargées de bois, de laine ou de grosses serges. Les marchands de Riez transportaient des amandes, des peaux d'agneaux ou de chevreaux ; les éleveurs de Digne et de Seyne poussaient devant eux d'énormes troupeaux de bœufs, dont le nombre dépassait parfois la trentaine.

### III. — LES ROUTES DU LEVANT

Qu'ils vinssent des vallées du Dauphiné ou de la Haute-Provence, voituriers et muletiers, après avoir déposé leur charge dans Avignon, reprenaient le chemin de la montagne où leur retour était impatientement attendu : c'est qu'ils rapportaient le sel, la mercerie, les poissons salés et surtout les précieuses épices, que les marchands du Levant faisaient affluer dans le Comtat. La Cour brillante d'Avignon, en effet, ne pouvait manquer d'exercer sa séduction sur les trafiquants qui ramenaient d'Orient les étoffes éclatantes ou précieuses, les mets rares et délicats.

Les Levantins prirent, eux aussi, le Comtat pour but de leurs voyages.

1<sup>o</sup> *La route de Nice.* — Les marchands, qui préféraient la route de terre, abordaient à Nice. Ils y déchargeaient leurs bateaux chargés de girofle, de cannelle, de sucre, de coton et autres marchandises de prix, *de avere subtili*. Là, ces coûteuses denrées étaient prises par des voituriers ou des muletiers qui les transportaient dans le Comtat, par Grasse et Draguignan, puis, par Aix, où elles devaient obligatoirement s'arrêter pour y payer le péage<sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> *La route d'Arles et Bouc.* — La plupart des trafiquants du

1. Arch. des Bouches-du-Rhône, B 1981, *Compte du péage de Valensole* (octobre 1308-octobre 1309).

2. « Si veniant de partibus Nicie... postquam ab eis Grassam vel Draguignanum ventum fuerit, debent transire Aquis... et illi qui deferunt mercaturas easdem de Nicia usque Tharasconum, Arelatem vel Avinionem solvere tenentur, pro qualibet carga, decem solidos. » (Arch. des Bouches-du-Rhône, B 7, fol. XV et suiv., *Registrum pedagii civitatis Aquensis*, 1307.) Quant aux Avignonnais qui passaient à Aix pour prendre la route de Nice, ils transportaient des pelleteries et surtout des étoffes de qualités et de provenances très variées : c'étaient des serges, des bruns, des blancs, des étamines, des draps de Carcassonne et de Lodève (*Ibid.*, fol. XXII).



Levant, au lieu de débarquer à Nice, continuaient leur route par mer jusqu'à l'embouchure du Rhône. Là, ils remontaient le fleuve, gagnaient le port d'Arles, d'où ils repartaient pour Tarascon et Avignon. Mais la navigation sur le Bas-Rhône était difficile. Les atterrissements du fleuve créaient, dans le *grau*, des courants d'une instabilité redoutable ; aussi les bateliers ne s'y aventuraient-ils jamais sans crainte. Pour diminuer les dangers, les Levantins entretenaient, à l'entrée du *grau*, une barque montée par quatre hommes dont l'unique mission était de montrer le passage le plus sûr. Malgré l'habileté de ces pilotes et leur connaissance précise des endroits dangereux, on ne se sentait pas dans une sécurité parfaite, mais on pouvait, du moins, sans trop trembler pour sa vie, affronter les courants violents du Rhône et parvenir assez aisément au port d'Arles. Les Arlésiens allaient même jusqu'à prétendre — mais on devine avec quel scepticisme il faut accueillir cette déclaration — que, grâce à cette organisation, aucun bateau ne se trouva jamais en péril (*et nunquam aliqua navis periclitabatur hoc modo*).

Vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, les marchands du Levant se détournèrent du Rhône et supprimèrent la barque conductrice. Au lieu de s'engager dans le *grau* pour atteindre le port d'Arles, ils s'arrêtaient à Bouc, à l'entrée de l'étang de Berre, où ils trouvaient un excellent mouillage, puis ils traversaient l'étang, abordaient à Saint-Chamas<sup>1</sup> et prenaient la route de terre qui, par Salon, Orgon, Saint-Andéol et Noves, les conduisait à Avignon.

Se voyant brusquement privée du profit que le port et la ville tiraient de la présence des Levantins<sup>2</sup>, la population commerciale d'Arles poussa un cri d'alarme. Les consuls adressèrent aussitôt une plainte aux maîtres rationaux de Provence, les suppliant de ramener le trafic sur le Rhône, s'ils ne voulaient pas s'exposer à voir décliner la prospérité d'Arles, et s'avilir les beaux péages d'Arles et de Tarascon, qui rapportaient chaque année 2 000 florins d'or. Au cours des enquêtes qui furent ordonnées, les Arlésiens déclarèrent qu'ils ne pouvaient comprendre quelles raisons assez puissantes avaient déterminé les marchands à désertir leur port, et ils se remémoraient avec complaisance tous les avantages qu'on y trouvait. Arles était une grande ville où l'on s'approvisionnait plus vite et plus aisément que dans un port comme celui de Bouc, solitaire, éloigné de toute agglomération importante et où il n'y avait même pas de maisons. En

1. « Illas (mercaturas) deinde per Marticum apud Sanctum Chamarsium adduci faciunt, necnon et deinde per terram, iter Salloni, Urgoni, Sancti Andeoli et Novarum recta via faciundo Avinionen. » (*Ibid.*, B 1153, *Enquête sur le péage de Bouc*, 11 août 1366.)

2. « Quod ex dicto portu recipiant comoda infinita, sicut est in emptione victualium et mercaturarum que defferuntur ibidem et in vendicionem eciam victualium et mercaturarum, quando predicta patria eis habundat. » (*Ibid.*, B 1153, fol. 61, *Enquête sur le péage d'Arles*, 1366.)

outre, le port d'Arles présentait une sécurité absolue : on n'avait pas à y redouter les incursions des pirates, et, si une guerre venait à éclater en Provence, les marchandises étaient beaucoup mieux placées dans le port d'Arles que dans celui de Bouc. D'Arles, on pouvait facilement les expédier à Avignon par le Rhône ou même les diriger vers Montpellier. De Bouc, il était impossible de tenter quoi que ce fût de semblable ; il fallait se résigner au pillage ou, fuyant devant l'ennemi, chercher un refuge dans le port d'Arles. Mais si les marchands, en cas de péril, tentaient de s'abriter dans la ville, qu'ils méprisaient, on les repousserait impitoyablement pour les punir de leur désertion<sup>1</sup>.

Sans doute les marchands pouvaient objecter que les dangers de la navigation sur le Rhône justifiaient assez leur initiative, mais les Arlésiens avaient une réponse prête. Le grau n'était pas sûr, ils le savaient bien, mais il suffirait de reprendre les vieilles habitudes pour ne rien avoir à redouter. Si les marchands rétablissaient la barque avec ses pilotes à l'entrée du grau, la navigation sur le Rhône se ferait sans péril et, comme autrefois, ils gagneraient facilement le port d'Arles.

Les textes ne font connaître ni le succès des démarches tentées par la ville d'Arles, ni le résultat des enquêtes menées par la Cour de Provence. Il est probable qu'elles n'aboutirent pas et que les marchands du Levant continuèrent à délaisser la navigation sur le Rhône, comme ceux qui prenaient la route du Genève s'obstinaient à se détourner de Gap. Un siècle plus tard, en effet, on voyait aborder régulièrement à Bouc les galères florentines venues du Levant. Un acte de 1469-1476 a gardé le souvenir de l'animation qui régnait dans le port. Tel jour, pris au hasard, le 15 février, par exemple, une galère venue du Levant et appartenant à un armateur de Florence déchargeait : *a la botiga de Jaco de Remellia 114 caysas de sucre petites..., 1 petite cayseta de safran..., plus una balla de papier, plus un petit sac de pebre, plus 11 caratels de lin ; plus a descargat la deta galleya à la botiga de Linonardo 11 sacas de coton petites, 180 sacs daluns, 25 caysas de sucre petites, 25 caysas de sucre grandas, 17 sacas et botas de lin, 22 sacas de gallas, 7 caysas de coralli brut, 13 ballas de tapis, 22 ballas de papier, 1 cayseta de chamelot*<sup>2</sup>. C'est à Bouc que *la petite et la grand companhie des Alemans*<sup>3</sup> apportaient le coton, le sucre, le papier, les

1. « Et si propter metu hostium vellent mercatores confluere ad portum Arelate, civitas, ex mutacione hujus modi provocata, hoc nullatenus pateretur. » (*Ibid.*, B 1153, fol. 62, *Enquête sur le péage d'Arles*, 1366.)

2. *Ibid.*, B 1642.

3. « An cargat las galleyas davant ditas... primo de la grand companhie dels Alemans tant l'una con lautre XLVI ballas doblas, plus VIII ballas simples, etc..., plus de la petite companhie LVIII ballas doblas... (Le 18 août), II galleyas de Fransa en Boc veniens d'Aygas Mortan... an cargat de rauba per Levant : primo de Manelli LXI balla de drap plus del dich Manelli V ballas de tellas simples, plus... Carle Martelli XXVIII ballas de drap, etc... ». — Le 18 juillet, Gabriel Luquin avait déchargé à Bouc : « 1 caysa de cannella, plus 1 caysa pluma destrussi, plus IIII sacas coton, etc. » (*Ibid.*)

plumes d'autruche, puis se chargeaient d'huile et surtout de rouleaux de drap, dont la plupart provenaient d'Avignon.

On devine, plus qu'on ne les trouve exprimés dans les textes, les heureux effets qu'exerça sur la vie économique du Dauphiné et de la Provence la présence des papes dans le Comtat. D'humbles cités isolées ou endormies aujourd'hui virent passer et séjourner chez elles les voyageurs venus des pays les plus lointains ; leurs hôtelleries regorgeaient de monde ; une atmosphère de bruyante gaieté enveloppait la ville tout entière. Les produits de la terre et ceux de l'industrie se vendaient si bien que les cultivateurs, comme les artisans de tout métier : tisserands, drapiers, fustiers, tanneurs, parcheminiers, excités au travail par un gain facile, s'ingéniaient à intensifier la production. En 1447, le procureur fiscal, écrivant au Dauphin, rappelait, en ces termes, le profit que le pays avait tiré du va-et-vient des marchands : *Les manans et habitans gagnoient les uns en tenans hostelleries publiques, les autres en vendant leurs blez, vins, foins et autres fruytages, les autres en faisant chars, charettes et aultres habillemens y appartenant, les autres en vendant leurs chevaulx, mules et autres bestes de charroy avec leurs harnoyes et les laboureaux en faisoient plus grand laborages, tellement que rien ne vacoit dont vos rentes et revenues et celles des gens d'Église et des nobles du païs estoient très bonnes et de grand revenue... Brief, les dits voyages vous souloient estre très proffitable et à vos diz pays en tant et diverses manières et fassons que c'est merveilles que chascun de bon entendement peut assez panser<sup>1</sup>...*

En même temps augmentaient, pour les seigneurs, les revenus des péages ; on les affermait à des prix considérables et, le plus souvent, c'étaient des habitants d'Avignon qui, sachant mieux que personne l'intérêt du moment, se montraient les plus forts enchérisseurs. En 1370, le péage de Digne est adjudé au maître d'hôtel du pape, Angelo Pietro de Lucques, qui offre 400 florins par an, et le péage d'Aix est affermé, pour quatre ans, au prix de 700 florins. En 1372, un habitant d'Aix propose 300 florins pour le péage d'Orgon, sur la Basse-Durance. Quelques années plus tôt, en 1362, Jacques de Céra, habitant Avignon, avait acheté de Pierre de Lamanon, seigneur de Rognes, la moitié du port et de la *nau* de Cadenet sur la Basse-Durance pour 1 000 florins d'or de Florence payés comptant. Le péage de Serres, sur le Buech, avait été affermé 1 200 florins, mais le séjour des papes dans le Comtat attirait vers Avignon une telle affluence de voyageurs que cette somme, pourtant fort belle, n'était pas en rapport avec les revenus réels du péage. Le procureur fiscal

1. Arch. de l'Isère, B 4393, et TH. SCLAFERT, *Le Haut-Dauphiné au moyen âge*. Paris, 1926, p. 734.

du Dauphin n'hésita pas à tenter un procès au péager pour le contraindre à augmenter le prix de sa ferme.

On comprend, dès lors, le regret des populations et des seigneurs quand le départ des souverains pontifes fit brusquement cesser ce trafic. Les habitants de Serres et de Buis-les-Baronnies, plus expansifs que les autres, ne pouvaient assez déplorer le retour en Italie, et pendant près d'un siècle, dans leurs conversations particulières, comme au cours des enquêtes officielles pour la révision des feux, ils se plurent à évoquer l'heureux temps des papes et ne cessèrent de gémir sur la stagnation qui avait suivi le départ de la Cour pontificale<sup>1</sup>.

Tout, cependant, ne fut pas perdu. Le long séjour des papes dans le Comtat avait créé pour les habitants du Dauphiné et de la Provence, aussi bien que pour les marchands des pays lointains, des habitudes dont ils ne se dégagèrent jamais complètement. Quoique Avignon n'offrit plus le même attrait qu'autrefois, les Briançonnais continuèrent à y conduire leurs troupeaux. En 1462, sollicitant du roi Louis XI l'établissement d'une nouvelle foire en mai, ils déclarent que le bétail est la principale ressource du pays, mais que *ce bestial, quand ils le veulent vendre, fault qu'ils le mènent en Avignon, ou ès païs et conté de Provence et de Venisse, qui leur est grant travail, despence et perdicion de temps*<sup>2</sup>. Sans doute, l'affluence des voyageurs qui passaient par le Genève n'était plus celle que l'on avait connue, mais Briançon restait, comme par le passé, le rendez-vous des marchands venus *des pays de Millan, Gennes, Florance et autres pays de Itallie, et aussi du pays dalemaigne, Flandre, du Conté Venesin et Avignon*<sup>3</sup>... A l'entrée de l'étang de Berre, Bouc non seulement conservait son existence, mais, avec une vigueur qui ne cessait de croître, s'affirmait, entre Marseille et le Rhône, comme un important entrepôt.

D'autre part, le long contact qui s'était établi entre les lointaines vallées et le Comtat avait développé, en même temps que l'aisance, un sentiment de sécurité morale et de dignité sociale dont le bien-être matériel est l'indispensable condition. Aussi le Comtat resta-t-il pour ces populations montagnardes le pays béni et, quand venaient les jours de détresse ou d'oppression fiscale, elles n'hésitaient pas à tout abandonner pour aller s'y établir définitivement.

THÉRÈSE SCLAFERT

(Fontenay-aux-Roses.)

1. « Cum ipse locus (Buis-les-Baronnies) esset sufficienter populosus et in facultatibus... opulentus, nunc autem tam propter guerras... quam eciam propter carenciam itineris Lombardie quod pro tunc illac transibat et multa comoda habitantibus in ipso loco afferebat, ...propter defectum Curie Romane qui Avinione pro tunc residebat, predictus locus est in numerositate populi et in affluencia facultatum in tantum diminutus quod vix in medietate populi et opum remansit et continue diminutur. » (*Ibid.*, B 2727, fol. 53, *Enquête pour la révision des feux*, 1405.)

2. Arch. de Briançon, HH 1 (1462).

3. *Ibid.*, (13 août 1477).

## LA NAISSANCE DE L'INDUSTRIE RURALE DANS LES PAYS-BAS AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES<sup>1</sup>

J'entends par industrie rurale les industries lainière, linière et cotonnière qui se développèrent au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle dans les parties rurales des provinces d'Over-Ijssel et de Brabant septentrional, ou plus exactement dans cette partie de l'Over-Ijssel qu'on appelle la Twente, où sont situées les petites villes de province, Almelo et Enschedé, et dans le Brabant septentrional, à Tilbourg, Eindhoven, Helmond et aux environs de ces villes.

1585, l'année de la prise d'Anvers, inaugure le début de notre période ; 1795, l'année de l'invasion française et de la chute de la république des Pays-Bas, en marque la fin. Une courte introduction suffira pour caractériser l'époque antérieure à 1585.

Au moyen âge, la Hollande, c'est-à-dire la province actuelle de Hollande, de Rotterdam à Amsterdam, possédait d'importants tissages de laine, qui travaillaient pour l'exportation. Cette industrie était fixée dans les villes ; le centre en était à Leyde, où, depuis le xiv<sup>e</sup> siècle, florissait une draperie qui acquit une grande renommée au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle. Dans les parties rurales de la Hollande, cette industrie n'existait pas. L'explication de ce phénomène n'est guère difficile. L'industrie du drap est fort compliquée ; la matière première y subit en des phases successives diverses opérations partielles. En d'autres termes, l'industrie drapière exige beaucoup de producteurs partiels qui se repassent le travail des mains les uns des autres ; ces producteurs partiels ne se rencontrent que dans les

1. Communication faite au Congrès International des Sciences historiques, à Oslo, le 15 août 1928.

Ouvrages à consulter : B. DYKSTERHUIS, *Bydragen tot de geschiedenis der heerlijkheid Tilburg en Goirle* (Considérations sur l'histoire de la seigneurie de Tilbourg et de Goirle). Tilburg, 1899. — J. J. M. HEEREN, *Uit de geschiedenis der Helmondsche textielnijverheid* (Sur l'industrie textile d'Helmond), *Econ. Hist. Jaarboek*, XII, 1926. — Z.-W. SNELLER, *De ontwikkeling der Nederlandsche exportindustrie* (Le développement de l'industrie d'exportation dans les Pays-Bas), 1925 ; *De Twentsche weefnijverheid omstreek het jaar 1800* (L'industrie textile de la Twente vers 1800), *Tijdschr. voor Geschiedenis*, 1926 ; *De opkomst der Nederlandsche katoenindustrie* (La naissance de l'industrie cotonnière des Pays-Bas), *Bijdr. voor Vad. Gesch. en Oudheidkunde*, 1926-27 ; *De opkomst van de Noord-Brabantsche industrie* (La naissance de l'industrie dans le Brabant septentrional), *Bedrijfswetenschappelijke voordrachten*, N. N. Philips. Eindhoven, 1928 ; *Het ontstaan der Twentsche katoenijverheid in 1728* (La naissance de l'industrie cotonnière de la Twente en 1728), *Nieuwe Rotterd. Courant*, 16 avril 1928.

cités à population dense. D'ailleurs, la Hollande était avant tout un pays de villes où celles-ci exerçaient la prédominance. Aussi, en 1531, édicta-t-elle l'*ordre op de buitennering* (ordonnance sur l'industrie à la campagne), par lequel toute activité industrielle se trouvait interdite à la campagne. Enfin la Hollande était une contrée fertile et l'expérience apprend que les métiers ruraux prennent de l'extension de préférence dans les régions arides, où l'industrie domestique supplée à l'improductivité de la terre.

M<sup>r</sup> Pirenne, dans son *Histoire de Belgique*, dépeint l'industrie lainière du Brabant et de la Flandre au xvi<sup>e</sup> siècle comme une production villageoise sous la direction d'entrepreneurs capitalistes. Que le Brabant septentrional actuel participât à cette industrie rurale, ce n'est pas certain ; c'est cependant possible, car, lors du grand exode des Néerlandais méridionaux vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, il y eut des tisserands drapants de la campagne brabançonne qui cherchèrent asile dans le Nord, notamment des tisserands du village de Tilbourg qui se réfugièrent à Rotterdam.

La toile hollandaise était, au moyen âge, un important article d'exportation. On la trouve déjà au xiv<sup>e</sup> siècle en Angleterre, au xv<sup>e</sup> en France, à Marseille même et à Lyon, et peu après dans la presque île ibérique. De même que l'industrie lainière s'était concentrée à Leyde, celle du lin se groupait à Harlem. Là demeuraient les tisserands en toile ; là, dans les environs immédiats de la ville, au pied des dunes blondes aux sources d'eau pure, se trouvaient les blanchisseries ; là demeuraient, certainement vers l'année 1500 et par la suite pendant tout le xvi<sup>e</sup> siècle, les négociants en toile. Ceux-ci se fournissaient de marchandise non seulement dans la ville qu'ils habitaient, mais aussi dans des contrées plus lointaines, dans le Brabant, notamment à Eindhoven par Bois-le-Duc. Ils s'occupaient de la blanchisserie et des apprêts, exportaient leur marchandise et exerçaient le commerce de gros avec octroi de crédits. A cet effet, ils entretenaient des relations avec les grands marchés internationaux d'Anvers et de Bergen-op-Zoom : deux concurrents dont l'un, Anvers, triompha complètement peu après 1500. La toile hollandaise s'exportait par le port d'Anvers.

Si Eindhoven et Bois-le-Duc envoyaient leurs toiles au blanchissage à Harlem, ils travaillaient et apprêtaient aussi eux-mêmes leurs étoffes de toile et se trouvaient alors en relations directes avec les grandes foires d'Anvers et de Bergen-op-Zoom, tenues à la limite occidentale de leur pays. Pour les toiles, qu'il y eût en Brabant une industrie rurale, le doute n'est pas permis ; et par exemple, nous lisons — 1566 — que les tisserands d'Oosterhout, Ginneken, Princenhague travaillaient pour des entrepreneurs de Breda et faisaient concurrence aux tisserands de la ville, grâce au libre exercice de leur industrie et à leur main-d'œuvre bon marché.

A côté des marchés internationaux d'Anvers et de Bergen-op-Zoom, le marché interrégional de Deventer n'était pas négligeable. Il s'était créé à l'endroit où la route venue du Midi qui longe le Rhin et l'Ijssel se rencontrait avec la route allant de Munster vers l'Ouest. L'histoire de ce marché de l'Ijssel n'a pas encore été écrite ; toujours est-il qu'au xv<sup>e</sup> siècle, il était encore sans importance comme marché de toile pour l'exportation ; en d'autres termes, le pays au-delà de l'Ijssel et derrière Deventer, notamment la Twente, ne connaissait encore le tissage de la toile que pour ses besoins strictement personnels : chose d'autant plus étrange que le pays de Munster était déjà à cette époque, et de temps immémorial, un gros centre de production linière. La situation se modifia au xvi<sup>e</sup> siècle. L'Over-Ijssel devint alors un marché de toile important. On y fit les apprêts de la toile « up unse Averysselsche manier » (à la façon d'Over-Ijssel), et on y exporta directement, par exemple vers la Norvège, mais probablement aussi vers le marché d'Anvers.

Ajoutons qu'avant 1585, il n'y avait pas d'industrie cotonnière dans les Pays-Bas du Nord ; pas d'industrie non plus des étoffes mi-coton mi-toile, dites futaines et basins, qu'on trouvait cependant dans les Pays-Bas méridionaux.

Comme nous l'avons vu, la vie économique néerlandaise au xvi<sup>e</sup> siècle se concentrait sur Anvers. L'on peut dire que les Pays-Bas respiraient alors par la ville de l'Escaut.

L'organisation que nous venons de décrire se modifia, lorsque, dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle, l'insurrection contre l'Espagne éclata. Les Pays-Bas du Nord se libérèrent, mais non ceux du Sud. Anvers demeura aux mains des Espagnols (1585). Les Pays-Bas du Nord, poussés par des nécessités stratégiques, et d'ailleurs imbus des tendances mercantiles qui régnaient partout à cette époque, tinrent l'Escaut fermé. Anvers fut bientôt une ville morte et Amsterdam, recueillant sa succession, se fit de plus en plus le centre du trafic des marchandises et de l'argent pour les Pays-Bas — mais aussi pour les pays environnants, que ses marchands savaient faire servir aux besoins de leur commerce.

C'est d'Amsterdam que rayonnaient les navires dans toutes les directions ; mais de ses remparts partaient aussi les routes d'un trafic terrestre qui fit valoir son influence jusqu'en Allemagne et dans les Pays-Bas méridionaux. Trafic fort animé, celui qui par Amersfoort et Deventer trouvait son chemin vers l'Over-Ijssel et la Westphalie : des marchandises d'entrepôt du marché d'Amsterdam partaient dans la direction de l'Est jusqu'au delà des frontières et les produits du sol de la Saxe étaient ramenés comme fret de retour. Des villes de peu d'importance, comme Enschedé, possédaient un trafic de

frontière très actif, sur lequel les détails nous manquent ; mais je me plais à me le figurer sous les traits de celui que décrit G. Freytag dans son roman *Soll und Haben*.

Vers le Sud aussi, *via* Harlem, le trafic partait d'Amsterdam. Dans le Brabant, Bois-le-Duc en devint, après la fermeture d'Anvers, la grande porte d'entrée. Là, le trafic par eau se changeait en trafic par terre, principalement vers Liège dont la grand'route passait par Eindhoven. Il saute aux yeux que la situation géographique d'Eindhoven était plus favorable que celle d'Helmond, qui cependant possédait une route directe vers le pays de Juliers : mais son hinterland n'avait pas l'importance de celui d'Eindhoven.

Enfin il y avait encore le trafic par eau vers les villages de la Langstraat, d'où les relations avec Tilbourg, à travers les bruyères sablonneuses, n'offraient pas de trop grandes difficultés.

La connaissance de ce trafic dirigé vers Amsterdam est indispensable pour comprendre la naissance de l'industrie textile rurale. Prenons un exemple : le coin de la Gueldre, nommé le duché de Zutphen, situé en dehors des grands chemins de trafic, ne parvint pas à créer une solide industrie textile ; la Twente y réussit au contraire parfaitement.

Les villes hollandaises de l'intérieur ne prospérèrent guère, du moins au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leyde, qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, possédait encore une industrie lainière florissante, qui travaillait aussi pour l'exportation, vit pâlir son activité au XVIII<sup>e</sup> siècle, et il en fut de même d'Harlem.

Les causes de ce recul de l'industrie textile dans la région hollandaise sont de deux espèces.

Par suite de la grande prospérité du pays — et probablement aussi de la politique fiscale qui cherchait sa force dans la perception de droits d'accises, — le niveau d'existence, en d'autres termes les salaires, étaient élevés en Hollande. Et comme avant la révolution industrielle, lorsque tout travail était manuel, le salaire était le facteur dominant, ces salaires élevés durent augmenter les frais de production d'une façon telle que la concurrence avec la partie rurale du pays devint insoutenable. En gros, on peut dire que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le salaire journalier en Hollande était d'un florin ; dans le Brabant et la Twente, il n'était que d'un demi-florin.

Une seconde cause se trouve en relation intime avec la précédente. La Hollande a été fortement commercialisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, et cette commercialisation a dominé aussi le développement industriel. Dans les ports de mer, le commerce d'échange prospérait, ainsi que l'industrie connexe : par exemple la raffinerie de sucre qui dépendait du marché de la ville commerçante<sup>1</sup>. C'était là une industrie de

1. Voir C. VISSER, *Verkeersindustrieën te Rotterdam in de tweede helft der achttiende eeuw*, Rotterdam, 1927.



trafic dans laquelle le salaire, au regard de la valeur du produit brut et du produit travaillé, n'importait guère. Et voilà pourquoi, dans la Hollande du XVIII<sup>e</sup> siècle, pays de vie chère, l'industrie de trafic des ports de mer pouvait prospérer, tandis que, dans les cités de l'intérieur, l'industrie textile végétait.

La commercialisation de la Hollande et ses salaires élevés en ont chassé l'industrie textile vers les régions rurales.

Examinons d'abord le Brabant, et dans le Brabant l'industrie lainière. On la signale déjà au XVI<sup>e</sup> siècle à Tilbourg. Nous ignorons comment elle s'y est développée après 1585, mais, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, nous voyons Tilbourg et ses environs en relations avec la Hollande. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les tisserands à domicile de Tilbourg et des environs travaillent pour les drapiers de Leyde. Un document de Leyde de 1757 le dit en termes exprès ; il parle de « draps vendus comme draps de Leyde, mais souvent pour compte de nos négociants (c'est-à-dire des drapiers de Leyde), fabriqués à Oosterhout, Oosterwijk, Tilbourg et autres localités de la mairie de Bois-le-Duc, où la nourriture et les loyers sont meilleur marché que dans notre ville et où les ouvriers, quoique travaillant pour un moindre salaire, augmentent considérablement la prospérité et le bien-être de ces localités ».

Au début, les drapiers de Leyde se réservèrent les opérations plus délicates du finissage : le foulage, le tondage à sec, la teinture, tandis que la filature et le tissage se faisaient à Tilbourg. De la Hollande partaient les ordres ; de la Hollande venaient les matières premières ; vers les Hollandais qui passaient les commandes, se dirigeaient les tissus demi-ouvrés. C'était en un mot la « fabrique de draps commissionnaire » qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, imprimait son caractère à l'industrie lainière de Tilbourg.

Mais la tendance à l'émancipation se faisait sentir déjà ; dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fut un fait acquis. Des drapiers de Leyde partirent pour le Brabant avec armes et bagages : tel le patriote bien connu Pierre Vreede, qui, en 1790, se fixa à Tilbourg et scella par le fait l'émancipation de l'industrie lainière tilbourgeoise.

L'industrie de la toile suivit celle du drap. Il faudrait pouvoir parler longuement d'Eindhoven, illustrée de nos jours par les usines Philips et devenue « la ville-lumière des Pays-Bas » ; par sa situation géographique, elle était destinée à devenir le centre industriel le plus important du Brabant septentrional. Malheureusement, les archives d'Eindhoven sont pauvres en documents anciens et ce n'est qu'à l'aide de quelques données éparses qu'on parvient à esquisser une image dont les détails restent vagues. On entrevoit, à Eindhoven même et aux environs, une industrie lainière au service

d'entrepreneurs recevant les fils de la Hollande, les faisant travailler par des tisserands dans la petite ville de province et à la campagne, et renvoyant la toile tissée à leurs commettants hollandais.

Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur la ville moins importante d'Helmond. Là aussi, il y avait une industrie de tissage de toile fort importante. Ce fut d'abord une occupation de gens de la campagne, vendant leurs produits aux ramasseurs qui visitaient les tisserands ruraux sous leurs toits de chaume, ou les rencontraient sur les marchés.

Ces ramasseurs pouvaient facilement se faire entrepreneurs, dès qu'ils possédaient un certain capital. Ils pouvaient alors confier aux tisserands à domicile la matière première, le fil de lin, recevoir d'eux l'étoffe tissée, s'occuper du blanchissage et des apprêts et enfin porter, au marché, la toile blanchie. On trouve déjà les traces d'une pareille industrie organisée sur une base capitaliste — les Anglais l'appellent « domestic system », les Allemands « Verlagsystem » — vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, mais dans une mesure assez faible, les entrepreneurs helmondois n'étant pas financièrement indépendants et devant se soumettre aux fabricants de toile d'Harlem.

L'histoire se répète. De même que Tilbourg a pu croître dans la dépendance de la ville des drapiers, Leyde, de même Helmond a crû dans la dépendance de la ville linière, Harlem, avec cette différence pourtant que l'industrie linière d'Harlem, grâce aussi à la blanchisserie et à une situation géographique favorable au commerce d'outre-mer, n'avait pas tardé à revêtir un caractère commercial et d'assez bonne heure à faire effectuer certaines opérations accessoires en dehors d'Harlem, dans le pays brabançon aux salaires peu élevés.

À Harlem habitaient les *fabriqueurs*, pour la plupart apprêteurs et négociants : « Messieurs les fabriqueurs », comme on les appelait fort révérencieusement à Helmond, car les gens étaient très reconnaissants envers les chefs-commettants qui fournissaient les commandes aux *commissiebazen* (maîtres-commissionnaires), leur faisaient parvenir les chaînes tondues et prenaient plus tard réception de la toile. Ces *commissiebazen* à leur tour avaient à leur service les patrons tisserands avec leurs ouvriers et apprentis, soit à Helmond même, où ils formaient une *gilde* (corporation) avec ces tisserands, soit dans la contrée rurale environnante.

Au début, on tissa principalement de la toile blanche jusque vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle. A ce moment surgit une forte concurrence étrangère, celle d'Hambourg et de ses toiles de Silésie ; celle d'Irlande aussi, où, à cette époque, on déployait une grande activité. Les *fabriqueurs* d'Harlem se mirent alors à faire des tissus de couleur, c'est-à-dire de la toile à carreaux ou losanges blanc-bleu. Tout naturellement Helmond emboîta le pas. Les toiles blanches et plus tard

les tissus de couleur furent exportés vers les Indes occidentales par les entrepreneurs d'Harlem. Une annotation, datant de 1777, caractérise tout ce commerce en quelques mots : elle fait mention des « toiles de couleur envoyées ici (à Helmond) au tissage en commission par des négociants d'Harlem, qui en font le commerce principalement avec les Indes occidentales ».

Il est évident que les *commissiebazen* d'Helmond devaient s'efforcer de se libérer de leurs commettants d'Harlem, d'établir « een fabricq voor eygen rekening », une fabrique pour leur compte personnel. C'est la marche des choses que nous avons constatée à Tilbourg.

Que le mot de *fabricq* ne nous induise pas en erreur. Il n'a d'autre signification que la profession même de l'entrepreneur d'industrie domestique, mais de l'entrepreneur parvenu à se rendre financièrement indépendant. Un entrepreneur indépendant de cette espèce, modeste il est vrai, fut Johannes Raymakers, fondateur d'une lignée de fabricants brabançons, dont le carnet de marchand, daté de 1772 et années suivantes, a été conservé. Il s'y montre à nous comme un homme doué d'une activité inlassable : il a des tisserands à son service ; il fait blanchir à ses frais ; il expédie ses produits à Harlem pour les apprêts ; il entreprend des voyages à Harlem et à Amsterdam ; il y vend des toiles de couleur. Chez lui, il tient une petite boutique d'épicerie, où il débite du sel, du café et de l'huile ; et sans doute peut-on le soupçonner de forcer ses tisserands à s'approvisionner chez lui (truck-system).

Tout cela semble un peu lilliputien, mais lorsqu'après 1795, sous l'influence du système continental et de la lutte de concurrence avec l'Angleterre, la révolution industrielle débutera ; lorsque, sous l'influence française, les liens corporatifs des gildes, qui tenaient les entrepreneurs prisonniers, seront rompus, l'industrie domestique d'Helmond se mettra au niveau d'une industrie de fabriques ; les entrepreneurs, brisant les liens de la corporation, deviendront des fabricants et les tisserands à domicile, écartés forcément des organisations corporatives, tomberont au rang d'ouvriers de fabrique.

Portons maintenant nos regards vers l'Over-Ijssel, vers la Twente, le second domaine de l'industrie rurale du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu comment, au xvii<sup>e</sup> siècle, Deventer était devenu un marché linier, et comment on y inaugura une façon spéciale, propre à l'Over-Ijssel, de fabriquer la toile. Nous avons vu également comment, à l'époque où Amsterdam allait devenir, vers 1600, le marché central des marchandises, un trafic intense partant de cette ville se fraya un chemin vers l'Est par Amersfoort et Deventer vers l'Over-Ijssel et la Westphalie.

Nous ignorons comment la situation s'est développée plus tard à l'Ijssel et au delà. Une tradition, qu'on n'a pu contrôler jusqu'ici, rapporte que des Mennonites, abandonnant les Pays-Bas du Sud pour des motifs religieux, se sont fixés au-delà de l'Ijssel et y ont organisé l'industrie linière de façon à pouvoir exporter eux-mêmes. Mieux vaut se figurer les choses autrement. En raison du trafic intense qui se développait entre Amsterdam et la Westphalie, il ne faut pas considérer Deventer comme un marché existant par lui-même. Ici comme ailleurs, l'autonomie du marché fut affaiblie par le développement sans cesse croissant du trafic. Et lorsque dans les bourgs d'Over-Ijssel, comme Almelo et Enschedé, le commerce de frontière se fut développé, lorsque les négociants résidents s'y furent intéressés à l'industrie linière, il se créa une classe de négociants-entrepreneurs qui, par Deventer, cherchèrent à entrer en relation directe avec Harlem et Amsterdam, comme le va-et-vient du trafic avec la grande ville commerçante hollandaise semblait les y inviter spontanément.

De tous côtés, à Enschedé, à Ootmarsum, à Almelo, l'industrie linière florissait au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. Elle s'était concentrée principalement à Almelo vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Là, au confluent de plusieurs ruisseaux, croissait un lin excellent et s'étalaient de magnifiques champs pour la blanchisserie. Les ruisseaux formaient une petite rivière navigable, c'est-à-dire un chemin vers Zwolle, qui menait plus loin vers la Hollande. Il n'est donc pas étonnant qu'à Almelo et dans ses environs, le bruit des métiers retentit allègrement. Les tisserands y étaient en partie de petits producteurs indépendants, travaillant le fil du pays et vendant la toile écrue aux négociants qui habitaient Almelo, en partie des ouvriers à domicile dépendant d'entrepreneurs, qui, au nombre d'une vingtaine environ, demeuraient à Almelo et fournissaient de la besogne chacun à une centaine de tisserands, souvent répandus sur une vaste étendue de territoire. Ces négociants-entrepreneurs faisaient blanchir à Almelo, ou, s'il s'agissait de qualités fines, dans les blanchisseries renommées d'Harlem.

Il faut remarquer que les relations des entrepreneurs d'Almelo avec Harlem et Amsterdam étaient tout autres que celles des entrepreneurs d'Helmond. Nulle dépendance ici du commettant, nul travail sur commande des *fabriqueurs* hollandais, mais une autonomie économique qui, pour autant que nous ayons pu le vérifier, existe dès le début. Un fabriqueur de toile comme Hendrik ten Cate Jr., fondateur d'une lignée industrielle puissante, se crée lui-même des relations personnelles avec Amsterdam et y trouve des capitaines au long cours qu'il charge de vendre ses produits en Amérique.

Il n'est guère difficile d'expliquer cette position économique solide des entrepreneurs de tissage de toile d'Almelo. Rappelons-nous

seulement que l'entrepreneur était négociant avant tout, que son industrie était née de son commerce et que la vie commerciale, dans une région comme la Twente, avec son trafic de passage intense, a créé une caste de négociants assez puissante pour occuper dès le début une position indépendante.

S'il en allait ainsi de l'industrie domestique linière, à plus forte raison de l'industrie cotonnière, dans laquelle la position de l'entrepreneur est plus fortement assise encore. Ici, en effet, la matière première venait de l'étranger ; elle s'achetait au grand marché d'entrepôt d'Amsterdam et était distribuée entre les travailleurs à domicile. Il fallait des capitaux à cet effet entre les mains de l'entrepreneur. En outre, alors que dans l'industrie linière la matière première était indigène, de sorte que le tisserand travaillant son propre fil pouvait être un petit producteur indépendant, dans l'industrie cotonnière pareille situation était impossible par la force même des choses. Ici, le travailleur à domicile était exclusivement un salarié de l'entrepreneur, qui lui fournissait et le travail et la matière première, et dont il dépendait entièrement. Aussi, dans l'industrie cotonnière, dès le début, la situation fut-elle clairement marquée : travail dépendant, capital dominant.

Avant la révolution industrielle, on ne fabriqua guère en Europe d'étoffes de coton pur. On tissa surtout des étoffes mi-lin mi-coton, le basin ou la futaine que nous avons cités déjà. Cette industrie du basin, après avoir parcouru toutes les phases d'un long développement dans le Nord de l'Italie et le Sud de l'Allemagne, s'était fixée au xvi<sup>e</sup> siècle dans les Pays-Bas méridionaux, où l'industrie textile était en honneur. De là, elle avait passé en Angleterre, dans la région du Bas-Rhin et aussi dans les Pays-Bas du Nord, lors des grandes émigrations de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle ; elle y arriva notamment après la prise d'Anvers. Au début, elle hésita quelque peu, puis bientôt se fixa pour de bon à Amersfoort, qui, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, mérita le nom de ville du basin des Pays-Bas. L'établissement de cette nouvelle industrie à Amersfoort ne doit guère nous surprendre. Amersfoort était situé, comme nous l'avons dit, entre Amsterdam et Deventer sur la grande voie qui relie le principal port des Pays-Bas à la Twente et au pays de Munster ; là, le trafic par eau prend la route terrestre et les lourds chariots s'engagent dans les chemins sablonneux, vers l'Est. Et c'est d'Amsterdam que venait le coton brut, amené des pays du Levant et des Indes occidentales en grandes quantités au marché de cette ville. Cependant, de l'Est venait le fil de chaîne, apporté de la Twente et du pays de Munster par des négociants d'Enschede et autres bourgs des environs.

Amersfoort était la ville-type de corporation à l'esprit étroit, et la petite industrie y régnait sans conteste. On y avait horreur de

tout bouleversement économique grâce à quoi un tel risque de s'élever à la hauteur d'un entrepreneur d'industrie textile, tandis qu'un autre descend au rang d'ouvrier salarié et dépendant. Aussi un contrôle rigoureux de la vente et de la distribution de la matière première y paraissait-il nécessaire ; il ne fallait pas que personne pût recevoir de meilleures chances de production que le voisin. Donc, pas de commerce libre du fil de lin, avec tous les dangers d'accaparement et de monopole, mais une vente organisée de telle façon que tous les membres de la gilde eussent les mêmes chances de se pourvoir des matières premières nécessaires à leur industrie.

Il va de soi que cette restriction de la liberté commerciale ne plaisait pas aux négociants de la Twente. Ils voulaient la libre concurrence qui garantît les meilleurs prix et un écoulement régulier de leurs marchandises. Leur intérêt commercial se heurtait à la politique industrielle obtuse des autorités d'Amersfoort. En 1728, un conflit éclata et prit une tournure à laquelle Amersfoort n'avait pas songé. Qui empêchait les gens d'Enschede, négociants et entrepreneurs d'industrie rurale, de déplacer vers l'Est le point où, sur le long chemin d'Amsterdam au pays de Munster, le coton et le lin se rencontraient — c'était jusqu'alors Amersfoort — et de prendre eux-mêmes en main l'industrie des étoffes mi-coton ? C'est ce qui arriva ; 1728 est l'année de la naissance de l'industrie cotonnière dans la Twente.

Elle montra dès le début une belle envergure. Tandis que l'industrie du basin végétait et se momifiait dans la ville à gildes d'Amersfoort, elle prit (bien qu'elle ne fût pas une industrie d'exportation et ne travaillât que pour le marché intérieur) une extension énorme dans la Twente, sous la direction d'entrepreneurs qui s'élevaient en dehors et au-dessus des pauvres gildes des bourgs d'Over-Ijssel ; ils avaient à leur service des filateurs et des tisserands de leur petite ville et des fermes éparses dans la campagne environnante ; l'un d'entre eux en tenait même quelques milliers. Qu'étaient, comparés à ces hommes, aux Van Lochem et aux Blijdenstein ; qu'étaient, comparés aux « barons du coton » d'Enschede, de petits entrepreneurs comme Raymakers d'Helmond, ou même des entrepreneurs d'Almelo comme Ten Cate ?

C'est à ces nouveaux venus et à leur industrie cotonnière rurale, organisée à la façon capitaliste, qu'appartenait l'avenir et les temps nouveaux. Et c'est là également, grâce à la révolution industrielle, que devait surgir, au XIX<sup>e</sup> siècle, le système des fabriques. Avec Eindhoven et Almelo, Enschedé, la ville cotonnière, le Manchester hollandais, constitue la gloire des Pays-Bas industriels.

Z.-W. SNELLER  
(Rotterdam.)

## PROBLÈMES ET CONFLITS CONTEMPORAINS

### LA CONCURRENCE ET LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

La concurrence, dit l'économie politique, est l'âme du commerce. Elle confronte, en effet, les offres et les demandes et semble donc le plus sûr moyen d'amener le sain équilibre des prix ; mais c'est, bien entendu, à la condition qu'elle s'exerce librement entre des concurrents dont les forces ne soient pas trop inégales. Or, la réalité est souvent très éloignée de cette situation idéale. Quand une lutte de concurrence s'établit, on voit bien d'abord une diminution des prix de vente au profit du consommateur ; mais on voit aussi bientôt la lutte cesser soit par la mise hors jeu du parti le plus faible, soit, plus souvent, par une entente entre les concurrents ; éviction du plus faible ou entente se traduisent aussitôt par un relèvement des prix qui efface, et au delà, jusqu'au souvenir des abaissements du début. Ces ententes prennent des formes variées ; en voici un exemple qui montrera comment on peut, au moins provisoirement, se débarrasser d'un concurrent.

Dans une ville du Sud-Ouest, une importante manufacture de l'État jetait au remblai des déchets considérables dont on pouvait tirer assez facilement des sous-produits intéressants. Un industriel construisit une modeste usine pour en faire le traitement ; le chemin de fer établit des tarifs réduits propres à faciliter les débouchés de ces matières nouvelles. Mais celles-ci arrivaient en concurrence avec les mêmes produits d'une puissante société industrielle. Après un commencement de lutte à coup de réductions des prix de vente, cette société jugea bientôt plus avantageux de payer à son modeste adversaire une indemnité qui lui fit abandonner son usine et laisser les déchets reprendre le chemin du remblai.

Sous cette forme ou d'autres, de telles ententes, si conformes aux tendances de la nature humaine, ont été de tous les temps. Faut-il à cet égard rappeler les abus qui, dans l'ancienne monarchie, résultaient du régime légal des jurandes patronales ? Limitant le nombre des patrons, ce régime facilitait naturellement leurs coalitions et, par suite, la création de monopoles de fait, exploitant le public au point que Turgot fut conduit en 1776 à supprimer ces jurandes. Mais les protections qui ne manquaient pas à ces exploiters firent bientôt revenir le gouvernement sur cette suppression. Pour en finir, il fallut

qu'au milieu de ses terribles préoccupations, l'Assemblée constituante trouvât le temps de voter le 14 juin 1791, avant sa séparation, la loi dite « Le Chapelier », du nom de son promoteur, loi qui supprimait à la fois les jurandes patronales et les maîtrises ouvrières.

La rigueur extrême des termes de cette loi permet en quelque sorte de mesurer l'étendue des abus auxquels elle devait remédier. Elle défendait, en effet, aux citoyens de même état et profession de se donner des présidents et des secrétaires ou syndics, de tenir des registres, de prendre des arrêtés ou délibérations, de former des règlements sur de prétendus intérêts communs. Il était interdit en outre aux corps administratifs de tenir aucun compte des pétitions collectives. C'était peut-être aller bien loin dans la voie de l'individualisme ; mais combien, aujourd'hui, a-t-on marché loin dans le sens contraire ! Combien s'écarte-t-on, et de plus en plus, de la formule de Richelieu : « ne pas tolérer d'État dans l'État » !

Dans presque tous les ordres de la production et du commerce, on voit maintenant des syndicats, des confédérations se multiplier, grandir en importance ; on les voit arriver parfois à parler aux pouvoirs publics sur un ton d'autorité qui impressionne ceux-ci — d'autant plus que ces groupements comprennent de plus gros effectifs et ont devant eux un plus grand nombre de parlementaires. N'a-t-on pas vu, par exemple, dans ces dernières années, à deux reprises, et malgré, chaque fois, l'opposition formelle et motivée du Conseil supérieur des chemins de fer, le gouvernement céder aux exigences de la puissante Confédération générale des vigneronns en accordant, pour les vins du Midi, des tarifs réduits de chemins de fer, aussi coûteux qu'inefficaces ?

Toutefois, dans leurs manifestations publiques, ces groupements, au moins ceux de l'industrie, se gardent bien, le plus souvent, de parler ouvertement de luttes de concurrence, de contrôle des prix de vente, etc. On invoque surtout la régularisation de la production, sa répartition, son contingentement entre les divers centres, ou, suivant la terminologie du jour, sa normalisation, sa concentration, alors qu'au fond des pensées, le but poursuivi est presque toujours la suppression de la concurrence, qui rend, dans une certaine mesure, l'acheteur maître des prix. De cette pensée constante, quelques manifestations intéressantes méritent d'être reproduites.

\* \* \*

Dans la dernière assemblée générale des Aciéries du Nord et de l'Est, le président, une des hautes personnalités de l'industrie métallurgique, fit l'éloge des derniers accords internationaux, en particulier de l'entente de l'acier, entente essentiellement limitée aujourd'hui à la



répartition de la production entre les divers pays participants. Il proclama la nécessité de ces accords, pour permettre à l'industrie de produire et de vendre dans l'ordre. « Vendre dans l'ordre, dit-il, cela signifie vendre sans employer les méthodes de ventes désordonnées qui annihilent presque immédiatement tous les efforts des uns et des autres pour produire à meilleur marché. » Peut-être, en effet, avec une répartition équitable de la production entre les divers pays participant à ces accords et entre les usines de chacun de ces pays, ces ententes pourraient-elles prévenir des coups de force éventuels de la part de groupements surproducteurs ; peut-être, par des concentrations, des accords techniques, réaliserait-on des économies intéressantes ; ainsi conçues, de telles ententes ne seraient pas sans offrir des avantages sérieux, mais à une condition : celle de ménager la sécurité des consommateurs en laissant, par exemple, subsister la concurrence des prix entre les usines ainsi réglementées.

Les intentions de l'orateur étaient loin toutefois de cette limitation, si on en juge par cet autre passage de son discours : « Ce premier accord nous permettait d'espérer qu'il serait suivi d'accords plus intimes touchant la vente de nos produits aussi bien à l'exportation qu'à l'intérieur. » Si cet espoir n'a pas été entièrement réalisé, il l'a été cependant partiellement pour un certain nombre de produits de l'industrie métallurgique ; ces pourparlers ont abouti, en outre, à ce résultat particulièrement avantageux pour les producteurs, sinon pour les consommateurs, que la concurrence s'est trouvée en tout cas réduite par l'effet de restrictions ou même d'interdictions d'exporter d'un des pays sur les autres pays contractants.

Sur la même question de l'entente internationale de l'acier, la commission de direction du Comité des Forges s'est exprimée de la manière suivante dans son rapport du 10 mai 1928 sur l'exercice 1927 : « Cette entente générale a permis d'envisager des organismes commerciaux particuliers à chaque catégorie de produits » — et on citait le fil-machine, les tubes, les rails, les demi-produits, les poutrelles. Même note d'ailleurs dans le secteur allemand de cette entente. Dans son rapport sur le même exercice 1927, l'Union des aciéries allemandes constatait en effet « que le cartel international de l'acier n'avait pas amené le relèvement des prix de vente du marché mondial qu'on attendait de lui ; les devoirs qu'il impose à l'industrie allemande ne peuvent créer les avantages espérés que s'il est possible de fonder les associations internationales de vente des principaux produits laminés ».

Plus nettement encore, le rapport des Forges et Aciéries Hoesch sur l'exercice 1927 s'exprime dans les termes suivants : « La production a continué d'être placée sous le régime du syndicat ; mais les efforts pour la création d'unions internationales de vente n'ont eu

aucun succès. Il faut donc constater que le cartel international de l'acier n'a pas justifié les espoirs conçus lors de sa fondation. » Et, de son côté, dans son rapport annuel commun aux principales chambres de commerce et d'industrie de la Ruhr, le président Klotzbach, de la société Fried Krupp, s'exprime ainsi : « Le cartel international de l'acier n'a pu répondre à ce qu'on attendait de lui parce que, l'année dernière, aucun progrès n'a été fait en matière de formation d'unions internationales de vente, ce qui aurait dû être un des buts principaux du groupement. » Le roi des Belges lui-même a cru devoir récemment recommander cette politique spéciale. Parlant à l'Association des ingénieurs de l'École des Mines de Mons des difficultés de la lutte contre la concurrence des charbons étrangers et de la nécessité de l'union, il a ajouté : « Pour lutter avec des chances de succès, il faut des ententes, dont une des formes les plus fécondes sont les syndicats de vente. Ce sont les moyens le plus capables de favoriser l'exportation et de faciliter les ententes internationales. » — Avec de telles recommandations, on conçoit que le mouvement tende à se généraliser.

Cette tendance vers la formule du vendeur unique, maître ainsi du marché, a trouvé d'ailleurs son expression un peu brutale peut-être, mais sincère et franche, dans l'allocution d'un administrateur-délégué aux actionnaires de la Compagnie générale d'électricité réunis le 30 mai 1928 en assemblée générale. « En résumé, s'est-il écrié, si la concurrence est l'âme du commerce, nous avons maintes occasions de constater qu'elle est à la base du désordre et de l'anarchie et ses excès menacent de proche en proche bien des industries. » On le voit, cette fois l'attaque est poussée à ciel ouvert ; on juge sans doute la place assez démantelée sous les poussées multiples des ententes et des coalitions, pour qu'on puisse faire sonner les fanfares de l'assaut.

\* \* \*

Les manifestations qu'on vient de voir se rapportent à la grande industrie ; mais ce n'est pas de son côté seulement que viennent les attaques contre la liberté du commerce. Ce régime des ententes, des coalitions, des syndicats, est à l'ordre du jour partout, en particulier dans le monde agricole où voici que se manifeste la préoccupation dominante du relèvement des prix de vente. Sauf l'addition de rares idées techniques, c'est surtout ce relèvement que poursuivent la Confédération générale des vignerons, les associations de producteurs de viande, de lait, de blé, etc.

On en peut voir une manifestation très caractéristique dans une démarche faite le 17 octobre 1928, auprès du président du Conseil

des ministres, par les présidents des chambres d'agriculture, chambres de création récente. Ils n'ont parlé que de deux questions : l'organisation agricole des assurances sociales et la vente des produits agricoles. Sur ce dernier point, ils ont demandé « la liberté d'organiser professionnellement la vente de leurs produits tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, l'entière liberté de se grouper pour organiser la vente en commun et la transformation de leurs produits, pour constituer la surveillance des marchés, etc. » Et ce mouvement s'étend ; des producteurs, il descend aux commerces de gros et de demi-gros (voir par exemple, à Paris, les vins, les charbons, les Halles, etc.) Par là enfin, par la fixité des prix de gros, on voit se rétrécir le champ de la concurrence entre les détaillants.

Dans une telle situation, en face de si nombreuses et si puissantes coalitions, que peut faire le consommateur, généralement isolé, soutenu seulement et de manière intermittente, par de courtes campagnes de presse, n'ayant comme centres de résistance que de maigres coopératives, mal défendu le plus souvent par des pouvoirs publics tiraillés entre des influences diverses. Que devient en tout cela la liberté du commerce, non seulement pour le consommateur final, mais encore, aux divers degrés de l'échelle, pour les industries de transformation se plaignant non seulement des prix relevés, mais encore des contingentements qui, dans certains cas, limitent la production de leurs fournisseurs et gênent ainsi le développement de leur propre industrie ? Sans doute, comme on l'a dit déjà, ces organisations se recommandent d'avantages certains, de distributions du travail plus rationnelles entre les usines, d'accords techniques intéressants, de meilleures répartitions des matières premières, de réductions sur les services de direction, etc. ; on peut ainsi réaliser de sérieuses économies sur les prix de revient ; mais, pour se résigner à un régime aussi absolu, encore faudrait-il que le consommateur fût au moins assuré de bénéficier d'une partie de ces économies ; il lui faudrait compter sur de la mesure et de la modération. Malheureusement, l'histoire du passé ne donne aucune confiance à cet égard.

Par exemple, quand on suit avec quelque continuité la marche des prix, on voit leur augmentation surgir aussitôt que les circonstances le permettent ; puis, lors du retour du trafic à des conditions plus normales, on ne revient pas sur ces augmentations partielles, ou on ne les abandonne que dans la plus faible mesure possible. Les prix qu'on a pu augmenter sont devenus, en quelque sorte, des prix normaux qu'on défend alors avec âpreté pour en repartir, l'occasion venue, vers de nouvelles augmentations.

On trouve cette méfiance de l'avenir dans une interview donnée par le ministre M<sup>r</sup> Loucheur au *Berliner Tageblatt*, interview dont le passage suivant a été reproduit dans *La Vie financière* du 7 octo-

bre 1926 : « La tendance générale qui force à réglementer la production est sans doute un grand avantage pour les producteurs, parce qu'elle limite le chômage, favorise la circulation du capital, etc. Mais comment les intérêts des consommateurs sont-ils protégés ? Ces nouveaux groupements ne seront-ils pas guidés, comme dans le passé, par l'idée de réaliser les plus gros profits possibles ? Les prix ne seront-ils pas augmentés sans frein ? A cet égard, il faut que les gouvernements exercent un contrôle. Je suis très éloigné de vouloir une emprise trop forte de l'État, comme le demandent les socialistes, mais je crois que l'excès de liberté conduit vite aux abus. » A noter que cette déclaration ne dit rien des sanctions qui devraient appuyer ce contrôle de l'État ; or, faute de sanctions, le contrôle n'aurait que la valeur des papiers produits par les contrôleurs.

\* \* \*

En regard de cette évolution générale des producteurs vers un régime d'ententes, de cartels, de syndicats, etc., visant, en fait, la hausse des prix, quelle est la position prise par la doctrine économique ?

Il y a d'abord, telle au moins qu'elle apparaît dans les manifestations du parti, la tendance des socialistes à mettre dans les mains de l'État les grandes industries, les grandes entreprises commerciales, les grandes banques, etc., transformées en monopoles étatisés. Ce serait évidemment, pour les entreprises, l'abolition de toute concurrence, de toute liberté commerciale et il faut convenir que les concentrations et coalitions qui vont se multipliant, préparent singulièrement les voies à une telle solution. On peut d'ailleurs se rendre compte des effets qu'elle produirait sur l'économie publique par ceux que donnent déjà les monopoles existants : désordres, comme à l'usine de Toulouse pour l'azote synthétique ; insuffisances extraordinaires, comme celles des téléphones ; incertitude des directions, comme au réseau des chemins de fer de l'État, où huit directeurs généraux se sont succédé au cours des dix-huit dernières années...

Qu'a donné, à ce point de vue de la concurrence, l'expérience communiste entreprise en Russie dès le début de la révolution de 1917 ? L'État soviétique a voulu prendre en main tout le régime des échanges, tous les commerces, toutes les industries après que, dans les troubles sanglants des premiers temps, eurent disparu et les capitaux dont on méconnaissait la nécessité, et les capitalistes qui savaient les mettre en œuvre. Aujourd'hui, il est particulièrement instructif, après une expérience déjà longue, de voir le gouvernement soviétique adresser des appels de plus en plus pressants aux capitaux et aux capitalistes étrangers, pour ressusciter une vie écono-

mique qui ne pourrait évidemment aller sans une certaine reprise de la liberté du commerce.

Mais ces tendances, ces idées absolues, dérivent de la politique, de la politique de classe, trop passionnée pour pouvoir donner place à une critique raisonnée et impartiale des faits, à la recherche désintéressée de leurs conséquences. Cette critique, ces recherches désintéressées appartiennent en propre à la science économique : pour en connaître, et sous réserve d'en discuter certaines déductions, on ne peut mieux faire que consulter l'œuvre d'un maître incontesté de cette science, le traité de M<sup>r</sup> Colson sur l'Économie politique, six gros volumes, où l'éminent économiste a consigné et développé le résultat de ses longues études et l'essentiel des leçons qu'il a professées, dans les Écoles supérieures, devant de nombreuses générations d'élèves.

Cette question de la libre concurrence et des atteintes qui lui sont portées revient à plusieurs reprises dans les premier et quatrième volumes. D'abord, presque au début du premier, la loi fondamentale de l'offre et de la demande est confrontée avec le principe de concurrence qui régirait impérieusement et le commerce de détail et le commerce de gros. Toutefois l'auteur constate que des coalitions de producteurs, voire de négociants, sont susceptibles de porter atteinte à la libre discussion des prix, c'est-à-dire à la liberté du commerce. Ces coalitions lui semblent même inévitables, quand, pour un débouché donné, le nombre des producteurs est relativement faible et surtout quand, à cause de l'importance des frais d'établissement, l'intervention de concurrents nouveaux serait particulièrement difficile ; ce qui, d'après lui, écarterait *a priori* de ce régime de coalitions l'agriculture et les industries à outillage restreint. Cependant, alors même que l'entente interviendrait entre de grosses industries et aboutirait à un quasi-monopole, celui-ci, pense-t-il, ne devrait pas exploiter trop fortement le public, car la menace d'une concurrence nouvelle ne peut jamais être écartée et surtout on aurait à compter avec des trahisons de syndiqués ; une marge excessive entre les prix de revient et des prix de vente exagérés pourrait en effet tenter certains et les porter à faire en arrière-main des sous-offres ou des remises sur les prix. M<sup>r</sup> Colson, sans doute préoccupé de ces coalitions et de leur jeu sur la liberté du commerce, revient encore sur ce sujet dans la partie du quatrième volume où il traite des cartels, pools, trusts, noms divers qu'on donne à ces coalitions de producteurs, suivant leurs formes.

On a dit tout à l'heure les avantages que ces coalitions peuvent apporter dans les organisations techniques et commerciales des industries syndiquées ; après avoir rappelé ces avantages, M<sup>r</sup> Colson estime qu'en définitive, ces monopoles seraient à craindre seulement dans le cas où ils seraient protégés par des droits de douane ou des tarifs de

transport excessifs ; il conclut alors dans les termes suivants : « Notre conclusion est donc la même en matière de trusts et de cartels qu'en matière de syndicats ouvriers : nous voyons dans les uns et dans les autres un usage normal et souvent utile de la liberté et nous croyons que les abus qu'ils peuvent engendrer sont toujours limités par la liberté elle-même, si l'on a soin de n'y pas laisser porter atteinte et d'imposer un régime de publicité et de responsabilité permettant aux victimes de toute oppression d'obtenir un juste dédommagement. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les abus ne tarderaient pas à se produire et à entraver tout progrès, si la puissance publique cessait de remplir ses fonctions de protectrice des droits et de la liberté de chacun. »

Cette foi de M<sup>r</sup> Colson dans la liberté, dans sa vertu de guérir, comme la lance d'Achille, les blessures qu'elle aurait faites, on la retrouve plus vive encore dans sa communication à l'Institut International de Statistique, lors de sa dernière réunion, au Caire, le 13 janvier 1928. « Entre le régime de la détermination des prix par la loi de l'offre et de la demande agissant librement et celui de la répartition des biens nécessaires à la vie par une autorité armée d'un pouvoir discrétionnaire, qu'elle soit militaire ou communiste, il n'y a pas d'intermédiaire. » Et plus loin : « Seule la libre concurrence peut limiter les gains des entrepreneurs. »

Il est bon cependant de noter que, dans ces actes de foi réitérés, il s'agit de la libre concurrence et que M<sup>r</sup> Colson, comme M<sup>r</sup> Loucheur, est obligé d'envisager l'existence d'abus qui nécessiteraient alors l'intervention de la puissance publique pour un contrôle, dit ce dernier, pour protéger les droits et la liberté de chacun, dit le premier. Or la liberté de la concurrence est bien loin d'exister dans un grand nombre de cas qui donnent matière à des abus flagrants, sans que d'ailleurs se manifeste l'intervention des pouvoirs publics. On va en donner quelques exemples dont l'analyse montrera le développement, l'importance de ces coalitions, leurs profits et leur puissance.

\* \* \*

Le premier de ces exemples est celui d'une coalition agricole ; il montrera dès l'abord qu'aujourd'hui, dans le monde de l'agriculture, on n'a plus affaire seulement à des cultivateurs individualistes, mais très souvent à des collectivités considérables formées de syndiqués fortement disciplinés et comprenant fort bien que cette discipline leur donne la maîtrise du marché. Il s'agit de la Confédération générale des vignerons qui, dans les quatre départements gros producteurs de vin : le Gard, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales,

grouperait une masse d'environ 100 000 confédérés et aurait un budget annuel de 2 millions. Or, il est arrivé que, dans les deux campagnes viticoles de 1926-1927 et 1927-1928, l'insuffisance des récoltes dans les autres régions rendit la viticulture languedocienne maîtresse du marché des vins à l'intérieur de la France. D'après une conférence faite à l'Académie d'agriculture, le 23 janvier 1926, par M<sup>r</sup> Ferrouillat, ancien directeur de l'École d'agriculture de Montpellier, le prix de revient des vins de la région oscillerait, d'après les rendements, entre 50 et 66 fr. l'hectolitre. D'autre part, pour la campagne normale de 1925-1926, le prix de vente moyen aurait été de 80 fr. l'hectolitre, prix indiqué d'ailleurs à la Chambre des députés par les représentants de la région.

Aussitôt après la récolte de 1926, déficitaire surtout dans le Centre, comme par un mot d'ordre, sur tous les marchés du Languedoc, les cours s'élevèrent rapidement et uniformément jusque vers 200 fr., et même 300 et 350 fr. pour l'hectolitre à 10°. On a calculé que cette hausse extraordinaire avait apporté dans ces quatre détements un superbénéfice de l'ordre d'environ 3 milliards prélevés sur le reste du pays. Dans la campagne 1927-1928, encore déficitaire dans les autres régions, les prix ont été tenus au niveau de 200 fr. faisant ressortir un superbénéfice de 120 fr. (150 p. 100) sur le cours de 80 fr. de la campagne normale de 1924-1925.

La charge de tels superbénéfices est retombée lourdement sur le consommateur ; pour protéger ses droits et en l'absence de toute libre concurrence, il y aurait eu certainement matière légitime à l'intervention des pouvoirs publics. Il leur était facile de restaurer cette libre concurrence en entr'ouvrant seulement, et temporairement, la porte douanière aux vins étrangers. La mesure a été demandée par le commerce des vins ; elle l'a été au Parlement par quelques représentants. L'excès des bénéfices du Languedoc donnait certainement prise, d'autre part, à une intervention de cette nature ; le préjudice considérable subi par la masse des consommateurs mettait enfin l'intérêt général en cause. Rien n'a été fait cependant, ni même tenté dans cet ordre d'idées ; c'est que sans doute cette masse des consommateurs, confuse, sans directives, sans chefs, compte pour peu auprès des pouvoirs publics en regard d'une coalition compacte, active, rangée avec une stricte discipline derrière les nombreux parlementaires de la région.

On a dit comment, d'une manière générale, des augmentations de prix une fois acquises, les prix nouveaux surhaussés deviennent pour les producteurs des prix normaux qu'il faut alors défendre. On retrouve ici cet état d'esprit : Bien loin de se satisfaire des profits extraordinaires qu'on vient de voir, la viticulture méridionale ne cesse d'élever des protestations contre les importations de vins étran-

gers, importations qui, cependant, n'ont pas, on l'a vu, contrarié ses bénéfices dans les deux campagnes 1926 et 1927. Ainsi, dans une réunion du commencement de novembre 1928, la Confédération générale des vignerons a demandé que, dans les prochaines conventions commerciales, un contingentement sévère soit imposé aux vins espagnols et aux vins portugais.

Il y a mieux : on s'en prend aussi et sans cesse à la concurrence des importations de vins d'Algérie. On demande pour le moins qu'on leur impose des droits de douane ; une discussion, dans une réunion du milieu de décembre 1928, du syndicat de Montpellier de la Confédération générale des vignerons aurait démontré la nécessité de contingerter les vins algériens ; un sénateur du Gard, M<sup>r</sup> Méjan, a posé la question devant le Sénat dans la séance du 22 décembre 1928. On est allé plus loin, jusqu'à envisager publiquement l'arrachage des vignobles algériens, moyennant, bien entendu, indemnités payées (par qui ?) aux propriétaires qui les remplaceraient par des cultures industrielles. Bien plus, il est extraordinaire de trouver dans la presse vinicole du Midi, pour viser en fait la concurrence algérienne, une campagne contre les colonies françaises et la charge financière qu'elles font peser sur le malheureux (!) vigneron de la métropole.

On va voir à quels excès peut porter cette passion du monopole, cette phobie de la concurrence, quand rien ne vient jamais rappeler les intéressés à la raison. Dans le journal *L'Action vinicole*, à la suite d'articles sur cette concurrence algérienne, on eut la surprise de trouver, le 18 octobre 1928, un « écho » relatif à une étude sur les Berbères de Jugurtha, publiée par M<sup>r</sup> Paul Monceaux dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> septembre précédent. Le tableau suivant permet de comparer le texte du journal avec la phrase extraite de l'article de M<sup>r</sup> Monceaux.

M<sup>r</sup> PAUL MONCEAUX

« Depuis vingt-cinq siècles, ils (les Berbères), ont vu arriver, passer et disparaître bien des dominations étrangères ; eux sont toujours là, toujours les mêmes

...et pour l'honneur de la France plus nombreux aujourd'hui. D'eux autant que de nous, ou plutôt d'une entente sincère et possible entre eux et nous, dépend le sort futur de notre Afrique. »

## ACTION VINICOLE

Même texte.

« Derrière la brillante façade de notre Afrique française subsiste le mystère de la vieille Afrique indigène. Problème troublant que celui de la pérennité de notre maintien dans ce pays. »



Et voilà sans doute comment on se propose de faire naître chez le vigneron du Languedoc, l'idée, sinon même l'espoir, d'une catastrophe qui libérerait ses bénéficiaires de la concurrence des paysans français qui ont colonisé l'Algérie.

De l'autre côté de l'Océan, le Canada offre un autre exemple également considérable de la propension actuelle des agriculteurs à se grouper, à se coaliser, pour améliorer les conditions de vente de leurs produits. Ce sont les trois *pools* de producteurs de céréales qui, dans trois provinces de l'Ouest, se sont constitués pour exploiter, sur les lieux de production et en des points de concentration, des élévateurs construits par eux ou rachetés d'anciennes entreprises particulières. Ces trois *pools* ont fusionné leurs services commerciaux, constituant une agence principale de vente, laquelle a créé des offices dans les principaux centres du Canada, des États-Unis, d'Europe (à Paris, en particulier), etc. L'importance acquise par ces groupements, après quatre ans seulement d'existence, peut être mesurée par leur effectif de 140 000 syndiqués, par le nombre (environ 700) de leurs élévateurs, par le traitement de près de 200 millions de *bushels* (boisseaux), plus de la moitié de la production totale du Canada. On ne saurait douter que cette action sur le marché mondial d'un vendeur unique pour cette masse de produits, éliminant les frais et les concurrences du commerce intermédiaire, n'ait procuré aux producteurs canadiens de très fructueuses conditions de vente. Aussi les fermiers, stimulés d'ailleurs par la propagande intensive des *pools*, ont-ils développé la culture du blé dans toute la mesure qu'indique le tableau suivant.

ANNÉES	SUPERFICIES CULTIVÉES (en millions d'hectares)	PRODUCTION (en millions de quintaux)
1910-1913 .....	4 024	53 600
1923 .....	8 857	129 058
1924 .....	8 925	71 332
1925 .....	8 891	111 960
1926 .....	9 802	111 534
1927 .....	9 089	119 757
1928 .....	9 759	149 819

Malgré les vicissitudes des récoltes annuelles, la progression apparaît considérable ; il semble d'ailleurs qu'elle n'aille pas sans créer quelque danger. Car, en même temps que la production du blé augmente dans l'Amérique du Nord, cette production croît également en Europe chez les principaux clients des fermiers américains. Voici, en millions de quintaux, d'après le *Bulletin Quotidien* (20 octobre 1928) de la Société d'études économiques, d'où sont

tirés ces divers renseignements, les résultats des trois dernières récoltes.

ANNÉES	ÉTATS-UNIS ET CANADA	EUROPE (SANS LA RUSSIE)
1926 .....	338 054	326 100
1927 .....	357 164	336 200
1928 .....	395 335	370 700
Différences de 1928 à 1926.	+ 57 301	+ 44 630

Ce tableau parle de lui-même : sur le marché européen chargé par l'augmentation de sa propre production, protégé par des tarifs de douane sans cesse surélevés, l'écoulement du blé américain devient de plus en plus difficile. Il serait encore bien plus menacé si l'ancienne récolte russe venait à réapparaître sur ce marché. Déjà, on signale l'aggravation des stocks visibles (5 562 400 tonnes fin octobre 1928 au lieu de 3 229 300 en 1927), des reports élevés en fin de campagne ; malgré les débouchés que de nouveaux mangeurs de pain offrent au blé américain en Afrique, en Extrême-Orient, une crise sévit aux États-Unis où les fermiers font des appels désespérés aux pouvoirs publics. Si cette crise devait s'étendre au Canada, ne devrait-on pas l'imputer à la surproduction et en faire remonter la cause originelle à la suppression de la concurrence, au moins sur les marchés intérieurs ? car la concurrence s'opposant à la montée excessive des prix s'oppose par là au développement exagéré de la production. A ce point de vue en somme plausible, la concurrence serait un moyen d'ordre loin d'être le fauteur d'anarchie qu'on a dit tout à l'heure.

\* \* \*

Les détails qu'on vient de lire sur le développement et la puissance de deux grandes coalitions d'agriculteurs nées dans ces dernières années, n'étaient pas inutiles pour montrer l'esprit nouveau qui anime aujourd'hui le monde agricole, si fermé autrefois aux idées neuves et dont l'évolution est certainement facilitée par l'aisance qui y est maintenant répandue. Aussi les groupements s'y multiplient-ils, encouragés qu'ils sont par les grands succès obtenus, dès leurs débuts, par les premiers qui se sont constitués. Par exemple, le groupement des producteurs de lait de la région parisienne a pu faire monter à 1 fr. 75, pour l'hiver 1928-1929, le prix du litre de lait, qui avait été seulement de 1 fr. 20 à 1 fr. 25 au cours de l'hiver 1925-1926.

L'exemple faisant tache d'huile, partout les producteurs se grouperaient en coopératives, pour standardiser, c'est-à-dire augmenter les prix. Le groupement des producteurs de viande, dès sa forma-

tion, a obtenu la réouverture des frontières aux exportations du bétail indigène, et leur quasi-fermeture aux importations de viande congelée par l'application d'un droit de douane presque prohibitif, deux mesures concourant au relèvement des prix.

Les producteurs de blé ont obtenu, en 1926, le relèvement du droit de douane de 18 fr. 20 par quintal, à 25 fr. d'abord, puis aussitôt après, à 35 fr. A ce dernier taux, les cours des blés exotiques, droits acquittés, dépassent ceux des blés indigènes. — On voit cependant se produire des demandes d'un nouveau renforcement de la protection douanière. Un exemple de cet état d'esprit est donné par la Chambre d'agriculture des Basses-Alpes demandant que le prix de vente du blé soit fixé par une délégation des Chambres d'agriculture et maintenu par des mesures douanières appropriées.

La Confédération générale des vigneronns a pu imposer au pays tout entier un relèvement de 120 fr., même de 220 fr., sur le prix de l'hectolitre de vin, en faisant écarter les abaissements de droits de douane qui auraient permis, au profit des consommateurs, une certaine concurrence des vins étrangers. Au moment où arrive sur le marché la récolte de 1928, dont le président de la Société des viticulteurs de France, M<sup>r</sup> Prosper Gervais, a signalé à l'Académie d'agriculture l'abondance inattendue, la forte discipline du Midi a pu, non seulement limiter jusqu'ici la baisse des prix, mais, à certains moments, en aurait encore provoqué la hausse.

Les mandataires aux Halles de Paris ont pu s'affranchir de tout contrôle effectif sur leurs ventes.

Facilité aujourd'hui par la rapidité et la diffusion des moyens de communication pour les personnes, les écrits, la parole, ce mouvement gagne de proche en proche. Un article de M<sup>r</sup> Romier dans la *Revue des Deux-Mondes* (1<sup>er</sup> avril 1928) a caractérisé la situation de la manière suivante : « Depuis quelques années ont grandi des associations spéciales groupant les viticulteurs du Midi, les producteurs de betteraves, les producteurs de viande, etc. Tout de suite, du fait de leur spécialisation comportant une véritable cohésion d'intérêts, elles obtiennent des avantages qui avaient échappé jusqu'ici aux producteurs divisés. On observe là, plus lente, une évolution analogue à celle qui juxtaposa aux vieilles sociétés industrielles, aux Unions locales du commerce et de l'industrie, et même aux Chambres de commerce, de puissants groupements comme le Comité des Forges, le Comité des Houillères, l'Union textile, etc. » Sans doute, on ne saurait contester aux agriculteurs leur droit d'association ; il faut reconnaître aussi que ces groupements offrent des avantages, ne serait-ce que du fait de l'esprit de solidarité qui en résulte ; mais on aimerait les voir chercher plutôt l'amélioration des situations dans des solutions techniques abaissant les prix de revient et dans le déve-

loppement intensif de la production ; il faudrait en outre, suivant la condition essentielle posée par M<sup>r</sup> Loucheur, comme par M<sup>r</sup> Colson, que l'autorité publique tint la main à prévenir les abus dont pourraient souffrir les consommateurs<sup>1</sup>.

En définitive et compte tenu d'une part légitime de profit que ces combinaisons peuvent apporter aux agriculteurs, on ne peut nier cependant que, d'une manière générale, ces coalitions d'intérêts agricoles, avec la direction qui leur est aujourd'hui donnée, ne contribuent d'une manière sensible à l'élévation générale des prix. Aussi est-il en quelque sorte reposant de trouver, au milieu de l'effervescence générale, un témoignage précieux, celui du président de l'importante société des raffineries Say.

Le 28 décembre 1928, parlant à ses actionnaires de la concurrence aiguë des sucres sur le marché mondial et de la tendance des Américains et des Cubains à combattre la baisse des prix en restreignant la production : « Je crois, disait-il, que les remèdes tendant à restreindre la production afin de relever sensiblement le prix du sucre sont inopérants et mauvais, car ils constituent un peu ce que j'appellerai du malthusianisme ; je trouve qu'il est préférable de maintenir les sucres à un taux de bon marché raisonnable, et de chercher le remède dans l'augmentation de la consommation. » — Puis, après avoir dit les bons effets qu'on pouvait, à cet égard, attendre d'une habile propagande : « J'estime, concluait-il, que c'est plutôt en ce sens que le monde sucrier devrait s'orienter. On accroîtrait le bien-être général, au lieu de chercher une augmentation du prix du sucre. »

Sages paroles que tous les producteurs devraient recueillir et s'assimiler, mais qui gagneraient cependant en autorité si elles appuyaient un abaissement du droit de douane de 100 fr.

\* \* \*

Si, dans le monde agricole, les combinaisons qu'on vient de décrire sont relativement nouvelles, elles sont, par contre, fort anciennes déjà dans les milieux du commerce et de l'industrie. Commerçants et industriels étant moins nombreux et moins dispersés, leurs groupements sont plus faciles et, d'autre part, les échanges de vues que motivent souvent les questions techniques ou administratives, conduisent naturellement aux ententes commerciales. Dans

1. Il est intéressant de trouver une confirmation de ce jugement dans le rapport de l'attaché commercial à l'ambassade d'Angleterre sur la situation de la France en 1928. Citant les nombreux exemples de pareilles concentrations, il constate à un point de vue général que le résultat essentiel de cette évolution est le déclin marqué de la concurrence et de ses effets sur les prix.

ces derniers temps, l'importance croissante des intérêts en jeu, leurs réactions réciproques entre les divers pays, la facilité des relations ont donné aux luttes de concurrence, et par suite aux coalitions qu'elles engendrent, une ampleur qui les fait déborder des limites nationales pour prendre un caractère international, parfois même mondial. De toutes parts, sur tous les terrains, dans le monde devenu de plus en plus petit, surgissent ces concurrences internationales. On ne saurait, bien entendu, les énumérer toutes ; mais quelques exemples pourront suffire pour montrer l'étendue et la variété de ces conflits.

Les grands ports maritimes se font concurrence pour le trafic des hinterlands, par exemple Anvers avec Dunkerque, Rotterdam, Brême, Hambourg, même Marseille ; Hambourg avec Trieste ; Marseille avec Gênes, etc. ; les grands services de paquebots transocéaniques luttent pour le trafic des voyageurs entre l'Europe et les Amériques ; les charbonnages anglais défendent leurs anciens débouchés contre les mines de Pologne, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande, de France ; les sidérurgies du continent européen disputent les marchés d'exportation aux usines d'Angleterre et des États-Unis ; les potasses allemandes concurrencent les potasses françaises ; en Europe le nitrate de soude du Chili est refoulé par la production croissante des azotes de synthèse ; les produits chimiques, les matières colorantes d'Allemagne cherchent à reprendre leur ancienne situation sur le marché mondial contre les industries similaires que la guerre a fait créer en Angleterre, en France, aux États-Unis, etc. ; la concurrence du pétrole de synthèse semble devoir menacer, dans un avenir peut-être proche, les pétroles naturels ; les réseaux de chemins de fer allemands disputent aux réseaux français le trafic entre la Suisse et l'Italie d'une part, l'Angleterre d'autre part, etc., etc.

Cette liste pourrait être allongée presque indéfiniment, d'autant plus que dans ces concurrences internationales, les gouvernements interviennent très souvent, faisant jouer, à l'appui des intérêts nationaux, les taxes douanières et fiscales, les tarifs de transports, etc. On ne saurait mieux montrer leur ingéniosité à cet égard qu'en rappelant les anciennes pratiques et l'habileté dont usait l'administration allemande pour faire servir les services de santé aux frontières à diriger exclusivement sur les lignes maritimes allemandes les émigrants venant de Russie, de Pologne, etc.

Après des luttes plus ou moins prolongées, ces concurrences aboutissent généralement à des ententes qui diminuent sans doute les avantages que la concurrence procurait au public ; toutefois, sur le plan international, considérées à un point de vue supérieur, ces ententes offrent l'avantage d'apporter des éléments favorables au maintien de la paix générale.

On a expliqué que ces arrangements internationaux, bien qu'orientés toujours vers l'application de prix de vente communs, y parvenaient pourtant difficilement ; ils doivent se borner le plus souvent à des contingentements, à des partages de zones d'influence. Cet idéal est atteint cependant pour un certain nombre de produits métallurgiques, en particulier avec l'important cartel européen des rails, cartel dont on essaiera plus loin d'analyser quelques résultats. Des conventions sur les prix et conditions de vente, sur la création même de bureaux de vente communs, ont naturellement plus de chances d'aboutir sur les terrains nationaux, plus restreints, plus homogènes. On peut en donner des exemples.

*En Allemagne*, les contrats de vente sont la formule ancienne des cartels, qui, dans ce pays, sont fortement disciplinés ; c'est pour cela que les participants allemands tendent toujours à introduire la question des ventes dans leurs ententes avec les industries des autres pays. *En Angleterre*, la crise des plus graves qui sévit sur les charbonnages détermine actuellement des efforts énergiques en vue d'établir des régimes communs d'exploitation et de vente acceptés par des groupements réunissant les mines des divers districts ; on semble d'accord pour reconnaître que l'individualisme, la dispersion des exploitations compromettraient l'avenir de cette industrie fondamentale de la Grande-Bretagne. *En Belgique*, un comptoir nouveau pour les cokes et les fines à coke qui aura pour mission de régulariser les prix (c'est l'euphémisme usuel) s'est constitué récemment sous la forme d'une société anonyme et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1929. *En France*, une agence commune, dite Comptoir d'expansion commerciale des mines du Nord, règle les prix des différentes sortes de charbons dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. Un comptoir de vente commun à un groupe de mines du Pas-de-Calais et à un certain nombre d'importateurs de charbon anglais répartit entre les deux groupes, dans la région de l'Ouest, les consommations de charbons domestiques, de briquettes et de boulets. Un autre comptoir de vente commun réunit les mines de Petite Rosselle, de Sarre et Moselle, de la Houve. — Pour l'industrie métallurgique, un office commun, dénommé Office de statistique des produits métallurgiques (O. S. P. M.), réglemeute le contingentement et les prix de vente pour les fontes phosphoreuses, les fontes demi-phosphoreuses, les ferro-alliages. Des comptoirs spéciaux intérieurs fixent les prix pour les demi-produits, le fil-machine, les poutrelles, etc.

Le cartel récent du zinc groupe tous les producteurs européens, dont le premier engagement a été de réduire leur production de 7 p. 100. Gênés par les lois de leur pays contre les trusts, les industriels américains ont dû borner leur participation à l'engagement de réduire leurs exportations dans la même proportion de 7 p. 100.

Naturellement les cartels internationaux régissent aussi les marchés intérieurs, tels l'Entente internationale de l'acier ; celle des rails ; l'Entente franco-belge-luxembourgeoise pour les bandes à tubes et les feuillards, etc. On pourrait sans peine multiplier ces exemples.

\* \* \*

Quand on met le public au courant de la formation de ces ententes, il n'est question en général que de stabilisation, de régularisation qui devront être aussi avantageuses pour lui que pour les producteurs. Il est peu question des prix et, à cet égard, on aura pu remarquer tout à l'heure les appellations un peu mystérieuses : Comptoir d'expansion, Office de statistique... donnés à quelques-uns de ces organismes. Bien que ces titres ne mentionnent pas la question des prix, on peut être persuadé toutefois que celle-ci est certainement dans les préoccupations principales des participants. Encore une fois, à la condition essentielle que la politique des ententes reste sage et modérée, comme le recommandait le rapport annuel des Acieries de Micheville sur l'exercice 1927-1928, on doit reconnaître le rôle intéressant que peuvent remplir ces organismes, en particulier comme régulateurs ou modérateurs des grands mouvements de la production ; leur intervention peut être utile, surtout dans des moments de crise, pour prévenir les emballements à la hausse ou à la baisse que pourraient déclencher les industriels ou négociants les plus impatients, entraînant tout le monde à leur suite. On a constaté ces heureux effets pendant le lock-out de la métallurgie de la Ruhr en novembre 1928 ; malgré la carence de la production de ce groupe important, aucun à-coup de quelque gravité ne s'est produit sur le marché international ni même sur le marché intérieur allemand. C'est assurément un point favorable à marquer.

De cette discipline, on peut voir encore un exemple intéressant dans la baisse des prix de vente qui, pour l'aluminium, a suivi la conclusion de l'entente internationale de 1926. Le prix européen a été réduit alors de £ 118 à £ 95. Sans doute, cette baisse aura été jugée opportune à cause, par exemple, de la concurrence du cuivre, d'un effort de propagande à produire pour l'extension de l'emploi de l'aluminium, etc. Mais une telle mesure générale réclamait un accord unanime que seule l'entente pouvait pour ainsi dire imposer à ceux des participants qui n'en auraient pas reconnu l'utilité.

Ce cas d'une diminution des prix comme résultat d'une coalition est assurément intéressant et méritait d'être retenu ; mais il est certainement exceptionnel. Presque toujours, un des premiers effets d'une entente est, avec plus ou moins de modération et de hâte, le relèvement des prix de vente.

La modération ne semble pas avoir été le cas de l'entente intervenue en 1927 entre les mines de mercure d'Espagne et celles d'Italie. Ces deux pays, le premier avec 2 500 t., le second avec 2 000 t., se partagent à très peu près la production totale, 5 100 t. du précieux métal. Dès la conclusion de l'accord, le prix qui, par bouteille de 34 kgr. 5, était de £ 13 s. 9 d. 6, fut relevé à £ 21 s. 6 d. pour atteindre même £ 22 en 1928 (*Bulletin quotidien de la Société d'Études économiques*, 20 octobre 1928). C'est un relèvement de plus de 60 p. 100.

Pour les rails, l'Entente internationale (E. R. M. A.) remonte au début de 1926. En 1925, pour une fourniture de 5 000 t. de rails standard au réseau d'État, le prix d'adjudication, 524 fr. 05 (il y eut dix offres très voisines), a fixé le cours résultant de la libre concurrence, avant l'intervention de l'Entente. Celle-ci conclue, on voit apparaître, en 1926, dans les mercuriales hebdomadaires du journal *L'Usine*, les prix provisoires fixés officiellement aux réseaux, prix qui ont varié de 668 fr. à 795 fr. au cours de 1926. Puis, à la mercuriale du 19 mars 1927, apparaît un prix définitif de 906 fr., applicable rétroactivement aux fournitures du quatrième trimestre de 1926. Par rapport au marché de libre concurrence de 1925, c'était une augmentation de 382 fr. ou 73 p. 100. On peut, il est vrai, invoquer la hausse générale qui, en 1926, est résultée, pour l'industrie métallurgique, de la crise industrielle anglaise et de la crise monétaire française (cette dernière allait cependant s'atténuant depuis le milieu de l'année). Mais la réaction en baisse se produisit en 1927. Une correspondance, du 30 décembre 1927, de *La Journée industrielle* en donne la mesure en citant les diminutions suivantes pour les cours du mois de décembre de 1927 comparés à ceux du même mois de 1926 : blooms, de 750 fr. à 460 fr. ; aciers marchands, de 800-880 à 560-580, etc., etc. C'étaient des baisses de 38,6 p. 100 pour les blooms, 34,4 p. 100 pour les aciers dont les marchés sont libres. Cependant, pour les rails des usines de l'Est, le prix définitif, qui avait été de 908 fr. en octobre 1926, est ramené seulement à 781 fr. 36 en octobre 1927. Il y a bien une baisse de 126 fr. 64 ; mais elle est seulement de 16,2 p. 100, au lieu de 34,4 p. 100 et 38,6 p. 100, pour les produits libres qu'on vient de citer. Et ce prix, 781 fr. 36, des fournitures d'octobre 1927 est encore en augmentation de 357 fr. 31 ou 68 p. 100 sur le prix de libre concurrence de l'adjudication de 1925.

En regard de ces résultats, qu'on veuille bien considérer les bienfaits de la libre concurrence, au moins sur le terrain national, pour la grande industrie automobile en même temps que pour le public. Qu'on veuille bien en outre méditer, avec l'avertissement qu'elles comportent, les observations suivantes de l'organe des industries du Nord-Ouest de l'Allemagne, la revue *Ruhr und Rhein*, observations que *La Journée industrielle* a reproduites dans son numéro du 15 jan-



vier 1929 : « Tout en rendant justice aux côtés économiquement sains et utiles des cartels, syndicats, associations, ententes sur les prix, etc., il faut reconnaître qu'au fond de ces engagements git la pensée de l'assurance mutuelle ; celle-ci, plausible en temps de difficultés extraordinaires, doit, si elle devient un phénomène permanent, aboutir à amollir et à diminuer l'initiative personnelle ; elle n'est pas conciliable avec un développement énergique de l'industrie. Pour les raisons les plus diverses, il est temps que les particuliers cherchent à se dégager graduellement de ces lisières et que chaque entreprise se remette à opérer par ses propres moyens. »

Quoi qu'il en soit de ces contingences de l'avenir, si on en revient aux exemples qui ont été cités plus haut, on doit constater qu'ils rentrent bien dans les cas visés par M<sup>r</sup> Colson, où des coalitions seraient inévitables : rares gisements de minerais, industries lourdes dont la puissance écarte *a priori* l'intervention de concurrents nouveaux, en raison de la grandeur des dépenses d'établissement à mettre au jeu.

On a supposé cependant que de telles coalitions pourraient être mises en échec du fait de trahisons de syndiqués offrant en arrière-main des prix inférieurs à ceux du cartel ou des remises sur les prix officiels. On en rencontre en effet des exemples : dans les journaux spéciaux du commerce et de l'industrie, on a vu mentionner des ventes de fontes d'affinage déguisées en fontes de moulage, des remises faites, soi-disant, pour abréviation des délais de livraison, etc., etc. De pareilles défaillances de la part de quelques exploitants ont marqué les débuts de l'entente entre les charbonnages du Pays de Galles pour les prix d'exportation. Les tractations actuelles avec l'industrie allemande pour les prestations en nature ont suscité des exemples analogues d'offres de prix réduits par des fournisseurs allemands en dissidence avec leurs cartels. Mais ces cartels, soutenus éventuellement par les banques, par les fournisseurs de matières premières, peut-être par le Reich lui-même, intéressé à l'élévation des prix, ne manquent pas de moyens pour amener ces dissidents à composition. On l'a vu, par exemple, pour la construction de 3 000 à 4 000 wagons à marchandises, pour des fournitures de ciment, des tubes et tiges en acier du frein Westinghouse, etc. Ces pratiques, ces expédients ne peuvent, en fait, prendre beaucoup d'ampleur ; d'abord il faut l'existence de dissidents qu'on ne rencontre pas toujours ; ensuite il faut des dissidents capables de tenir tête à leurs cartels. Ces moyens à côté ont donc un caractère limité et exceptionnel ; on ne peut en réalité compter sur eux pour contrebalancer l'action des coalitions, trusts, cartels, fortement constitués et ceux-ci sont, en réalité, presque toujours les maîtres de leur champ d'opération.

\* \* \*

Et l'on arrive ainsi, comme l'ont vu et M<sup>r</sup> Colson et M<sup>r</sup> Loucheur, à la nécessité d'une intervention de la puissance publique. Cette nécessité a été reconnue dans les divers pays ; l'intervention gouvernementale y a revêtu des formes en rapport, semble-t-il, avec les tempéraments des peuples.

*En France*, sans parler de la loi « Le Chapelier » de 1791, loi non abrogée en fait, mais tout à fait oubliée, la matière a été, jusqu'à ces derniers temps, régie par l'article 419 du code pénal, article compact dans lequel on a fait entrer tous les motifs de poursuite, leurs circonstances, la mesure de leur importance, leurs sanctions. Aussi était-il d'une application très difficile. En particulier, le juge devait déterminer la faute et en apprécier le degré d'après l'écart entre les prix incriminés et ceux d'une concurrence libre qui le plus souvent n'existait pas et dont il lui fallait alors imaginer les opérations. En regard de cette incertitude, la lourdeur des peines : prison, amende, surveillance de la haute police, augmentait encore ses hésitations. Par une loi récente du 3 décembre 1926, on a voulu éclaircir ce texte compact, d'ailleurs en l'aggravant encore, car, prise à la lettre, la nouvelle rédaction semble aller jusqu'à punir des intentions. Elle vise en effet les offres jetées sur le marché à dessein de troubler les cours, les tentatives d'exercer, soit individuellement, soit par réunion ou coalition, une action sur le marché... Et cependant, l'article 419, ainsi révisé et étendu, ne peut encore jouer dans la plupart des cas de spéculation signalés aux procureurs généraux. C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Justice, à la séance du 16 novembre 1928 de la Chambre des députés, ajoutant qu'un nouveau texte paraît donc indispensable. On ne saurait mieux montrer la difficulté de légiférer en cette matière.

*En Angleterre*, le droit coutumier, qui fait le fond de la jurisprudence, condamnerait les agissements frauduleux ayant spécialement pour but de restreindre la concurrence ou de créer un monopole.

*Aux États-Unis*, une loi spéciale dite *loi Sherrman* ou *Anti-Trust* interdit la création de coalitions ou trusts. Son application serait d'ailleurs rigoureuse, si on en juge par les craintes qu'elle inspire et qui retiendraient des industriels américains de participer officiellement à des ententes européennes. Cependant, une autre loi dite *loi Webb Pomerene* est venue autoriser la constitution de ces trusts pour les affaires d'exportation. Ce serait en particulier sous le couvert de cette loi spéciale que se seraient constitués les consortiums si importants des industries pétrolières<sup>1</sup>. Il semble *a priori* difficile

1. On a vu à propos du cartel du zinc la forme que devrait revêtir la participation indirecte du groupe des producteurs américains.

d'admettre que les associés de pareils groupements créés en vue du trafic d'exportation puissent, dans la pratique, s'ignorer tout à fait pour leurs affaires intérieures.

*L'Allemagne*, le pays classique des cartels, se devait de leur appliquer une réglementation particulièrement étudiée. Un décret du 2 novembre 1923 a formulé cette réglementation en 23 paragraphes, chacun comptant plusieurs alinéas. Ce décret soumet essentiellement les cartels à un tribunal d'Empire spécialement créé pour contrôler leurs contrats obligatoirement écrits et publiés, pour suivre les plaintes formulées à leur encontre, soit par des autorités du Reich, soit par des particuliers lésés. Les sanctions peuvent être l'amende ou même la prison. Pour apprécier l'esprit et le but de cette législation spéciale, il est particulièrement intéressant de se reporter à l'exposé qui en a préservé les motifs : on a eu pour objet de donner satisfaction aux violentes réclamations de cercles de consommateurs et même de producteurs, en écartant les obstacles que les cartels opposaient à la libre concurrence et en rétablissant, dans l'intérêt général, une réelle liberté du marché. Mais (et c'est une soupape de sûreté), en dépit des demandes du public, on n'a pas voulu interdire complètement les cartels ; en réprimant seulement leurs abus avec toute la sévérité voulue, on s'est aussi proposé de les régulariser et de les rendre capables de frayer la voie à de bonnes méthodes de production rationnelle et à la bonne conduite des affaires. On doit croire qu'entre ces deux points de vue, le tribunal des cartels doit être souvent bien embarrassé ; à voir le développement considérable et la puissance croissante des concentrations allemandes, les informations nombreuses sur leurs contacts réguliers avec les pouvoirs publics, on peut penser que, dans la pratique, le second des deux termes l'emporte souvent sur le premier.

\* \* \*

Quelles conclusions tirer maintenant de cette discussion appuyée de nombreux exemples ? Il faut constater, d'abord, que la situation des gouvernements (surtout des gouvernements démocratiques issus du nombre) est souvent bien difficile devant des coalitions puissantes, nombreuses, ayant généralement d'influents appuis parlementaires. Et puis la partie est-elle bien égale entre des gouvernements changeants, dont les ministres successifs apportent des idées diverses et souvent contradictoires, et des groupements disciplinés, poursuivant avec ténacité un unique et constant dessein, entretenus par la poussée collective dans une sorte d'état de lutte qui peut faire perdre le sentiment de l'intérêt général ? Ces gouvernements temporaires sont, en outre, obligés souvent à des concessions pour défendre leur existence

journalière, même quelquefois pour assurer le succès de questions d'intérêt national.

Cependant, il existe un moyen d'action plus efficace, plus simple que toutes les mesures coercitives d'application si difficile, et qui, dans un grand nombre de cas, permettrait de réprimer les abus de vendeurs coalisés, en soulageant les consommateurs surchargés par des prix excessifs. On a dit que les coalitions de quelque étendue ne peuvent guère développer leurs résultats, en particulier tenir leurs prix de vente surélevés, qu'à la condition d'être fortement protégées par de hauts tarifs de douane. On sait d'ailleurs quelles sont la vigueur et la constance de leurs efforts pour arriver au maintien sinon aux rehaussements de ces tarifs. Or, en cas d'abus, il suffirait de desserrer cette protection dans la mesure utile, peut-être seulement d'en faire la menace, pour ramener aussitôt l'esprit de modération chez les coalisés. On peut se rendre compte de l'efficacité qu'aurait une telle action en considérant combien fut énergique l'intervention de la Confédération générale des vignerons pour s'opposer à l'abaissement des droits de douane sur les vins d'Espagne, d'Italie, etc., et empêcher l'allègement qu'on aurait apporté ainsi à la cherté des vins qui sévit depuis la récolte de 1926 ; combien cette intervention est pressante encore pour faire contingenter, c'est-à-dire réduire, ces importations. En sens contraire, sur un champ à la vérité plus étroit, on peut citer le cas ancien d'une grande société industrielle ayant renoncé à un projet de relèvement de ses prix, devant la menace faite par un réseau de chemin de fer de participer à un tarif qui aurait facilité la concurrence de produits d'autres provenances.

Il y a enfin un précédent récent qui montre qu'à l'occasion le Parlement ne se refuserait pas à de pareilles mesures. Quand le prix du blé, parti du cours de 90 fr., en novembre 1924, après une récolte déficitaire, s'éleva jusqu'à 210 fr., au milieu de 1926, malgré la très bonne récolte de 1925, l'émotion fut telle, dans le public et au Parlement, que la Chambre des députés, cependant si dévouée aux intérêts de l'agriculture, vota à l'unanimité de 524 votants, la suspension, pour le blé, du droit de douane de 18 fr. 20 par quintal. Ces exemples conduisent à penser qu'en cas d'abus, et vu les difficultés de l'action judiciaire, l'abaissement des droits de douane serait souvent une mesure efficace. Et sans doute serait-elle susceptible de rencontrer l'adhésion du Parlement. Les pouvoirs publics ont donc là une arme capable de maintenir, bien souvent, l'équilibre économique faussé par les agissements de certaines coalitions. A eux d'avoir le courage politique de s'en servir, le cas échéant, pour sauvegarder l'intérêt des consommateurs et l'intérêt général ; à eux surtout de tenir toujours le prestige et l'autorité supérieure de l'État au-dessus de toutes les atteintes des groupements d'intérêts matériels.

RICHARD BLOCH  
(Paris.)

## LA VIE SCIENTIFIQUE

### I. — LA DOCUMENTATION DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

#### LES PLANS PARCELLAIRES<sup>1</sup>

##### 4. ALLEMAGNE.

L'exposé qu'on va lire ne prétend nullement épuiser le sujet. S'il rend quelques services, ce sera comme première orientation. D'ailleurs, j'espère être à même, par la suite, de le compléter. A la quatorzième conférence des représentants des publications historiques régionales (*Vertreter landgeschichtlicher Publikationen*), qui s'est tenue à Breslau en 1926, j'avais exprimé le vœu qu'un répertoire des dépôts de plans parcellaires (*Flurkarten*), en Allemagne et en Autriche, fût mis à exécution<sup>2</sup>. Malheureusement, autant que je sache, aucune publication de cette nature n'a jusqu'ici vu le jour.

##### § 1. Origines et lieux de conservation des plans.

Il n'existe pas en Allemagne d'organisation cadastrale centralisée. Chaque « pays » (*Land*) — le mot étant pris ici dans le sens que lui donne la Constitution de la République — administre, indépendamment des autres, son propre cadastre. Entrent essentiellement en ligne de compte les sept grands « pays » : Prusse, Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Thuringe et Hesse. Parmi les autres, seuls le Mecklembourg-Schwerin, l'Oldenbourg, le Brunswick et, à la rigueur, le Mecklembourg-Strelitz, l'Anhalt et la Lippe présentent, au point de vue des plans parcellaires, quelque importance. Pour l'instant, je suis obligé de me borner à la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et la Hesse.

**1. Prusse.** — Dans l'État prussien, c'est, d'une façon générale, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle que commença la cadastration du pays ; elle se poursuivit à mesure que s'élevait l'édifice administratif. Dans les « vieilles » provinces (acquises avant 1815), les cadastres datent de Frédéric II. Le cas de la Silésie est particulier ; on y avait hérité d'un cadastre autrichien exécuté en 1724 ; il fut révisé en 1748<sup>3</sup>. Mais faisons-y bien attention : *ces cadastres ne s'accompagnent point de levés topographiques*. Ils se bornent à constater, par écrit, l'état des terrains ; ils indiquent l'étendue des surfaces exploitées, la

1. Voir les *Annales*, 15 janvier 1929, p. 60 et suiv.

2. *Bericht über die 15. Versammlung deutscher Historiker*, 2-9 oct. 1926. Breslau, 1926, p. 40.

3. Voir la monographie d'ESCHRICH sur le cadastre silésien, publiée dans la *Schlesische Zeitschrift*, 1927.

quantité de semences confiées au sol, et cela en suivant une méthode différente, selon qu'il s'agit de la réserve seigneuriale ou des terres paysannes.

Les registres cadastraux ainsi constitués sont conservés dans les Archives Publiques (*Staatsarchive*) des différentes provinces ; il en est de même, vraisemblablement, des cadastres exécutés, par la suite, dans les provinces réunies en 1815 et 1866<sup>1</sup>.

Ce sont de tout autres causes qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ont amené la confection de la plupart des plans parcellaires existant : fixation des limites entre la réserve seigneuriale et les terres paysannes, ou bien remembrements. Les pièces de procédures relatives à ces opérations, antérieurement à l'année 1860, sont aujourd'hui presque entièrement détruites. Au contraire, on a conservé les *Rezesse* (procès-verbaux) qui, le plus souvent, renferment des plans parcellaires — levés avant et après la régularisation — et possèdent une valeur historique et géographique de toute façon considérable. Il va de soi que, de par sa nature même, ce matériel documentaire ne s'étend pas à la totalité des communautés rurales ; il n'en a pas moins une grande ampleur. Il est déposé dans les Directions Cadastreles (*Katasterämter*) des 35 *Regierungsbezirke*. On doit également faire entrer en ligne de compte les *Landeskulturämter* ; ces institutions, au nombre d'une, en principe, par province, ont remplacé, en vertu de la loi du 3 juillet 1919, les anciennes *Generalkommissionen*. On y trouvera une grande quantité de plans établis — en général vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle — pour servir à des opérations de régularisations qui intéressaient des terroirs ruraux, des communaux ou des forêts.

Quant aux plans parcellaires anciens — antérieurs aux remembrements et régularisations —, le plus grand nombre date du XVIII<sup>e</sup> siècle ; par endroits, on en trouve du XVII<sup>e</sup>. Ils sont, pour la plupart, comme en France, d'origine seigneuriale, quelquefois, surtout dans les petits États de l'Allemagne occidentale (par exemple, dans l'évêché d'Osnabrück et dans la ville impériale d'Aix-la-Chapelle) d'origine gouvernementale. Beaucoup sont conservés dans les Archives Publiques ; ceux-là sont inventoriés et faciles à atteindre. D'autres se trouvent dans les archives des grandes seigneuries nobiliaires. Ces fonds sont particulièrement riches en Silésie (Pless, Schaffgotsch, Trachenberg, etc.) et leur accès, en général, est facile. Enfin il se rencontre également de ces plans dans des archives de villes et de communautés rurales ; là, ils ne peuvent guère être atteints qu'autant que ces dépôts sont inventoriés. Somme toute, ce matériel documentaire ancien est très considérable ; mais son utilisation comporte une large part de hasard.

En résumé, les principaux établissements qui, en Prusse, renferment des plans parcellaires des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, sont :

1. Les *Katasterämter* des gouvernements départementaux (*Regierungen*).
2. Les *Landeskulturämter*.
3. Les *Staatsarchive* provinciales.

**2. Bavière.** — L'Office central où sont conservés les plans parcellaires de ce pays, est le *Landesvermessungsamt* (Office du Cadastre) à Munich. Des

1. [Il doit exister dans les provinces rhénanes (*Rheinprovinz* prussienne, Palatinat) un certain nombre de levés cadastraux du type français exécutés sous la domination napoléonienne. — MARC BLOCH.]

copies, appartenant aux communes des divers départements et cercles (*Regierungsbezirke, Kreise*) se trouvent aussi aux chefs-lieux de ces circonscriptions, dans les bureaux des administrations locales. Pour des renseignements plus précis, je dois me référer à une communication à venir.

**3. Saxe.** — De 1830 à 1840, pour des raisons fiscales, le pays a été l'objet d'une cadastration générale, avec levés : travail d'autant plus important pour nous qu'il est antérieur aux grandes opérations de remembrement et régularisation. Les originaux des plans sont aujourd'hui conservés dans les Directions des contributions (*Bezirkssteuerämter*), aux chefs-lieux des diverses *Amt-hauptmannschaften* (32 environ). Chaque parcelle porte un numéro, souligné d'un trait de couleur ; la teinte du trait diffère selon la nature de culture. Aux plans s'ajoutent des registres (*Flurbücher*), dont les mentions correspondent aux numéros du levé. Tous ces plans ont été photographiés, vers 1900, sur l'initiative du professeur K. Lamprecht. Les négatifs — sur celluloïde — se trouvent aux Archives Nationales de Dresde (*Hauptstaatsarchiv*) ; malheureusement, à l'expérience, ils se sont trouvés médiocrement propres à la conservation ; ils se déchirent aisément. En outre, deux collections complètes de positifs sont déposées : 1<sup>o</sup> au séminaire d'histoire régionale et de géographie de l'habitat, dépendant de l'Université de Leipzig<sup>1</sup>, 2<sup>o</sup> aux Archives Nationales de Dresde. Dans ce dernier établissement, ils ont été utilisés de la façon suivante : un archiviste, le Dr Beschorner, a constitué un livre des terroirs (*Flurnamenbuch*) ; c'est une liste — par circonscription administrative (*Amt-hauptmannschaften*) et, à l'intérieur de chaque circonscription, par ordre alphabétique — des noms de villages et des noms de lieux-dits ; sous chaque nom de village, on a collé la photographie du plan du terroir.

Ajoutons enfin qu'on conserve à Dresde, au ministère des Finances, dans le Bureau Central pour le Cadastre Fiscal (*Centralbüro für Steuervermessung*), les originaux des levés au 1 : 1000 (plans dits *Menselblätter*) qui ont servi à établir les plans, d'une échelle plus petite, destinés aux directions des contributions<sup>2</sup>.

**4. Wurtemberg.** — Ici, régime de centralisation. Des reproductions de la totalité des plans parcellaires (plus de 15 000), à l'échelle du 2 500<sup>e</sup>, sont conservés à Stuttgart, au Bureau du cadastre (*Katasterbüro*, Langestrasse, 4 A) ; une autre collection, également complète, se trouve à la bibliothèque de l'Université de Tubingue<sup>3</sup>.

**5. Hesse.** — Ici encore, centralisation. Deux séries de plans modernes sont à considérer : 1<sup>o</sup> entre 1820 et 1850 — antérieurement à la grande majorité des remembrements — la totalité des localités a été levée ; 2<sup>o</sup> depuis lors,

1. *Seminar für sächsische Landesgeschichte und Siedlungskunde*, Universitätstrasse, n° 11 ; directeur, le Professeur R. Köttschke.

2. Voir H. BESCHORNER, *Denkschrift über die Herstellung eines historischen Ortsverzeichnisses für das Königreich Sachsen*. Dresde, 1903 ; et R. KÖTZSCHKE, H. BESCHORNER, etc., *Die historisch-geographischen Arbeiten im Königreich Sachsen*. Leipzig, 1907.

3. Une autre encore probablement à la Bibliothèque Nationale de Stuttgart. Les plans parcellaires du Wurtemberg ont été utilisés par le professeur R. GRADMANN, dans son beau livre : *Das ländliche Siedlungswesen des Königreichs Württemberg (Forschungen zur deutschen Landes- und Volkskunde, t. XXI, 1 ; voir, du même auteur, Die ländlichen Siedlungsformen in Württemberg dans Petermanns Mitteilungen, t. LVI, 1910.*

des remembrements ont été entrepris ; l'opération se poursuit de nos jours ; elle est loin d'être achevée ; on trouve encore, en Hesse, beaucoup de terroirs de type ancien, non régularisés. Là où le remembrement a eu lieu, il a amené l'établissement de nouveaux plans.

Les plans de première et de seconde origine sont tous conservés à Darmstadt, à l'Office du Cadastre (*Landesvermessungsamt*).

On notera : 1° que les plans s'accompagnent de registres, qui les expliquent ; 2° que la plupart des plans donnent simplement les quartiers (*Gewanne*), à l'exclusion des parcelles.

En outre l'Office du Cadastre possède un assez grand nombre de plans parcellaires — et de registres — de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1780). Malheureusement, ils ne sont pas inventoriés.

Des reproductions lithographiques de certains plans hessois paraissent avoir été exécutées.

#### § 2. — Publications.

De beaucoup le plus grand nombre des reproductions publiées se trouvent dans l'ouvrage fondamental d'AUGUST MEITZEN, *Siedlungen und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen, der Kelten, Römer, Finnen und Slaven*, 4 vol., Berlin, 1895. Sont-elles toujours sûres ? L'exactitude de l'une d'elles (Gross-Mimmelage) a été récemment attaquée par R. MARTINY, dans son étude : *Hof und Dorf in Alt-Westfalen* (voir la carte à la fin du livre et son commentaire). La critique est fondée en ce sens que Meitzen : 1° croyant avoir pu établir l'extension primitive du communal, a, d'une façon quelque peu arbitraire, indiqué, par un jeu de hachures, ce communal supposé ; 2° a réuni sous une même cote différents domaines qui, à son avis, avaient jadis formé un tout. Mais rien ne serait plus injustifié que de généraliser cette condamnation et de l'étendre, sans plus, aux nombreuses reproductions que Meitzen a élaborées, conformément, bien entendu, à ses fins propres. Il faudra à l'avenir vérifier les cartes de Meitzen ; son livre n'en demeure pas moins indispensable.

On trouvera également quelques plans parcellaires dans l'autre grand ouvrage de Meitzen, précieux lui aussi, à tous égards, pour l'histoire du cadastre, des remembrements, etc. : *Der Boden und die landwirtschaftlichen Verhältnisse des Preussischen Staates*. Berlin, 1868 et suiv., Bd. I.

Par ailleurs, des plans parcellaires ont été publiés, isolément, dans un assez grand nombre d'ouvrages, généralement à titre d'exemples typiques de certaines formes de terroirs ou d'agglomérations ou bien pour illustrer des opérations de remembrement, etc. Sans prétendre à une énumération complète, citons les travaux suivants : R. GRADMANN, *Ländliche Siedlungsformen in Württemberg* (*Petermanns Mitteilungen*, t. LVI, 1910, pl. 31 et 40) ; — R. MARTINY, *Hof und Dorf in Altwestfalen*. Stuttgart, 1926 (*Forschungen zur deutschen Landes- und Volkskunde*, t. XXIV, 5) ; — ROTHERT, *Besiedlungsgeschichte des Kreises Bersenbrück*. Quakenbrück, 1924 (plan du village de Vinte, type de Eschdorf) ; — CAI DAME, *Die Entwicklung des ländlichen Wirtschaftslebens in der Dresden-Meissner Elbtalgegend von der Sorbenzeit bis zum Beginn d. 19. Jahrhunderts*, Leipzig, 1911 ; — W. GLEY, *Die Besiedlung der Mittel-*



*mark von der slavischen Einwanderung bis 1624*. Stuttgart, 1926 (contient des reproductions, à échelle réduite, des plans de divers villages de la Marche, établis au XVIII<sup>e</sup> siècle, 1710, 1712, 1778, etc.) ; — R. KÖTZSCHKE, *Quellen zur Geschichte der ost-deutschen Kolonisation*. Leipzig, 1912 (*Quellen-sammlung zur deutschen Geschichte*, hgg. von E. BRANDENBURG und G. SEELIGER) ; — *Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz, herausgeb.*, von H. AUBIN und J. NISSEN. Cologne et Bonn, 1926<sup>1</sup>.

WALTHER VOGEL  
(Berlin.)

Traduit et adapté par MARC BLOCH.

### 5. ANGLETERRE<sup>2</sup>

Il a été exécuté en Angleterre, aux différentes époques, un grand nombre de plans parcellaires. Mais la dispersion de ces documents est extrême et leur origine très variable. Rien de plus malaisé, par conséquent, que d'en dresser un état, même approximatif. Les indications qui vont suivre feront sentir, tout au moins, la complexité du problème.

\* \* \*

Une première remarque s'impose : il n'existe pas, il n'a jamais existé de cadastre général de l'Angleterre ; ou, si l'on préfère, l'histoire ne connaît qu'un seul recueil qui puisse mériter ce nom : c'est le *Domesday Book*. Inutile d'ajouter qu'il ne s'accompagne point de plans.

\* \* \*

Pas plus que les commissaires de Guillaume le Conquérant, les agents chargés au moyen âge de l'administration des seigneuries — des « manoirs », pour parler le style du droit anglais — n'ont eu l'idée de croquis topographiques. Nous touchons là à un trait de civilisation de portée générale. Le dessin servait alors à des fins abstraites, plutôt que concrètes. La même tendance d'esprit, qui explique le caractère purement conventionnel des représentations de bâtiments ou d'individus, rend compte de cette absence de toute image exacte du terrain. Pour les détails précis, on s'en remettait au témoignage, parfois enregistré par écrit. Voyez l'importance attribuée à la reconnaissance des lieux, opérée en suivant ces bornes ou limites concrètes, si souvent mentionnées dans les chartes : arbres, pierres, ruisseaux, etc. ; la description par le mot remplaçait la carte. Rien de plus frappant, à cet égard, que les deux registres où Henry de Bray, de 1289 à 1340 environ, a consigné les renseignements qui lui paraissaient intéresser l'administration de ses terres<sup>3</sup>. Henry était un homme cultivé en même temps qu'un homme d'affaires ; sa compétence et son intelligence dépassaient de beaucoup celle de la majorité

1. On peut ajouter pour l'Autriche (qui fera l'objet d'une enquête à part), MARIAN SIDARITSCH, *Geographie des Bauernsiedlungswesens im ehemaligen Herzogtum Steiermark*. Graz, 1925.

2. Ces quelques notes ont été mises en forme par M<sup>r</sup> MARC BLOCH grâce à des indications et observations obligeamment fournies par M<sup>r</sup> R.-H. TAWNEY et le D<sup>r</sup> HUBERT HALL. Nous souhaitons vivement pouvoir apporter un jour les compléments nécessaires.

3. *The Estate Book of Henry de Bray*, éd. D. WILLIS (*Royal historical Society ; Camden Third Series*, vol. XXVII, Londres, 1916).

des seigneurs ou fonctionnaires seigneuriaux. Son travail fournit sur la topographie de ses biens et sur la disposition des bâtiments qui lui appartenaient une foule d'indications précises ; mais de croquis, point.

\* \*

Au xvi<sup>e</sup> siècle, les choses changent. Parmi les employés du manoir ou des administrations d'État, le géomètre-arpenteur fait son entrée. Dans les dossiers, les plans commencent à apparaître ; ils deviendront de plus en plus nombreux à mesure qu'on se rapproche de temps plus voisins de nous. Encore ne faut-il pas oublier que, de tous ceux qui furent exécutés, beaucoup, dans la suite des temps, ont péri ; malgré l'excellence des matériaux anciens, de tels documents, par leur nature même, étaient particulièrement exposés à s'user et se déchirer ; de même, à s'égarer.

Dans l'ensemble des plans ruraux de l'époque moderne, deux catégories, essentiellement, doivent être distinguées.

D'abord, les plans seigneuriaux. Parmi les plus anciens, beaucoup concernent les domaines des collèges des Universités<sup>1</sup> ; de pareils propriétaires devaient être particulièrement portés à des méthodes d'exploitation qui supposaient une certaine culture intellectuelle. D'autre part, depuis le nouveau règlement des traditions de biens réels (*conveyances*) sous Henri VII, les hommes de loi eurent de nombreuses occasions de faire exécuter des levés, notamment dans les cas de saisie au profit des créanciers (*distrained*), permises et régularisées par le *Statute Merchant* (1285) et le *Statute Staple* (1352). Enfin les confiscations et distributions, sous Henri VIII, des terres monastiques, sous le *Commonwealth*, des biens de la Couronne et de l'Église, ont vraisemblablement amené la confection d'un certain nombre des plans aujourd'hui conservés.

En second lieu, les plans établis par les administrations publiques, ou du moins par application de mesures d'ordre public. La série à la fois la plus ancienne, par ses débuts, et la plus considérable, est celle des plans exécutés à l'occasion des enclôtures du communal ou du terroir (*Inclosures*). D'autres ont été dressés pour servir aux « commutations » de dîmes (transformation en une rente monétaire de la redevance, jusque-là constituée par une prestation de denrées), qui furent accomplies, en grand nombre, au cours du xix<sup>e</sup> siècle.

\* \*

Il n'existe aucun inventaire général des plans parcellaires anglais. Beaucoup d'entre eux — notamment de ceux qui ont une origine officielle — sont conservés aujourd'hui au *Public Record Office*, et se trouvent inventoriés, avec les autres pièces des fonds auxquels ils appartiennent, dans les divers répertoires de cet établissement<sup>2</sup>. Voir en particulier, mais non exclusive-

1. La belle série de plans d'All Souls College (Oxford) a été utilisée et quelques-uns d'entre eux ont été reproduits par M<sup>r</sup> R.-H. TAWNEY, *The agrarian problem in the sixteenth century*, Londres, 1912.

2. NATHANIEL J. HONE, *The Manor and manorial records*, 2<sup>e</sup> éd. Londres, 1912, donne, p. 337 et suiv., une liste, évidemment incomplète, de *mays and plans at the Public Record Office*.

ment, dans la série des inventaires imprimés dits : *Public Record Office, Lists and Indexes*, le volume intitulé : *Rentals and Surveys*. L'inventaire des *Inclosure awards* est manuscrit (exception faite pour les listes des enregistrements sur rôles — *enrolments* — qui sont imprimées).

Les archives particulières du ministère de l'Agriculture (*Board of Agriculture*) renferment un assez grand nombre de plans, notamment de plans dîmiers (*tithe maps*)<sup>1</sup>.

Parmi les plans seigneuriaux, certains ont trouvé asile dans des dépôts publics. Tel est, entre autres, le cas de ceux qui, à un moment donné, ont été joints à des dossiers de procédure. On en rencontre, par exemple, au *Public Record Office*, dans les fonds de la cour de Chancellerie et autres cours d'équité, des *Great Sessions* du Pays de Galles, des cours des « palatinats » d'Ely, Durham, Lancastre, Chester et Cornouailles.

La plupart des plans seigneuriaux sont naturellement demeurés dans les archives privées. Celles des collèges universitaires et autres institutions offrent, en général, un accès aisé et possèdent de bons catalogues. De même un certain nombre des archives des grandes familles nobles, dont beaucoup ont été décrites dans les rapports (*Reports*) de la *Historical Manuscripts Commission*<sup>2</sup>. D'autres plans sont dispersés dans les archives des County Councils (qui ont incorporé celles des anciens juges de paix), des villes, des paroisses rurales (beaucoup des paroisses « enclosed » possèdent un exemplaire de la carte qui a servi à l'enclosure), ou même dans les dossiers des hommes de loi.

Enfin, les diverses bibliothèques publiques (le *British Museum*, en tout premier lieu) ou privées renferment, dans leurs collections, des plans de terroirs ruraux. Certains de ces plans, notamment ceux qui ont été gravés, doivent d'avoir été conservés — et aussi de se trouver dispersés loin de leurs lieux d'origine — à l'intérêt esthétique, plutôt que documentaire, qui a attiré sur eux l'attention des collectionneurs.

\* \* \*

Quant aux reproductions, il n'existe pas, pour l'Angleterre, de recueil d'ensemble analogue à ce qu'est, en Allemagne, le grand ouvrage de MEITZEN. Mais — surtout depuis l'apparition, en 1883, de l'*English Village Community* de SEEBOHM — un grand nombre de travaux relatifs à l'histoire agraire ont donné, à titre d'illustrations, des réductions ou extraits de plans parcellaires. Les énumérer équivaldrait à dresser une bibliographie de l'histoire rurale anglaise<sup>3</sup>.

1. Ces plans sont aujourd'hui conservés dans un bureau à part (Old Bailey, Londres, E. C. 4).

2. Signalons, à titre d'exemple, les archives des comtes de Leicester, à Holkham Hall (Norfolk) ; elles renferment une très belle série de plans, dont beaucoup, antérieurs aux enclosures, donnent l'image de l'ancien *open-field system*. Voir *Historical Manuscripts Commission, Report on the Manuscripts in various collections*, t. IV, p. 321-322.

3. MARGARET F. MOORE, *Two select bibliographies of medieval historical studies*. Londres, 1912, a donné — p. 71 et suiv. — « a classified list of works relating to the study of english manorial and agrarian history... to the year 1660. » Les cartes publiées dans les ouvrages recensés font, lorsqu'il y a lieu, l'objet d'une mention spéciale. Par contre, la bibliographie de NATHANIEL J. HONE, *The manor and manorial records*, 2<sup>e</sup> éd., p. 312 et 325, ne signale pas les plans.

## II. — LES CONGRÈS

### **La Conférence internationale concernant les statistiques économiques**

Du 26 novembre au 14 décembre 1928 siégeait à Genève, au Secrétariat de la S. D. N., une « conférence internationale concernant les statistiques économiques ». Cette conférence, où étaient représentés 42 gouvernements et 5 institutions et organismes techniques et consultatifs, après trois semaines de débats, arrêta les termes d'une Convention en 18 articles, d'un Protocole, de 6 Annexes et d'un Acte final. Le Secrétariat de la S. D. N. réunit et publia ces divers textes en un document (sous la cote C. 606 (1). M. 184 (1). 1928. II) qui ne compte pas moins de 76 grandes pages d'impression.

Résumer et commenter ces travaux en quelques pages serait évidemment faire œuvre trop superficielle pour être utile. Y renonçant de propos délibéré, je me bornerai, dans les lignes qu'on va lire, à une tâche plus modeste : 1<sup>o</sup> préciser le but que se sont proposé les organisateurs de la conférence en question ; 2<sup>o</sup> signaler les méthodes employées dès l'origine pour atteindre ce but ; 3<sup>o</sup> exposer l'économie générale de la convention adoptée, en en relevant les principaux caractères ; 4<sup>o</sup> enfin, indiquer la portée et la signification de l'œuvre accomplie.

I. — Le but de la vaste entreprise dont la convention signée à Genève le 14 décembre 1928 apparaît comme le couronnement provisoire, est clairement indiqué dans le préambule de celle-ci. Il y est dit, en effet, « qu'il est important de disposer de statistiques indiquant la situation et le mouvement économiques du monde dans son ensemble et dans les différents pays, et d'établir ces statistiques sur des bases permettant de les comparer ».

Ce but, on le voit, est double. Il s'agit, d'une part, d'encourager l'établissement et la publication de statistiques économiques aussi complètes que possible et, de l'autre, de préconiser certaines méthodes uniformes de recherche et de présentation, destinées à permettre d'utiles comparaisons internationales. Tous ceux qui s'intéressent, à un titre quelconque, à la science ou à la politique économique apprécieront d'emblée l'importance de la tâche ainsi définie, et cela d'autant mieux qu'ils seront plus conscients des insuffisances qualitatives et quantitatives des statistiques actuellement disponibles.

Le besoin de bonnes statistiques économiques ne s'est nulle part fait sentir plus impérieusement que sur le plan de la politique internationale, car il n'est pas de domaine où elles soient à la fois plus nécessaires et plus rares. Il n'est donc pas surprenant que les organes techniques de la S. D. N. aient, aussitôt constitués — en fait, dès 1920 —, songé à reprendre une œuvre ébauchée déjà avant la guerre. De même, on ne saurait s'étonner que la conférence de Gênes ait, le 15 mai 1922, adopté une résolution aux termes de laquelle elle reconnaissait que « l'établissement de principes unitaires pour une statistique de l'économie mondiale est une chose désirable ».

C'est à cette résolution, répétée et amplifiée dans la suite par divers

organes de la S. D. N. et notamment par la conférence économique de 1927, qu'il faut faire remonter l'origine de la conférence de décembre 1928.

II. — Le but ainsi défini, comment a-t-il été poursuivi ? Dans l'état actuel des relations internationales, pour obtenir « une statistique de l'économie mondiale » établie selon des « principes unitaires », il faut évidemment que soient remplies des conditions de deux ordres. D'une part, il est nécessaire que tous les pays qui participent à l'économie mondiale possèdent des services de statistique capables de fournir les données requises. Il importe, d'autre part, que soit réalisé un accord général entre ces divers services, non seulement sur les faits économiques qu'il s'agit de noter, mais encore sur les méthodes à appliquer dans cette notation. C'est dire que les obstacles à vaincre sont nombreux et variés et que le but à atteindre ne saurait l'être du premier coup.

Pour intéresser à l'entreprise le plus grand nombre possible d'États et de personnalités compétentes, on a, depuis 1922, fait adopter une foule de résolutions publiques en sa faveur et multiplié les réunions de commissions internationales ainsi que les consultations individuelles ou collectives de spécialistes et de sociétés savantes (telles que l'Institut international de statistique) ou bien encore d'organisations techniques (Institut international d'agriculture, de Rome ; Chambre internationale de commerce). Par là, tout en contribuant petit à petit à élaborer une doctrine uniforme, on a encouragé le développement des services de statistique nationaux par de discrets appels à l'amour-propre des États les moins avancés et l'on a créé un mouvement général d'émulation et de collaboration internationales. C'est sur un terrain ainsi longuement, patiemment et soigneusement préparé, que le Conseil de la S. D. N. convia les États à venir délibérer à Genève en novembre 1928.

Comme l'œuvre était par définition mondiale, qu'elle s'étendait par conséquent bien au delà des frontières des États membres de la S. D. N., le Conseil ne borna pas ses invitations à ceux-ci. En fait, des 42 délégations officielles qui prirent part aux travaux de la Conférence, 7 représentaient des pays étrangers à la S. D. N. Et, comme ces pays-là comprenaient les États-Unis d'Amérique et l'Union des républiques soviétistes socialistes, leur influence était loin d'être négligeable. Des 42 délégations, 25 représentaient des pays d'Europe, 10 le continent américain, 5 l'Asie et 2 l'Afrique. Au total 25 États ont jusqu'ici signé la convention.

Fait important à noter, les délégations de toutes les grandes puissances, sauf le Japon, et celles de la plupart des autres États européens, étaient composées d'experts techniques et le plus souvent des chefs responsables des services nationaux de statistique. Ces hauts fonctionnaires, dont beaucoup avaient déjà été associés aux travaux préliminaires de la conférence, sont en pareille matière les conseillers attitrés de leurs gouvernements ; ils ne manqueront pas d'être consultés au sujet de l'opportunité de ratifier la convention élaborée. Et ce seront encore eux qui se trouveront chargés d'en assurer l'application dans leurs pays respectifs.

Ainsi on peut estimer que l'œuvre, sans être ni complète ni achevée, est toutefois en bonne voie de réalisation. Ceux que le spectacle des lenteurs inévitables des processus internationaux a habitués à la patience, s'étonneront bien plus de la longueur du chemin parcouru en quelques années que de celui qui reste à faire.

III. — Mais cette œuvre, quelle est-elle donc ? C'est ce qu'une très rapide analyse de la convention et des documents annexes va nous apprendre, ou du moins nous faire entrevoir.

La convention se divise en trois parties nettement distinctes. Aux deux premiers articles sont énumérées les matières sur lesquelles les Hautes Parties contractantes s'engagent à établir et à publier des statistiques. Ce sont en résumé :

- 1° Le commerce extérieur (relevés annuels et mensuels de la quantité et de la valeur des importations et des exportations, etc.) ;
- 2° Les professions (recensements au moins décennaux) ;
- 3° La production (recensements décennaux de l'agriculture et de l'industrie, relevés annuels de la production agricole, industrielle et minière, etc.) ;
- 4° Les nombres indices des prix et du coût de la vie.

Les articles 3 à 7, avec les annexes qui s'y rapportent, sont relatifs aux méthodes qui seront suivies ou plutôt aux principes dont on s'inspirera dans l'établissement des statistiques et dans leur présentation. Ce qui frappe le plus le lecteur de ces dispositions, par contraste avec celles des articles 1 et 2, c'est leur caractère extrêmement élastique et presque facultatif. En effet, alors qu'en élaborant la convention, il a paru possible de fixer en termes assez nets et impératifs le programme minimum que tous les signataires devaient s'engager à exécuter, il a fallu faire preuve d'une très prudente souplesse dans la rédaction des clauses relatives aux méthodes recommandées.

La troisième partie de la convention contient diverses prescriptions d'ordre administratif et juridique relatives à son application. Nous n'y relevons que celles qui prévoient la nomination d'un comité international d'experts techniques chargé de « formuler tous avis qui lui paraîtront utiles en vue d'améliorer et de développer les principes et arrangements stipulés dans la convention ». Cet organe de perfectionnement, telle une patrouille d'avant-garde, devra explorer l'avant-terrain et préparer de nouveaux progrès. Rien n'indique mieux le caractère essentiel de la convention qui, dans l'esprit de ses auteurs, constitue moins un aboutissement définitif qu'un premier pas dans une voie qui — tous s'en rendent compte — sera longue et difficile.

IV. — Ce premier pas revêt cependant une importance exceptionnelle, et cela à trois points de vue distincts.

La statistique, qu'on la considère comme une discipline autonome ou comme une méthode au service des sciences économiques et sociales, ne manquera pas de profiter de la convention et de tous les travaux auxquels son élaboration, son application et son perfectionnement ont donné et continueront à donner lieu. Non seulement le champ des connaissances se trouvera étendu par les enquêtes et les recensements qu'elle aura pour effet de provoquer dans tous les pays qui les ignorent encore, mais encore elle permettra, notamment dans le domaine du commerce extérieur, d'utiles vérifications de méthodes, dont on peut attendre, même pour les statistiques les plus perfectionnées, des avantages sensibles. Le manque de concordance, par exemple, entre les chiffres relatifs aux importations et aux exportations des divers pays dans leurs rapports réciproques, sera sinon supprimé par l'effet de la convention, du moins mieux expliqué qu'il ne l'est à présent. Quoiqu'elle ne s'étende pas à toutes les parties de la statistique, ni même à la statistique

économique tout entière — les statistiques du travail, des finances et des transports ont été, en particulier, délibérément écartées — la convention ne manquera pas de faciliter et de promouvoir de très nombreuses études comparatives dont la science sociale ne tardera pas à recueillir le fruit.

Mais la science pure, qui n'a pas été l'instigatrice de la convention, n'en sera pas non plus la principale bénéficiaire. La convention est née des besoins de la pratique et du désir de rationalisation économique qui caractérise notre époque. Ces besoins et ce désir ont été ressentis non seulement par les gouvernements, mais aussi par les particuliers, notamment dans les milieux industriels : phénomène d'autant plus remarquable que la soif de statistiques qui est née dans le monde des affaires est chose récente, et d'autant plus heureux que, sans ce soutien, les administrations publiques seraient, en mainte occurrence, impuissantes. La collaboration de la Chambre internationale de commerce et de ses membres à la préparation et à la rédaction de la convention a clairement attesté cette curiosité nouvelle. Les renseignements que les organisations professionnelles se montrent de plus en plus disposées à fournir, en matière de production industrielle notamment, font bien augurer des services que la statistique ainsi enrichie pourra rendre à la politique économique de l'avenir.

Enfin la convention, élaborée sous les auspices de la S. D. N. et grâce aux soins diligents et capables des services techniques de son Secrétariat, doit, en toute justice, lorsqu'on dresse le bilan de la grande organisation internationale, être portée à son actif. Créée pour prévenir la guerre par le développement de l'arbitrage, par l'organisation de la sécurité internationale et par le désarmement, la S. D. N. n'a jusqu'ici que bien timidement progressé dans la voie que ses fondateurs lui avaient tracée. Mais elle n'en a pas moins utilement servi la paix par d'autres moyens. En encourageant et en facilitant la collaboration internationale dans tous les domaines, elle a tendu à éliminer ou à atténuer les causes de conflits entre États. Et nulle part, à cet égard, son activité ne s'est avérée plus féconde qu'en matière économique. La convention, dont la conclusion marque une étape importante dans l'évolution de la science et de la politique économiques, peut être considérée aussi comme une manifestation notable de l'activité de la S. D. N., destinée à rapprocher les États dans un effort commun de fructueuse collaboration pacifique.

WILLIAM-E. RAPPARD  
(Genève.)

### III. — LES CENTRES D'ÉTUDES

#### L'Histoire économique aux États-Unis

**L'enseignement.** — Les règles d'administration des Universités des États-Unis sont si diverses qu'il n'est pas tout à fait simple de faire une statistique du personnel chargé de l'histoire économique. Trois professeurs seulement portent le titre de « Professor of economic history » ; un seul d'entre eux figure dans un département d'histoire. Il y a quatre « professors of economics », ou « professors of history », qui s'occupent principalement d'histoire économique ; et quatre « associate professors » dont les efforts sont concentrés sur ce sujet. On peut dresser, en résumé, le tableau que voici :

University of California : 2 Associate Professors of Economics.

The Catholic University, (Washington, D. C.) : 1 Associate Professor of History.

Columbia University : 1 Professor of Economic History (Economics).

Harvard University : 1 Professor of Economic History (Economics) ;  
1 Associate Professor of Economics.

University of Illinois : 1 Professor of Economics.

University of Minnesota : 1 Professor of Economic History (History).

Mount Holyoke College : 1 Professor of History.

Northwestern University : 1 Associate Professor of Economics.

Yale University : 1 Professor of Political Economy.

Il n'y a pas d'institutions spéciales pour l'étude de l'histoire économique générale, ni pour l'étude des sujets particuliers : l'agriculture, le commerce et l'industrie. Quelques collèges d'agriculture ont une chaire d'histoire d'agriculture. Ordinairement, les collèges de commerce et d'administration commerciale (business administration) se rattachent intimement aux départements d'économie politique de leurs Universités et possèdent un personnel et des cours en commun avec ceux-ci. A Harvard, par exception, dans la « Graduate School of Business Administration », le personnel est tout à fait distinct, et on y trouve une chaire de « Professor of Business History ». Les travaux de cours et de recherche sont très spécialisés, et on fait un effort pour établir une distinction entre l'histoire économique et la « business history ». Au moment actuel, il n'est pas encore possible d'en juger la signification.

La « Business History Society » s'occupe seulement de rassembler des livres, des pièces fugitives et des documents originaux de corporations et d'entreprises commerciales et industrielles. Sa collection est en dépôt à la bibliothèque du « Graduate School of Business Administration », à Harvard. Les travaux du « Food Research Institute » (Leland Stanford, California) peuvent de temps en temps concerner quelques sujets d'histoire économique ; mais l'étude de l'histoire économique ne fait pas partie de son programme général. Le « Robert Brookings Institute » (Washington, D. C.) dirigeait



quelques études qu'on pouvait dire d'histoire économique ; mais cette histoire ne figurait pas non plus à son programme général.

Il y a quarante-quatre institutions aux États-Unis qui attirent un nombre considérable d'étudiants pour les degrés au-dessus du baccalauréat. Quatre ne font aucune place à l'histoire économique, et trois ou quatre en font très peu de cas. Un problème spécial, une période spéciale, peuvent y devenir le sujet d'un cours — mais par l'initiative particulière d'un professeur plus que par un dessein calculé du département. Dans les institutions qui confèrent le doctorat, mais ne possèdent pas de chaire spéciale d'histoire économique, l'enseignement de cette matière est habituellement confié à un professeur en supplément de son enseignement normal ; dès lors, il ne tient qu'une place secondaire dans les préoccupations d'un professeur déjà lourdement chargé, dont l'enseignement est consciencieusement donné, mais à qui, naturellement, il est presque impossible de conduire des recherches suivies.

Vingt-trois institutions donnent le degré de « Master of Arts », qui exige une année de travail après le baccalauréat ; dans quelques-unes d'entre elles, on prépare des projets de travail pour le doctorat, mais le nombre de candidats à ce degré y est insignifiant. Dans ces institutions, on trouve seulement une chaire d'histoire économique, à Mount Holyoke College (ouvert aux femmes exclusivement) ; quatre ne font aucune place à l'histoire économique ; dans les autres, l'instruction est à la charge des jeunes, et quelquefois des plus jeunes membres du département. Des collèges (institutions de baccalauréat), les meilleurs seuls ont des cours d'histoire économique.

Les cours d'histoire économique portent pour la plupart sur la période moderne (depuis 1750). Les historiens et les départements d'histoire sont d'un secours indispensable pour les travaux concernant les époques antérieures. Il faut faire mention des travaux distingués du Professeur Byrne, à l'Université de Wisconsin ; du Professeur J.-W. Thompson, à l'Université de Chicago ; du Professeur Cheyney, à l'Université de Pensylvanie ; et, pour l'antiquité, du Professeur Tenney Frank, à l'Université de Johns Hopkins (Baltimore), et du Professeur M. Rostovzteff, actuellement à l'Université de Yale. Des travaux très considérables ont trait également à l'histoire de l'Amérique et des États-Unis. Les intérêts nouveaux, que note la formule : « Histoire économique et sociale », pénètrent profondément toute présentation de l'histoire des États-Unis, de sorte que de nombreux cours d'histoire contiennent des masses énormes de matériaux d'histoire économique. Certains professeurs estiment du reste qu'il est tout à fait impossible de faire une distinction entre une histoire générale des États-Unis et une histoire économique spéciale. Les sujets des thèses de doctorat dans les départements d'histoire sont fréquemment du ressort de l'histoire économique.

Dans les départements d'économie politique, il n'y a pas de tendance historique proprement dite. Quelques jeunes gens se forment, dans des écoles « institutionalistes », dont le programme contient des éléments d'histoire ; mais ce n'est pas d'histoire documentée qu'il s'agit : bien plutôt d'une pauvre sociologie historique. Il est cependant possible que l'influence de ces écoles s'exerce dans un sens favorable aux études historiques, parce qu'on y recommande la substitution d'un cours d'histoire au cours de théorie élémentaire qu'on y donne actuellement aux étudiants de première ou seconde année.

Au moment actuel, les expériences sont incomplètes, les cours peu nourris, et le type nouveau adopté seulement dans un nombre d'institutions très restreint.

Dans l'enseignement supérieur, l'intérêt pour l'histoire a toujours été très grand. Quelques professeurs d'économie politique emploient une méthode historique dans la présentation de leurs sujets spéciaux et de bons travaux d'histoire économique ont été faits par ces professeurs et par leurs étudiants : notamment sur l'histoire de la politique douanière, l'histoire des monnaies, des banques, des chemins de fer, des corporations industrielles et des syndicats professionnels. Grâce à ces efforts, la littérature économique est plus abondante, aux États-Unis, que ne le ferait supposer le petit nombre des chaires officiellement affectées à de telles études.

ABBOTT PAYTON USHER  
(Cambridge, Mass.).

**Des archives économiques à Boston.** — On n'ignore pas le développement récent pris par la *School of Business Administration* de l'Université Harvard. C'est un fait remarquable que, dans le pays même de l'*efficiency*, on ait estimé que la préparation aux affaires, aux grandes affaires, ne pouvait se concevoir sans un appel constant aux disciplines scientifiques, et en particulier à l'histoire. C'est ainsi que le cours d'histoire économique confié au professeur N. S. B. Gras (ci-devant à l'Université de Minnesota) couvre la période qui va du *XIII<sup>e</sup> siècle* à nos jours. On ne reprochera pas aux grands commerçants, banquiers, industriels, aux firmes puissantes qui patronnent l'école et lui ont bâti un palais en face de Harvard, de n'avoir que dédain pour le passé. D'autre part, n'est-il pas intéressant de voir la plus vénérable des Universités nord-américaines collaborer à cette œuvre essentiellement actuelle : la formation de l'état-major commercial des États-Unis ?

Cette double tendance — n'est-ce pas quelque peu celle des présentes *Annales* ? — s'affirme dans le premier numéro, paru d'hier, du *Journal of economic and business history*. Mais cette revue trimestrielle est elle-même l'organe (l'un des organes) d'une société fondée en 1925, et qui compte déjà 350 membres, dont les représentants officiels de 23 universités et collèges, à côté de personnalités financières et industrielles appartenant à 27 États de l'Union. Le chef des grands magasins Filene, le chairman de la *Steel Corporation*, le président du *C. P. R.* y voisinent avec nos collègues Edwin F. Gay et Irving Fisher. La *Business Historical Society* a pour principal objet « de sauver de la destruction les papiers commerciaux — *business records* — du passé ». Pourvue par la *Business School* d'un local, la George F. Baker Library, et d'un personnel d'archivistes et de bibliothécaires, elle a déjà constitué une collection de milliers de volumes et de centaines de milliers de rapports, brochures, statistiques, comptes, correspondances, etc. Elle exerce également son contrôle sur la section commerciale de la célèbre bibliothèque publique de Boston, sur la *Nelson W. Aldrich Library on Finance* et sur d'autres dépôts. Elle dispose ainsi d'informations qui touchent « à toutes les activités et périodes de la vie des affaires ».

Cette affirmation n'a rien d'exagéré, puisque le numéro de juillet 1928 de l'*American historical Review* nous révélait cette stupéfiante nouvelle : l'acquisition de 29 volumes de livres de comptes de la banque des Médicis, dont la *Business School* va entreprendre le dépouillement<sup>1</sup>. Il fallait déjà passer l'Océan pour aller étudier l'art français du XIX<sup>e</sup> siècle. Faudra-t-il en faire autant pour se documenter sur nos plus anciennes institutions bancaires ? Le dollar fait parfois des miracles.

La société s'adresse maintenant aux compagnies de chemins de fer, aux sociétés minières, pétrolifères, sidérurgiques, textiles, aux entreprises de cinéma, etc., et leur demande leurs vieux papiers. On sait que fort heureusement les entreprises américaines ignorent ce fléau, qui sévit chez nous et qui est l'un des pires ennemis de l'histoire économique, à savoir ce qu'on appelle le « secret des affaires ». Au nom de ce mystérieux tabou, les archives même anciennes de telle société houillère dont l'activité remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous sont fermées, comme ont été longtemps fermés et comme restent trop souvent inaccessibles les minutiers des notaires. Par des « campagnes » organisées à l'américaine, en recourant aux procédés bien connus de l'*advertising*, la société assure la conservation « de livres et de matériaux historiques qui courraient péril de destruction, soit par l'indifférence des possesseurs, soit par manque de place ».

Pour justifier par des services pratiques son existence et ses exigences, la société fournit aux intéressés des renseignements par poste, télégraphe, ou câble. Elle dresse des bibliographies, où figurent surtout les données que ne peuvent fournir des bibliothèques moins spécialisées : c'est ainsi, à titre d'exemple, qu'elle a 198 numéros sur fer et acier, 237 sur coton et industrie cotonnière, 35 sur le cinéma, 30 sur l'actionnariat ouvrier. Car à ses sections relatives aux divers commerces et industries, elle en joint d'autres sur des sujets plus abstraits, mais en connexion avec les affaires : droit commercial, questions monétaires, bancaires et financières, commerce extérieur, assurances, placements, bourse, etc.

La société joue, on le voit, un rôle à peu près analogue à celui qui a été assumé chez nous, dans un autre ordre d'idées, par la Bibliothèque-Musée de la Guerre, à la fois dépôt scientifique et organe vivant d'information. Le nombre de visites ou demandes quotidiennes adressées dès à présent à la bibliothèque — 1 100 à 1 200 — prouve que cette création répondait à un besoin. La société s'adresse à ses membres pour qu'ils lui révèlent les fonds d'archives privées qu'elle pourrait acquérir soit à l'amiable, soit à titre onéreux. Elle désire également — et compte pour cet objet sur ses correspondants — être renseignée sur les autres collections déjà constituées ailleurs. Son ambition est d'être une sorte de *clearing house* pour toutes informations d'histoire économique. A tout le moins, elle promet de devenir un organisme puissant, et qui rendra de grands services.

HENRI HAUSER  
(Paris.)

**Une nouvelle revue d'histoire économique.** — Les États-Unis, qui

1. D. HAVELOCK FISHER, *The Medici Account books*.

occupent dans l'économie mondiale la place que l'on sait, et où les études sur l'économie contemporaine et sur la doctrine économique sont depuis longtemps florissantes, n'avaient pas encore de revue consacrée spécialement aux recherches sur les phénomènes économiques du passé. Cette lacune est aujourd'hui comblée. De quelques mois notre aîné, le *Journal of economic and business history* vient de faire son entrée dans le monde ; le premier numéro porte, pour date, novembre 1928. Les directeurs sont MM<sup>rs</sup> EDWIN F. GAY et N. S. B. GRAS, le soin de la publication appartient à la *Harvard University Press*, et le *Journal* sera, dans une certaine mesure, l'organe de deux organisations harvardiennes ou bostoniennes : l'ÉCOLE DES ADMINISTRATEURS D'AFFAIRES PRIVÉES (*Graduate School of Business Administration*) et cette SOCIÉTÉ POUR L'HISTOIRE DES AFFAIRES (*Business Historical Society*), dont M<sup>r</sup> Hauser vient d'entretenir nos lecteurs. On remarquera, dans le titre de la Revue et des institutions qu'elle représente, ce mot caractéristique de *Business*, symbole de la projection, dans le passé, de goûts et d'intuitions qu'a fait naître la pratique du présent. C'est — M<sup>r</sup> Hauser le relevait à l'instant — de la part d'une classe d'hommes d'action une singulière preuve d'intelligence que de s'intéresser ainsi à l'histoire de leur métier et de savoir reconnaître en elle à la fois un incomparable instrument de culture et une source d'expériences. De fait, dans le Comité de rédaction du nouveau périodique, on voit siéger, à côté de professeurs d'universités américaines ou britanniques, le président du Conseil d'administration de la *General Electric Company*. Nous y avons noté, en outre, avec beaucoup de plaisir, les noms de deux savants étrangers aux pays anglo-saxons : l'un, M<sup>r</sup> HENRI HAUSER, fait partie de notre propre Comité ; l'autre, le professeur CARL BRINKMANN, de Heidelberg, nous a, dès la première heure, octroyé sa sympathie et son appui. Ce seront, entre nos deux entreprises, de vivants liens. A la différence des *Annales*, le *Journal* n'accorde à peu près aucune place aux informations, soit sur la vie scientifique, soit sur la littérature courante, et, semble-t-il, ne s'ouvrira guère à la bibliographie que sous forme de revues générales : telles, dans le premier numéro, l'étude de M<sup>r</sup> TENNEY FRANK, *Recent work on the economic history of Rome*, et, dans une moindre mesure, celle de M<sup>r</sup> FRANK M. KNIGHT, *The problem of modern capitalism*. En somme chaque numéro sera avant tout un recueil d'articles — souvent excellents, si l'on en juge par ceux qui ont paru en novembre 1928. Nous comptons analyser régulièrement les plus importants d'entre eux. Chacune avec son esprit propre, mais unies par un même désir de faire profiter l'un de l'autre le passé et le présent, nos deux revues travailleront, côte à côte et de bonne amitié, dans le vaste champ de nos communes études.

MARC BLOCH

## IV. — ÉCONOMISTES ET HISTORIENS

### George Unwin : sa vie et les idées directrices de son œuvre

Plus de quatre ans se sont déjà écoulés depuis que nos études ont perdu en GEORGE UNWIN un des meilleurs spécialistes de l'histoire économique anglaise. Pieusement, les amis du disparu ont recueilli ses *Reliquiae*<sup>1</sup>. Ce sont tantôt des travaux inédits, parfois même inachevés, tantôt des articles déjà publiés dans diverses revues ou collections, mais dont l'éparpillement rendait l'accès difficile, masquant, par surcroît, l'unité profonde d'une pensée toujours très ferme et très cohérente. En tête du volume, M<sup>r</sup> R.-H. TAWNEY, lui-même historien de grand talent, a placé une notice biographique, qu'anime une fine et discrète émotion. A tous ceux qui aiment à découvrir, derrière une œuvre, fût-elle de pure science, une âme humaine, à ceux aussi pour qui les plus beaux romans d'aventure sont les récits où l'on voit retracées, au vrai, les aventures de l'esprit, il faut recommander le simple tableau de cette vie, en apparence toute unie et pourtant brûlée d'ardentes flammes. Et comme la figure intellectuelle d'Unwin, en dépit de sa vigoureuse originalité, n'en demeure pas moins, par beaucoup de ses traits, foncièrement britannique, — inconcevable, en vérité, dans un autre milieu et sous d'autres influences morales, — il se trouve que cette biographie d'un historien sera, pour l'histoire, l'histoire profonde, celle des grands mouvements de la pensée et de la sensibilité collectives, un document de première importance. La brève esquisse qu'on va lire n'a d'autre ambition que d'amener à la belle étude psychologique de M<sup>r</sup> Tawney et à l'œuvre, si attachante, d'Unwin lui-même, quelques lecteurs de plus.

\*  
\* \*  
\*

George Unwin était un fils de l'Angleterre industrielle. Il naquit, le 7 mai 1870, à Stockport, en Lancashire, une des « villes du coton ». « De hautes cheminées, des rues enfumées, sur un fond de landes », telles furent les premières images qui frappèrent ses yeux. A la maison, nul luxe ne venait com-

1. *Studies in economic history : the collected papers of GEORGE UNWIN ; edited with an introductory memoir by R. H. TAWNEY.* Londres, Macmillan (published for the Royal Economic Society), 1927 ; pet. in-8°, LXXIV-490 p. En tête, une vivante photographie. Les essais recueillis se répartissent en trois sections : *The study and teaching of economic history ; Essays and lectures on historical subjects ; Miscellaneous papers.* Voici — préfaces et comptes rendus à part — la table de la deuxième section : *The mediaeval city* : 1. *The roots of the city* (inédit) ; 2. *Social evolution in mediaeval London* (déjà publié dans le vol. intitulé *Finance and trade under Edward III*) ; — *Mediaeval guilds and education* (paru dans *A Cyclopaedia of Education*) ; — *London tradesmen and their creditors* (paru dans *Finance and Trade*) ; — *The economic policy of Edward III* (id.) ; — *The Merchant Adventurers' Company in the reign of Elizabeth* (inédit) ; — *Chapters from a history of commerce* (id.) ; — *The history of the cloth industry in Suffolk* (paru dans la *Victoria County Hist., Suffolk*) ; — *Commerce and coinage in Shakespeare's England* (paru dans *Shakespeare's England*) ; — *Indian factories in the eighteenth century* (paru dans les *Transactions of the Manchester Statistical Society*).

penser l'austérité du paysage environnant. Les parents étaient d'humbles gens, qui tinrent d'abord une taverne, puis une petite épicerie. Dans cet entourage, cependant, rien de morne ni de déprimant, au moins pour un garçon qui était déjà « tout ardeur et tout imagination ». Autour de lui, c'était la vie intense d'une ville manufacturière, en plein développement. Dans un pareil milieu, un enfant, que la modestie même de sa condition mêle à la rue, a forcément l'occasion de coudoyer beaucoup de types d'hommes divers et, parmi eux, un grand nombre d'originaux ; Dickens, lu de bonne heure, aida Unwin à goûter ce pittoresque humain. La rude épopée du Chartisme, contée par un vieux mineur, apprit au futur historien l'attrait dramatique du passé. Quant à l'aliment spirituel, il lui fut fourni, comme à tant d'Anglais de sa génération et de sa classe, par le non-conformisme, auquel, de naissance, sa mère appartenait. Profondes empreintes, chers souvenirs ! « Le sentiment d'Unwin pour le district où il avait été élevé », écrit son biographe, « était celui du matelot pour la mer ou du paysan de France pour son village natal. »

Il ne fut d'ailleurs sevré ni d'instruction (l'école wesleyenne, puis une sorte de cours d'adulte, le *Mechanics Institute*, y pourvurent), ni même — chose plus étonnante — de livres : je ne sais si en France un jeune garçon de son rang eût pu, aussi aisément, satisfaire sa soif de lecture. Mais il fallait vivre. A treize ans, Unwin entra dans les bureaux d'une fabrique de chapeaux. Par bonheur pour les sciences historiques, un de ses oncles, instituteur à Cardiff, s'intéressa à lui, l'engagea à concourir pour une bourse auprès du collège universitaire de cette ville, et promit — importante considération ! — de l'héberger, en cas de succès. Le jeune homme réussit et échangea ainsi — à vingt ans, c'est-à-dire relativement tard — la vie d'employé de commerce pour celle d'étudiant. De Cardiff, il passa ensuite, grâce à une nouvelle bourse, à Oxford et, comme tant d'autres futurs historiens de l'économie, termina son *cursus* par un séjour de six mois à Berlin.

Par de pareils débuts, un Français, de goût studieux, se fût probablement trouvé engagé, sans rémission, dans l'engrenage universitaire ; car, chez nous, les jeunes gens qui, se vouant aux recherches désintéressées, n'ont pas encore eu le temps de se donner les titres nécessaires à l'enseignement des Facultés, voient s'ouvrir devant eux un port d'attente traditionnel : l'enseignement secondaire les recueille, quitte, parfois, à stériliser leur activité scientifique. En Angleterre, les habitudes sont fort différentes. Une fois épuisées les bourses successives qui, jusque-là, lui avaient permis de vivre, d'ailleurs bien modestement (la dernière, accordée par la *London School of Economics*, lui valut encore quelques mois de libre travail, à Londres), George Unwin eût été fort empêché de poursuivre une carrière purement intellectuelle si un homme politique en vue, Léonard Courtney, ne l'avait pris comme secrétaire. Léonard Courtney était un libéral ou, plutôt, un radical de vieille souche, selon ce courant humanitaire et idéaliste qui, dans la vie politique anglaise, s'entrelace, si curieusement, avec d'autres courants, venus de tout autres sources ; foncièrement individualiste, il haïssait par dessus tout l'impérialisme et la guerre ; pendant la campagne sud-africaine, il fut pro-boer, puis, avant 1914, réclama un rapprochement avec l'Allemagne, et, après 1914, la réconciliation. Au surplus, de ce type d'hommes qui, faits

pour l'action publique plutôt que pour le pouvoir, ont peine à demeurer longtemps dans le même parti et se brouillent aisément avec leurs propres amis : « le champion naturel des causes impopulaires », observe M<sup>r</sup> Tawney, « un robuste excentrique », écrit, plus irrévérencieusement, M<sup>r</sup> Élie Halévy ; en tout cas, un esprit cultivé, informé de beaucoup de choses, et un cœur généreux ; pour Unwin, qui l'admira et l'aima, le plus fidèle des amis. Dix années de la vie du jeune historien s'écoulèrent ainsi ; il partageait son temps entre sa besogne de secrétaire, qui le mettait au centre d'un monde actif et varié, le travail social qu'il avait entrepris dans un des *settlements* universitaires des quartiers ouvriers (Mansfield House), quelques cours — surtout dans les dernières années —, enfin ses propres recherches qui portaient alors sur l'organisation industrielle aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, et sur les guildes londoniennes : double vie qui, par un précieux privilège, le mêlait en même temps aux réalités sociales du présent et à celles du passé.

Ce fut le passé qui, finalement, l'emporta et, avec lui, la carrière universitaire. En 1908, Unwin fut chargé, à Édimbourg, d'un cours d'histoire économique ; puis, au bout de deux ans, l'Université de Manchester, dès lors, comme maintenant, un des principaux centres des études historiques en Grande-Bretagne, l'appela à elle, pour lui confier la même chaire. Il retournait dans son Lancashire, pour ne plus le quitter. Était-ce, désormais, l'unité d'action ? Pas tout à fait. Il y avait l'enseignement ; il y avait les travaux personnels ; le premier, parfois, nuisait aux seconds. « La tâche d'un professeur d'Université qui prend son métier au sérieux a nécessairement de dures exigences, écrit M<sup>r</sup> Tawney. Comment employer au mieux la diversité de talents qu'offre le personnel d'un grand établissement d'enseignement ? Le problème, peut-être insoluble, n'a certainement pas encore été résolu. » Paroles à méditer, et dont l'application ne se borne pas au Royaume-Uni ! Pour suffire à ce double effort, sans rien sacrifier de la besogne proprement scientifique (celle qui a pour objet de faire avancer la science, et non simplement d'exposer les résultats acquis), il faut une grande robustesse, un art très sûr dans la disposition de son temps et, peut-être, une pointe d'« égoïsme sacré ». Unwin était bien trop passionné pour savoir se ménager, il avait de l'apostolat un goût trop vif pour ne pas se livrer tout entier à ses élèves, qui trouvèrent en lui — tous les témoignages concordent sur ce point — un véritable animateur ; enfin, les traverses de ses débuts, si elles avaient aiguisé son intelligence et élargi sa connaissance du monde, n'avaient pas laissé d'endommager sa santé. Dans cette existence qui, vue du dehors, paraît sans drames, il y eut une note tragique : les luttes d'un esprit avide de produire, sans cesse aux prises avec les entraves corporelles et la brièveté du temps, puis péripétie dernière, la mort prématurée, en pleine vigueur intellectuelle — à cinquante-cinq ans.

\* \* \*

L'œuvre écrite d'Unwin, pour les raisons qui viennent d'être indiquées, n'est pas extrêmement étendue. Elle n'en compte pas moins quatre assez gros volumes<sup>1</sup> (dont deux, il est vrai, rédigés en collaboration), une bonne quin-

1. *Industrial organization in the sixteenth and seventeenth centuries*, 1904 ; *The guilds and companies of London*, 2<sup>e</sup> éd., 1925 ; *Finance and trade under Edward III*, 1913 ; *Samuel*

zaine d'articles et préfaces et un nombre respectable de comptes rendus. Laissons de côté quelques essais de tendance philosophique ; intéressants par le jour qu'ils ouvrent sur la pensée de l'historien et ses préoccupations profondes — qui souvent transparaissent, à demi-voilées, dans ses travaux purement descriptifs —, ils ne donnent évidemment à leur auteur aucun titre à figurer dans les notes des futurs manuels de philosophie. L'œuvre historique, qui seule importe, est étonnamment une. Non qu'on la voie obéir à je ne sais quelle règle de l'unité de temps qui, à y bien réfléchir, serait, dans une science de l'évolution, la plus factice des contraintes : des guildes médiévales aux usines du début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est guère d'époque du développement économique anglais où Unwin n'ait jeté la sonde. Mais dans ces études d'objets, en apparence, si variés, ni les idées directrices ni même, en son essence, le thème fondamental de la recherche n'ont jamais changé.

L'organisation de la production : ce terme saint-simonien désignerait assez exactement le problème historique qui n'a cessé de préoccuper Unwin, sa vie durant. Le mot même d'organisation se lit dans le titre de son premier ouvrage ; mais ne nous laissons pas tromper par ce qu'il peut, au premier abord, paraître comporter de mécanique et de purement institutionnel. Pour l'histoire sociale, il n'est pas de pire danger que l'abstraction : vouée, par nature, à l'examen des faits de masse, elle risque constamment de perdre de vue la personne humaine. Nul, mieux qu'Unwin, n'a su se préserver de cette tare. Individualiste passionné, par conviction philosophique (il citait volontiers William James) et par goût, nourri de Dickens, comment eût-il oublié l'homme ? Lisez, par exemple, son mémoire, le plus remarquable, peut-être, du présent recueil, sur les « marchands de Londres et leurs créanciers » : étude qui, en d'autres mains, eût pu devenir d'une sèche technicité, dans les siennes — pour emprunter le vocabulaire des romanciers d'un autre âge — véritable « tranche de vie ». Plus encore que la précision de son information, d'une conscience pourtant impeccable, que sa rare vigueur critique ou que la lucidité de son exposé, c'est ce sens du concret humain qui fait la saveur propre de son talent. Nul doute que les expériences de son propre passé, sa jeunesse à l'usine — « j'ai pendant huit ans », écrivait-il, « travaillé côte à côte avec l'ouvrier britannique, partagé ses repas et ses pensées » —, plus tard ses travaux au *settlement* de Mansfield House et auprès de Léonard Courtney, n'aient fortement contribué à affiner son intuition. Il connaissait les réalités vivantes, par le dedans. Ses premières recherches eurent pour objet cette industrie du chapeau, à laquelle il avait jadis demandé son gagne-pain ; son dernier livre est consacré à Samuel Oldknow, pionnier, à Stockport, de la révolution industrielle. Mais ce ne sont pas là les seuls de ses ouvrages où se fasse sentir l'influence de sa ville natale. En un certain sens, on peut dire que Stockport, les patrons et les ouvriers de Stockport, les problèmes de Stockport, n'ont jamais été absents de sa pensée d'historien.

Parmi ses essais philosophiques, on trouve une *Note sur le caractère anglais*, touchante à la fois par sa franchise et sa candide confiance, pénétrante aussi. Quel est, se demande-t-il en substance, le trait fondamental de l'âme anglaise ?

*Oldknow and the Arkwrights*, 1924 — les deux derniers ouvrages sont des travaux de « séminaire » écrits en collaboration. Pour le reste de l'œuvre, voir l'excellente bibliographie, dans le volume des *Studies*, p. 465 et suiv.



Pour les étrangers point d'hésitation : c'est l'hypocrisie. Jugement à méditer, d'autant qu'il rejoint certaines impressions, ressenties par les observateurs anglais eux-mêmes : « Ce n'est assurément point par pur accident que les œuvres de Thackeray, de Dickens et de George Eliot sont toutes pleines d'hypocrites. » Naturellement, cette opinion brutale est injuste (j'ajoute qu'il serait également peu équitable de supposer qu'elle soit partagée par tous les étrangers, unanimement). Mais elle exprime, en la déformant, une grande vérité. Hypocrite, l'Anglais n'a pu le paraître que parce qu'il unit l'esprit religieux avec l'esprit pratique. — Pour comprendre cette combinaison originale, admirable « réussite du tempérament anglais », Unwin n'avait sans doute qu'à regarder autour de lui, dans son milieu natal (car où a-t-elle été plus pleinement réalisée que dans les cercles non-conformistes ?) et, mieux encore, en lui-même. Historien de l'économie, donc voué, par goût, à l'étude de la vie pratique et en possédant parfaitement l'intelligence, il était, en même temps, sans d'ailleurs suivre strictement aucun *credo* confessionnel, une âme foncièrement religieuse, et portait partout avec lui les élans qui faisaient l'essence même de sa nature. N'a-t-il pas écrit un jour, avec un curieux retour sur sa propre forme de pensée : « L'historien, sans le savoir, est toujours finaliste. Sans cesse il interprète le passé de façon à en faire un chemin vers un nouveau présent ? » (P. 336.)

Hâtons-nous d'ailleurs de le dire : il avait bien trop de tact et de largeur de vues pour se laisser prendre à cette obsession du jugement de valeur, qui n'a pas été sans troubler parfois la vision historique de certains de ses compatriotes. C'est par un autre biais que ses partis pris spirituels ont agi sur son œuvre de savant. Ils lui ont inspiré sa conception, toute négative, du rôle de la guerre et du rôle de l'État.

« Lorsqu'après des batailles gagnées tout Londres brille d'illuminations, que le ciel est enflammé de fusées, que l'air retentit du bruit des actions de grâce, des cloches, des orgues, des canons, nous gémissons en silence sur ces meurtres qui causent la publique allégresse. » Je ne sais si Unwin, qui, à ses heures — goût assez rare chez ses compatriotes — aimait à citer Voltaire, avait jamais lu la *Première lettre sur les Quakers* ; il eût trouvé dans le couplet final, que je viens de reproduire, une admirable épigraphe pour les pages, pleines de verve, où, à propos des raids maritimes du temps d'Élisabeth ou des guerres coloniales du XVIII<sup>e</sup> siècle, il secoue si vigoureusement l'« allégresse » de l'historiographie traditionnelle ? Et il y a bien, en effet, dans son horreur pour la violence, une veine évangélique, en même temps qu'on y perçoit l'écho de cette courageuse campagne « pro-boer », à laquelle, on l'a vu, il fut mêlé de près. La guerre ne lui paraît pas simplement atroce et mauvaise — dans notre génération, qui donc en disconvient ? — elle lui semble aussi irrémédiablement stérile. « Que jamais le bien-être matériel d'une nation ait été solidement fondé sur la guerre ou accru par elle, vain fantôme de l'imagination, privé, autant que je puis voir, de tout support scientifique ! » (P. 413.) Voyez les corsaires élizabéthains, gloire cent fois vantée de l'histoire maritime anglaise. La prospérité économique du pays n'eut pas — si l'on en croit l'étude sur les *Merchant Adventurers* — de plus redoutables ennemis que ces pirates.

En Allemagne, Unwin avait suivi l'enseignement de Schmoller. A l'histo-

rien, il dut beaucoup ; à l'homme de doctrine, rien. Comment eût-il pu en être autrement ? Sa philosophie de la vie était aux antipodes du *Kathedersozialismus*. Opposition qui mettait aux prises moins encore deux tempéraments individuels que deux mentalités nationales : absolument réfractaire à cette exaltation de l'État qui, en dépit des brillantes réactions de quelques isolés, fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, la note dominante de la pensée allemande, l'intelligence d'Unwin baignait au contraire dans ce courant bien anglais qui va d'Adam Smith (dont il évoquait volontiers le grand nom) à l'auteur de *L'Individu contre l'État*. Angleterre du présent et de l'avenir ? ou déjà — dans les dernières années de sa vie — Angleterre du passé ? Ses amis, nous apprend M<sup>r</sup> Tawney, se plaisaient à l'appeler le « dernier des radicaux » ; l'histoire dira s'ils avaient raison. Dans l'humanité, il ne voyait d'autre force vraiment féconde que l'individu. Naturellement il était trop bon historien pour nier les groupes ; mais les seules collectivités auxquelles il consentit à reconnaître une valeur utile, c'étaient les associations spontanées, formées en dehors de toute contrainte. La Société ? Une grande puissance, certes, et à l'occasion, bienfaisante, mais « le commencement de la sagesse est de distinguer la Société de l'État ». L'action de l'État lui-même ? tantôt un mal (« je crois que la part jouée, dans l'histoire, par le pouvoir de l'État a été, très largement, mauvaise »), tantôt, et plus souvent encore peut-être, une pure illusion. La leçon la plus claire que l'ancien secrétaire de Léonard Courtney paraisse avoir retiré de son contact avec les prétendus pouvoirs du Parlement et de l'Administration, c'est que la politique est essentiellement chose inefficace ; il n'a pas assez d'ironie — une ironie souvent proche de l'apitoiement — pour dénoncer l'erreur comique de ces dirigeants qui croient tout faire et, le plus souvent, ne font rien. On retrouve sous sa plume (réminiscence ? ou simple parallélisme de pensée ?) la vieille parabole saint-simonienne : « Supposons que ...non seulement toute la Famille Royale, mais encore tout le Ministère et les chefs des grandes administrations..., en un mot, tous les représentants principaux de l'autorité de l'État, viennent à disparaître brusquement... » Et la fiction se déroule, montrant comment un pareil coup n'empêcherait la société ni de vivre ni même de prospérer. Simples boutades que tout cela ? Dans la forme, assurément : c'est à des lettres privées, à des papiers inédits ou à des conversations que sont empruntés les textes pittoresques et volontairement outrés qu'on vient de lire ; dans ses œuvres savantes, Unwin s'exprimait avec plus de réserves et de nuances. Mais le fond des idées y est bien le même. De ces vues, il trouvait dans l'histoire, faut-il dire la preuve ? ou la confirmation ? Édouard III, « père du commerce anglais », proclamaient d'innombrables manuels et même des travaux fort érudits. Allons donc ! répond notre iconoclaste ; ce ne fut qu'un guerrier prodigue, dont la seule préoccupation était d'extorquer à ses marchands de beaux deniers sonnants ; ni lui ni son entourage n'eurent la moindre notion d'une politique économique un peu consistante. La politique élizabéthaine ? celle d'une royauté, elle aussi, en mal d'argent et qui, pour de basses raisons financières, favorisa, aux dépens du libre commerce et de l'intérêt du pays, les menées de cette poignée d'accapareurs qu'étaient — fallacieux héros d'une science mal informée — les trop fameux *Merchant Adventurers*.

Laissons de côté toute discussion théorique. Il est trop évident que, même

du point de vue de l'histoire, ces thèses vigoureuses paraissent un peu courtes. Que la piraterie et le commerce soient deux concepts radicalement distincts, c'est ce contre quoi protestent — pour ne pas nous embarrasser d'autres exemples — et le cas des Grecs et celui des Vikings. Par ailleurs, il y aurait beaucoup à dire sur l'antithèse entre l'État, puissance contraignante, et les « libres » associations : nous le savons tous, l'humanité peut connaître d'autres contraintes collectives, et de plus lourdes, que celles de la cité. Mais qu'importe ? Étudiant l'œuvre d'un savant, nous n'avons à retenir de ses idées doctrinales que leur valeur comme hypothèses de travail. Valeur, ici, incontestablement très grande. La philosophie sociale d'Unwin ne l'a pas seulement conduit à écrire des pages d'une critique qu'il faut tenir, je crois, pour définitive, sur l'action économique des monarchies édouardienne ou élisabéthaine. Elle l'a engagé à une réaction salutaire contre cette formule redoutable : « L'histoire, c'est la politique du passé », qui, énoncée et popularisée, précisément, par un de ses compatriotes, menaçait d'infecter jusqu'à l'histoire économique. En lui inspirant le mépris de toute action gouvernementale, elle l'a aidé à prendre conscience de ces forces profondes, obscures aux autres et souvent à elles-mêmes, dans lesquelles la pâte historique trouve son levain<sup>1</sup>. Le goût, en histoire, tout à la fois du sous-jacent et de l'humain, voilà, il me semble, la caractéristique la plus haute de l'œuvre d'Unwin, la vertu par où elle mériterait de vivre et d'agir. Quelle mélancolie de songer que, par la faute des circonstances et peut-être des institutions, cette œuvre, trop brève et trop tôt interrompue, ait été empêchée d'atteindre son plein rayonnement !

MARC BLOCH

<sup>1</sup> Voyez le passage, d'une frappante et profonde justesse, où il dénonce (p. 158) « a tendency which is as misleading as it is all but universal — the tendency to overestimate the active part which wise forethought and the deliberate pursuit of clear ideas has played in the economic history of nations. »

## V. — NOUVELLES SCIENTIFIQUES

**Travaux en cours.** — On a vu parfois deux chercheurs, qui s'ignoraient l'un l'autre, poursuivre, en même temps, sur le même sujet, deux enquêtes parallèles. Pour prévenir, dans la mesure de leurs moyens, de pareilles déperditions de forces, les Annales ouvrent, dans les « Nouvelles Scientifiques », une rubrique consacrée à l'annonce des travaux en cours. Ce faisant, nous ne nous dissimulons pas que nous nous exposons à un autre danger. Par suite de circonstances étrangères à sa volonté, l'érudit le mieux intentionné peut se trouver empêché de mener à bonne fin la tâche entreprise ; s'il a, à l'avance, publié son dessein, il risque de tenir les amateurs éternellement à l'écart d'une chasse gardée où, au grand dam de l'histoire, le gibier ne cessera jamais de courir. Conscients du péril, nous nous efforcerons d'y parer en faisant place ici seulement aux recherches qu'annonceront — comme déjà largement entamées et non simplement amorcées — des travailleurs dont le sérieux et la persévérance sont universellement estimés. Par ailleurs, nous prions instamment nos collaborateurs, si jamais ils doivent laisser une veine un moment tentée, de nous signaler cet abandon ; l'arrêt du travail, plus soigneusement encore que les premiers coups de pioche, doit être porté à la connaissance de tous.

M<sup>r</sup> G. ESPINAS a entrepris, depuis plusieurs années, des recherches sur la vie économique de la France sous le règne de Louis XI ; il compte les mettre en œuvre, aussitôt qu'il aura terminé son édition des chartes de franchise de la Flandre.

M<sup>r</sup> EDMOND PERRIN, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Strasbourg, doit publier incessamment un volume intitulé : *Études critiques sur les censiers lorrains des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles* (Contribution à l'histoire du régime domanial en Lorraine au moyen âge) et poursuit un ensemble de recherches sur le régime seigneurial en Lorraine jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

M<sup>r</sup> ANDRÉ SAYOUS, qui va prochainement publier un ouvrage, actuellement sous presse, sur le commerce des Européens à Tunis du XIII<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, prépare une étude sur le commerce de Marseille au moyen âge d'après les documents déjà publiés par Blancard pour le XII<sup>e</sup> siècle et, en ce qui concerne le XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, avec la collaboration de M<sup>r</sup> Raoul Busquet, archiviste en chef du département des Bouches-du-Rhône. Ceci, sans préjudice des recherches qu'il poursuit sur l'introduction, dans l'Amérique du Sud, au XVI<sup>e</sup> siècle, des méthodes et des institutions économiques européennes.

**Instruments de travail.** — La *Riforma sociale, rivista critica di economia e di finanza*, dirigée aujourd'hui par LUIGI EINAUDI, paraît depuis sa naissance — mars 1894 — à Turin ; chacun sait qu'elle a su se faire une place de premier rang parmi les revues qui traitent de science économique. On

prendra une juste idée de la variété et de l'importance des études qu'elle a publiées en parcourant son *Indice trentennale (1894-1923)*, que la rédaction a eu l'heureuse idée de faire précéder, en guise d'introduction, d'un court historique de l'entreprise. Les index eux-mêmes sont au nombre de trois : auteurs des articles, matières (celui-ci constituant, plus exactement, un index par mots-souches empruntés aux titres des articles et classés alphabétiquement), notices nécrologiques (subdivisé en un index des personnages commémorés et un index des auteurs). Les comptes rendus n'ont pu être recensés ; mais on nous laisse espérer qu'un fascicule spécial pourra, un jour, leur être consacré. Tel quel, cet instrument de travail rendra aux travailleurs les plus signalés services et mérite toute leur reconnaissance.

M. B.

Un instrument de travail vraiment pratique, c'est le recueil de dix-huit textes constitutionnels que, sous ce titre : *Les Constitutions de l'Europe nouvelle*, M<sup>r</sup> MIRKINE-GUETZEVITCH vient de faire paraître dans la *Bibliothèque d'Histoire et de Politique* dirigée par M<sup>r</sup> Jacques Ancel<sup>1</sup>. On y trouvera, groupées en un seul volume de petit format, les Constitutions du Reich, de la Bavière, de la Prusse ; de la république d'Autriche ; de la Roumanie ; du royaume serbe-croate-slovène ; de la Tchécoslovaquie ; de la Pologne ; de l'Esthonie, de la Finlande, de la Lithuanie, de la Lettonie ; de la république grecque ; de la Turquie ; enfin de l'Union des républiques soviétistes et de la république soviétique russe. Les textes sont bien à jour, compte tenu des amendements les plus récents (par exemple, pour la constitution turque, de l'amendement de 1928, supprimant, à l'article 2, la mention de l'islamisme religion d'État) ; la traduction en a été revue soigneusement par M<sup>r</sup> Ch. Eisenmann ; une courte bibliographie et un index achèvent de rendre le volume tout à fait maniable et utile. M<sup>r</sup> Mirkine-Guetzevitch a rédigé, en outre, une étude synthétique d'une cinquantaine de pages, au cours de laquelle il s'efforce de caractériser, à grands traits, les intéressants documents qu'il a réunis, et d'en dégager les communes tendances. Sur les aspects nouveaux du parlementarisme ; sur le fédéralisme ; sur le contrôle de la constitutionnalité des lois ; sur l'influence des textes français de 1875 ; sur bien d'autres questions encore, on lira avec profit les remarques d'un auteur bien informé et d'esprit clair.

L. F.

**Un institut d'études fluviales.** — Sur l'initiative du département du Rhône, de la ville de Lyon et du conseil de l'Université de Lyon, il s'est créé en 1924, auprès de cette dernière Université, un *Institut des Études Rhodaniennes* qui se propose de rassembler et de tenir à jour une documentation scientifique abondante et précise sur le Rhône, son bassin et les grandes questions fluviales, géographiques et économiques qui peuvent intéresser la région rhodanienne.

Dirigé à l'origine par M<sup>r</sup> Cholley et aujourd'hui par M<sup>r</sup> André Allix, il publie un *Bulletin d'hydro-météorologie et de statistique économique* donnant,

1. Paris, Delagrave, 1928 ; in-16, 412 p.

année par année, les chiffres et documents relatifs au climat, à l'hydrologie et au mouvement des échanges dans le bassin du Rhône (à noter, par exemple, dans le fascicule de 1925, récemment paru, d'abondantes données statistiques sur le mouvement de la navigation en 1925 tant pour le fleuve que pour la Saône). Il publie en outre des *Études rhodaniennes* auxquelles M<sup>r</sup> André Allix vient de donner la forme d'une revue contenant des études et travaux de géographie et de documentation rhodanienne, une chronique, des comptes rendus critiques et une bibliographie. Le fascicule de 1928 vient de paraître : il contient d'intéressants articles dont l'un, celui de M<sup>r</sup> A. Desaunais sur *Le canal de Bourgogne et son trafic*, se rapporte directement à nos études. Parmi les patrons financiers de l'entreprise, il est intéressant de noter le département du Bas-Rhin et la chambre de commerce de Strasbourg. On ne peut que souhaiter bonne chance à l'Institut et à ses publications. Si la revue, en particulier, s'en tient à son programme régional, elle peut et doit faire œuvre utile et féconde.

L. F.

**Nouvelles personnelles.** — Le 8 octobre 1928, FR. VACEK, historien de l'agriculture tchèque, a atteint ses soixante-dix ans. Prêtre et plus tard professeur de religion dans un collège, il compléta son instruction en suivant l'enseignement historique de l'Université de Prague. Il commença à publier à partir de 1880. Ses premiers travaux traitaient de topographie historique et d'histoire de l'Église ; plus tard, il consacra presque exclusivement son activité à l'histoire sociale et agraire des anciens Tchèques depuis l'époque la plus reculée jusqu'à la guerre de Trente Ans. Comme livre, on lui doit une *Histoire sociale de l'ancienne Bohême* (1905). Lorsque fut fondé, en 1914, le *Časopis pro dějiny venkova*<sup>1</sup>, il en devint bientôt le collaborateur attitré.

Le nombre des études publiées par M<sup>r</sup> Vacek témoigne d'une remarquable force de travail, que l'âge même n'a pu ralentir. Le propre de sa méthode est de ne jamais citer les opinions contraires, ce qui ne facilite pas au spécialiste l'étude bibliographique du sujet. Lui-même connaît très bien les sources, surtout les documents imprimés ; mais il se sert relativement peu de nouveaux matériaux d'archives. Partant de ses sources, il se propose de présenter le tableau le plus exact possible. De là vient que ses publications ont un caractère plutôt descriptif que synthétique. A dire vrai, c'était là un inconvénient presque inévitable dans une œuvre, à beaucoup d'égards, dépourvue de tous précédents. Les successeurs de M<sup>r</sup> Vacek pourront naturellement rectifier bien des détails ; sans doute sauront-ils aussi donner à la présentation des faits un tour parfois plus intéressant ; mais comment oublieraient-ils que toute étude de l'histoire agraire tchèque jusqu'à 1620 a pour base nécessaire le travail de pionnier accompli par cet initiateur ?

V. ČERNÝ  
(Prague.)

Nous avons appris, avec un vif regret, la mort, survenue le 12 janvier dernier, du professeur DIETRICH SCHÄFER, de l'Université de Berlin. Il laisse

1. Voir *Annales*, 15 janvier 1929, p. 78.

derrière lui une œuvre historique très vaste et très diverse ; de son livre le plus généralement répandu — une *Deutsche Geschichte*, en deux volumes — les nombreuses éditions attestent le succès persistant (la dernière que j'ai eue entre les mains date de 1918 ; elle est la septième). Ici, il nous appartient surtout par ses travaux sur la Hanse : éditions de textes (*Hanserecesse*, depuis 1477 ; *Buch des lübeckischen Vogtes auf Schonen*), monographies (*Die Hansestädte und König Waldemar*, 1879), et un utile petit volume de vulgarisation, paru en 1903, dans la collection des *Monographien zur Weltgeschichte*, sous le titre : *Die deutsche Hanse*. La génération d'historiens allemands, qui commença à marquer dans la science peu après la constitution du nouvel Empire, perd en Dietrich Schäfer un de ses plus notoires représentants.

M. B.

## A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

### Classification et choix des faits en histoire économique : réflexions de méthode à propos de quelques ouvrages récents

« Où prendre, de l'évolution économique du moyen âge, un aperçu général ? » Cette question, qu'il n'est point rare d'entendre poser, il a été, pendant longtemps, très embarrassant d'y répondre. L'esquisse d'E. GIRARD<sup>1</sup>, parfois pénétrante, était bien rapide et bien insuffisamment nourrie ; celle de CLAUDIO JANNET<sup>2</sup> ajoutait aux mêmes défauts une inspiration fâcheusement tendancieuse. Le grand ouvrage de MAXIME KOVALEWSKY<sup>3</sup> ? moins qu'un livre, c'est un recueil de mémoires érudits, souvent riches de faits et d'idées, mais terriblement touffus et, par surcroît, d'inspiration plus juridique qu'économique. Le mieux était encore de renvoyer les étudiants aux monographies nationales ou régionales ; il s'en trouve d'excellentes ; mais, même mises bout à bout, elles manquaient à donner un tableau d'ensemble. Nous sommes plus heureux aujourd'hui. Coup sur coup, nous avons vu paraître : en 1921, *Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge*, par M<sup>r</sup> P. BOISSONNADE<sup>4</sup> ; en 1924, l'*Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters*, par M<sup>r</sup> RUDOLF KÖTZSCHKE<sup>5</sup> ; en 1926, l'*Economic history of Europe to the end of the middle ages*<sup>6</sup>, par M<sup>r</sup> MELVIN M. KNIGHT, depuis réimprimée pour former la première partie d'une grande histoire économique de l'Europe, due à la collaboration, avec M<sup>r</sup> Knight, de MM<sup>rs</sup> BARNES et FLÜGEL<sup>7</sup>. En 1928 enfin, M<sup>r</sup> JOSEF KULISCHER nous a donné le tome premier, consacré au moyen âge, de son *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*<sup>8</sup>, et M<sup>r</sup> JAMES WESFALL THOMPSON, *An economic and social history of the middle ages*<sup>9</sup>. Une vraie floraison ! Différents par leur objet propre et leur esprit, de valeur inégale, ces divers essais de synthèse ne s'en trouvent pas moins soulever quelques grands problèmes communs d'organisation et de méthode. C'est surtout sous cet angle que je voudrais les examiner ici. Toutefois, il convient d'abord de passer en revue, pour en

1. *Histoire de l'économie sociale jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris et Genève, 1900.

2. *Les grandes époques de l'histoire économique jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1896.

3. *Die ökonomische Entwicklung Europas bis zum Beginn der kapitalistischen Wirtschaftsform* (traduction allemande d'un original russe). Berlin, 1901-1914, 7 vol.

4. Paris, Alcan (*Histoire universelle du Travail*, publiée sous la direction de G. RENARD) ; in-8°, II-431 p.

5. Jéna, G. Fischer (*Handbuch der Wirtschaftsgeschichte*, hgg. von G. BRODNITZ) ; in-8°, XII-626 p.

6. Boston, New-York, etc., Houghton Mifflin Company.

7. MELVIN M. KNIGHT, HARRY ELMER BARNES, FELIX FLÜGEL, *Economic history of Europe*. Boston, New-York, etc., Houghton Mifflin Company, 1928 ; in-8°, XII-813 p. 8 cartes.

8. Munich et Berlin, Oldenbourg (*Handbuch der mittleren und neueren Geschichte*) ; in-8°, X-351 p. Pour plus de détails sur cet ouvrage capital, on me permettra de renvoyer le lecteur au compte rendu que j'en dois donner dans la *Revue historique*.

9. New-York et Londres, The Century Co. ; in-8°, X-900 p., 22 cartes.



marquer brièvement les caractères originaux, ceux d'entre eux qui, publiés depuis peu, ne sont pas encore, comme leurs aînés, universellement connus des historiens.

\* \* \*

Le livre de M<sup>r</sup> Kulischer est destiné aux spécialistes plutôt qu'aux apprentis ou au grand public. Très riche et très précis, sans jamais paraître encombré, sur toutes les questions controversées (et Dieu sait si elles sont nombreuses !), exposant le pour et le contre avec une lucidité et une honnêteté également admirables, capable cependant de prendre parti et fondant, en ce cas, sa décision, toujours sensée, sur une solide connaissance des documents, apportant au lecteur, enfin, à côté d'une masse de faits choisis avec intelligence, une bibliographie parfaitement au courant, il sera désormais l'indispensable *vade-mecum* du médiéviste et de l'historien de l'économie. Il faut le lire d'abord ; il faudra ensuite le tenir constamment à portée de la main.

Le gros volume de M<sup>r</sup> Thompson n'est pas précisément une histoire économique — plutôt, selon le mot même de l'auteur, une histoire du moyen âge, interprétée du point de vue économique et social. Cette conception un peu indécise explique, sans toujours les justifier, certaines singularités de plan. Des phénomènes économiques capitaux — l'avènement de la lettre de change, par exemple — sont passés sous silence ; de même quelques faits fondamentaux de structure sociale : l'histoire des relations vassaliques, notamment, semble bien sommairement exposée. En revanche, d'autres développements, à peu près étrangers au sujet, étonnent par leur abondance. Les répétitions ne sont point rares : il arrive que le même texte (voyez p. 244, 247 et 249, à propos des vignobles rhénans) soit commenté trois fois de suite, et de la même façon ; d'où une impression, quelque peu décevante, de diffusion et de flottement. L'information même est loin d'être impeccable. Il y a des erreurs vénielles, dont quelques-unes font sourire (l'étymologie de Berry, rattaché (p. 303) à un mot celtique qui voudrait dire : désert). D'autres sont plus graves. Comment admettre (p. 207) que les affranchissements aient été rares dans la Gaule franque ? leur fréquence ressort clairement de tous les textes. Il est surprenant d'entendre dire (p. 398) que, en 1100, le serf avait cessé d'être taillable à merci ; presque tous nos documents sur la taille, et, par conséquent sur la taille arbitraire, sont postérieurs à cette date. Quelle bizarrerie de traduire le latin *mansus* par l'anglais *manor* (p. 246, 250, etc.) ! Le premier mot désignait l'unité de tenure, le second la seigneurie, composée d'un grand nombre de tenures ; traiter les deux termes comme équivalents, c'est confondre le tout et la partie. Les affirmations ont volontiers je ne sais quoi de brutal et, pour tout dire, de simpliste : je veux bien croire (l'idée a été popularisée par Karl Wilhelm Nitzsch) que l'empereur Henri IV ait fait effort pour appuyer son pouvoir sur les *ministeriales* ; Nitzsch lui-même se fût certainement refusé à voir en lui le « créateur » de cette classe sociale (p. 300). Enfin, comme on pouvait s'y attendre, ce même schématisme sans nuances se retrouve dans le parti pris d'interprétation, par l'« économique » et le « social », qu'annonçait la première phrase de l'*avant-propos*. Mais c'est là un point sur lequel nous aurons à revenir tout à l'heure.

Le travail de M<sup>r</sup> Melvin M. Knight ne peut plus, aujourd'hui, se séparer

de l'ouvrage plus vaste dans lequel il est venu se fondre. Cette histoire générale de l'économie européenne a été écrite par des Américains pour d'autres Américains. Elle ne s'adresse pas seulement aux spécialistes ; tout homme cultivé peut la lire. Le contemporain y a naturellement la part très belle ; mais, à juste titre, les auteurs ont estimé que les faits du présent ou du passé proche ne sont intelligibles que par un arrière-plan plus lointain. L'exposé est parfaitement clair et de lecture agréable ; l'information d'une remarquable sûreté. Sans doute, on peut relever çà et là quelques inexactitudes ; mais beaucoup sont d'importance médiocre, et leur nombre, au total, ne dépasse pas ce qu'il faut inévitablement attendre de toute œuvre de synthèse ; il sera facile de les effacer dans les prochaines éditions. Le groupement des données, leur interprétation témoignent d'un sens avisé de l'évolution historique. Ne pouvant tout signaler, je note en passant des remarques pénétrantes sur les relations et souvent l'opposition, dans l'Europe orientale, de la campagne et des villes ; il est curieux que, par une de ces transpositions habituelles aux historiens, un grand savant russe, M<sup>r</sup> Rostovzeff, ait cru pouvoir reporter, non, peut-être, sans un certain excès de schématisme, ce problème de son pays dans le passé romain. Il faut souhaiter que la forte esquisse tracée par nos collègues d'Outre-Atlantique obtienne, dans leur patrie, la plus large diffusion ; car elle paraît extrêmement propre à faire connaître là-bas et à y faire mieux comprendre les sociétés du Vieux Monde. Mais son utilité ne se bornera pas aux lecteurs américains ; son origine et sa destination lui donnent, pour nous autres gens de l'Europe, une saveur toute particulière — mieux encore, une réelle valeur instructive. Notre histoire, dans ses lignes principales, nous est si familière que trop souvent elle nous paraît aller de soi ; nous n'éprouvons presque plus le besoin de l'expliquer. A la voir ainsi décrite du dehors et intelligemment commentée, nous retrouvons cette faculté d'étonnement qui est le principe même de toute recherche scientifique.

\* \* \*

Dans aucun des ouvrages dont les titres ont été inscrits en tête de cette note, la disposition des matières n'obéit au même ordre. Pourtant ces divergences, si fortes soient-elles, laissent paraître dans le classement quelques principes communs.

C'est une longue période que celle dont le nom conventionnel est : moyen âge. Un millier d'années environ et, au cours de ces dix siècles, que de transformations et de contrastes ! Une division interne, par époques, semble s'imposer. Ni M<sup>r</sup> Thompson, cependant, ni M<sup>r</sup> Knight n'en ont éprouvé le besoin. Le plan du premier, d'une façon générale, manque de rigueur ; au surplus, le livre s'arrête à l'an 1300. Quant à M<sup>r</sup> Knight, la brièveté relative de son exposé lui rendait moins difficile une pareille continuité de développement. Il a préféré l'ordre topographique ; ce procédé de groupement lui a permis de marquer, entre le monde méditerranéen et les pays du Nord, une opposition, en son principe, justement sentie, mais l'a entraîné, du même coup, à présenter le régime seigneurial — le « manoir » — comme beaucoup trop exclusivement septentrional : erreur de perspective assez fâcheuse. D'un commun accord, par contre, les trois autres auteurs ont établi, entre le pré-moyen âge et le moyen âge proprement dit (les termes, de part et d'autre, différent, mais

non l'idée), une distinction très nette. Elle se complique, chez M<sup>r</sup> Kötzschke, d'un troisième volet de triptyque : un livre consacré à la fin de l'économie médiévale et pourvu, fort bizarrement, d'un chapitre préliminaire sur les croisades, contemporaines, pourtant, de la plupart des faits signalés dans la section précédente. Tenons-nous en à la coupure fondamentale, dont la place oscille, selon les ouvrages, entre le début du x<sup>e</sup> et la fin du xi<sup>e</sup> siècle. Très ingénieusement, M<sup>r</sup> Kulischer s'est efforcé de la justifier par des raisons tirées de l'évolution économique ; l'apparition de l'économie urbaine caractériserait la seconde tranche. Sans doute. Je crois bien, néanmoins, que ce coup de ciseau traditionnel a son origine première tout simplement dans l'état de la documentation. La période carolingienne, d'une part, la fin du moyen âge, depuis 1150 environ, de l'autre, forment deux zones à peu près claires ; l'intervalle est beaucoup plus brumeux ; ce trou noir fait naturellement barrière. Le malheur est que, par suite de ce parti pris, les historiens se trouvent fatalement amenés à négliger une époque (x<sup>e</sup>, xi<sup>e</sup> siècles, une grande partie du xii<sup>e</sup>) qui, pour s'envelopper à nos yeux de quelque obscurité, n'en fut pas moins, en fait, véritablement créatrice. Dans aucun des livres que j'ai sous les yeux, les grands mouvements qui la remplirent — notamment les transformations internes de la seigneurie — ne me paraissent avoir été l'objet d'une attention suffisante. L'opposition classique entre le pré-moyen âge (royaumes barbares, empire carolingien) et le moyen âge, au sens étroit du mot, peut se défendre par de bons arguments ; mais elle ne saurait être maintenue qu'à condition de ne pas entraîner le sacrifice des temps intermédiaires.

Par ailleurs, le pré-moyen âge lui-même forme-t-il vraiment une unité ? On sait que M<sup>r</sup> Pirenne le nie, vigoureusement. C'est vers la fin du vii<sup>e</sup> siècle, au moment où les Musulmans, brusquement survenus, ferment la Méditerranée occidentale, que se place, à son gré, la grande brisure. Auparavant, l'économie antique se continuait. Son destin, maintenant, est révolu. En son lieu va régner une économie sans échanges, et toute agricole ; ce système caractérisera à la fois l'époque carolingienne et les siècles qui suivirent, jusqu'à la renaissance du commerce et des villes. Ne discutons pas ici cette théorie. Exacte ou non dans chacune de ses parties, elle a le mérite de toutes les grandes hypothèses scientifiques : elle nous force à réfléchir sur nos catégories traditionnelles et peut-être à les remanier. Désormais, on attend des historiens de la société médiévale qu'ils prennent le problème corps à corps. A cet effort, malheureusement, même les plus récents d'entre eux ne semblent pas s'être encore résolus.

Si délicat que puisse paraître le découpage chronologique, ses difficultés sont peu de chose à côté de celles que réserve à l'historien économiste le classement par matières. Sans doute, là aussi, la routine nous offre un chemin en apparence aisé. C'est la vieille division tripartite : agriculture, industrie, commerce. M<sup>r</sup> Kulischer, estimant, je suppose, qu'une grande simplicité de plan était nécessaire à un ouvrage qui, avant tout, voulait être un instrument de travail, a très strictement appliqué ce schéma. Les autres auteurs s'en sont dégagés davantage. Pourtant, il pèse encore sur leur exposé. Par là des problèmes fondamentaux sont laissés dans l'ombre, et des liaisons essentielles passées sous silence. Je me bornerai à quelques exemples.

Il y avait, dans le monde romain, de nombreux esclaves. Leur part dans

la vie économique est difficile à apprécier exactement ; mais nul ne saurait prétendre qu'elle fût négligeable. Le moyen âge proprement dit, par contre, ou bien a ignoré l'esclavage, ou bien, là où il le pratiquait (sauf peut-être en Espagne), ne l'utilisa jamais qu'à des fins très restreintes. Point d'antithèse plus saisissante que celle-là ; elle frapperait vivement un ignorant, aux yeux tout neufs ; les historiens s'y sont à ce point accoutumés, qu'ils ne la remarquent presque plus. Omission d'autant plus déplorable qu'il ne s'agit pas simplement d'un contraste à noter entre deux sociétés, supposées indépendantes : des deux systèmes, le plus récent, dépourvu d'esclaves, est sorti du premier, qui en avait. C'est la transition de l'un à l'autre qui pose les questions les plus graves. Comment et pourquoi l'esclavage a-t-il disparu ? Quelle main-d'œuvre, rémunérée de quelle façon, permit de s'en passer ? On s'attendrait à voir ces problèmes mis au centre de toute étude sur les caractères de l'économie médiévale. Mais quoi ! Sous quelle étiquette les ranger ? Agriculture, industrie, ou commerce ? Pour eux, point de case préparée à l'avance. Le résultat est qu'on les oublie.

Des observations analogues pourraient s'appliquer aux phénomènes démographiques, à l'ordinaire si maigrement traités, lorsqu'ils ne sont pas, purement et simplement, jetés par dessus bord, ou encore à l'évolution technique, étudiée par bribes et toujours incomplètement : autour des thèses, ou mieux, ne craignons pas de le dire, des découvertes de M<sup>r</sup> Lefebvre des Noëttes, qui ont jeté sur l'histoire des moyens de transport une si vive lumière, pourquoi cet universel silence ? Je ne retiendrai, pour l'instant, que le cas de la monnaie. Ici, bien entendu, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'omission ; elle serait tout de même un peu trop forte. Plus ou moins exact, l'exposé de l'histoire monétaire ne manque jamais absolument. Les chapitres de M<sup>r</sup> Kulischer, sur ce sujet, se distinguent, comme à l'ordinaire, par la précision et la sûreté de l'information. Mais où ne faut-il pas les chercher ? Dans chacune des deux grandes sections chronologiques entre lesquelles se répartit l'ouvrage, ils ont été relégués à l'extrême fin du développement, rallonge ajoutée à l'histoire du commerce, intrus que, ne sachant au juste où fourrer, on exile en queue du cortège ! Qu'importe, dira-t-on peut-être, cette question de rang ? Elle importerait assez peu, en effet, si l'embarras où tous les auteurs, visiblement, se sont trouvés, lorsqu'il leur a fallu assigner à la monnaie sa place, ne trahissait la difficulté qu'ils éprouvent à saisir, ou du moins à faire comprendre, son véritable rôle dans l'économie. Des faits comme la cessation de la frappe de l'or, au ix<sup>e</sup> siècle, sa reprise, aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup>, paraîtront toujours avec un relief insuffisant, tant qu'on persistera à les rejeter, aux dernières pages d'un livre, dans la pénombre d'un chapitre forcément encombré de détails très secs ; à la fois causes et symptômes, ils devraient caractériser les phases mêmes de l'évolution économique. Il y a pis encore. Faire de l'étude sur la monnaie un appendice à celle du commerce, c'est condamner le lecteur à l'inintelligence des transformations subies par la seigneurie, surtout dans les trois derniers siècles du moyen âge ; car ces changements eurent leur origine principale dans un phénomène d'ordre monétaire : la lente dépréciation des espèces. En d'autres termes, toute économie repose, plus ou moins, sur la circulation des biens (qu'est-ce, au fond que les prestations seigneuriales, sinon une forme de ce va-et-vient ?) ; il

s'ensuit que l'économie entière a toujours été affectée par les vicissitudes de l'instrument des échanges. Par fidélité à une classification désuète, renoncrons-nous éternellement à découvrir ces liens subtils et partout présents ?

\* \* \*

Des rapports étroits unissent l'activité économique aux autres formes de la vie humaine. Les nier ou les taire, sous prétexte de spécialisation dans la recherche, serait fausser, par une abstraction insupportable, tout le tableau du passé. Parmi tous les auteurs dont les noms ont été donnés plus haut, M<sup>r</sup> Kötzschke est celui qui, sciemment, a accordé la part la plus large à des faits étrangers à l'économie proprement dite. Mais c'est surtout l'organisation politique qui a retenu son attention. Plus importants encore à scruter et à expliquer seraient, sans doute, les liens des institutions économiques avec les phénomènes de structure sociale d'une part, les représentations religieuses, de l'autre. Ici encore, prenons quelques exemples.

Toute description de l'économie médiévale a pour base nécessaire l'étude de la seigneurie, à la fois groupement de producteurs, foyer d'échanges et source d'un grand nombre des biens lancés ensuite dans les principaux courants de la circulation. Mais la seigneurie, qui fut tout cela, fut bien autre chose encore. Rendre compte de ses origines et de son rôle en n'envisageant que son aspect proprement économique serait la plus vaine des entreprises. Les tenanciers ne devaient pas au seigneur que des gerbes de blé, des poules ou des œufs, et quelquefois des pièces de monnaie ; ils étaient ses « hommes », c'est-à-dire obligés à l'aider et à lui obéir. En retour, ils attendaient de ce chef un rudiment de protection contre les ennemis du dehors et, à l'intérieur de leur petite collectivité, un semblant d'ordre et de police. Quant au maître lui-même, du groupe serré autour de lui, il tirait non seulement son bien-être et sa fortune, mais aussi et peut-être surtout sa sécurité, — au moins relative, — sa puissance et son prestige. On le vit bien dans les régions troublées, comme le *border* anglais où, beaucoup plus longtemps qu'ailleurs, les seigneurs s'attachèrent à maintenir les vieux liens. Les évictions de tenanciers que, dans le reste du royaume, leurs confrères pratiquaient si largement, leur eussent peut-être été, à eux aussi, économiquement avantageuses ; mais, en les privant de la force armée sur laquelle ils étaient habitués à compter, elles auraient mis leurs terres et même leurs jours en péril. En un mot, l'institution seigneuriale n'est intelligible que comme un des éléments d'un système social fondé sur les relations de protection. On a souvent cité, mais on n'a pas toujours bien compris, les beaux vers de *Garin le Lorrain* (éd. P. Paris, t. II, p. 218) :

N'est pas richoise ne de vair ne de gris,  
Ne de deniers, de murs ne de roncins ;  
Mais est richoise de parens et d'amins ;  
Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs.

Lieu commun de la morale universelle ? Pour nous, peut-être ; mais, croyons-le bien, aux contemporains ces paroles rendaient un son beaucoup plus plein. Ils y trouvaient l'expression d'une vérité de fait. De cette conception humaine de la « richesse », il ne semble pas que l'histoire économique puisse se désintéresser.

Dans son plus récent ouvrage, comme dans d'autres plus anciens, M<sup>r</sup> Thompson, dont le matérialisme historique n'est pas toujours sans intempérance, s'efforce volontiers de découvrir aux mouvements religieux du moyen âge des motifs de nature économique. Je suis, personnellement, beaucoup plus frappé par les résultats économiques des phénomènes religieux. Pour n'être pas vultueux, ces effets n'en furent pas moins souvent très profonds. L'histoire de Cîteaux en fournit un exemple entre tous éloquent. Nul ordre plus complètement dégagé, à ses origines, de préoccupations d'action séculière, plus étroitement enfermé dans un ascétisme quasi hérémétique. Mais, précisément parce que cet ascétisme avait ses nuances originales, l'activité matérielle des moines blancs s'engagea dans des voies nouvelles ; l'intransigeance même de leur règle fit de leurs maisons des agents de transformation économique d'une portée sans égale. Est-ce par crainte des digressions ? ces réactions si curieuses du spirituel sur le temporel — car le cas des cisterciens est loin d'être unique — ne me paraissent pas avoir toujours été suffisamment mises en lumière par les historiens de l'économie. Expulsé de la théorie, l'*homo œconomicus* trouvera-t-il dans l'histoire son dernier refuge ?

MARC BLOCH

### Un champ privilégié d'études : l'Amérique du Sud

Tout un lot de livres sur l'Amérique du Sud. Rencontre purement fortuite ? Il semble bien que non, et qu'un peu partout on commence à éprouver devant les multiples problèmes que posent à la science d'aujourd'hui l'histoire et la géographie de cet immense continent, un peu de la curiosité qui fut, pendant longtemps, l'apanage des seuls ethnographes.

En fait, qu'on s'attache à l'homme ou à la terre, aux sociétés humaines ou à leur cadre naturel, qu'on soit ethnographe ou préhistorien, linguiste ou archéologue, historien ou économiste : les problèmes surgissent par dizaines. Et ce ne sont pas de petits problèmes limités, de ceux dont la solution n'importe qu'aux études locales. Voilà un continent qui, lorsque les Européens y sont arrivés à une époque encore bien proche de nous, ne possédait (pour ne prendre que ces quelques exemples) ni moutons, ni bœufs, ni chevaux, ni mules, ni blé, ni café. Or, par quoi vaut aujourd'hui ce pays des grands exportateurs du café brésilien, des grands producteurs argentins de laine, de viande, de blé ? Par le mouton précisément et le bœuf, par le cheval, par le blé et le café. Le contraste est brutal. Ce qui le souligne encore, c'est l'étrange destin des quelques produits de grand avenir dont pouvait s'enorgueillir un pays inégalement doté. Certes, ils n'ont pas disparu des contrées où les Européens les ont vu croître et se développer au xvi<sup>e</sup> siècle ; mais souvent c'est ailleurs, sur d'autres sols et sous d'autres cieux, qu'ils sont allés connaître la grande fortune. Et c'est vrai du tabac par exemple, dont l'espèce spécialement sud-américaine a conquis le monde entier<sup>1</sup> et fait la fortune

1. Sur cette question, voir le récent mémoire d'AUGUSTE CHEVALIER, *Les origines du tabac et les débuts de sa culture dans le monde*. Paris, Éditions de la Revue internationale des tabacs, 1927 ; in-8°, 22 pages. Avec sa grande compétence et son autorité, M<sup>r</sup> Chevalier fait justice de la légende qui attribuait au tabac une origine africaine. Il établit ensuite qu'on ne connut d'abord en Europe que deux espèces de tabac : celle qu'introduisit Nicot en France en 1560, le *Nicotiana Rustica* ou tabac à fleurs jaunes, qui dominait dans

des États-Unis, de Cuba, des Philippines, de Java et de Sumatra ; c'est vrai de la pomme de terre, qui a pris l'aspect d'une plante européenne en Allemagne et en Russie ; vrai même du cacao, qui s'est épanoui si puissamment, depuis quarante ans, à la Gold Coast, ou du quinquina, dont Java fournit maintenant presque toute la production mondiale ; c'est vrai surtout du caoutchouc. Le Brésil, ou plus exactement la grande forêt amazonienne : voilà, on le sait, l'habitat naturel de *Hevea brasiliensis*, le plus précieux des végétaux producteurs de latex. Or, le Brésil s'est attardé, précisément, à des procédés d'exploitation si rudimentaires ; il s'est enlisé dans la pratique d'une *Raubwirtschaft* si maladroite que ce sont bien des heveas brésiliens sans doute, mais transplantés depuis cinquante ans et cultivés depuis quarante-cinq par les Anglais et les Hollandais en Malaisie, à Ceylan, à Java, à Sumatra qui fournissent à nos besoins de plus en plus dévorants les neuf dixièmes d'une matière dont la demande, depuis vingt ans, croît avec une rapidité vertigineuse<sup>1</sup>.

Ainsi un diptyque ? Amérique de 1492, Amérique de 1928 ? Non : un triptyque tout au moins. Car l'Amérique du Sud, au xvii<sup>e</sup>, au xviii<sup>e</sup> siècle, ce n'était pas cette Amérique de laine, de viande et de blé qui s'enrichit en vendant à l'Europe des produits que cette Europe fabrique pareillement ; ce n'était pas l'Amérique de ces « prairies » situées au Sud du tropique, dans la zone tempérée, terre bénie des céréales riches et des élevages modernes, où, il y a cinquante ans, les Araucans sur leurs chevaux rapides volaient encore le bétail. C'était une autre Amérique, une Amérique tropicale<sup>2</sup> qui offrait à

l'Amérique du Nord et celle dont Thevet rapporta des graines en 1555, le *Nicotiana Tabacum* ou tabac à fleurs roses : il était plus spécialement cultivé par les Indiens de l'Amérique du Sud (Orénoque et Amazonie). Or cette dernière espèce a supplanté toutes les autres ; le *Nicotiana Rustica* ne représente plus qu'à peine le dixième des cultures mondiales ; il ne fournit guère comme produit estimé que le tabac d'Orient ; le *Nicotiana Tabacum* au contraire fournit les meilleures marques de tabac, comme le Havane, le tabac de Virginie, etc. On sait que la consommation mondiale annuelle du tabac représente l'énorme somme d'une dizaine de milliards de francs-or. En millions de livres sterling le Brésil exportait, en 1910, 1,6 de tabac ; 2,2 en 1920 ; 1,9 en 1926.

1. Les chiffres fournis par les statistiques sont naturellement très incertains et sujets à caution. Mais si la récolte du caoutchouc de plantation fourni par la Malaisie, Ceylan, les Indes hollandaises, l'Inde anglaise et, pour une faible part, l'Indochine était, en 1926, de l'ordre de grandeur de 750 000 tonnes, que pesaient en face les 25 000 à 30 000 tonnes de la récolte brésilienne ? Sur la répartition du caoutchouc sylvestre, voir l'étude de PERRUCHOT dans *La Géographie*, 1912, n° 3.

2. Il est bien entendu que le paysage de cette Amérique tropicale, telle que les Européens l'eurent sous les yeux au début du xvi<sup>e</sup> siècle, n'était en rien un paysage « primitif ». Dans le mémoire d'Aug. Chevalier sur le tabac, déjà cité, signalons une page excellente sur ce sujet. Avec son autorité reconnue, l'auteur — après avoir rappelé qu'on a dès aujourd'hui « des preuves certaines » que trois éléments au moins sont intervenus dans la formation du peuple indien : un élément australien qui semble avoir été le premier occupant ; un élément mélanésien qui a dû aborder le continent par les côtes occidentales de l'Amérique, et enfin un élément asiatique venu par la voie du détroit de Behring — indique que les Asiatiques ne semblent pas avoir transporté avec eux de plantes ou d'animaux ; que vraisemblablement les Mélanésiens avaient apporté en Amérique le bananier, le cocotier, le ricin, la canne à sucre ; qu'indépendamment de ces apports médiocres, une agriculture toute nouvelle se constitua peu à peu sur place et devint, il y a 2 000 à 3 000 ans, particulièrement florissante dans deux contrées où se constituèrent des centres de domestication importants de plantes utiles : plateaux du Pérou (manioc, arachide, pomme de terre, quinoa, certains lupins, coca, *Nicotiana Tabacum*) et plateaux du Mexique (haricots, maïs, patate, cacaoyer, *Nicotiana Rustica*, agave et nopal). Il a fallu certainement plusieurs milliers d'années pour que certaines plantes arrivées au degré de perfectionnement où les Européens les trouvèrent à leur arrivée (maïs, manioc, haricots, tabac) aient pu être sélectionnées, hybridées et disséminées comme elles l'étaient alors. On voit qu'à la liste des sciences auxiliaires de notre connaissance du développement des sociétés américaines, il convient d'ajouter la géographie botanique.



l'Europe, avec son argent, son or et ses diamants, tout ce que celle-ci convoitait parce qu'elle ne le produisait pas : sucre de canne, coton, indigo, cacao et cette écorce de quinquina dont la récolte animait les forêts andines, sillonnées par les pistes des *cascaillos*... Ainsi, par trois fois, depuis la découverte et la conquête, la terre sud-américaine a vu s'opérer ce qu'on pourrait nommer une prodigieuse révision de ses valeurs géographiques et économiques. L'étude détaillée de ces transformations si saisissantes et de leurs innombrables répercussions commande — ou, plus exactement, devrait commander — toutes nos enquêtes scientifiques, toutes nos investigations, de quelque nom particulier que nous étiquetions notre activité.

La terre — mais les hommes ? Là aussi, quelle variété, et que de contrastes ! En l'an V, dans un rapport à l'Institut, Talleyrand parlant de son voyage en Amérique : Un tel voyage, écrivait-il, dans cette belle langue lumineuse du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec cette sorte de prescience intelligente qui animait les hommes de ce temps — « un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des États... Il semble que l'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain... ». Talleyrand avait plus raison encore qu'il ne pensait, sur la foi d'une expérience limitée. Ce contraste, qu'il signale, entre des civilisations et des sociétés occupant « tous les degrés de civilisation et d'industrie, jusqu'à la cabane de troncs d'arbres nouvellement abattus », il ne date pas d'hier dans cette Amérique du Sud où les premières investigations de l'anthropologie, comme celles de la linguistique d'ailleurs, de l'ethnologie et de l'archéologie, tendent à nous montrer, dans une population qu'on croyait naguère fort homogène, une variété de types et une diversité de civilisations fort sensibles<sup>1</sup>. Les uns s'en tenaient encore aux haches de pierre, aux outils de silex, aux poinçons d'os, tandis que les autres possédaient déjà des instruments de cuivre et, se dotant d'une écriture rudimentaire, commençaient à cristalliser autour d'eux, petit à petit, les éléments flottants de ce que notre Montaigne appelait « un monde-enfant ». Ce contraste, l'histoire l'a rendu plus sensible encore et plus accusé. Il s'est accru, d'abord, du fait de l'implantation violente en Amérique d'Européens porteurs d'une civilisation matérielle relativement riche et développée. Il s'est accru du fait de la transplantation, par ces mêmes Européens, de toute une population noire, dont les métissages augmentent la complexité d'un tableau humain déjà fort chargé. Et aujourd'hui encore, après tant d'années et de transformations, il nous est toujours loisible d'accomplir dans l'Amérique du Sud un « voyage en arrière » d'un singulier profit<sup>2</sup> et de passer de puissantes

1. Pour l'anthropologie, indications sommaires dans PITTARD, *Les races et l'histoire* (Collection *L'évolution de l'Humanité*). Paris, Renaissance du Livre, 1924, p. 533-557. — Pour la linguistique, très important chapitre du D<sup>r</sup> P. RIVET, *Langues américaines*, dans *Les Langues du Monde*, par un groupe de linguistes, sous la direction d'A. MEILLET et de M. COHEN. Paris, Champion, 1924 ; in-8°, p. 597-707, cartes. Le D<sup>r</sup> Rivet classe 123 langues américaines distinctes. — Pour l'archéologie, le lecteur français recourra toujours utilement au *Manuel d'archéologie américaine* d'H. BEUCHAT. Paris, Picard, 1912. — Sur l'écriture en Amérique, courte note du D<sup>r</sup> RIVET dans *Les langues du monde*, p. 709-712, bibliographie.

2. Il serait intéressant, mais il est très difficile de savoir avec précision quelle est, actuellement, l'importance numérique de la population « indienne » par rapport aux « colons », blancs, noirs ou jaunes, dans les Amériques. Les statistiques manquent parfois, sont souvent suspectes et conçues dans un esprit fort différent selon les États. Les chiffres les plus plausibles sont fournis par le D<sup>r</sup> Rivet dans *Les langues du monde* (p. 599-602). Dans l'Amérique Nord, il resterait 403 000 Indiens (340 830 aux États-Unis) ; dans l'Amé-



capitales européennes, dressant à la rencontre de l'océan les façades orgueilleuses de leurs banques, à ces contrées demeurées à l'écart de toute vie économique générale qui maintiennent, sur nos cartes, quelques taches blanches : des populations sauvages y utilisent avec éclectisme, à côté de leurs arcs et de leurs sarbacanes, des fusils — ou des casseroles d'émail en même temps que les poteries fabriquées par leurs femmes.

Un continent qui a été le témoin et le lieu de tels et si profonds changements et dont les paysages même attestent à nos yeux, tout à la fois, l'infirmité et la puissance de l'initiative humaine ; un continent qui, à nos portes à nous Européens, aux portes, bien plus encore, des savants Sud-Américains, offre de tels contrastes, de telles oppositions : il ne faut pas s'étonner que des travailleurs s'appliquent à l'étudier ; il faut se scandaliser qu'on ne l'étudie pas plus systématiquement, qu'on ne sache pas, plus et mieux, profiter des expériences toutes faites, des comparaisons toutes instituées qu'il offre, avec une telle abondance, à des curiosités encore trop paresseuses.

\* \* \*

En attendant, voici pour ceux qui désirent se donner une idée précise et complète des problèmes débattus, un très bon guide, clair, sûr, judicieux. C'est le colonel LANGLOIS qui l'a rédigé pour l'*Histoire du Monde* de M<sup>r</sup> E. Cavaignac<sup>1</sup>. L'auteur, qui fut attaché à l'ambassade de France à Washington et qui est membre de la Société des Américanistes de Paris, ne se restreint pas à l'Amérique du Sud. Il traite, d'ensemble, de l'Amérique pré-colombienne, puis de la conquête ; le premier de ces deux sujets le retient d'ailleurs plus longuement (316 pages) que le second (194 pages) ; visiblement, M<sup>r</sup> Langlois se sent mieux à l'aise dans la plus ancienne de ces deux Amériques à la fois successives et simultanées ; aussi le tableau qu'il en trace présente-t-il pour le lecteur moyen un intérêt et un agrément que n'offre pas toujours au même degré l'esquisse un peu sommaire qui lui fait suite.

On n'attend pas de nous que nous résumions ici cet excellent résumé. Indiquons simplement ses grandes divisions. Après avoir présenté de bonnes observations générales sur les principales questions que posent pour nous, aujourd'hui, les civilisations pré-colombiennes et passé en revue les diverses catégories de documents ressortissant à des disciplines variées (mais il ne fait pas une place suffisante, à notre gré, à la géographie) qui peuvent nous aider à faire revivre un état de choses et un état d'esprit également malaisés à connaître, M<sup>r</sup> Langlois distingue dans le vaste continent américain trois aires de civilisation ou, comme il dit, trois grandes régions culturelles. Au Nord, des mers polaires aux confins septentrionaux du Mexique, s'étend une zone de civilisations primitives ; au Centre, une zone de civilisations plus avancées et plus compliquées comprend les plateaux du Mexique, l'isthme

rique Centrale, 6 438 000 ; dans l'Amérique Sud, 8 670 000. Au total environ 15 millions d'individus noyés dans une population globale de 198 millions. Le D<sup>r</sup> Rivet estime qu'on peut évaluer sans trop d'in vraisemblance à 40 ou 45 millions, au grand maximum, la population du Nouveau Monde au moment de la découverte — ce qui correspondait à une densité moyenne de un habitant par kilomètre carré. Mais, dans des contrées comme celles-là, la notion de moyenne est particulièrement trompeuse.

1. *L'Amérique pré-colombienne et la conquête européenne*. Paris, de Boccard, 1928 ; in-8°, LIV-524 p., 14 croquis géographiques sommaires hors texte.

de l'Amérique centrale et le Nord-Ouest de l'Amérique méridionale jusqu'au 28<sup>e</sup> degré de latitude Sud ; enfin, au Sud, une seconde zone de civilisations primitives recouvre l'Est, le Centre et le Sud du continent. Répartition fort acceptable, à condition naturellement de ne pas se laisser duper soi-même par ces divisions et de ne pas se figurer ces zones culturelles comme unifiées et homogènes. Elle a en tout cas l'avantage de souligner un fait intéressant et bien propre à faire réfléchir les tenants, s'il en reste, de ce nécessitarisme géographique dont nous avons nous-même essayé de montrer naguère la puérité et les insuffisances<sup>1</sup> : mais ici, c'est M<sup>r</sup> Langlois, peu suspect de passion géographique, qui pose la question et note que les civilisations américaines les plus brillantes ont fleuri entre les tropiques, cependant que dans les régions tempérées, les tribus demeuraient beaucoup plus arriérées. Ce n'est vrai que *cum grano salis* ; et il ne faut pas qualifier de civilisations tropicales celles qui se sont installées sur ces très hauts plateaux du Mexique ou du Brésil qui constituent des milieux tout à fait spéciaux. Mais pour l'Amérique centrale à tout le moins, le problème subsiste ; et n'a-t-on pas vu un géographe, Huntington<sup>2</sup>, intrigué par l'hérésie d'une civilisation Maya s'épanouissant en terre équatoriale, formuler l'hypothèse superflue et comme désespérée d'un changement de climat ? Il faut en prendre son parti ; les faits sont là, et les ruines — des ruines de pierre, bien enracinées dans le sol, et placées au cœur de domaines naturels aussi hostiles que possible (non seulement par la température, mais par le pullulement des micro-organismes) à l'activité des hommes blancs. Le changement de climat n'a rien à faire ici — mais une notion plus compréhensive et plus souple de l'activité multiple des hommes, et de leurs facultés variables d'adaptation. La physiologie sans doute a son mot à dire sur ces problèmes.

Peu à glaner, pour l'histoire économique, chez les primitifs des zones extrêmes. Ils étaient, dans l'Amérique Nord, de préférence chasseurs ; dans l'Amérique Sud, chasseurs et pêcheurs, et tout à fait au Sud, chasseurs à peu près uniquement. Pas de cloisons étanches du reste entre ces genres de vie ; pas d'opposition tranchée non plus entre les hommes qui pratiquaient une agriculture rudimentaire qui ne les fixait pas plus au sol qu'elle ne fixe, par exemple, les demi-nomades de la boucle du Niger — et ceux qui se bornaient à utiliser, tant bien que mal, les ressources alimentaires des forêts et des fleuves<sup>3</sup>. Quant aux populations plus évoluées, pré-Aztecs, Mayas, Aztecs

1. Voir dans notre ouvrage, *La terre et l'évolution humaine* (collection *L'Évolution de l'Humanité*), Paris, Renaissance du Livre, 1922 ; in-8°, la discussion menée au § 3 du chapitre 1<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> partie, p. 125 et suiv., et tout particulièrement sur la question soulevée ici, L. FEBVRE, *Le problème de la géographie humaine* dans *Revue de synthèse historique*, t. XXXV, 1923, p. 110 et suiv. (discussion d'une thèse de Cam. Vallaux).

2. *Maya civilization and climatic changes* (XIX<sup>e</sup> Congrès des Américanistes). — Du même auteur, *Civilization and climate*. New-Haven, 1915 ; in-8°.

3. Il a paru récemment, sous forme de thèse de doctorat ès lettres (Paris, Sorbonne), une description détaillée du matériel d'existence d'un des groupes de tribus qui ont joué, dans l'histoire primitive du continent américain, un des rôles les plus importants : A. MÉTRAUX, *La civilisation matérielle des tribus Tupi-Guarani*. Paris, Geuthner, 1928 ; in-8°, xiv-332 p., 11 cartes de répartition, index bibliographique détaillé. Nous regrettons de ne pas avoir été à même de joindre le compte rendu de ce travail intéressant à celui des autres livres qui nous ont été envoyés ; bien que l'auteur ne témoigne pas d'une curiosité géographique particulière (c'est sans doute là une des faiblesses de son travail), on y trouve cependant quelques indications intéressantes sur le genre de vie des tribus étudiées. En particulier, nous ne résistons pas à la tentation de signaler, dans le chapitre concernant les animaux domestiqués (p. 95) un passage sur les volatiles apprivoisés par ces Indiens,

de l'Amérique centrale et du Mexique ; pré-Kitchnas et Kitchnas du Pérou : elles sont déjà beaucoup plus intéressantes par la diversité même de leurs occupations. Sur le commerce des Aztecs en particulier, sur les caravanes qui transportaient, à dos d'homme (l'Amérique tout entière ignorait la roue quand les Européens y pénétrèrent ; et on sait quelle était également sa pénurie en animaux de bât, de trait et de selle) des produits variés : cacao, haricots, maïs, sel, coton en écheveaux ou tissé, vêtements confectionnés, peaux travaillées, parures de plumes, pierreries, etc.<sup>1</sup>. — M<sup>r</sup> Langlois fournit des indications qui donnent le goût d'en savoir davantage, et de recourir aux œuvres de fond dont ce livre bien conçu donne une liste très satisfaisante.

Ces civilisations, les découvreurs bientôt mués en conquérants les fauchèrent net, et, semble-t-il, en pleine période de croissance. Elles arrivaient au stade où, les premières étapes franchies laborieusement, des confédérations s'organisent, germes d'empires véritables, et où des institutions de plus en plus compliquées s'épanouissent. Sur ces découvreurs et ces conquérants, M<sup>r</sup> Langlois est plus bref. Il n'ignore pas les controverses de toute nature auxquelles ont donné lieu la personnalité et l'œuvre de Colomb. Peut-être, par désir de ne pas se laisser entraîner trop loin, jette-t-il un peu trop de lest et simplifie-t-il les choses à l'excès pour la raison que d'autres les compliquent assez inutilement ? Je crois en tout cas qu'il voit juste quand il insiste sur le mysticisme du découvreur, sur ce que nous devinons de l'intensité et par moments de l'exaltation de sa foi religieuse. Colomb n'était pas un grand savant sans doute ; un bon marin, peut-être ; un illuminé, à coup sûr. Seulement, lorsqu'après l'avoir noté, M<sup>r</sup> Langlois lui trace un programme de colonisation rationnelle ; lorsqu'il lui reproche de s'être épuisé à poursuivre l'or, « fantôme de la fortune », au lieu d'avoir acclimaté des céréales, planté des légumes et fait de l'élevage (à Cuba ?), il juge trop simplement les hommes et les idées du xvi<sup>e</sup> siècle à la mesure des hommes et des idées d'aujourd'hui. J'ajoute que son texte n'est pas toujours exempt d'erreurs matérielles. Passons sur le duc René, dont M<sup>r</sup> Langlois (p. 339) fait un « roi de Lorraine ». Simple lapsus, qu'explique sans doute une confusion du petit-fils avec le grand-père. Ce « roi » n'avait, en tout cas, aucune « académie » à Saint-Dié comme semble le penser M<sup>r</sup> Langlois<sup>2</sup>. Il y avait à Saint-Dié un petit groupe d'hommes qui se piquaient d'humanisme et de cosmographie. Ce groupe avait pour noyau un chanoine, Vautrin Lud, qui connaît bien des mésaventures posthumes<sup>3</sup> : en fait, il était chapelain de René II et maître général

« qui les conservaient pour le plaisir de se constituer des sortes de ménageries », mais qui « éprouvaient une grande répugnance à manger leurs chèvres » et « ne tuaient pas les poules et les porcs qu'ils recevaient des Européens ». Ces observations sont à mettre en regard de celles de Meniaud sur les troupeaux des Nigériens, que nous avons utilisées dans *La terre et l'évolution humaine*, p. 324, pour combattre des préjugés communs.

1. Tout ceci se lie au problème de la monnaie — que M<sup>r</sup> Langlois nous paraît trancher trop rapidement (p. 215) par une affirmation catégorique qui simplifie trop le problème : « Les échanges se faisaient de matières à matières, puisque la monnaie était inconnue. » — M<sup>r</sup> Sayous, dans les études que nous citons plus loin, touche à plusieurs reprises cette très grosse question.

2. Voici le texte : « Waldseemuller, son auteur, géographe de la petite académie du roi de Lorraine à Saint-Dié (Vosges) la dessina (la première carte où l'on voit apparaître le mot *America*) sur les documents que possédait cette petite cour fort savante (p. 339). » Les documents ne parlent pas d'Académie, mais désignent sous le nom de Gymnase Vosgien le groupe d'humanistes et de cosmographes dont nous parlons plus loin.

3. Par exemple, dans sa récente *Histoire de Lorraine*. Paris, Boivin, 1926 ; in-8°, G. MORIZET parle (p. 116) de « la tentative faite par des libraires de Saint-Dié, les frères

des mines de Lorraine. C'est lui, aidé de son neveu Nicolas, d'un poète latin, Jean Basin, et de deux géographes : un Alsacien, Ringmann, et un Fribourgeois, Waldseemuller, qui entreprit de publier une nouvelle édition de la *Cosmographie* de Ptolémée et qui, d'abord, pour annoncer et préparer cette œuvre de grande envergure, fit tirer sur des presses qu'il avait fait installer lui-même à Saint-Dié, une *Introduction* fameuse à la *Cosmographie*, dont l'histoire, après bien des recherches, est aujourd'hui parfaitement élucidée et qui contient non seulement deux cartes portant, en regard des terres nouvelles, le nom d'America, mais, dans le texte, le passage fameux qui représente l'acte de baptême du nouveau continent. Tout cela est établi sans erreurs ni contestations possibles, et ne laisse plus place à des ambiguïtés<sup>1</sup>. Mais ce sont des détails<sup>2</sup>. Il reste que nous devons à M<sup>r</sup> Langlois un exposé clair et substantiel de la situation dans laquelle se trouvait l'Amérique, lorsqu'elle fut découverte par les Européens. Et savoir, en présence de théories souvent aventureuses, se garder des entraînements et des excès ; laisser ouvertes les questions litigieuses et ne jamais remplacer nos ignorances par des certitudes factices ; choisir enfin et dire l'essentiel en peu de mots : ce sont des mérites certains et ceux-là précisément qu'on doit désirer chez l'auteur d'un livre de vulgarisation efficace et honnête.

\* \* \*

Le livre de M<sup>r</sup> Langlois donne souvent au lecteur, nous le notions, une très saine envie d'en savoir davantage. Sur une des sociétés les plus avancées de l'Amérique pré-colombienne, sur cette civilisation des Incas du Pérou, si mystérieuse encore par certains côtés et si originale dans son développement, M<sup>r</sup> LOUIS BAUDIN s'offre à nous renseigner avec exactitude. Faut-il l'avouer ? Je demeure un peu perplexe devant sa tentative.

Lud, pour publier une édition de Ptolémée ». Qualifier de libraires les Lud, qui n'étaient pas frères, c'est une méprise qui aurait médiocrement agréé à ces gros personnages. G. Morizet ajoute, non moins inexactement, que la *Cosmographiæ Introductio* a été écrite par Waldseemuller et Ringmann. En réalité, elle comprend un court traité de cosmographie, œuvre de Waldseemuller, et la traduction, en latin, par Jean Basin d'une relation française (elle-même traduite de l'italien) des quatre voyages de Vespuce. Voir le mémoire de CHR. PFISTER, *Les testaments des deux Laurent Pillard et de Jean Basin de Sandaucourt, chanoines de Saint-Dié* dans *Bull. Soc. philomatique vosgienne*, Saint-Dié, t. XXXVI, 1910-1911.

1. C'est M<sup>r</sup> LUCIEN GALLOIS qui a identifié avec l'une des deux cartes adjointes à la *Cosmographiæ Introductio* de 1507, la carte *in solido*, une carte conservée à Vienne dans la Collection Lichtenstein (voir *Les géographes allemands de la Renaissance*. Paris, Leroux, 1890, chap. IV et pl. II). L'autre carte, *in plano*, a été identifiée, en 1900, dans la bibliothèque du château de Wolfegg en Wurtemberg. Les deux documents sont reproduits avec une carte marine de 1516, également due à Waldseemuller, dans FISCHER et WIESER, *Die älteste Karte mit dem Namen America*. Innsbruck, 1903 ; in-fol. Dans cette carte de 1516, Waldseemuller a supprimé le mot *America* et placé en face du Brésil un cartouche restituant l'honneur de la découverte à des Espagnols et Portugais dont Chr. Colomb avait été le premier. On trouvera la *Cosmographiæ Introductio* reproduite à Strasbourg en 1907, avec introduction de von Wieser, dans la collection *Drucke und Holzschnitte des XV. und XVI. Jahrhunderts* de Heitz (n° XII).

2. A propos de la ligne de démarcation également, M<sup>r</sup> Langlois commet quelques erreurs (p. 334). La ligne établie par le bref du 4 mai 1493 passait à 100 lieues espagnoles à l'Ouest de la plus occidentale des Açores, et non des îles du Cap-Vert. C'est la ligne définie par le traité postérieur de Tordesillas (7 juin 1494) qui passe à 370 lieues à l'Ouest des îles du Cap-Vert. Sur les conséquences de cette délimitation, étant donnée la forte déviation vers l'Est du continent Sud-Américain, bonnes réflexions de P. Denis dans l'ouvrage signalé plus loin (t. XV, 1<sup>re</sup> partie, p. 2).

Le livre qu'il nous donne s'intitule *L'empire socialiste des Inka*<sup>1</sup> : soit, et ne commençons pas à chicaner sur le titre. Il se présente à nous sous le patronage et avec l'estampille de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris. Il témoigne d'un zèle, d'un soin, d'un labeur auxquels il serait injuste de ne pas rendre hommage. Un chapitre comme celui qui vient en tête de l'ouvrage et qui est consacré aux sources de l'histoire des Incas, contient une somme non négligeable de renseignements précis sur les chroniqueurs et historiens de ces grands événements : les uns, auteurs directs de la conquête ; les autres, venus au Pérou peu de temps après celle-ci, les derniers, enfin, simples metteurs en œuvre de témoignages antérieurs. Tout cela, bien classé, clair, généralement très exact<sup>2</sup>. Le chapitre géographique qui suit ce chapitre bibliographique est bien venu. Sans simplification excessive, M<sup>r</sup> Baudin nous y donne de ces hauts plateaux interandins qui virent s'épanouir au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle la domination des Incas, une vision nette et non dépourvue de signification. Pays âpres et rudes, de climat dur, de sol maigre ; à l'Ouest, le long de la côte Pacifique, un ruban de territoires désertiques coupés d'oasis<sup>3</sup> ; à l'Est, au delà de la Cordillère, la forêt et ses masses hostiles ; sur le plateau même, quelques cuvettes moins âpres, plus fertiles (celle, par exemple, où s'élève Cuzco), mais séparées par de grandes étendues de terroirs ingrats — parfois occupés du reste par des ruines : et dans l'un d'eux, aux abords du lac Titicaca, se développa même une importante civilisation. Tout ceci est dit avec sobriété, souligné d'un trait précis et, autant qu'il semble, juste. Mais sur le fond même du livre, que de réserves à faire ! Elles ne sont pas de détails. Ou du moins ce n'est pas sur tel ou tel détail qu'il s'agit de reprendre ici l'auteur. C'est sur l'ensemble, je veux dire sur son dessein et sa méthode.

Parlons net. Ces historiens, ces chroniqueurs dont M<sup>r</sup> Baudin classe les écrits dans son premier chapitre — ce sont d'assez médiocres témoins<sup>4</sup>. Les renseignements qu'ils contiennent sont à la fois pauvres et contradictoires. Contradictaires, si on compare un auteur à l'autre ; contradictoires encore, si on compare tel passage de tel auteur à tel passage du même... Les Espagnols qui se sont trouvés en face de la civilisation péruvienne dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle n'ont pas cherché, naturellement, à la comprendre par le dedans ; mais, au lieu de se borner à la décrire du dehors, objectivement, ils ont voulu l'interpréter, l'expliquer à eux-mêmes et aux autres. Ils n'étaient,

1. *L'empire socialiste des Inka* (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie). Paris, Institut d'Ethnologie, 1928 ; in-8°, x-294 p., 3 cartes hors texte.

2. La lettre de François Pizarre annonçant la capture d'Atahualpa a bien été publiée en français, *Nouvelles certaines des Isles du Pérou*. Lyon, Francoys Juste, 1534 ; plaq. goth. de 8 fol. (British Museum, G 6492). — P. 11 L'ouvrage très répandu de LOPEZ DE GOMARA a été traduit en 1568 chez Michel Sonnius ; le traducteur est FUMÉE, seigneur de Marly-le-Châtel ; quelques exemplaires portent la mention : à Paris, par B. Turrissan, à la boutique d'Alde, 1569. Autres éditions françaises de 1577, 1580, 1584, 1587 et 1606. Du même Gomara, un autre ouvrage utile a paru chez Abel L'Angelier en 1588 : *Voyages et conquêtes du capitaine Fernand Courtois es Indes Occidentales* (Bibl. Nat., Ol 912). Courtois, c'est naturellement Cortez.

3. Voir les deux cartes, très expressives, que donne P. Denis dans l'ouvrage signalé plus loin (*Géographie Universelle*, t. XV, p. 287 et 289). La théorie reproduite par M<sup>r</sup> Baudin et qui attribue au courant de Humboldt la formation du désert sur cette côte est périmée.

4. Est-ce pour cela que M<sup>r</sup> Baudin croit devoir nous signaler l'existence (p. 27, n. 1) « d'une méthode d'investigation historique qui n'est pas encore entrée dans le domaine scientifique, la voyance » ? Je ne sais pas s'il y a de l'ironie dans ce passage. Mais, même à titre de curiosité, il était vraiment superflu de mentionner quelques-uns des « faits » rapportés sur le Pérou de « douze mille ans avant l'ère chrétienne » par le voyant théosophe Leadbeater dans *Le lotus bleu* ?

malheureusement, pas tous aussi sots que notre bon Thevet, si précieux à nos ethnographes en raison de son manque total d'esprit. Ils ont traduit, donc trahi. Or ceci est d'autant plus grave que nous n'avons pas de documents émanant des Indiens eux-mêmes, pour le Pérou ; et que, d'autre part, le matériel archéologique et ethnographique dont nous disposons demeure encore assez maigre. De sorte que, s'il est un cas où s'impose le recours à la méthode comparative, c'est bien celui du Pérou. Le sens réel des faits que nous ont transmis les chroniqueurs, seule une connaissance approfondie des mœurs, des usages, des institutions des autres populations « indiennes » de l'Amérique pourra nous aider, peut-être, à le comprendre et à le dégager.

Or, M<sup>r</sup> Baudin s'est borné, quant à l'essentiel, à recueillir les faits que nous fournissent sur les Incas et les chroniqueurs, et les historiens proprement dits, et les archéologues et les ethnologues. A l'aide de ces données depuis si longtemps triturées, selon leurs idées personnelles ou les modes de leur époque, par des légions d'auteurs acharnés à percer « le mystère des Incas »... et à se copier les uns les autres, M<sup>r</sup> Baudin a essayé de se former, à son tour, une interprétation plausible d'institutions obscures. Juriste de formation, habitué aux classifications d'école et enclin à leur attribuer une importance réelle, c'est à une interprétation d'ordre juridique qu'il a naturellement songé. Il s'est demandé quelle place faire, dans les traités d'économie politique, à cette société des Incas qui se pare, depuis si longtemps, d'un prestige un peu naïf. Et comme elle a fourni un thème facile aux déclamations et aux élucubrations de nombreux utopistes en mal d'ancêtres, il les a suivis sur leur terrain et tout en argumentant contre eux, a subi nettement, comme il arrive, leur influence.

Est-ce à bon droit qu'on qualifie de communiste le régime des terres au Pérou, sous la domination des Incas ? ou vaut-il mieux qualifier de socialiste l'empire des Capacs<sup>1</sup>, leurs souverains ? tels sont les problèmes qui, dès l'abord, inquiètent M<sup>r</sup> Baudin. Au lieu de répondre simplement avec un auteur qu'il ne récusera pas, que les institutions péruviennes étant « la résultante d'une longue évolution naturelle, dont l'origine se perd dans la préhistoire » (L. Baudin, ouv. cité, p. 112), il y aurait lieu dès lors de les étudier en fonction de cette évolution — il s'est laissé aller à rapporter (ou à faire comme s'il rapportait) au génie de personnages dont nous ne savons rien de précis, et sur qui nous ne possédons que des légendes officielles, quoi ? une société et des institutions qu'il a reconstitués dans leur ensemble — oh, très honnêtement certes, et très scrupuleusement : avec le scrupule et l'honnêteté foncière de ces grands prix de Rome qui, s'appuyant sur quatre bases, trois chapiteaux et le quart d'un métope, silhouettent sur le ciel d'Attique des temples prestigieux et tout illuminés de vraisemblance. Que nul ne reste sceptique vis-à-vis de l'œuvre grandiose de l'Inka Yupanki surnommé Paçakutek, c'est-à-dire le réformateur du monde (p. 114). « Le rôle joué par ce souverain n'est pas douteux, sa physionomie domine toute l'histoire du Pérou pré-colombien

1. Car, sauf erreur, le mot d'Inca ne désigne pas la royauté, la souveraineté ; c'est le nom d'une tribu, dont l'un des clans avait le privilège de fournir les chefs suprêmes ou *capacos*, qui étaient élus à l'origine et peu à peu se transformèrent en dynastie. M<sup>r</sup> Baudin emploie souvent, semble-t-il, le mot d'Inca pour désigner le souverain, « l'Empereur » comme il dit.

et son nom est répété par tous les chroniqueurs». Certes. Le nom de Lycurgue aussi, et celui de Moïse dont la physionomie, depuis Claus Sluter, est encore plus nette pour nous<sup>1</sup>... Mais quoi ? d'Yupanki surnommé Paçakutek, M<sup>r</sup> Baudin sait tout, jusqu'au programme et à la série des opérations intellectuelles qu'il impliquait : « élaboration d'un programme rationnel abstrait et théorique ; application de ce programme par voie d'autorité ; enfin, établissement de règles propres à écarter toute cause perturbatrice » (p. 115). En vérité, voilà qui prédispose à accueillir sans étonnement cette constatation : « On conçoit que ce système logique devait en s'adaptant aux réalités se heurter à des obstacles. » Système logique, certes. Mais la logique est de qui ? De M<sup>r</sup> Baudin ou d'Yupanki ? On se reporte à l'index bibliographique du livre — et on constate sans trop d'étonnement que *La mentalité primitive* de Lévy-Bruhl ne figure pas parmi les ouvrages consultés...

Or, ce système — d'une façon générale, cette civilisation des Incas, M<sup>r</sup> Baudin entend démontrer qu'elle porte la marque propre du socialisme — car elle est, nous dit-il, un essai de rationalisation de la société. Définition peut-être un peu vague ; mais M<sup>r</sup> Baudin précise. C'est du socialisme d'État (p. 112). Car, le socialisme d'État, qu'est-ce, sinon « une action régulatrice d'un pouvoir central dans les rapports sociaux » ? Jamais cette action ne s'est fait sentir plus fermement qu'au Pérou, où « la demande est strictement calculée grâce à une impitoyable fixation des besoins, l'offre déterminée par une réglementation minutieuse de la production, et l'adaptation de l'offre à la demande assurée par un système de statistiques et de réserves ». Voilà qui est beau ; mais j'en demande bien pardon au socialisme d'État, que j'ai l'air de pourchasser ces temps-ci, avec un acharnement inexplicable, tout le long de l'histoire universelle : s'il n'est pas correct, et je ne crois pas qu'il le soit, de reconstituer un prétendu socialisme d'État des rois de France au xvi<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> — il ne l'est pas davantage sans doute de recomposer un non moins prétendu socialisme d'État des Capacs péruviens, aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles de notre ère. Car c'est se jouer que de brandir sur la tête de ces malheureux les grands mots d'offre et de demande « strictement calculées » et de nous montrer un pouvoir moralisateur procédant à « l'impitoyable fixation des besoins » de ces pauvres diables de Kitchuas que la nature et leur degré de

1. Je ne veux naturellement pas dire que Paçakutek soit un mythe. Mais enfin, moi qui ne suis en rien spécialiste de cette histoire, je suis bien forcé de constater que M<sup>r</sup> Langlois, composant un résumé de l'histoire des Incas, loin de donner à ce personnage la place de premier plan que lui assigne M<sup>r</sup> Baudin, ne lui consacre aucune mention dans la revue rapide des principaux Capacs et de leur œuvre, qui occupe les pages 300 à 303 de son livre. On ne voit pas bien deux histoires, même très sommaires, des Pharaons dont l'une contiendrait tout un chapitre dithyrambique sur Ramsès II Sésostris, alors que l'autre ne ferait même pas à ce personnage l'aumône d'un paragraphe, et la divergence si accusée des appréciations de MM<sup>rs</sup> Baudin et Langlois sur Yupanki m'autorise à penser, sans que j'aie la prétention d'être le moins du monde informé de ces questions, qu'il y a peut-être un peu de flottement et d'incertitude dans les histoires traditionnelles des Capacs péruviens. En tout cas, des formules comme celles-ci : « Le plus grand mérite de l'Inka est d'avoir donné à son peuple une morale » (p. 65) ; ou : « le plus surprenant est que l'Inka n'ait pas abusé de sa puissance » (p. 64) ; ou encore, à la fin d'une dissertation sur la question de savoir si les centuries des Kitchuas comprenaient exactement ou non cent chefs de famille : « les Inka se sont accommodés d'un à peu près » (p. 122) ne laissent pas que d'être assez inquiétantes, pour un lecteur animé d'esprit critique.

2. Voir, dans la *Revue critique*, le compte rendu que j'ai donné de l'ouvrage récent de M<sup>r</sup> BOISSONNADE, *Le socialisme d'État, l'industrie et les classes industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'ère moderne (1453-1661)*. Paris, Champion, 1927 ; in-8°.



développement intellectuel suffisaient assez, hélas, à réduire à la portion congrue ; ou encore, de qualifier de « système de statistique » l'usage de ces cordelettes, les *Kipu*, dont nous entrevoyons plutôt que nous ne connaissons de science certaine les usages au Pérou. Car à ce compte, quels statisticiens que nos boulangers d'autrefois, avec leurs tailles et leurs encoches<sup>1</sup> !

Tout cela, anachronisme et travestissement. Le mot de socialisme n'est pas un de ces mots indifférents qu'on puisse projeter à vingt siècles de distance, à des milliers de lieues d'écart, d'un continent à l'autre ou de l'âge des usines à celui de la pierre polie — disons même, si l'on veut, de la hache de cuivre. Si le mot date d'hier, c'est qu'il est lié à une série de faits qui sont d'hier, eux aussi, et notamment à l'opposition, dans une société où se développe et prospère un machinisme puissant et une grande industrie tyrannique, d'un capitalisme maître des instruments de travail et d'un prolétariat n'ayant pour toute dotation que sa force de travail. Oui, la définition que donne M<sup>r</sup> Rist du socialisme d'État est excellente (Baudin, ouvr. cité, p. 114) : « le sentiment que l'État a une fonction de civilisation et de bien-être ». Mais elle définit ce qui est pour nous, Européens du xx<sup>e</sup> siècle, le socialisme d'État ; et la transplanter telle quelle sur le plateau de Cuzco au temps des Capacs, c'est une plaisanterie. M<sup>r</sup> Baudin nous invite quelque part (p. 86) à endosser, pour mieux comprendre la politique des Incas, la *Kušma* ou chemise indienne... J'ai un peu peur que, par un échange trop généreux de bons procédés, il n'ait souvent fait endosser à ses Incas une belle redingote d'économiste à la Léon Say<sup>2</sup>.

Un mot encore. L'auteur, qui démontre avec soin devant son lecteur le mécanisme de « l'Empire socialiste », de cet empire qui est mort, nous dit-il quelque part (p. 210), de son socialisme ; l'auteur soucieux d'interprétations psychologiques au point, devant des textes nous disant que le travail des terres revêtait pour les Kitchuas l'aspect d'une fête, non seulement de rapporter aux Capacs personnellement, à leur action d'hommes et de souverains « le mérite d'avoir fait de ce travail un véritable plaisir » (p. 95), mais encore de rédiger ce commentaire (qui sans doute nous fait faire un de ces voyages en arrière dont parle Talleyrand) : « l'Indien était heureux de prendre de la peine pour travailler les terres du monarque qu'il adorait » — M<sup>r</sup> Baudin ne dit pas un mot du rôle que pouvaient jouer, dans l'activité mentale et maté-

1. On ne peut que sourire lorsqu'on voit (p. 131) à propos de ces *Kipu*, c'est-à-dire de cordelettes de plusieurs couleurs le long desquelles des nœuds différemment placés servaient à noter nous ne savons pas au juste quoi, M<sup>r</sup> Baudin écrire gravement que, chez les Kitchuas, « trois catégories de fonctionnaires étaient chargés du service des statistiques ». Voir également, p. 131 : « C'était le service de la statistique générale, et en même temps les Archives Nationales ! » Il est vrai que M<sup>r</sup> Bourguin ayant dressé dans son livre classique sur *Les systèmes socialistes* une « liste sommaire des principales fonctions que doit remplir l'administrateur en régime collectiviste », laquelle « tient près de deux pages » dans ce livre, M<sup>r</sup> Baudin note : « Il est étonnant que l'administration inka soit arrivée à remplir ces fonctions, même en reconnaissant que la société péruvienne n'était pas purement collectiviste (p. 118). » Notons, en ce qui concerne les *Kipu*, que M<sup>r</sup> Nordenskiöld, dont on sait assez la compétence en ces matières et qui leur a consacré tout récemment (1926) une étude qui fait autorité, est beaucoup plus réservé que M<sup>r</sup> Baudin quant à l'emploi et à la signification des *Kipu*. Il y voit plutôt une manière de supputer le temps.

2. L'honnête citoyen d'un État comme la France, et qui a le bonheur de vivre en 1928, ne peut guère retenir un sourire quand il lit qu'en régime socialiste, « l'adaptation de la production à la consommation est réalisée par voie d'autorité, au lieu de s'effectuer naturellement par le délicat mécanisme des prix ». Ce « naturellement » laisse un peu rêveur ; et l'évocation du « mécanisme des prix », à propos de la civilisation des Incas, non moins.



rielle de ces hommes, leurs concepts religieux. Faire l'étude d'une société comme celle-là, et d'un seul coup en ôter toute la sphère du sacré : c'est d'un chirurgien un peu trop hardi. Et voilà ce qui inquiète le lecteur, ce qui l'empêche non de rendre hommage aux intentions et au labeur de M<sup>r</sup> Baudin, mais de se livrer à lui en confiance, avec le sentiment qu'il est bien guidé<sup>1</sup>.

\* \* \*

Et nous voici à la conquête : immense sujet et toujours neuf, soit qu'on en étudie, dans une monographie, tel épisode ou telle vicissitude ; soit que, dominant la matière, on en retrace un tableau d'ensemble ; soit enfin qu'on se préoccupe des énormes et multiples conséquences qu'eurent la découverte et les événements qui s'ensuivirent, tant pour les conquérants que pour les conquis.

L'ouvrage du D<sup>r</sup> KARL H. PANHORST est une monographie<sup>2</sup>, disons nationale, en donnant au mot tous ses sens. Car l'auteur est mu, en partie, par des considérations tout à fait étrangères à la science pure et qu'il laisse paraître — sans grand profit pour le lecteur, faut-il le dire, ni pour le livre lui-même — dans certaines pages d'une préface d'ailleurs courte. Las Casas y passe un mauvais quart d'heure (il le mérite du reste en partie) ; mais, plus encore, les sentimentaux qui se laissent aller à faire des *conquistadores* une horde d'aventuriers sans frein, à verser sur le destin des civilisations américaines brutalement fauchées par eux des pleurs absolument ridicules, et à ne pas adhérer finalement au dogme de la lutte pour la vie et du droit du plus fort à « civiliser » le plus faible... Laissons tout cela. Il apparaît du reste avec évidence que le lot de M<sup>r</sup> Panhorst n'est pas la pensée pure ; mais une fois posés ses deux pieds sur le terrain solide des faits, il est juste de dire qu'il reprend ses avantages et fait œuvre estimable.

Il s'est proposé de ramasser dans son livre tous les témoignages qui nous restent sur l'activité multiple des Allemands au temps des grandes découvertes, et sur leurs participations pratique et théorique, savante, économique ou proprement colonisatrice, à la reconnaissance et à la prise de possession

1. Dans un *Appendice*, M<sup>r</sup> Baudin donne quelques indications utiles sur l'usage qui a été fait en Europe, par les bâtisseurs de systèmes, faiseurs d'utopie, écrivains, dramaturges et autres, de ce qu'ils savaient, ou croyaient savoir, des Incas. A propos de Campanella, il écrit qu'il a « peut-être emprunté aux Péruviens quelques-uns des éléments de son système, outre le titre même de son livre, *Civitas solis* ». Le *peut-être* de M<sup>r</sup> Baudin n'est que prudent. Je pense d'abord pour ma part, avec L. BLANCHET (*Campanella*. Paris, Alcan, 1920, p. 503), que « s'il est inutile d'insister longtemps sur la similitude frappante » que la République de Campanella paraît présenter de prime abord « avec les conceptions les plus modernes des penseurs collectivistes ou communistes », il n'est néanmoins pas possible « d'abstraire ainsi une théorie sociale de l'ensemble des circonstances historiques qui déterminèrent sa formation sans en dénaturer complètement le caractère et sans en altérer gravement la signification ». C'est précisément là le grief que j'ai contre M<sup>r</sup> Baudin. En second lieu, ce que dit Campanella dans la *Città del sole* se relie beaucoup trop étroitement et intimement à tout le reste de son œuvre, pour qu'il y ait lieu de supposer le moindre emprunt à des récits concernant les Incas. Enfin, il n'y a pas de rapport entre le Soleil des Incas et le Soleil qu'adorent les Solariens de Campanella — parce que leur république est gouvernée par la Science et que le Soleil symbolise pour eux la science du déterminisme physique et celle du déterminisme historique et social.

2. *Deutschland und Amerika. Ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen*. Munich, E. Reinhardt, 1928 ; in-8°, XII-308 p. — Le livre ne comporte pas de cartes ni de croquis ; il ne donne pas de liste bibliographique d'ensemble ; surtout, et c'est une lacune grave pour un ouvrage qui passe en revue tant d'œuvres individuelles accomplies dans tant d'endroits divers, il n'y a pas d'index.

du Nouveau-Monde. Il est bien entendu que M<sup>r</sup> Panhorst n'innove pas et ne révèle rien ; qu'il est le successeur et le bénéficiaire de nombreux devanciers et que, comme Friederici dont il évoque le souvenir, il peut s'appuyer et s'appuie en fait sur une multitude d'études de détail, les unes dues à des travailleurs Européens et d'accès facile ; les autres, œuvre de travailleurs américains et beaucoup plus malaisées à recueillir. C'est en effet une des difficultés (sinon des impossibilités) du sujet qu'il a choisi que l'extrême dispersion des documents d'archives qu'il faudrait, pour bien faire, pouvoir étudier. On ne peut guère songer, dans l'état actuel des choses, qu'à des excursions nécessairement rapides soit dans les archives allemandes, soit dans les archives de Séville ou de Lisbonne : c'est courir au plus pressé, simplement, et il faut se résigner à être très incomplet. M<sup>r</sup> Panhorst a été aussi complet que le lui permettaient ses moyens d'investigation ; sur beaucoup de points, il a pu préciser ce que ses devanciers avaient dit avant lui ; mais il reste bien des lacunes dans son exposé — et bien du travail, également, pour d'innombrables équipes de chercheurs.

Le plan n'est pas sans inconvénients. C'est un plan à tiroirs. M<sup>r</sup> Panhorst étudie d'abord l'activité scientifique et pratique des savants allemands, Regiomontanus, Behaim, Waldseemuller, qui ont joué un rôle important dans l'histoire des découvertes. Rien de bien neuf dans tout cela. Le gros du livre se divise en quatre tranches. Dans la première, l'auteur étudie la participation des marchands allemands au trafic des épices et aux voyages des Portugais, puis des Espagnols, vers les Indes orientales. Dans la seconde, il examine leur participation au trafic et à la mise en valeur des Indes occidentales. La troisième est consacrée à l'établissement des Welser au Vénézuéla. La quatrième enfin, à l'activité des Fugger et à leurs tentatives de colonisation du Sud-Ouest américain. Un tel groupement des faits ne tient pas compte de la chronologie ; ou plus exactement, n'en tient compte qu'à l'intérieur de chacune des sections du livre. Il est inutile de dire que ce parti condamne l'auteur à bien des obscurités et met au supplice les lecteurs qui ont besoin d'horizon. Par ailleurs, l'ouvrage aurait de quoi intéresser grandement les historiens de l'économie ; la participation des Allemands aux découvertes ne pouvait guère être qu'une participation économique, pour des raisons d'ordre politique et national assez apparentes d'elles-mêmes et que du reste M<sup>r</sup> Panhorst a exposées sommairement dans sa conclusion. Seulement, pour donner tout leur sens aux faits nombreux qu'a rassemblés l'auteur (et il y en a de fort intéressants, notamment sur l'activité des mineurs allemands, spécialistes réputés, dont les Welser, dès 1528, amenaient des convois à Saint-Domingue (p. 112) ; ou sur les convois de nègres expédiés de très bonne heure dans le Nouveau-Monde et que contrôlait la finance allemande, en particulier la banque des Fugger ; ou encore sur les factoreries des Allemands à Saint-Domingue et à Séville), il aurait fallu une curiosité plus vive, une culture économique plus vaste, le goût et les moyens de se poser des problèmes et, il faut l'ajouter avec force, un parti pris moins anti-scientifique de tout ignorer de la littérature étrangère du sujet — exception faite pour quelques recueils de documents espagnols. Un livre comme celui d'Haring, pour ne prendre que cet exemple, n'est pas cité une seule fois. Parti pris fâcheux en lui-même sans doute ; plus fâcheux encore en ce qu'il dénote chez celui qui le manifeste une

étroitesse intellectuelle susceptible de vicier une œuvre même plus laborieuse encore et plus méritoire que celle du D<sup>r</sup> Panhorst.

C'est sur les vues des Fugger relativement au Sud-Ouest américain que le livre m'a paru le plus instructif. Les relations des Welser avec le Vénézuéla sont assez connues, et par les travaux d'Häbler (à qui le livre de M<sup>r</sup> Panhorst est dédié) et, en France, par une thèse d'Humbert (1906). Sur les Fugger et leur activité dans le Nouveau-Monde, nous sommes bien documentés. On lira donc avec profit ce qu'expose M<sup>r</sup> Panhorst de leur participation au transport de main-d'œuvre noire dans les territoires nouvellement découverts, et surtout des négociations de leur agent en cour d'Espagne, Veit Hörl, tant auprès de Charles-Quint, qui n'a que peu de choses à refuser à ses grands financiers, qu'auprès du Conseil des Indes, beaucoup plus dur à gagner et gardien très strict des droits de la couronne. Le tout aboutit finalement à l'accord de 1531 autorisant les banquiers d'Augsbourg à se tailler dans l'Amérique du Sud un immense domaine comprenant notamment tout le Chili. On trouvera dans le livre de M<sup>r</sup> Panhorst des documents intéressants à ce sujet ; on y verra aussi comment et pourquoi ces projets des Fugger n'eurent pas de suite : ce n'était pas à eux qu'était réservé le Chili. Et déjà, en 1531, celui qui devait s'en emparer, Almagro, était aux champs avec ses aventuriers et son complice, son futur meurtrier, Pizarro.

\* \* \*

Être dépourvu d'idées et en particulier d'hypothèses de travail fécondes : nul ne s'avisera d'adresser ce reproche à M<sup>r</sup> ANDRÉ-É. SAYOUS, auteur — en attendant mieux — de quatre substantiels articles sur les problèmes de monnaie et de change que durent résoudre les Européens lorsqu'ils prirent possession du Nouveau-Monde et commencèrent à s'y installer<sup>1</sup>.

L'auteur a bien raison de dire qu'en écrivant ces pages, il a ouvert un chapitre tout neuf de l'histoire du commerce et, de façon plus générale, de l'histoire économique. Il est assez frappant de voir, par exemple, que le D<sup>r</sup> Panhorst, traitant de l'activité dans les terres nouvelles de cette finance allemande si prospère alors et si entreprenante, n'aborde aucun des problèmes que se pose M<sup>r</sup> Sayous et ne paraît même pas soupçonner leur importance — ou leur existence, plus simplement. Le cas n'est pas isolé. Le monde entier retentit, depuis 1914, de propos, plus ou moins fondés en raison, sur la monnaie et sur le change. Ce sont des questions dont tout le monde parle — même les historiens, dans leur privé — et dont il faut bien que tout le monde, en effet, des ministres des Finances aux plus obscurs particuliers, sente le poids et mesure l'importance. Mais ces expériences conduisent trop peu de travailleurs à se dire qu'après tout, monnaies et changes ne sont pas des choses d'hier — et que le monde a connu, avant la guerre mondiale, des crises comparables, en intensité et en généralité, à celles que traversent nos contemporains.

1. Sur les changes : *Les changes d'Espagne sur l'Amérique au XVI<sup>e</sup> siècle* dans *Revue d'économie politique*, novembre-décembre 1927. — *Observations d'écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle sur les changes et notamment sur l'influence de la disparité du pouvoir d'achat des monnaies* dans *Revue économique internationale*, novembre 1928. — Sur la monnaie : *Les procédés de paiement et la monnaie dans l'Amérique espagnole du XVI<sup>e</sup> siècle* dans *Revue économique internationale*, novembre 1927. — *La circulation de métaux et de monnaies au Pérou pendant le XVI<sup>e</sup> siècle* dans *Revue d'économie politique*, novembre 1928.

Lorsque les Espagnols arrivèrent dans le Nouveau-Monde, ils se trouvèrent en présence d'indigènes qui ne connaissaient pas l'usage de la monnaie. Les Indiens, qui appartenaient à des sociétés et participaient à des civilisations plus développées, utilisaient bien, comme instruments d'échanges, certains objets — graines de cacao par exemple ou petites quantités d'or allié à du cuivre en de fortes proportions et qu'on recherchait pour la parure ; mais ces objets ne jouaient cependant pas le rôle de commune mesure des valeurs, c'est-à-dire à proprement parler de monnaies, et du reste, les sociétés relativement civilisées ne recouvraient qu'une faible partie du Nouveau-Monde ; les Espagnols mirent du temps avant d'entrer en contact avec elles. Ils pratiquèrent donc le troc avec les Indiens. Ils y étaient habitués. M<sup>r</sup> Sayous note qu'ils ne procédaient pas autrement dans leurs relations avec les indigènes des côtes d'Afrique ; ils avaient un mot, *rescates*, pour désigner ces échanges d'objets généralement sans valeur contre des choses beaucoup plus précieuses. Ces pratiques ne leur étaient naturellement pas particulières ; même en Europe le troc continuait alors à jouer son rôle ; il le jouera dans diverses contrées septentrionales jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; et certaines coutumes comme celles du « change des libraires » ont maintenu pendant longtemps, dans le commerce européen le plus évolué, des procédés qui nous surprennent.

Mais bientôt, il n'y eut plus seulement en Amérique que des indigènes. Il y eut des blancs fixés dans les terres nouvelles — des blancs à ravitailler soit en objets et denrées d'usage personnel, soit en objets et denrées destinées au commerce : des blancs qui, d'autre part, détenaient à l'usage de l'Europe des produits recherchés et de grande valeur. Ces blancs ne disposaient pas de monnaies. Et, bien que l'Espagne eût fait quelques envois d'espèces aux colonies, mais en quantité fort insuffisante — ils n'en disposèrent pas pendant longtemps, encore que les pays où ils s'étaient établis abondassent, précisément, en métaux monétaires, en or et en argent. Comment firent-ils face à cette situation ? Elle ne laissa pas souvent que d'être embarrassante ; encore du fait, notons-le en passant, qu'ils habitaient des contrées riches en métaux précieux, fut-elle résolue pour eux beaucoup plus rapidement que pour beaucoup de blancs fixés dans des pays voisins, mais dépourvus de ressources minières : nos colons de la Guadeloupe par exemple, aux vicissitudes monétaires de qui M<sup>r</sup> Satineau, dans l'ouvrage que nous signalions naguère dans cette revue (n<sup>o</sup> 1, p. 158) consacre un chapitre fort substantiel. Mais d'autre part, comment le problème des paiements posa-t-il celui des changes ? Comment ces marchands espagnols, ces financiers, ces commanditaires habitués au trafic de la Méditerranée avec des Méditerranéens adaptèrent-ils à des situations en grande partie nouvelles leurs vieilles méthodes déjà fort perfectionnées ? Voilà ce qu'on trouvera exposé dans les savants articles de M<sup>r</sup> Sayous, qui se reprennent et en partie se complètent les uns les autres.

Il serait vain de vouloir les analyser. Ils sont d'ailleurs assez serrés par endroits, assez condensés, parfois même un peu trop elliptiques, encore qu'ils comportent un certain nombre de répétitions forcées puisqu'ils paraissent dans des revues et à des dates différentes. Disons simplement que le travail repose sur une connaissance approfondie de ce qu'on peut nommer la littérature générale du sujet : grands ouvrages fondamentaux concernant les mé-

thodes et le droit commercial ancien — et, d'autre part, sur l'étude très neuve d'un assez grand nombre d'auteurs du xvi<sup>e</sup> siècle, commerçants, gens cultivés, hommes d'église surtout — qui nous ont laissé, sur les conditions dans lesquelles le trafic des changes avait lieu à cette époque, des traités rarissimes, tout bourrés de remarques et d'observations utiles. M<sup>r</sup> Sayous fait grand cas surtout des ouvrages composés par certains Espagnols, que les usages d'une foire comme celle de Medina del Campo d'une part, les nouvelles relations avec l'Amérique d'autre part, avaient placé en face de situations extrêmement intéressantes : Christoval de Villalon, Thomas de Mercado, Francisco Garcia et d'autres ; dans son article : *Observations d'écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle sur les changes*, il a notamment tiré de ces écrits un parti très heureux ; il établit que leurs auteurs possédaient des changes une intelligence déjà fort avertie ; qu'ils avaient su démêler avec netteté les principales influences qui, encore aujourd'hui, s'exercent sur ce marché — et qu'un Thomas de Mercado, en particulier, mérite « une place d'honneur parmi les théoriciens des changes » en raison de sa perspicacité singulière.

Ces articles de M<sup>r</sup> Sayous ne sont du reste qu'une promesse. L'auteur a tracé une sente dans la forêt vierge. Il faut qu'il l'élargisse et la transforme en route. Il faut surtout, à mon sens (et l'économiste qu'il est et veut être acceptera la remarque de bonne grâce), qu'il éclaire davantage et en même temps précise à l'aide d'exemples concrets, de documents d'ordre privé, les faits qu'il expose de façon un peu abstraite et condensée. A ce prix, son initiative sortira tous ses effets et attirera l'attention des historiens sur des problèmes techniques qu'ils négligent beaucoup trop et dont l'importance ne s'est jamais limitée à un seul ordre de faits particuliers.

\* \* \*

Et voici maintenant deux gros livres, deux beaux livres que nous avons réservés pour la fin, parce qu'ils contiennent à la fois des suggestions sur le passé et d'abondants documents sur le présent — si l'on veut, parce qu'ils servent à la fois la cause de l'histoire et celle de l'économie. Ils constituent une monographie géographique selon la formule de cette école française qui se réclame du maître disparu, de ce Vidal de la Blache dont on n'a rien dit quand on a noté que, venu à la géographie par l'histoire, il n'avait jamais, dans ses préoccupations, séparé l'une des deux disciplines de l'autre : le vrai, c'est que personne n'a eu, au même degré que lui, le don d'éclairer les faits actuels par les faits non seulement de l'histoire proprement dite, mais de la préhistoire. Il les saisissait ainsi, tout à la fois, dans le passé, dans le présent et l'on peut ajouter dans le futur, car son esprit sagace et méditatif semblait souvent inviter le lecteur à prolonger la courbe que, sans se laisser alourdir par une érudition cependant prodigieuse, il savait tracer d'une main toujours sûre. — Ces dons, ces qualités ont exercé et exercent encore une puissante influence sur les géographes français. Et ceux-là mêmes qui n'ont plus connu personnellement Vidal de la Blache continuent de développer leur action dans les directions qu'il a su marquer. C'est pour cela qu'ici, dans cette Revue, leurs œuvres nous intéressent de si près et si directement. Sous le nom de géographie humaine, on ne sait pas encore assez, à l'étranger notamment, qu'il faut aller chercher, en réalité, dans les écrits des disciples immé-

diats ou médiats de Vidal de la Blache des contributions de toute première importance à une histoire économique rajeunie et vivifiée par un contact étroit avec les réalités du milieu physique.

Les deux livres dont nous parlons sont tous deux l'œuvre de M<sup>r</sup> PIERRE DENIS. Et ils font partie d'une vaste et belle entreprise : cette *Géographie Universelle* dont Vidal de la Blache a conçu le plan, jeté les bases, et qui, sous la direction de M<sup>r</sup> L. Gallois, justifie les espérances qu'elle faisait concevoir<sup>1</sup>. Nous avons eu l'occasion déjà, à propos des deux très beaux livres de M<sup>r</sup> Albert Demangeon qui l'ont inauguré, de dire ailleurs ce qu'il fallait penser de l'œuvre en elle-même, de son plan et de sa réalisation matérielle<sup>2</sup>. Notons simplement que les volumes de M<sup>r</sup> Denis sont aussi soignés que les précédents à cet égard : cartes, croquis dans le texte, planches photographiques surtout sont d'une belle tenue.

Nous étions singulièrement démunis de travaux géographiques bien au point sur l'Amérique du Sud. Et en particulier d'études d'ensemble, embrassant tout le continent et donnant un bon tableau de sa situation présente. Lacune d'autant plus regrettable qu'il est impossible, ici, de se fier à des ouvrages d'hier, ou d'avant-hier. Ces très vieux pays, qui se trouvent hériter d'une série déjà singulièrement longue d'expériences et d'efforts (car l'Amérique du Sud, on l'a vu, on le sait, mais on a toujours une tendance à l'oublier, ne date pas du début du xvi<sup>e</sup> siècle), n'ont pas épuisé encore leur sève, ni trouvé cette stabilité, cette assiette que connaissent les pays d'Europe. Et le monde sud-américain évolue avec une rapidité singulière. On saura gré, tout d'abord, à M<sup>r</sup> Denis de nous offrir une image fidèle, une image datée de 1927, d'un continent en perpétuelle et rapide transformation économique.

Le plan est d'une grande simplicité. Dans le premier volume, une étude générale de 80 pages, consacrée aux *caractères généraux de l'Amérique du Sud* : structure, relief, climat ; populations indigènes ; marche historique et progrès de la colonisation. Puis les monographies des États : d'abord ceux de l'Amérique tropicale : Guyanes et surtout Brésil ; l'étude consacrée à ce grand et riche pays comporte plus de 100 pages. Dans le second volume, M<sup>r</sup> Denis passe en revue, successivement, les pays Andins (Vénézuéla, Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie et Chili), puis les pays du Rio de la Plata (Argentine, Paraguay, Uruguay). Tout cela, consciencieux, intelligent, documenté, prolongé en quelque sorte par des bibliographies et rendu expressif par des photographies nombreuses et bien choisies (116 planches hors texte, en tout plus de 150 vues), par de grandes cartes en couleurs, par des croquis géographiques dans le texte. C'est un ouvrage de référence excellent et qui, d'un bout à l'autre, est animé par un même esprit, très alerte et très vigilant.

Ce n'est pas à dire, naturellement, que tout y soit parfait, et qu'on ne

1. *Géographie Universelle* publiée sous la direction de P. VIDAL DE LA BLACHE et L. GALLOIS, tome XV, en deux volumes, *Amérique du Sud*, par P. DENIS. Paris, A. Colin, 1927 ; in-8° ; 1<sup>re</sup> partie iv-210 p., 36 cartes dans le texte, 64 phot. et 1 carte en couleurs hors texte ; 2<sup>e</sup> partie, 270 p., 53 cartes dans le texte, 91 phot. et 1 carte en couleurs hors texte. Également paru, même collection, t. XIV : *Mexique, Amérique centrale* par MAX SORRE. 1928 ; 1 vol., in-8°, 240 p., 47 cartes dans le texte, 95 phot. et 1 carte en couleurs hors texte.

2. L. FEBVRE, *L'école géographique française et son effort de synthèse dans Revue de synthèse historique*, t. XLV, 1928, p. 27 et suiv. Les deux ouvrages d'A. DEMANGEON consacrés respectivement aux Iles Britanniques et à la Belgique et aux Pays-Bas constituent les tomes I et II de la *Géographie Universelle* (1927).

puisse pas présenter un certain nombre de griefs à l'auteur. Sur son plan d'abord. C'est un grand mérite, sans doute, que d'avoir senti, comme il l'a fait, qu'il convenait de grouper en quelques chapitres liminaires l'étude des faits généraux qui intéressent l'ensemble du continent sud-américain. Mais peut-être M<sup>r</sup> Denis a-t-il appliqué avec trop de réserve et d'économie son idée ? 80 pages de considérations générales contre 400 de monographies, c'est peu. D'autant que ces monographies, leurs dimensions sont sans doute très judicieusement proportionnées à l'importance économique, politique, territoriale des divers États ; mais enfin, ces États sont nombreux ; à passer de l'un à l'autre, l'attention se disperse fatalement ; et les curiosités de M<sup>r</sup> Denis, qui sont multiples, risquent parfois d'égarer l'attention du lecteur — en particulier sur des problèmes un peu spéciaux de géographie physique locale. Même dans les études importantes qu'il consacre aux plus grandes, aux plus prospères des républiques sud-américaines, l'auteur accorde aux descriptions régionales une place si considérable<sup>1</sup> qu'on ne sent peut-être pas assez l'originalité, la force, la multiple richesse des pays qu'il vient de faire parcourir, province par province, à ses lecteurs. Je sais bien que nous sommes moins riches en descriptions régionales sérieuses de ces pays qu'en vues d'ensemble et en exposés généraux. Je sais bien aussi que M<sup>r</sup> Denis, qui ne s'est pas contenté de parcourir l'Amérique du Sud dans un fauteuil de bibliothèque, mais qui en possède une connaissance originale et directe, nous donne dans ses deux beaux volumes ce qu'aucune étude antérieure ne nous avait encore procuré avec une égale autorité. On conserve cependant par devers soi l'impression qu'il manque une conclusion à ces monographies précises et, autant que les documents ou l'état des lieux le permettent, fouillées et nourries. En dépit de leurs rivalités, de leurs contestations de frontières encore fréquentes, tous ces États sud-américains ne possèdent-ils pas en commun certaines tendances et certains intérêts ? Que sont, en particulier, leurs relations actuelles (politiques, économiques, financières et intellectuelles) avec le grand État qui, dans une Amérique du Nord plus éloignée d'eux en réalité qu'on n'est parfois tenté de le supposer, a su développer si largement ses puissances de production et de consommation ? Graves questions, qui prennent de plus en plus d'intérêt et d'ampleur et sur lesquelles on aimerait connaître le sentiment personnel d'un homme qui n'est pas sans les avoir vu se poser bien souvent devant lui<sup>2</sup>.

Par ailleurs et pour se porter à un pôle opposé — on aimerait, mis en goût par M<sup>r</sup> Denis, à ce que la plante et l'animal finissent dans le tableau du continent une part plus large, à ce qu'il fût insisté plus fortement encore sur ces transformations de paysages, ces acclimatations et ces distinctions d'espèces vivantes à quoi on ne saurait donner trop d'importance. Ce ne sont point là des faits particuliers à l'Amérique, et il y aurait profit à comparer tant de révolutions engendrées par l'initiative humaine avec celles qu'ont subies, dans des conditions à la fois analogues et dissemblables, de bien autres con-

1. Par exemple, l'étude sur le Brésil comporte 6 chapitres de descriptions régionales, qui absorbent 105 pages de texte ; après quoi un seul chapitre de 8 pages intitulé *L'unité brésilienne* suffit à M<sup>r</sup> Denis pour tenter une synthèse d'ensemble. Même chose exactement pour l'Argentine.

2. Sur l'un des aspects de ce problème à données multiples, voir le travail récent du D<sup>r</sup> HARRY F. COLLINGS, *Die Kapitalexpansion der vereinigten Staaten in Lateinamerika*. Iéna, Fischer, 1927 ; in-8°, 24 p. (*Kieler Vorträge*, hgg. von B. Harms, fasc. 23).



trées : ce Maghreb par exemple dont nous entretenait tout récemment encore M<sup>r</sup> Gautier, avec sa vivacité d'esprit coutumière et son aptitude à poser les problèmes<sup>1</sup>. Pour ne prendre qu'un seul exemple, une plante comme le maïs, si étroitement liée au progrès des civilisations américaines, aussi typique pour celles-ci que le blé pour nos civilisations classiques méditerranéennes, ne méritait-elle point sa monographie ? Quand les conquérants, au xvi<sup>e</sup> siècle, se répandirent au long des côtes d'Amérique, ils y trouvèrent la céréale déjà installée partout, au Nord-Est, au Centre, au Sud. Elle y formait, ici avec la pomme de terre, là avec le haricot, la base de l'alimentation. Et depuis longtemps, elle y portait un témoignage magnifique de l'intelligence, de la patience ingénieuse, de l'attention des hommes qui avaient su prêter à ses lourdes graines leur aide efficace pour lui faire franchir d'énormes distances. Cette association, cette interdépendance de l'homme et du végétal, chaque phase de l'évolution de celui-ci entraînant un acte, un geste, une initiative de celui-là — le géographe peut-il paraître ne lui accorder qu'une attention médiocre ? N'est-ce pas une question, après tout, de savoir si les particularités de développement d'une plante comme le maïs ne contribuent pas à expliquer certains des aspects, assez constants, des sociétés indigènes de l'Amérique du Sud ? La rapidité de croissance d'une céréale aussi facile à cultiver à la main, sans charrue, et fournissant en sept à huit semaines des graines déjà comestibles à l'état laiteux, n'a-t-elle point, pour sa part, entretenu ces habitudes de semi-nomadisme que nous décrit M<sup>r</sup> Denis ?

Il fallait se borner sans doute. Et 480 pages, même grandes, même pleines, ce n'est pas beaucoup, à l'user, pour donner une idée claire et distincte de cet immense domaine sud-américain, où la civilisation côtoie la sauvagerie, où la nature « vierge » se manifeste à côté de la nature cultivée, où deux mondes se juxtaposent plutôt qu'ils ne se pénètrent. Il faut tenir compte de cette ampleur du sujet, et de ces difficultés toutes spéciales, lorsqu'on se surprend à regretter un peu que M<sup>r</sup> Denis ait passé vite sur les sociétés indigènes et ne nous rende pas avec assez de relief cette impression de prodigieuse diversité, de richesse et de variété dans l'outillage, partant dans le genre de vie, que donne la moindre visite à un musée ethnographique de quelque importance — au Trocadéro par exemple<sup>2</sup>. Il y aurait tant à dire sur le parti qu'ont su tirer les hommes, là comme ailleurs, de la sylvie équatoriale, de ses bois durs comme du métal et imputrescibles, de ses fibres et de ses filaments tenaces, de ses longues et larges feuilles au tissu élastique ? Et tant à dire encore, pour citer au hasard, sur les lianes inspiratrices du hamac, sur la sarbacane, cette arme typique des hôtes de la forêt dense, sur tout le mobilier et le matériel des Amazoniens — ou sur la façon particulière dont, ici comme ailleurs, l'homme

1. E. F. GAUTIER, *Les siècles obscurs du Maghreb*. Paris, Payot, 1927 ; in-8°. M<sup>r</sup> Gautier montre bien comment, dans l'Afrique du Nord, les traits caractéristiques des paysages sont tous d'importation récente et de provenance étrangère ; qu'il s'agisse des orangers et des mandariniers, ces Chinois arrivés au moyen âge ; de l'eucalyptus, cet Australien implanté au xix<sup>e</sup> siècle — ou de ces deux Américains (car l'Amérique a donné, si elle a reçu, et en particulier donné beaucoup à l'Afrique) que sont l'aloès et le cactus, tous deux introduits par les Espagnols. Sans parler de la vigne naturellement. Quant aux changements de paysages zoologiques, ils ne sont pas de moindre importance ; et l'on sait tout le parti qu'en tire M<sup>r</sup> Gautier. Ces sauts brusques se retrouvent dans l'histoire humaine ; ici encore, des comparaisons pouvaient naître, fécondes, sans nul doute.

2. On se rappelle les belles pages que VIDAL DE LA BLACHE a consacrées à ce sujet dans son ouvrage posthume, *Principes de géographie humaine*. Paris, A. Colin, 1922 ; in-8°, p. 119-125 : *Intérêt de l'étude des musées ethnographiques ; l'empreinte de la sylvie équatoriale*.



aux prises avec une nature oppressive a su cependant « faire aigre », disjoindre les blocs massifs de verdure étagées qui menacent perpétuellement de l'étouffer — et choisissant ingénieusement ses points d'attaque, se glisser dans les interstices ménagés par son adresse pour s'y tailler un lot et y installer ses défrichements ?

Je sais bien : cette Amérique-là, cette Amérique indigène et sauvage, objet de curiosité pour les conservateurs de musées, les ethnographes, et les lecteurs de romans d'aventure. Ce qui est vivant, ce qui importe aujourd'hui, ce qui pèse dans le monde, c'est l'Amérique européenne des élévateurs et des *buildings*, des usines électriques et du rail — non pas celle de la flèche empoisonnée, du hamac et de la hutte quadrangulaire. Voire, dirait Panurge. Le problème est de taille. C'est celui de notre civilisation et de ses limites. Et n'y aurait-il pas lieu de lui consacrer une enquête approfondie : je veux dire une enquête qui s'efforce d'atteindre les vraies réalités, par delà les apparences sensibles ? Car une civilisation, ce n'est pas seulement un ensemble d'inventions matérielles, de machines et d'outils plus ou moins compliqués. C'est un système d'idées, de sentiments et de croyances. Et qu'il y ait pour le concevoir dans l'Amérique du Sud une élite de plus en plus nombreuse, qui participe largement à une culture supérieure — c'est un fait qui n'est plus à révéler. Mais dans quelle mesure la civilisation que cette élite représente se répand-elle, rayonne-t-elle en dehors des grandes villes et des centres de culture les plus anciens ? Comment s'inscrivent sur le sol ses limites ? Comment s'en opère la diffusion ? Quel rôle jouent, à cet égard, dans les divers pays de l'Amérique du Sud, les Universités et les institutions diverses d'enseignement élémentaire, moyen ou supérieur ? Ces problèmes importent au plus haut point à notre connaissance des pays et des États. Et je me demande si une enquête menée auprès de quelques-uns des grands journaux de l'Amérique du Sud et portant sur le nombre et la répartition de leurs abonnés, sur le rayon d'action de leurs vendeurs ne permettrait pas — renforcée et précisée par une enquête analogue menée chez les libraires et les éditeurs — de tracer une carte bien parlante et vraiment expressive des limites de la civilisation intellectuelle dans l'Amérique du Sud.

Certes, il est très difficile, aujourd'hui encore, d'étudier des faits de ce genre. Il n'est pas inutile, par contre, de s'employer à formuler les questions primordiales dans toute leur ampleur. Après tout, les paroles définitives sont-elles dites sur le chapitre des relations entre indigènes et « civilisés » — sur les rapports de ces deux Amériques, la « sauvage » et l'autre, séparées en maints endroits par les terres neutres du métissage<sup>1</sup> ? Y a-t-il une part d'illusion généreuse dans les espoirs que se plaisent, semble-t-il, à faire briller devant leurs propres yeux certains des fils les plus cultivés des « patries » sud-américaines ? Notons-le du moins, en historien qui sait le prix de la durée : les conséquences d'une pacification qui, en bien des contrées, a mis fin tout récemment aux guerres séculaires des colons contre les indigènes, commencent à peine à se faire sentir et nul ne saurait, en tout cas, tirer argument du passé pour prétendre enchaîner un avenir qui s'annonce à peine ? Est-ce du Chili

1. Sur les problèmes démographiques, M<sup>r</sup> Denis est, d'une façon générale, beaucoup trop sobre en données statistiques. Et n'est-il pas curieux qu'ayant eu besoin de chiffres sur l'importance présumable de la population indienne, nous ayons dû, plus haut, les emprunter aux *Langues de la Terre* ?

seul qu'on peut écrire, avec l'auteur d'un livre récent dont nous aurons à reparler — un Chilien, qui se penche avec une passion pieuse sur les origines et sur l'histoire de son pays<sup>1</sup> : qu'un jour viendra où il n'y aura plus ni Indiens, ni colons : rien que des Chiliens ? Et le problème sans doute n'est pas le même dans les steppes de Patagonie et dans la selve amazonienne. Il demeure que nous ne connaissons pas l'Amérique du Sud, ni les États qui s'en partagent le sol, tant que nous n'avons pas posé, à propos de chacun d'eux, le problème capital de la qualité et de la nature d'un sentiment national dont nous voudrions savoir s'il évolue ou non, s'il est plutôt ethnique que territorial, s'il se replie sur lui-même, jalousement, ou tend à s'élargir jusqu'aux frontières même de chacun des pays ?

Cessons de broder ainsi en marge du livre de M<sup>r</sup> Denis — et revenons à lui, simplement, pour redire combien, en tant que description précise de contrées en voie d'évolution rapide et dont les livres d'il y a vingt ans ne donnent plus qu'une image chimérique, il s'impose à l'attention par la qualité même et l'honnêteté de son labeur, par ce qu'il a de direct, de sobre et de précis à la fois. Il tient dignement sa place dans une entreprise de grande envergure — et qui vient encore de nous procurer, sur la Chine et le Japon, un livre de tout premier ordre dont nous aurons à reparler longuement<sup>2</sup>.

\* \* \*

Félicitons-nous, en terminant, de voir tant de curiosités diverses se tourner vers ce monde sud-américain, si riche en enseignements. Il est, nous venons de le voir, très plein de leçons fécondes. Le tout est de savoir les dégager. Et ceci implique une claire notion de la méthode à suivre. De cette Amérique du Sud qui, pendant si longtemps, a vécu dans un isolement relatif et en tout cas dans l'ignorance totale des civilisations européennes, la nature et l'histoire ont fait pour nous un champ précieux d'expériences et de comparaisons. Pour nous, qui que nous soyons, préhistoriens ou ethnographes, historiens ou géographes, curieux du présent ou investigateurs du passé, il est excellent qu'il y ait des Américanistes, spécialisés dans l'étude d'un monde largement original. Mais leur labeur perdrait les trois quarts de son intérêt s'il s'enfermait, sans nul souci des rapprochements nécessaires, dans les limites si vastes soient-elles d'un continent que la mer a isolé, mais qu'elle a rapproché aussi du monde océanique, de l'Asie et, à une époque toute récente, brusquement, de l'Europe et de l'Afrique. Les problèmes que pose à nos disciplines et à nos curiosités respectives ce continent si plein d'une vitalité encore mal réglée ne sont vraiment intéressants, ne sont dignes d'attirer de plus en plus notre attention, que parce qu'ils trouvent ailleurs leurs analogues. Sans que nous insistions davantage, voilà qui, à tous les travailleurs curieux d'étudier un monde encore si mal connu, indique une méthode et doit imposer une formation.

LUCIEN FEBVRE

1. AGUSTIN VENTURINO, *Sociologia primitiva chileindiana*, t. I et II. Barcelone, Editorial Cervantes [1928] ; in-12. Voir t. II, p. 446 : « La misma civilización contenida durante casi dos siglos por los bravos chileindianos, floreció magnífica en cincuenta años de paz... haciendo finalmente que, en esta franja de tierra, ya no hubiera chileindianos ni colonos, sino chilenos. »

2. *Géographie Universelle*, t. IX, *L'Asie des Moussons*, par JULES SION, I, La Chine et le Japon. Paris, A. Colin, 1928 ; in-8°, 276 p., 43 cartes dans le texte, 102 phot. et 1 carte en couleurs hors texte.

### Histoire urbaine : Allemagne

**Frédéric II et les villes.** — La politique suivie par l'empereur Frédéric II à l'égard des villes allemandes a été étudiée par M<sup>r</sup> FRIEDRICH KNÖPP dans un mémoire récent<sup>1</sup>, qui ne semble pas apporter rien de bien nouveau sur une question qui reste assez controversée. S'il est admis en général que Frédéric II a maintenu étroitement l'alliance de la royauté et des princes laïques et ecclésiastiques selon les principes politiques de Frédéric I<sup>er</sup> et qu'il a sacrifié les villes aux intérêts des princes au point d'entrer à ce propos en conflit avec son fils Henri (VII), il faut reconnaître que le détail de cette politique se révèle plus nuancé qu'il ne semble au premier abord.

Dégager les lignes directrices de cette politique, résoudre les apparentes contradictions qu'elle présente, telle est la tâche que s'est imposée M<sup>r</sup> Knöpp. Après avoir rappelé très brièvement, trop brièvement même, la politique des prédécesseurs de Frédéric II à l'égard des villes et noté au passage les conséquences qu'a eues pour celles-ci le schisme royal de 1198, l'auteur énumère dans leur ordre chronologique, en les commentant rapidement, les diplômes délivrés par Frédéric II et par ses fils Henri et Conrad aux villes allemandes de 1212 à 1250. Cette étude aboutit en fin de compte à des conclusions qui ne modifient ou ne précisent guère l'état de nos connaissances. Au cours des guerres civiles provoquées en Allemagne par le schisme royal (1198-1218), les villes s'émancipent et quelques-unes d'entre elles, mettant à profit la lutte entre les candidats à la couronne royale, se font reconnaître le droit d'élire un conseil (*Rat*), symbole de l'autonomie administrative. A partir du jour où la domination de Frédéric II est solidement établie en Allemagne (1214), son gouvernement se révèle peu favorable aux villes ; toutefois il faut distinguer entre les villes épiscopales et les villes impériales ; dans les premières, Frédéric II intervient presque toujours en faveur de l'évêque contre la communauté urbaine ; aux secondes, il distribue largement des privilèges économiques (surtout des exemptions de péages), accorde quelques privilèges administratifs (droit pour la ville de se taxer), mais refuse en général l'institution du *Rat* (p. 85). Si Henri (VII) soutient pendant quelque temps les villes épiscopales contre leur évêque, à partir de 1231 il adopte à leur égard la politique paternelle et, quand il se révolte contre Frédéric II, la seule ville de Francfort appuie sa rébellion. L'auteur estime que Frédéric ne pouvait, sous peine de ruiner l'autorité royale en Allemagne, aller au delà des concessions de nature économique qu'il a consenties ; toutefois, en favorisant l'activité économique et en provoquant ainsi l'enrichissement des villes, il a, sans le vouloir, excité leur goût de l'indépendance et préparé indirectement l'émancipation politique des villes impériales.

Si telle est la pensée dominante de l'auteur, on pourrait s'attendre à trouver dans ce mémoire des renseignements précis sur les privilèges économiques concédés aux villes impériales par Frédéric II. Malheureusement il n'en est rien ; une analyse sommaire des diplômes, des allusions vagues aux mesures économiques de Frédéric II, de place en place quelques précisions sur l'impor-

1. *Die Stellung Friedrichs II und seiner beiden Söhne zu den deutschen Städten* dans *Historische Studien*, Heft 181. Berlin, Ebering, 1928 ; xiv-87 p.

tance pour certaines villes, de leur situation géographique, et c'est à peu près tout ce qu'on trouve, à cet égard, dans ce mémoire.

Le travail de Knöpp reste avant tout une étude d'histoire politique, étude qui, d'ailleurs, manque de vigueur et de pénétration ; l'auteur ne fait aucune allusion à la lutte menée par Frédéric II contre les villes italiennes, alors que cette lutte a eu certainement une répercussion sur la politique allemande de l'empereur ; il cite en passant, sans autrement insister, la première tentative, d'ailleurs mal connue, pour constituer une ligue des villes rhénanes en 1226 ; il se contente souvent de généralisations hâtives (appui prêté par les rois de France au mouvement urbain) ; et, désireux de justifier coûte que coûte la politique de Frédéric II, il va jusqu'à soutenir que les privilèges aux princes allemands de 1220 et 1231 n'innovent en rien et ne font que confirmer des usages anciens (p. 30 et 50). C'est là une conclusion paradoxale, qui demanderait à être étayée de quelques arguments sérieux.

L'auteur d'ailleurs ne condamne-t-il pas son entreprise quand il écrit qu'il n'y a jamais eu une politique impériale à l'égard des villes allemandes (p. vii et 87) ? On regrette dans ces conditions qu'il n'ait pas consacré ses soins à étudier l'évolution des villes allemandes de 1212 à 1250, à fixer l'état des institutions dans les diverses villes à cette dernière date, se réservant de noter, à titre accessoire, les réactions de Frédéric II en face de l'irrésistible mouvement urbain.

CH.-EDMOND PERRIN  
(Strasbourg.)

**La Hanse.** — Les origines de la prospérité de la Hanse, nous explique, dans une brève communication, destinée au Congrès d'Oslo, M<sup>r</sup> FRITZ RÖRIG<sup>1</sup>, ne doivent pas être cherchées dans des facteurs géographiques ; ses causes véritables sont d'ordre « spirituel » : esprit d'organisation, né d'abord dans les villes rhénanes ou westphaliennes et transporté en pays colonial par ces émigrants dont les qualités d'ordre et de méthode s'exprimèrent si éloquemment dans les fondations urbaines ; culture intellectuelle, notamment usage de l'écriture et de la comptabilité, qui conféra aux Hanséatiques une incomparable supériorité sur les paysans-marchands de la Scandinavie ; souplesse des dispositions constitutionnelles permettant aux nouveaux riches l'accès des grandes charges. L'exposé a par endroits un tour un peu trop apologétique ; mais on saura gré à M<sup>r</sup> Rörig d'avoir attiré l'attention sur un ordre d'influences psychologiques trop souvent négligées par les historiens de l'économie. On notera aussi, au passage, quelques détails significatifs ; tel, l'admirable exemple de cosmopolitisme que nous offre — vers 1400 — ce bourgeois de Lubeck, qui vit à Bruges, prend femme à Riga, a un beau-frère à Dorpat et deux neveux sans cesse en voyage vers Venise.

MARC BLOCH

**Le marché.** — Observations de FRIEDRICH PHILIPPI sur le marché, au sens topographique du mot (terrain affecté aux étaux et boutiques, halles,

<sup>1</sup>. *Die geistlichen Grundlagen von der hansischen Vormachtstellung* dans *Historische Zeitschrift*, t. XXXIX, 1928, p. 242-251.

etc.), et son rôle dans la formation des villes<sup>1</sup>. L'auteur s'accorde avec F. Rörig (dont l'étude sur Lubeck sera prochainement recensée ici même, pour voir dans l'appropriation de cet emplacement par le groupe urbain primitif l'origine de la suprématie économique et juridique exercée par les descendants des premiers bourgeois — les « patriciens ». Par ailleurs il croit saisir dans l'institution même du « marché » l'influence de traditions antiques, transmises par l'intermédiaire de la France et de l'Italie ; on eût aimé quelques preuves. On lit avec surprise (p. 245) que le mot *mercator* a été souvent mal compris, « parce qu'on le rend d'ordinaire en allemand par *Kaufmann* (marchand), alors qu'il serait plus juste de traduire littéralement : *Marktmann* ou *Marktberechtigter* (homme du marché ou ayant des droits sur le marché) ». Comme si *mercator* était, lui-même, autre chose qu'une traduction ! Un seul problème se pose ; c'est de savoir quel mot allemand les notaires et chroniqueurs médiévaux prétendaient rendre ainsi ; tout nous indique *Kaufmann* (*Marktmann* est absolument inconnu du moyen allemand). Répétons, puisque certains érudits s'obstinent à l'oublier, que, au moyen âge, à de très rares exceptions près, lorsqu'on écrivait en latin, on pensait en langue vulgaire. — M. B.

**Ville et Paix de Dieu.** — La ville médiévale peut être définie, à certains égards, une institution de paix. Du moins le maintien de l'ordre, à l'intérieur du groupe, la répression des violences, figurent parmi les fonctions essentielles de la cité et ses raisons d'être primordiales. Cette observation incontestable a induit certains historiens en tentation : ils ont cru trouver dans d'autres associations de paix, les ligues pour la « paix de Dieu », la clef de cette fameuse question des « origines urbaines », que les érudits n'ont pas cessé d'agiter, peut-être parce qu'ils n'ont pas cessé de l'énoncer d'une façon beaucoup trop simpliste. M<sup>lle</sup> LOUISE VON WINTERFELD a repris le problème<sup>2</sup>. Ses conclusions, solidement documentées, témoignent d'une louable prudence : le mouvement urbain est antérieur aux paix de Dieu ; mais, en Allemagne, son épanouissement coïncide avec le développement des paix ; et les institutions municipales ont été influencées par celles qu'élaborent les ligues. Je crois, pour ma part, qu'une distinction très nette s'impose. Que le droit criminel urbain ait subi l'influence des *Gottes und Landesfrieden*, d'accord ; mais il s'agit d'une action très générale qui, partout, dans les villes comme ailleurs, pas plus qu'ailleurs, modifia profondément la notion même de pénalité ; d'excellents travaux l'ont récemment mise en lumière. Pour le reste, les rapprochements ingénieux que nous propose M<sup>lle</sup> von Winterfeld ne m'ont pas tous paru également convaincants. — M. B.

**Villes et routes.** — A propos du travail d'ALBRECHT HERBST, *Die alten Heer- und Handelsstrassen Südhannovers*, 1926, mais contre lui, M<sup>r</sup> WERNER SPIESS s'attache à montrer que le fait déterminant qui expli-

1 *Der Markt der mittelalterlichen Stadt* dans *Historische Zeitschrift*, t. CXXXVIII, 1928, p. 229-254.

2 *Gottesfrieden und deutsche Stadtverfassung* dans *Hansische Geschichtsblätter*, t. XXXII, 1927, p. 8-56.

que la localisation des villes ne doit pas être cherché dans une position routière favorable, mais dans des éléments d'ordre juridique, notamment la protection accordée, par un seigneur puissant, au marché urbain et l'existence d'un atelier monétaire<sup>1</sup>. Observations intéressantes et juste réaction contre un déterminisme géographique sans nuances. Naturellement, en quelques pages, le problème ne pouvait être creusé. — M. B.

### Histoire urbaine : Suède

Durant la dernière décennie, c'est, dans une large mesure, autour de l'histoire du développement urbain que se sont concentrées, en Suède, les études d'histoire économique et sociale : et cela, pour deux raisons différentes et sous deux formes passablement distinctes. D'une part, un certain nombre d'études ont eu, plus ou moins, pour origine l'*Institut d'Histoire Urbaine* (*Stadshistoriska Institutet*), organisation en rapports étroits avec l'Union des Villes Suédoises et dirigée par des savants qualifiés. Là, le travail s'est proposé des fins systématiques et, notamment, a visé à disposer les matériaux conformément aux besoins de la recherche. Dans d'autres cas, l'initiative est partie des villes elles-mêmes, prises individuellement ; elles se sont attachées à faire écrire leur histoire, le plus souvent en vue d'un prochain tricentenaire. Or, non seulement, en pareille circonstance, le choix des auteurs a quelquefois laissé à désirer (non pas toujours d'ailleurs, ni même, peut-être, le plus souvent), mais encore le choix des villes même, objets de l'enquête, a pu, à l'occasion, paraître médiocrement satisfaisant ; en effet, les villes qui se trouvent avoir à célébrer un jubilé ne sont pas toujours, tant s'en faut, les centres les plus importants. Cependant, par une curieuse coïncidence, le fait que l'on s'est occupé surtout des villes fondées il y a trois cents ans n'a pas été, comme on le verra dans un instant, sans résultats heureux.

Les livres dont il va être question sont tous, sans exception, écrits en suédois. Je ne mentionnerai que les ouvrages les plus importants. Les personnes qui comprennent le suédois trouveront facilement les autres cités et critiqués dans deux périodiques, à savoir : le *Journal de l'union des villes suédoises* (*Svenska stadsförbundets tidskrift*) et la *Revue historique* (*Historisk tidskrift*).

\*\*\*

Sur l'histoire médiévale des villes suédoises, nous possédons : d'une part, un essai de synthèse qui suit leur développement jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, moment où furent codifiées les lois communes aux populations des villes de la Suède considérée dans son ensemble ; d'autre part, une collection de privilèges et autres actes concernant les villes jusqu'en 1523. Ces deux ouvrages se rangent parmi les plus importantes contributions qui aient été apportées à la littérature de l'histoire urbaine suédoise.

1. *Heerstrasse und Stadtsiedlung in Südhannover* dans *Hansische Geschichtsblätter*, t. XXXII, 1927, p. 122-133.

Le premier des deux, une vaste thèse de doctorat due à M<sup>r</sup> ADOLF SCHÜCK<sup>1</sup>, est, à certains égards, caractéristique de la culture scientifique suédoise, comme aussi de celle des nations d'importance secondaire en général. Il témoigne en effet d'une grande familiarité avec le travail accompli à l'étranger, non pas seulement dans les pays voisins comme le Danemark et la Norvège, mais aussi en dehors de la Scandinavie. Pour si naturelle et si nécessaire que cette familiarité doive paraître, elle est, sans doute, chose plus courante parmi les érudits des moindres nations que parmi ceux des grands pays, probablement à cause de l'envergure des tâches qui incombent à ces derniers travailleurs, peut-être aussi en raison, chez eux, d'une connaissance moins étendue des langues étrangères et d'une certaine tendance à l'« insularité », laquelle n'est pas limitée aux habitants des îles. Un autre contraste encore est mis en lumière, incidemment et involontairement, par le livre du D<sup>r</sup> Schück. Son chapitre d'introduction résume la vaste controverse qui s'est engagée sur le problème de la naissance des villes dans l'Europe centrale et septentrionale ; il s'ensuit que, dans ce chapitre, l'aspect juridique et institutionnel domine aux dépens des aspects économiques et sociaux, car tel a été le cas de la majorité des études portant sur le développement intérieur de la civilisation européenne. Mais, quand l'auteur arrive à son sujet propre, l'intérêt se concentre au contraire sur des développements d'ordre social, et, dans une mesure un peu moindre, économique, parce que, en Suède, l'histoire du droit a joué, dans les études historiques, un rôle bien moins important que dans les autres pays ; le manque d'unité que cette différence d'accent met dans l'ouvrage traduit, en réalité, une différence de tendance entre les divers pays.

Après ce chapitre d'introduction, M<sup>r</sup> Schück étudie les deux antiques villes suédoises de Birka et Sigtuna. Nous savons que Birka existait déjà lorsqu'Ansgarius, l'apôtre du christianisme, fit, en 830, sa première visite en Suède ; et les fouilles ont amené à lui reconnaître une origine encore un peu plus reculée. A Birka succéda Sigtuna, probablement vers le commencement du XI<sup>e</sup> siècle. L'auteur discute avec soin les faits controversés de cette période plus ou moins préhistorique des villes suédoises (la plupart de ces faits sont, en effet, sujets à controverse) ; il semble porté à considérer l'essor de Birka comme dû à des influences internes et relègue, d'une façon générale, au second plan l'action du commerce des Frisons avec cette ville et la Baltique ; il croit également que les nombreux noms apparentés au mot Birka (*Björkö*, *biærkarætt*, *birkarlar*) doivent leur origine à cette ville suédoise, et non à des influences frisonnes ou autres. Je ne crois pas utile de discuter des arguments qui, forcément, sont un peu en l'air ; car, des rapports entre Birka et la naissance des villes après l'introduction du christianisme, chacun admet que nous ignorons tout. Le livre prend un tout autre caractère, quand il en vient à traiter, en deux longs chapitres, des deux périodes de 1050 à 1250 et de 1250 à 1350. On remarquera, dans le premier, comme présentant un intérêt tout particulier, l'étude du rapport entre le développement urbain d'une part, l'Église et l'État de l'autre. Le fait que, dans les anciennes villes, s'établirent

1. *Studier rörande det svenska stadsväsendets uppkomst och äldsta utveckling* (Etudes sur l'origine et le premier développement des villes suédoises). Stockholm et Upsal, 1926 ; XXI-472 p.



des sièges épiscopaux ainsi que des églises paroissiales n'est pas fait pour surprendre, non plus peut-être que l'existence, dans ces villes, de propriétés de la couronne ; mais ce qui importe, c'est le caractère des relations ainsi établies. M<sup>r</sup> Schück montre qu'elles n'étaient pas telles qu'on eût peut-être pu s'y attendre. Les villes n'ont pas été créées par ces influences puissantes ; ce fut plutôt le contraire qui se produisit. Les lieux où les hommes avaient coutume de se réunir pour des fins commerciales furent choisis comme sièges épiscopaux et comme paroisses. L'observation est certainement pénétrante. Dans la suite, il y eut interaction ; mais l'influence de l'Église se fit sentir, au cours de cette période primitive, moins sous forme de revenus ecclésiastiques dont auraient bénéficié les habitants, que par la sécurité plus grande dont profitaient les marchands et par l'appui réciproque que se prêtaient foires et fêtes religieuses. L'histoire des villes suédoises n'apparaît en pleine lumière qu'au dernier siècle traité dans le livre ; la naissance de l'exploitation minière et de l'industrie du fer créa alors de nouveaux objets d'échange ; en même temps des principes de réglementation commerciale, dirigés dans le même sens que ceux par lesquels était généralement régie l'économie urbaine de l'Europe — notamment l'interdiction de tout commerce en dehors des villes — devinrent partie intégrante de la politique bien définie d'un pouvoir monarchique affermi. On peut considérer comme un troisième chapitre, complétant les deux autres, un long appendice, exposant la vie des villes suédoises vers le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle ; notons, comme exemple du caractère tardif du développement, que le plus ancien document suédois qui se rapporte expressément à une corporation de métier ne date que de 1356. Même si l'on admet que Birka précéda aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles la plupart des villes de l'Europe — ce dont on ne peut savoir grand'chose —, il est clair que ce phénomène n'eut que bien peu d'influence sur l'évolution ultérieure.

Ces quelques remarques ne sauraient en aucune façon rendre justice au consciencieux ouvrage du D<sup>r</sup> Schück, car la force du livre réside dans la discussion d'un nombre surprenant de problèmes divers plutôt que dans des idées directrices soutenues d'un bout à l'autre de l'exposé. Cela est, jusqu'à un certain point, une faiblesse ; mais, étant donné le caractère fragmentaire et souvent incertain des sources, il eût été difficile de faire autrement. Quoi qu'il en soit, les historiens ont pour la première fois entre les mains, grâce au D<sup>r</sup> Schück, un examen d'ensemble de la plupart des problèmes soulevés par la naissance et l'histoire primitive des villes suédoises. Que les erreurs de détail ne soient pas tout à fait absentes, cela va sans dire ; mais elles ne sont que d'importance secondaire ; M<sup>r</sup> NILS AHNLUND (promu depuis au titre de professeur) en a relevé plusieurs dans un compte rendu très érudit paru dans la *Historisk tidskrift* de 1927.

\* \* \*

L'édition des privilèges urbains, mentionnée plus haut, a été établie pour l'Institut d'Histoire Urbaine par son directeur d'alors : M<sup>r</sup> NILS HERLITZ (maintenant professeur)<sup>1</sup>. Cette publication sera plus aisément accessible aux

1. *Privilegier resolutioner och förordningar för Sveriges städer, I (1251-1523)*. Stockholm 1927 ; LVIII-525 p.



historiens étrangers que le livre du Dr Schüch : en effet une bonne partie des documents qu'elle renferme sont en latin ; non pas le plus grand nombre, cependant ; les index et l'introduction sont exclusivement en suédois. L'édition est remarquablement bien faite. Les documents sont ordonnés en deux groupes, l'un consacré aux villes de la Suède médiévale (y compris la Finlande), l'autre à celles des villes actuellement suédoises qui appartenaient autrefois au Danemark ou à la Norvège. A l'intérieur de chaque groupe, l'ordre est strictement chronologique ; mais des index exceptionnellement bien faits facilitent l'usage du recueil. L'un donne les documents se rapportant aux différentes villes, rangées par ordre alphabétique ; l'autre, établi par ordre de matières, sera particulièrement précieux pour l'économiste : car il est arrangé systématiquement, chaque aspect de la vie urbaine étant pris à part et subdivisé par des sous-titres clairs et pratiques ; c'est une méthode qu'on pourrait imiter avec profit. Les documents contenus dans la collection s'arrêtent au n° 407, mais en réalité le chiffre total est de trois unités plus haut ; sur ces quatre cent dix textes, soixante-dix environ sont publiés pour la première fois. Deux cent cinquante-neuf de ces documents se rapportent à la Suède médiévale ; les autres ont trait aux villes ultérieurement annexées à la Suède. On se fera une impression — quelque peu exagérée sans doute — du caractère tardif du développement urbain en Suède (et en Scandinavie en général), en observant que sur les deux cent cinquante-neuf documents qui se rapportent à la Suède jusqu'en 1523, trente-huit seulement appartiennent à la période traitée par le Dr Schüch, c'est-à-dire à celle qui précède le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Quant aux villes qui étaient alors danoises ou norvégiennes et ont passé à la Suède depuis, la proportion des documents anciens qui s'y rapportent est encore plus faible ; mais cela est dû à des circonstances spéciales. Le Professeur Herlitz, qui avait dressé le plan de cette édition, il y a déjà huit ans, et qui, pendant tout le temps qu'il a été directeur de l'Institut d'Histoire Urbaine, a publié régulièrement des articles critiques sur tout ce qui paraissait sur ce sujet, a mis en tête de son volume une étude des diverses formes du droit administratif urbain<sup>1</sup>.

\* \* \*

Une conséquence toute naturelle du caractère tardif du développement urbain en Suède (Birka toujours exceptée) est que l'histoire des fondations de villes se trouve étroitement liée avec celle de la monarchie, du moins à partir du moment où l'État acquit des pouvoirs dont, au moyen âge, il était dépourvu. La politique du mercantilisme, à bien des points de vue (mais non pas à tous), fut un simple élargissement géographique de la politique économique des villes ; et le principe sacro-saint qui voulait que le commerce et l'industrie restassent confinés dans les villes, devait naturellement pousser les rois du xvii<sup>e</sup> siècle à créer les centres nécessaires à cette fin, quand ils n'existaient pas déjà. Telle fut la cause de l'activité quasiment effrénée que l'on déploya à bâtir des villes nouvelles, surtout sous les règnes de Gustave-Adolphe et de son chancelier Oxenstierna, qui, après la mort du roi, en 1632, fut le chef effectif de la régence. Alors que le nombre des villes médiévales de

1. De ce volume aussi, le Professeur AHLUND a donné un très utile compte rendu dans *Historisk tidskrift*, 1928.

la Suède d'alors se montait à trente-trois ou trente-neuf, en y comprenant la Finlande, celui des villes fondées entre l'avènement de Gustave-Adolphe en 1611 et l'abdication de sa fille Christine en 1654, ne fut pas inférieur à dix-neuf en Suède propre et onze au moins en Finlande ; ainsi s'explique le fait, déjà mentionné, que tant de villes aient eu l'occasion de célébrer leur tricentenaire au cours de ces dernières années. Si l'on considère la période qui s'étend de la fin du moyen âge à l'année 1800, le nombre des villes nouvelles de la Suède propre, dans ses limites du moyen âge, correspond exactement à celui des villes médiévales.

Mais ces villes nouvelles ne réussirent que très rarement, tout au moins avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Cette observation met en lumière une différence profonde entre les deux mouvements urbains ; d'une part l'essor primitif, dû aux besoins de la vie économique, sanctionné ensuite par l'Église et l'État, qui renforcèrent son élan ; de l'autre, la création de villes sur l'ordre de rois ou d'hommes d'État, qui forçaient les marchands et artisans de la campagne à se rassembler, tout à fait contre leur gré, dans des endroits déterminés, et contraignaient à s'y rendre, avec leurs produits, des paysans plus rétifs encore. En outre et surtout, l'ardeur des hommes d'État du XVII<sup>e</sup> siècle à donner la prépondérance aux « villes d'étape » dans lesquelles le commerce maritime devait se concentrer, et, en première ligne, à Stockholm, la capitale, les amena à prendre des mesures qui ne pouvaient que gêner ou même empêcher le développement de leurs propres créations, les villes nouvelles. Ce développement, curieusement dualiste, dont peu de pays, mieux que la Suède, ont donné l'exemple, montre l'empreinte ineffaçable laissée sur les esprits, au cours de l'« ancien régime », par la première politique économique consistante qui ait été organisée après la chute de l'empire romain, celle des villes médiévales<sup>1</sup>.

Le fait que la plupart des villes créées au XVII<sup>e</sup> siècle ont eu une croissance misérable n'en rend cependant pas l'étude moins intéressante. Tant s'en faut ! Dans bien des cas, ce n'étaient que des « hameaux de paysans » — ainsi les appelait-on souvent à l'époque, non sans découragement — et il suffit d'un seul trait pour en dire long sur leur vrai caractère : on rapporte qu'en 1835, c'est-à-dire deux cents ans après la fondation de l'une d'elles, des troupeaux de chèvres s'y promenaient et y endommageaient les champs de blé. Comme l'a dit Maitland à propos des villes médiévales anglaises, c'était un cas extrême de *rus in urbe*. Mais le caractère urbain de l'administration donnée à ces hameaux en rend possible une étude beaucoup plus précise qu'on ne peut, à l'ordinaire, l'entreprendre sur des localités purement rurales, de telle sorte que les livres qui décrivent leur histoire permettent de pénétrer assez profondément dans la connaissance de la société suédoise. Et il n'est pas moins intéressant de considérer la politique économique du gouvernement, si j'ose dire, « à l'envers », entendez du point de vue de son influence sur les gouvernés et non en s'attachant aux buts poursuivis par les gouvernants — à peu près dans le sens de ce qui a été fait pour la France par M<sup>r</sup> Boissonnade, dans son célèbre travail sur *L'organisation du travail en Poitou*.

1. Voir ELI F. HECKSCHER, *Den ekonomiska innebörden av 1500- och 1600-talens svenska stadsgrundningar* dans *Historisk tidskrift*, t. XLIII, 1923, p. 309-350 ; et *Våra stadsgrundningars betydelse* dans *Svenska stadsförbundets tidskrift*, 1925, p. 1-9.

En outre, ces fondations nouvelles n'avortèrent pas toutes. Quelques-unes acquirent de l'importance grâce à des circonstances particulières, en toute première ligne, dans le Sud du pays, Karlskrona, favorisée par son rôle de port d'attache de la marine royale de Suède, qui fut créée par Charles XI vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. Il est plus intéressant encore d'observer comment quelques-unes des villes neuves, après avoir végété pendant deux siècles, parvinrent brusquement à la vie véritable par l'effet de l'expansion industrielle du xix<sup>e</sup> siècle, en particulier grâce à la grande industrie des scieries du Nord, qui ne devint vraiment importante que dans la deuxième moitié du siècle dernier ; parmi les villes de cette catégorie, Sundsvall se place au premier rang ; son histoire a été remarquablement écrite par MM<sup>rs</sup> AHLUND et HUMBLE<sup>1</sup>. Plus paradoxal encore fut le sort d'une ville de l'Ouest, Borås. Elle avait été instituée pour enfermer dans les barrières d'une politique urbaine orthodoxe les petits marchands qui essaimaient à travers le pays ; l'échec fut complet. Mais vint le moment où, après 1830, l'industrie du coton prit son essor dans cette partie du pays, dans laquelle la production textile, selon le système domestique, avait d'anciennes racines ; alors la ville trouva enfin sa raison d'être<sup>2</sup>. D'autre part, quelques-uns des nouveaux établissements qui, au début, avaient réellement semblé pleins de promesses, se trouvèrent plus tard entravés ; ce fut le cas d'une voisine de Karlskrona, du nom de Karlshamn, qui fut éclipsée par le port de la marine royale ; son histoire, en deux volumes, jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, par le Dr HILDING ROSENGREN, forme un des ouvrages les plus sérieux et les plus détaillés qui aient été écrits sur l'histoire des villes<sup>3</sup>.

Pourtant, à cette règle générale de l'insignifiance des villes créées de toutes pièces, une grande exception s'oppose ; mais, chose caractéristique, cette exception est de celles qui confirment la règle, puisque la ville nouvelle n'était en réalité qu'une ancienne cité changée de place. Tel fut, en effet, le cas de Götheborg (Gothembourg), actuellement la deuxième ville de Suède et la seule vraiment importante parmi celles qui furent fondées après la fin du moyen âge. En vue de son tricentenaire, en 1923, a été dressé le plan d'une imposante série de vingt volumes, sous le titre de *Publications du Jubilé de Götheborg (Göteborgs Jubileums-publikationer)*. La plupart ont été publiés au moment voulu ; toutefois le plus important ; manque encore, bien que, sans doute, l'apparition doive en être prochaine : je veux parler de l'histoire de la ville, jusqu'en 1718, par le directeur actuel des Archives de l'État suédois, le Dr HELGE ALMQUIST ; le moment venu, il y aura lieu d'y revenir. Il est curieux de constater que l'histoire de la ville après 1718 n'a même pas été prévue dans le plan original. Parmi les volumes déjà parus, quelques-uns ne touchent pas l'histoire économique ou sociale, mais le plus grand nombre y ont trait directement. Citons une étude, surtout archéologique, sur Nya Lödöse, la ville qui précéda Götheborg, étude basée sur les fouilles exécutées par le Dr SIXTEN STRÖMBOM ; — un volume sur les pêcheries — très importantes, en l'espèce — par MM<sup>rs</sup> VALDEMAR HANESON et KARL RENCKE ; — et

1. *Sundsvalls historia*, 3 vol. Upsal, 1921 ; xii-285, xi-353 et x-213 p.

2. Voir OTTO MANNERFELT, *Sjuhäradsbygden före 1622 och Borås stad 1622-1865*. Borås, 1922 ; 67 p.

3. *Karlshamns historia 1664-1914*, t. I. Karlshamn, 1918 ; 232-v p. ; t. II. Karlshamn, 1928 ; xv-473 p. La suite n'a pas encore paru.

quelques volumes de statistique historique. Ces derniers sont relativement accessibles aux historiens étrangers, en raison du caractère international du langage des chiffres ; mais il faut reconnaître que rien n'a été fait pour aider le lecteur peu familier avec le suédois. Les statistiques suédoises étant exceptionnellement riches — la Suède est la contrée-mère de toutes les statistiques de population, puisqu'elle possède, depuis 1749, une série ininterrompue et remarquablement sûre de chiffres annuels, et, pour les époques antérieures, un grand nombre d'indications éparses —, on peut tirer de ces recueils des informations d'un caractère international ; naturellement leur importance ne saurait se comparer à celle des tableaux des péages du Sund, dont deux volumes ont été publiés par M<sup>me</sup> NINA ELLINGER BANG, l'historienne et la femme politique danoise, morte depuis. En ce qui concerne les statistiques de Göteborg, la partie la plus importante au point de vue international consiste en un volume relatif au commerce et à la navigation, de 1637 à 1920, publié par le D<sup>r</sup> IVAN LIND ; les chiffres des années du blocus continental, au cours duquel Göteborg a joué un rôle très digne de remarque,<sup>1</sup> sont particulièrement intéressants. Deux volumes sur les industries de Göteborg — celui qui traite le plus spécialement de statistique restant, il est vrai, en dehors de la série mentionnée ici — par le professeur GÖSTA BODMAN sont de moindre intérêt pour les historiens étrangers, et les statistiques en sont aussi moins sûres, quoiqu'elles soient singulièrement détaillées et présentées de façon très complète, à la fois sous forme de diagrammes et de chiffres.

\* \* \*

Il n'existe pas d'ouvrages généraux sur l'histoire des villes suédoises après la fin du moyen âge, du moins à une exception près, mais toute partielle. Je pense à un livre du Professeur HERLITZ, édité, comme sa collection des privilèges des villes, sous les auspices de l'Institut d'Histoire Urbaine, et intitulé : *L'administration des villes suédoises de 1830 à 1840*<sup>2</sup>. L'auteur a entrepris de montrer le caractère de l'administration urbaine avant les changements qui ont créé la ville moderne ; l'unité fondamentale des siècles qu'on n'a pas tort de traiter comme un tout sous le nom d'« ancien régime » est telle que la description peut largement s'appliquer aussi à des temps plus anciens que ceux dont traite, proprement, l'ouvrage. Seul le chapitre d'introduction a un caractère économique ; mais il met en relief les caractéristiques que les villes suédoises garderont jusque bien avant dans le XIX<sup>e</sup> siècle et que nous avons déjà mentionnées. Le reste du livre appartient à l'histoire du droit administratif et nous fait sortir des limites de l'histoire économique et sociale. L'ouvrage porte la marque de cette lucidité et de ce sens des proportions qui se retrouvent dans tous les écrits de l'auteur.

ELI F. HECKSCHER  
(Stockholm.)

1. Voir ELI F. HECKSCHER, *Le système continental* (Publications de la fondation Carnegie pour la paix internationale) Oxford, 1921.

2. *Svensk stadsförvaltning på 1830-talet*. Stockholm, 1924 ; xxx-483 p.

**Une ville tchèque : Brno**

En 1928, la Tchécoslovaquie célébrant le dixième anniversaire de son indépendance, une importante exposition, qui devait témoigner des progrès réalisés au cours de ces dix premières années, fut organisée dans la ville qui tient le second rang par son chiffre de population : Brno, centre renommé de l'industrie textile. Naturellement, plusieurs publications virent le jour à cette occasion ; c'est le cas du livre qui nous occupe<sup>1</sup>. Il est plus et mieux, cependant, qu'un ouvrage de circonstance. Ses auteurs se sont proposé de retracer le développement du commerce à Brno, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'au tout dernier temps. Leur ouvrage groupe trois études, de trois personnes différentes. M<sup>r</sup> SEBANEK, employé aux Archives de Moravie, a apporté le résultat de ses études sur le commerce à Brno jusqu'à 1740 ; M<sup>r</sup> MAYER, secrétaire à la chambre syndicale de commerce, a traité du développement économique de la ville à partir de 1740 ; enfin l'histoire de la chambre syndicale a été écrite par un autre de ses secrétaires, M<sup>r</sup> BALBINDER. Le premier des trois auteurs est historien, les deux autres juristes, d'où une différence sensible des méthodes : faut-il dire que nos préférences vont à celle de l'historien ? Bien entendu, celui-ci a été lui-même contraint, par les proportions et le caractère de l'ouvrage, à ne donner que les résultats de son étude des sources. Il serait vraiment utile de présenter, dans un autre ouvrage, l'analyse critique de celles-ci. Pour les époques anciennes, si nous ne possédons que de rares documents, à partir du xv<sup>e</sup> siècle ils deviennent plus nombreux ; nous avons, par exemple, des listes de péage, des registres d'impôts des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, des livres de la ville de Brno ; des factures d'un marchand de Brno, entre 1561 et 1570 ; des cadastres et, pour l'époque récente, des archives de la chambre syndicale. Les auteurs se sont, en grande partie, servis de sources déjà connues, et que d'Elvert notamment a utilisées d'une manière personnelle. Raison de plus pour désirer une révision du travail déjà fait ainsi, et qui s'appuierait sur des documents d'archives aujourd'hui plus accessibles que naguère.

La situation de Brno au confluent de deux rivières, la Svitava et la Svatka, y déterminait une concentration des routes commerciales à une époque déjà ancienne : le « Meliodunon » de la « Grande Germanie » de Ptolémée doit être cherché dans ces parages. Cependant des renseignements historiques plus précis ne nous sont fournis que par le xi<sup>e</sup> siècle. A cette époque, un château était situé sur la colline Pierre et au-dessous de lui, dans un faubourg, là où se trouve le « Zelný trh » (marché aux légumes) actuel, était un marché habité par des artisans et paysans serfs d'origine slave, qui travaillaient pour la cour princière. Mais, à cette époque déjà, s'arrêtaient à Brno des marchands étrangers. Dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle, on en voit qui s'y fixent pour toujours ; c'étaient des Allemands et des Néerlandais ; le système du paiement en nature adopté par la colonie slave fut changé en celui du paiement en espèces. La ville de Brno date de l'an 1243, où l'on accorda à la colonie du marché le droit de cité qu'on élargit plus tard.

1. J. SEBANEK, Y. MAYER, K. BALBINDER, *Listy z dejin brnenského obchodu* (Quelques isodes de l'histoire du commerce à Brno). Brno, éd. de la chambre syndicale de commerce, 1928 ; in-8°, 203 p.

La nouvelle ville attirait des artisans et des marchands de la campagne. Mais c'est surtout le commerce avec l'étranger qui amena le plus de monde dans la ville ; il fut encouragé au *xiv<sup>e</sup>* siècle par des privilèges grâce auxquels les marchands étrangers devaient s'arrêter à Brno (1333, 1336, 1348). Somme toute, le bilan du commerce de la ville avec l'étranger était passif, car l'importation et le transit dépassaient l'exportation. Le trafic le plus actif se faisait avec Vienne toute proche ; Brno en importait du vin et du sel et y exportait du drap ou, par transit, des poissons salés. D'Italie, Brno importait des vins, des fruits du Midi, des épices et des tissus de luxe de laine et de soie, provenant de l'Orient ; de Flandre, du drap ; d'Allemagne, le sel de Halle et les poissons salés de la Baltique. En échange, Brno exportait là du blé, du bois et du bétail. Un trafic actif se faisait avec la Bohême toute proche ; Brno expédiait, à Prague, de la volaille, des œufs, des fruits et différentes huiles. Breslau, servant d'intermédiaire avec la Silésie et la Pologne, fournissait à Brno le drap, la bière de Schweidnitz, du sel, des poissons salés, de la colle de poisson, du plomb, du cuivre, des fourrures. De Hongrie venaient du vin, du bétail, ainsi que du houblon, du plomb, du cuivre, de la laine ; Brno y exportait le drap. Il est évident que le commerce d'alors souffrait des maraudeurs qui harcelaient les transports de marchandises. Ces transports étaient assurés par une catégorie spéciale de voituriers, dont les tarifs étaient relativement assez élevés.

Pour le trafic qui se faisait dans la ville, on créa les marchés et les kermesses. Les marchés avaient lieu deux fois par semaine à peu près et les différentes sortes de marchandises avaient leurs places assignées. La kermesse est mentionnée pour la première fois en 1243 : elle durait quinze jours. En 1363, on réglementa un peu les douanes qu'on percevait pour le fisc ; la ville percevait les péages déjà à partir du *xiii<sup>e</sup>* siècle. Quant aux juifs, du *x<sup>e</sup>* au *xii<sup>e</sup>* siècle, ils prennent part au commerce avec l'étranger ; plus tard, ils font place aux nouveaux colons, mais à partir de la seconde moitié du *xiv<sup>e</sup>* siècle, ils recommencent à jouer un rôle prépondérant en prêtant de l'argent et en achetant et revendant le sol. Les boutiques proprement dites étaient tenues par des boutiquiers et des marchands, surtout par des coupeurs de drap. Les premiers d'entre eux sortaient de riches familles bourgeoises qui possédaient des vignobles, des vergers, des fermes et des moulins à Brno et aux environs. Aussi la possession des immeubles, ainsi que la plus grande partie du commerce, étaient-elles concentrées entre les mains de quelques familles riches et patriciennes. D'après le livre de la ville de Brno datant de 1343, la cinquième partie seulement de tous les contribuables (ils étaient 1 700, par conséquent la ville comptait en tout environ 8 000 habitants) possédait des fonds, et la moitié seulement des maisons, qui étaient souvent de petites maisonnettes. On peut se faire une idée assez juste de la répartition des biens d'après le registre des contributions datant de 1365. On y voit que le commerce était un facteur social important, mais que néanmoins les conditions sociales étaient en général déplorables : à côté des riches patriciens, il y avait de petits commerçants et la masse des artisans<sup>1</sup>. Les patri-

1. Pour les données statistiques, l'auteur s'est inspiré surtout du livre de M<sup>r</sup> MENDEL, *La crise sociale et les luttes civiles urbaines au XIV<sup>e</sup> siècle*.

ciens étaient Allemands, tandis que les classes sociales inférieures, vers la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, demeuraient tchèques en majorité.

Les guerres hussites n'eurent pas pour Brno des conséquences trop fâcheuses. Le commerce diminua, mais, peu après, reprit et fleurit jusqu'à la guerre de Trente Ans. C'est vers cette époque à peu près que s'améliorèrent les conditions de vie des commerçants indigènes ; le roi Vladislav ordonna en 1491 que les commerçants étrangers abandonnassent la ville. Bien que cet ordre ne concernât ni le transit, ni l'exportation et la kermesse, ni non plus le commerce qui se faisait au xvi<sup>e</sup> siècle pendant les séances de la diète, la concurrence étrangère fut considérablement restreinte. D'autre part, le niveau de vie de la bourgeoisie et de la noblesse montait et par conséquent les marchandises étrangères étaient fort recherchées. A cette époque, on voit la noblesse s'occuper activement du commerce, ce qui porte préjudice aux villes. Le commerce avec l'étranger avait repris et les auteurs donnent une liste détaillée de ses objets. Les différences entre les classes sociales s'adoucissaient grâce surtout à la liberté des marchés à la viande et au pain et à l'abolition des privilèges des coupeurs de drap qui avait pour effet de permettre aux petits marchands de vendre leurs produits sur les marchés. A mesure que s'élevait le niveau du bien-être général, l'élément tchèque gagnait de l'importance non seulement au point de vue du nombre, mais aussi en tant que facteur social ; le luthéranisme, il est vrai, renforça à nouveau la situation de la population allemande.

La guerre de Trente Ans amena de grands changements ; le pays dépeuplé, le manque de crédit et la monnaie avilie causèrent la décadence du commerce, qui, à cette époque, consistait principalement dans le trafic du drap pour l'armée et des matériaux pour la guerre. Dans la théorie du commerce, on vit prévaloir de nouvelles idées économiques et politiques, voire le mercantilisme ; on consacrait une attention particulière au commerce avec l'étranger ; on encourageait le système qui avait pour but d'industrialiser la production ; on fondait des manufactures aux commencements modestes—en Moravie notamment. Comme les corps de métier voyaient d'un mauvais œil ces nouvelles tendances, on procéda à la réforme de ces corporations. Après la guerre, le nombre de marchands à Brno diminua, mais dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, il recommença à s'accroître. En même temps, l'importance des entreprises de ces marchands croissait : l'auteur de cette partie de l'ouvrage le démontre en détail d'après le registre des impôts fonciers. A cette époque, le commerce est complètement entre les mains des Allemands.

La réforme des corps de métier dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle fait déjà transition avec l'ère nouvelle, car sous le règne de Marie-Thérèse, on créa un système plus solide de politique industrielle. C'est pourquoi l'auteur de la seconde partie du livre a retracé tout d'abord le développement du droit industriel en Autriche pour démontrer que la politique industrielle en Autriche était inconséquente : elle occasionnait souvent des conflits entre les classes industrielles et commerciales d'un côté, et l'État autrichien de l'autre. Sous le nouveau régime, dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, le gouvernement encouragea surtout la draperie. En 1764-1766, l'État autrichien construisit, à Brno, une manufacture de drap fin ; de cette époque seulement date l'histoire du Brno moderne. Peu à peu, on prit habitude de



louer la manufacture à différentes entreprises, mais elle fabriquait des marchandises de mauvaise qualité et, malgré les subventions, fit faillite en 1791 ; ce fut le cas aussi d'autres manufactures. Cependant les employés de ces dernières fondaient de nouveaux établissements, par exemple Seitter, qui organisa les premières colonies d'ouvriers et introduisit le *satin cloth*, Offermann, Mundy qui s'enrichit par des achats avantageux de laine, Hopf et Braunlich ; trois marchands de Nuremberg, Herzogenrath, Herring et Greisinger jouissaient à Brno d'une certaine renommée. L'industrie textile fleurit surtout lorsqu'en 1802, le comte Salm se fut procuré clandestinement, à Londres, des dessins des machines à filer et créa, à Brno, une société qui se proposait d'y établir des machines.

L'auteur de la troisième partie du livre s'est proposé un sujet plus restreint en étudiant la naissance et le développement de la chambre syndicale à Brno. Les premiers commencements en remontent à l'« Association fraternelle pour le maintien du bon ordre dans les commerces et les industries », qui, après quinze années d'efforts, avait obtenu l'autorisation de se créer. Le nombre de ses membres était limité et ils dépendaient étroitement de l'Association. Mais son activité n'était pas étendue ; elle persécutait les colporteurs, veillait à ce que fussent respectés les règlements commerciaux, jugeait les droits de diverses branches de l'industrie et du commerce, contrôlait le commerce fait par les Juifs, la situation des employés, etc. Somme toute, l'Association était devenue une institution concernant les formes extérieures de l'activité économique seulement et resta telle même sous sa nouvelle forme datant de 1861. En cette année, suivant le nouveau règlement industriel, elle devint la chambre syndicale. Cette chambre représentait la vie commerciale et économique de Brno, mais elle manquait d'initiative ; ses membres eux-mêmes, s'intéressaient peu à cette institution. En 1886, naquit donc une nouvelle chambre syndicale qui fut créée à côté de l'ancienne : celle des merciers, des marchands d'articles de mode, des marchands de drap, de fer et de papier. Jusqu'en 1918, la direction des deux chambres fut allemande ; à partir de 1918, elles eurent une majorité tchèque. Elles coexistèrent jusqu'en 1924, puis se fondirent alors pour ne faire désormais qu'une seule chambre syndicale de commerce.

V. ČERNÝ

### **La maison urbaine : une monographie, une méthode**

Bien qu'il date déjà de 1926, nous voudrions attirer l'attention ici sur un travail des plus remarquables, et dont il nous semble bien qu'on n'a pas assez marqué l'intérêt ni la nouveauté. C'est une thèse de doctorat ès lettres de Sorbonne, composée avec un soin tout à fait particulier par un érudit rouennais, le Commandant RAYMOND QUENEDEY, et consacrée à *L'habitation rouennaise*<sup>1</sup>. Étude d'histoire, de géographie et d'archéologie, dit le sous-titre. Cette énumération n'a rien de fallacieux. Elle traduit, fort exactement, l'esprit du livre ; elle en exprime la richesse sans tapage.

A la maison rurale, de nombreuses monographies ont été consacrées et depuis longtemps. Pour ne parler que de la France, dès 1894, le tome 1<sup>er</sup> de

1. Rouen, Lestringant, 1926 ; 430 pages gr. in-8°, 24 pl. hors texte, 77 fig.



*l'Enquête sur les conditions de l'habitation en France* d'A. de Foville, précédé d'une étude de J. Flach sur *Les origines et les vicissitudes de l'habitation en France*, attirait l'attention sur les multiples problèmes que posaient la forme, la structure, la distribution intérieure et le mode de groupement des maisons rurales. Point de départ d'un mouvement dont on trouvera le récent aboutissement dans un article d'A. Demangeon sur *L'habitation rurale en France*, inséré dans les *Annales de géographie* en 1920 (t. XXIX, p. 352-375). Entre temps, de nombreuses études de détail ont été publiées ; il n'est pas de monographie géographique régionale qui ne fasse sa part, sa large part au problème de l'habitat ; et si parfois peut-être ce problème n'est pas posé par les géographes — au gré des historiens du moins — avec toute la rigueur convenable (je m'excuse de rappeler que j'ai eu l'occasion naguère de le signaler<sup>1</sup>), il n'en est pas moins vrai que nous commençons à disposer, pour une étude rationnelle et systématique des types de maisons rurales, d'un matériel très riche et de valeur éprouvée. Il n'en va pas de même pour la maison urbaine.

Là, pas de monographies. A peine, de loin en loin, dans une revue d'histoire locale, dans une étude d'histoire urbaine, quelques pages rapides sur l'évolution de l'architecture dans une ville particulière. Études d'archéologie, et qu'on peut bien qualifier de « superficielles », puisque c'est aux surfaces apparentes, aux façades et surtout aux façades ornées et sculptées des édifices classés comme dignes de remarque que s'attachent uniquement les auteurs<sup>2</sup>. En somme, des revues de décors. Presque jamais le souci de rechercher si, et comment, la disposition intérieure des appartements, la distribution des locaux se traduit aux yeux, sur les façades, par de grands partis bien rationnels ; jamais le souci de poser, à propos de la maison de ville, des problèmes d'un autre ordre, plus hauts et plus compliqués : ceux-là même que pour la première fois pose, avec ampleur et autorité, le beau livre du Commandant Quenedey.

\* \* \*

Il y a la maison, et il y a la ville. Il y a aussi le sol, le climat et l'homme. L'homme, qui peut apporter de très loin avec lui des idées précises et fortement enracinées dans son esprit sur ce que doit être la maison. Le climat, auquel il faut bien que dans une large mesure il s'adapte personnellement et adapte son logis. Le sol, qui lui fournit sur place des matériaux de construction de valeur inégale, et entre lesquels du reste il choisit librement : tantôt négligeant ceux-ci et préférant ceux-là ; tantôt même empruntant à des sols plus lointains des pierres, des ardoises, des arbres qu'il préfère à ceux de son terroir... Que de problèmes déjà, que de combinaisons multiples à prévoir entre ces éléments divers ! Mais surtout (et de l'avoir si bien vu, si nettement posé dès le début, c'est la grande originalité du livre de M<sup>r</sup> Quenedey) il y a la maison dans la ville. Trop longtemps, trop souvent, on a considéré

1. L. FEBVRE, *La terre et l'évolution humaine, introduction géographique à l'histoire*. Paris, Renaissance du Livre, 1922 ; p. 55-56 et *passim*. Sur la façon dont les géographes limitent volontiers leur curiosité au sujet de ces questions, voir le livre récent de M<sup>lle</sup> LEFÈVRE, *L'habitat rural en Belgique*. Liège, 1925 ; in-8°.

2. C'est à ce type qu'appartient encore l'étude de P. PARENT, *L'architecture civile à Lille au XVII<sup>e</sup> siècle* (thèse de doctorat ès lettres, Faculté de Lille). Lille, 1925 ; in-8°. L'auteur classe les formes et distingue les styles. Il n'étudie pas la maison lilloise.

l'habitation urbaine en elle-même, sans regarder à la ville qui l'entoure. En fait, on ne saurait l'étudier utilement — intelligemment — abstraction faite de l'agglomération dont elle fait partie. Elle y joue, dit en termes tout à fait remarquables M<sup>r</sup> Quenedey, « un rôle analogue à celui de l'homme dans les sociétés, rôle qui lui confère des avantages, mais lui impose des servitudes ». Sans doute. Et c'est, dans ce domaine aussi, le problème de l'individualité et de la collectivité qui se pose devant nous, sous une forme particulière. M<sup>r</sup> Quenedey a raison de conclure : « la maison et la ville sont inséparables, et leur étude simultanée éclaire les questions urbaines aussi bien que celles de la vie privée. » Actions et réactions ; qui les néglige ne saurait rien comprendre ni à l'une ni à l'autre des réalités qu'il sépare de façon arbitraire.

Avec la même perspicacité, M<sup>r</sup> Quenedey définit sa méthode. Partant avec l'idée d'étudier la maison, à la fois en elle-même et par rapport à la ville dont elle est partie intégrante ; se proposant non seulement de décrire des types de maison, mais de rechercher quelles causes ont pu déterminer la formation, diriger l'évolution de ces types ; ne s'imposant pas de limitation dans le temps ni dans l'espace ; se défendant contre le préjugé qu'une monographie se suffit à elle-même et qu'il n'y a pas lieu de comparer ce qui se passe dans une ville à ce qu'on peut observer dans des villes très éloignées parfois ; devinant si l'on veut, avant de le prouver, que Rouen, tout en gardant des traits particuliers, devait refléter nécessairement le visage des autres cités de la France du Nord, — il s'est vite rendu compte que ni l'archéologie, ni la géographie, ni l'histoire prises séparément, ne sauraient l'aider à résoudre la multitude de problèmes variés que son programme si compréhensif allait l'amener à poser devant lui. Ce n'était point trop, pour une telle besogne, de la collaboration intime et régulière de ces trois disciplines fondamentales ; et il y fallait ajouter, par surcroît, la connaissance précise de nombreuses données d'ordre météorologique, géologique ou économique ; un souci avisé de la préhistoire ; des notions sur la technique du bâtiment ; l'idée de recourir enfin, en cas de besoin, aux indications de la linguistique et aux précisions de la statistique. Tout cela entre en jeu, dès qu'on veut mener à bien, correctement, une monographie d'habitation urbaine réellement utile et complète. Tout cela explique, à la fois, la rareté et la difficulté d'une étude comme celle que M<sup>r</sup> Quenedey, après de longues années de recherches patientes et scrupuleuses, nous a enfin donnée.

\*\*

Esprit lucide et réfléchi, bénéficiant, j'imagine, d'une bonne culture scientifique, M<sup>r</sup> Quenedey ne se borne pas à nous transmettre, si importants soient-ils, les résultats de ses multiples enquêtes. Il a l'ambition de fixer les principes et la technique de sa recherche. Il prétend fonder une méthode<sup>1</sup>.

De quels documents, pour les études qui le passionnent, dispose l'enquêteur ? En premier lieu sans doute, voici que s'offrent les maisons mêmes, les édifices actuellement subsistants. Documents d'interprétation délicate. Il semble, à qui ne réfléchit pas, que ce soient là les seuls éléments d'une enquête

1. Il en a développé les principes dans un article du *Bulletin de la Société libre d'Émulation de la Seine-Inférieure*. Rouen, 1920, p. 97-108 : *Principes de méthode archéologique*.

sur l'habitat urbain : on regarde, on étudie, on classe « les maisons » et tout est dit. Non, car ces maisons sont, bien souvent, autant de palimpsestes. Il y a ce qu'on voit — et par derrière, cachées, les anciennes dispositions, les constructions primitives, les pans de bois masqués par des revêtements trompeurs. Il faut donc recourir à d'autres témoignages. Aux dessins anciens, aux gravures, au dossier iconographique de la ville étudiée, sans doute : mais l'exactitude n'était pas le souci dominant des vieux artistes. Les devis de construction et de réparations sont plus sûrs. Et comme le dit fort bien l'auteur, « il est indifférent qu'ils aient été ou non exécutés ; ils nous font connaître les conceptions et les procédés de leur époque, et cela nous suffit ». — Il y a ensuite les plans, coupes et élévations, sous le bénéfice des mêmes observations. — Il y a les comptes ; les procès-verbaux de visite ; les inventaires ; tous documents qui renseignent surtout sur la distribution intérieure et sur l'usage des locaux. Il y a enfin la masse des documents de comparaison fournis par les études d'ensemble ou les monographies consacrées, un peu partout, aux maisons urbaines. Telles sont les sources, assez variées, où l'on doit puiser les faits qu'il s'agit ensuite de rapprocher, de comparer et d'éclairer les uns par les autres. Car en définitive, ici comme ailleurs, c'est à des problèmes de causalité que tout finit par aboutir. Et pour les résoudre, il ne suffit pas de dire en termes généraux qu'il faut observer avec soin, pour bien établir que telle coïncidence entre deux ordres de faits n'est pas accidentelle ou que telle forme peut légitimement être déduite de telle autre, les deux principes de concordance et de continuité ; il faut dresser des tables de présence, d'absence et de variation — et constituer ensuite des séries, propres à faire ressortir précisément les faits de concordance et de continuité.

C'est parce qu'il a senti la nécessité d'accomplir, avec un scrupule minutieux, tout ce gros travail d'appropriation des documents ; c'est parce qu'il a su dresser de telles tables, grouper de telles séries, que M<sup>r</sup> Quenedey nous a doté d'un livre vraiment exemplaire, et dont la portée, faut-il le dire, dépasse de beaucoup celle que, communément, on est tenté d'attribuer à une « monographie d'archéologue ».

Il n'a rien négligé d'ailleurs pour que le lecteur trouve, dans sa monographie, les moyens d'en entreprendre, à beaucoup moins de peine, de toutes pareilles. On ne saurait assez louer le souci permanent qu'il manifeste, de susciter des vocations et de provoquer des recherches. Et il faut signaler, tout particulièrement, que les dernières pages du livre sont occupées par une copieuse et précise bibliographie qui sans doute réunit les articles et les livres utiles à la connaissance particulière de l'habitation rouennaise<sup>1</sup> — mais qui, d'une manière plus générale, groupe les travaux les plus utiles que l'auteur ait pu consulter sur le problème général de l'habitat urbain et sur la maison de ville dans les autres régions de la France et dans les pays étrangers.

\* \* \*

Il est impossible, naturellement, de mettre en lumière ici, et en valeur, l'ensemble des faits intéressants et des idées neuves que nous apporte ce livre

1. Notons que Rouen, et d'une manière générale la Normandie, ont été étudiées dans ces dernières années, d'une façon tout à fait remarquable. On trouve dans *Les paysans de la Normandie orientale* de J. SION (1908), un chapitre plein de vigueur critique sur

d'une extrême richesse. Bornons-nous, pour donner de la méthode et des soucis de l'auteur une idée précise, à examiner entre cent un seul des problèmes que traite M<sup>r</sup> Quenedey.

Si étroites que fussent les rues de leurs cités, les bourgeois du moyen âge avaient, on le sait, une passion furieuse d'en restreindre la largeur par des empiètements. Au rez-de-chaussée, ils installaient devant les boutiques des étaux encombrants. Au-dessus du rez-de-chaussée, ils poussaient le plus qu'ils pouvaient les étages dans la rue, en les plaçant en surplomb.

Pour quels motifs exactement ? On a dit tour à tour : besoin de gagner de la place ; nécessité sous un climat pluvieux de protéger les étages inférieurs — voire les passants de la rue — contre le ruissellement ; facilité particulière des assemblages. Entre ces hypothèses, voilà qu'il faut exercer un premier choix. Mais l'histoire intervient à son tour, et la trouble notion d'influences. L'encorbellement existe en Allemagne, naturellement, où de bons enquêteurs (Lachner notamment, et Hanftmann) ont étudié ses origines et ses progrès. Pour eux, l'encorbellement est né dans l'Allemagne du Nord de certaines nécessités de construction, qui s'imposèrent lorsqu'il fallut doter d'un ou de deux étages les anciennes maisons à rez-de-chaussée. De l'Allemagne du Nord, cette forme de construction se serait répandue par la Hesse dans le Harz et la Westphalie et étendue à la France du Nord-Ouest. Et voilà posée une question d'influences, d'autant plus qu'il s'agit de Rouen et du pays qui, d'une ancienne phase de son histoire, retient le nom de Normandie...

Que fait M<sup>r</sup> Quenedey aux prises avec ce complexe de théories et d'idées ? Il réunit, il observe, il étudie patiemment les faits. Ceux de Rouen ; ceux de la Normandie autour de Rouen : Normandie rurale, Normandie urbaine ; par delà, ceux des autres provinces françaises et finalement des pays étrangers. Il reconstitue patiemment l'histoire technique de l'encorbellement à Rouen. Il distingue trois systèmes d'encorbellement. L'un, très simple, si « naturel » qu'il s'impose un peu partout, à tout le monde ; c'est l'encorbellement sur sommiers. Et puis deux autres, qui s'opposent, tout en ayant pour but de donner une solution à un même problème technique : les encorbellements sur solives et sur pigeâtres. L'encorbellement sur solives est de règle dans le Hanovre, la Westphalie, la Hesse, la Saxe ; sur le Rhin aussi. On le trouve en Alsace. On le retrouve en Champagne, à Reims, à Troyes surtout. Il est fréquent en Bretagne. Il est général au Mans. On en constate des exemples à Poitiers, à Limoges, dans les Landes. Enfin, il est normal en Angleterre pour les maisons du xiv<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle. — Or, entourée de pays où ce mode d'encorbellement joue un rôle important, la Normandie se trouve former un bloc où il ne pénètre pas. Toute la province s'en tient à l'encorbellement sur sommiers. Fait digne de remarque et qui montre que les « influences » ne jouent dans la construction de bois qu'un rôle effacé. Mais il y a plus.

Rouen a connu et pratiqué (Rouen seule parmi les autres villes normandes) un mode spécial d'encorbellement : l'encorbellement sur pigeâtres. Cela, d'une façon systématique et pour éviter que (c'était le cas avec le système de l'encorbellement sur solives) les abouts de solives ne se trouvent apparents,

*L'habitation rurale* ; et d'autre part, M<sup>r</sup> J. LEVAINVILLE, dans son livre : *Rouen, Étude d'une agglomération urbaine* (1913), a consacré au problème de l'habitation, examiné d'un point de vue purement géographique, des pages remarquables, accompagnées de croquis intéressants, et de plusieurs plans, anciens ou modernes, de la ville.

et exposés aux intempéries. D'où suit, en premier lieu, qu'il faut redire de Rouen, quant aux influences, tout ce qui a été dit plus haut de la Normandie, mais avec plus de force encore et d'insistance. — En second lieu, que le tempérament local joue son rôle et dit son mot lorsqu'il convient de résoudre des problèmes de technique. De quoi s'agissait-il ? D'éviter, toutes les fois que les solives se trouvaient tournées vers la rue, que leurs extrémités demeurées libres et apparentes ne fussent attaquées par la pluie. Déterminisme du climat ? Mais le climat de la Bretagne est aussi pluvieux que le climat de Rouen ; et on rencontre, dans les villes bretonnes, des encorbellements sur solives. A Lisieux, d'autre part, et à Caen, d'autres partis ont été adoptés pour remédier aux inconvénients redoutés par les constructeurs rouennais. Le déterminisme du climat s'évanouit. Reste l'homme, qui choisit, et manifeste ses tendances particulières<sup>1</sup>. Continuons : l'encorbellement sur pigeâtres est un procédé particulièrement osé. Il offre des difficultés techniques particulières. On en peut donc conclure que l'une au moins des trois raisons invoquées pour justifier, pour expliquer la pratique de l'encorbellement (la facilité particulière des assemblages) ne joue pas à Rouen. Restent les deux autres hypothèses. Le gain de place ? Oui. M<sup>r</sup> Quenedey calcule qu'une avancée de 0 m. 30 tout le long d'une façade de 7 mètres, dimensions courantes à Rouen, procure un supplément de 2 mètres carrés par étage. C'est modeste, mais appréciable. Et secondairement, par surcroît, la saillie protège les parties basses des maisons contre le ruissellement. Éventuellement, elle peut même abriter les passants contre la pluie ou la neige : ce sont des conséquences, des effets secondaires...

\* \* \*

On voit quels enchaînements de faits de tout ordre se succèdent, tout au long du livre de M<sup>r</sup> Quenedey. Il est d'une extrême richesse, et d'une rare variété. Il touche à cent questions d'ordre économique ou d'intérêt social. Questions de transport, de main-d'œuvre, d'exploitation des ressources du sol ; questions de prix ; questions de démographie naturellement, étude de la densité de population et du volume des locaux habités dans leurs relations réciproques ; problèmes particulièrement délicats que soulève l'évolution générale du décor, les emprunts et l'action croissante, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, de la mode ; la distribution intérieure de la maison également, et le mode d'existence des hommes dans leurs intérieurs aux diverses époques ; pour terminer, forte esquisse d'ensemble de l'évolution générale de l'habitat urbain

1. M<sup>r</sup> Quenedey, dans sa conclusion, se référant à mon livre, *La terre et l'évolution humaine*, veut bien en discuter les tendances. Je soutiens, dit-il (p. 370), que le milieu crée seulement des *possibilités* que les hommes utilisent à leur gré et de diverses manières. Mais quant à lui, ce mot de *possibilités* lui paraît faible. Certes le milieu géographique ne conditionne pas à lui seul l'habitation d'une manière nécessaire ; mais, « sans être absolue, l'influence du milieu a souvent imprimé à l'activité des hommes une réelle orientation, d'autant plus marquée que cette dernière possédait moins de moyens ». Nous sommes parfaitement d'accord, et je n'ai jamais entendu rompre des lances en faveur d'une liberté métaphysique et si j'ose dire, purement fantasmagorique. Il nous suffit que M<sup>r</sup> Quenedey repousse le nécessitarisme, ne parle que de causes *suffisantes*, note comme il le faut que « si le milieu a conditionné la maison, il a lui-même subi l'action humaine » (p. 371), et manifeste enfin, tout le long de son livre, un esprit de si vivante et si souple compréhension.

à Rouen : le livre de M<sup>r</sup> Quenedey est un de ces ouvrages rares qui sèment des idées, fondent une méthode, et doivent susciter tout un corps de recherches.

LUCIEN FEBVRE

### Commerce et routes de l'Antiquité : Rome et l'Orient

Nous possédions un grand nombre d'études sur les relations commerciales entre Rome et l'Orient : NISSEN (1894) et HERMANN (1910) avaient traité des relations avec la Chine, et RAWLINSON (1916) des relations avec l'Inde ; CHWOSTOW s'était placé spécialement du point de vue de l'Égypte (1907) ; l'étude des routes orientales du commerce romain avait place dans les livres de synthèse de CHARLESWORTH et de ROSTOVTZEFF. Et pourtant, à lire le récent ouvrage que M<sup>r</sup> E. H. WARMINGTON<sup>1</sup> vient de consacrer aux mêmes problèmes, il semble qu'ils soient renouvelés.

C'est que l'auteur a minutieusement réuni et classé tous les textes et qu'il les a placés rigoureusement à leur place chronologique ; il a utilisé même les documents provenant de la littérature des États tamils de l'Inde méridionale ; il a été attentif à la composition et au lieu de découverte de tous les trésors monétaires retrouvés dans l'Inde, et en même temps aux émissions monétaires romaines qui ont pu être nécessitées par le développement du commerce oriental. Le sujet est traité de manière exhaustive. Tous les documents nouveaux que l'avenir fournira viendront prendre leur place dans le cadre que M<sup>r</sup> Warmington a tracé de main de maître.

Les observations de M<sup>r</sup> Warmington se groupent autour de trois thèmes principaux. L'un est consacré aux routes commerciales, l'autre aux diverses périodes historiques, le dernier aux denrées qui composent l'importation et l'exportation entre l'Inde et Rome.

A l'occasion de l'étude de la route maritime par la mer Rouge et l'océan Indien, M<sup>r</sup> Warmington s'attaque à son tour au difficile problème de la découverte des moussons ; il précise les étapes de cette découverte et peut-être lui reprocherait-on ici quelques excès de raffinement et de subtilité. Ce n'est pas avant 50 que l'on aurait osé utiliser la mousson pour couper directement vers les royaumes tamils. Le *Périple de la mer Érythrée* daterait des environs de l'an 60 ; M<sup>r</sup> Warmington n'a pas pu connaître encore l'édition du *Périple* récemment donnée par un élève de M<sup>r</sup> Nachmanson, HJALMAR FRISK (*Göteborgs högskolar arsskrift*, XXIII, 1927) ; M<sup>r</sup> Frisk propose une date concordante (deuxième tiers du 1<sup>er</sup> siècle). L'itinéraire de Pouzzoles à Muziris est décrit par M<sup>r</sup> Warmington avec une précision et un réalisme qui font revivre sous nos yeux ces pages de la navigation antique. Les routes de terre et même celles de Chine, desquelles se détachaient des embranchements vers l'Inde (particulièrement de Kaboul vers le Haut-Gange) sont étudiées avec un soin pareil.

La politique orientale des empereurs romains est exposée avec grand détail d'Auguste à la mort de Marc-Aurèle. Pour la fin de l'Empire, M<sup>r</sup> Warmington se contente d'indications très générales. A juger d'après les monnaies

1. *The commerce between the roman Empire and India*. Cambridge, University Press, 1928 ; in-8°, 394 p.

romaines trouvées dans les États tamils, le commerce aurait été particulièrement développé au 1<sup>er</sup> siècle entre Rome et l'Inde méridionale : et même l'exportation de la monnaie d'argent vers le temps de Tibère paraît avoir été si abondante que M<sup>r</sup> Warmington est disposé à admettre que les empereurs ont voulu expressément développer dans les États tamils une circulation monétaire, afin de faciliter le commerce ; cette exportation serait le résultat d'une politique concertée ; l'hypothèse paraît assez surprenante et n'est sans doute pas indispensable. A partir du règne de Trajan, de qui la politique est illustrée par une étude approfondie, le commerce tend à se déplacer du Sud de l'Inde vers le Nord.

Près de la moitié du livre est consacrée à l'étude des denrées qui composent le commerce d'Orient, et particulièrement l'auteur étudie la perle, la soie, qu'une route commerciale détourne de la Chine vers l'Inde, le poivre, que Rome accapare et centralise, le coton brut, qui est travaillé, depuis l'an 100 environ, à Alexandrie et en Syrie, les mousselines de coton, les pierres précieuses (le grand camée de France est une sardoine de l'Inde). L'exportation méditerranéenne (corail, papyrus, vins, esclaves blanches) est dérisoire en comparaison. Par suite la balance commerciale est défavorable ; les bateaux reviennent sur lest de Pouzzoles en Orient. Dans quelle mesure ce déficit a-t-il contribué à ruiner l'Empire et à hâter sa chute ? M<sup>r</sup> Warmington estime qu'il a pu aggraver la décadence économique, mais qu'il n'a pas été la cause principale et déterminante de la catastrophe.

L'étude des prix n'est pas négligée. M<sup>r</sup> Warmington dresse des statistiques et prouve qu'une chute brusque du prix des épices a suivi la découverte des moussons.

Ces indications générales ne donnent pas une idée suffisante de la richesse du contenu de ce livre et surtout de l'extrême rigueur du détail. M<sup>r</sup> Warmington conclut par l'expression de son admiration pour la grande œuvre accomplie par Rome sur ses confins orientaux et particulièrement pour cet « honneur commercial » qui lui valut la confiance des Asiatiques. Les relations économiques eurent pour conséquence des échanges intellectuels ; des éléments indiens pénétrèrent dans le gnosticisme et le néoplatonisme, l'Inde subit l'influence de l'art grec et connut les théories des astronomes alexandrins.

Sur les emprunts que Rome fit à l'Orient, on notera aussi d'intéressantes remarques dans un essai récent de M<sup>r</sup> W. ENSSLIN<sup>1</sup>. Cet auteur a très clairement dégagé les conséquences du conflit entre Rome et la Perse sassanide : c'est à cause de la guerre perse que Gallien doit augmenter l'armée, que Dioclétien transporte sa capitale en Orient ; et les Arabes profitent du conflit pour développer leurs progrès en Syrie longtemps avant l'Islam.

A. PICANIOL  
(Strasbourg.)

### Le travail d'histoire locale.

**Une région : la Bourgogne.** — On doit espérer qu'un jour arrivera où l'histoire régionale trouvera, dans une description approfondie des relations

1. *Die weltgeschichtliche Bedeutung der Kämpfe zwischen Rom u. Persien* dans *Neue Jahrb. für Wissensch. u. Jugendbildung*, IV, 1928, 399 p.



économiques et des faits de structure sociale, sa vraie base. Mais ces aspects du passé sont encore, chez nous, trop insuffisamment connus pour qu'il soit possible aux histoires des « provinces » de leur faire leur place légitime. A de pareils ouvrages, nous ne pouvons guère, pour l'instant, demander autre chose que de fournir à nos études un cadre commode et des suggestions de recherche. Cette première et déjà très précieuse initiation sera le grand service rendu à nos études par l'excellente petite *Histoire de Bourgogne* de MM<sup>rs</sup> H. DROUOT et J. CALMETTE<sup>1</sup>. On y notera en particulier une intelligente définition de l'unité bourguignonne, rayonnement autour d'un centre — en fait un groupe de points de passage — et non pas isolément derrière d'infranchissables barrières : « La Bourgogne historique a un centre, mais point de frontières visibles ni fixes. Elle est ouverte de toutes parts (p. 1). » Le même sens avisé des nuances se marque, en conclusion, dans la spirituelle critique à laquelle les auteurs soumettent certaines théories, trop faciles, du « génie » bourguignon : « humeur », en vérité, plutôt que génie, née dans les vignobles et sur les chemins. Ça et là quelques bonnes indications d'histoire « sociale », notamment sur le xvii<sup>e</sup> siècle, où les auteurs ont pu mettre à profit le remarquable livre de M<sup>r</sup> G. ROUPNEL<sup>2</sup> (observez, en ce qui regarde la bourgeoisie, le contraste entre le xvi<sup>e</sup> siècle, temps d'« ascensions rapides » et la période suivante — surtout depuis 1660 — caractérisée par la cristallisation du patriciat parlementaire). Une étude d'ensemble sur les classes dijonnaises, notamment sur ces « vignerons » qui méritaient mieux que quelques allusions (étaient-ce des manouvriers ou de petits propriétaires ?), eût été la bienvenue. Pour le moyen âge, je crois que la description précise, à titre d'exemple, d'une seigneurie donnée — par exemple d'une seigneurie monastique — étudiée dans son développement, son mécanisme interne, ses crises, eût fait comprendre, mieux que des énumérations parfois un peu longues, le rôle occupé dans la vie d'alors par l'organisme seigneurial<sup>3</sup>. Un regret, en terminant, mais qui ne touche en rien l'œuvre, si parfaitement utile, des deux historiens bourguignons. C'est dans une suite de cartes, intelligemment commentées, plutôt que dans n'importe quel texte, que le passé d'une province trouverait son expression la plus frappante. Quand aurons-nous en France des recueils comparables au *Geschichtlicher Handatlas der Rheinprovinz* qu'a récemment fait paraître l'Institut d'Histoire Rhénane de Bonn ? Projet à méditer par nos sociétés d'histoire locale, dont beaucoup ont manifesté, au cours de ces dernières années, une si belle vitalité et un si touchant désir de bien faire.

MARC BLOCH

1. Paris, Boivin (*Les vieilles provinces de France*), 3<sup>e</sup> éd. ; pet. in-8°, vii-399 p., 16 pl.

2. *Les populations de la ville et de la campagne dijonnaise au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1922.

3. Voici quelques observations de détail : Il y a un peu de confusion dans l'exposé de l'histoire gauloise ; par ailleurs les chiffres d'armées, donnés par les *Commentaires*, sont-ils dignes de créance ? — Quel est donc le texte (p. 94) qui définit par les mots « pleine propriété » le droit exercé sur le duché par le duc Robert, frère du roi Henri I<sup>er</sup> ? Ce terme est bien bizarre. — Je ne comprends pas très bien l'exposé de droit féodal de la p. 97 : l'équivalence d'immunité et d'alleu me paraît contestable. — Saint Bernard, descendant de Richard le Justicier (p. 149) ? est-ce autre chose qu'une légende généalogique ? — L'appauvrissement des nobles, aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles (p. 185), n'eut-il d'autre cause que les « expéditions lointaines » des âges antérieurs ?



**Une ville : Cahors.** — Il y a beaucoup de bonne volonté, de soin, de zèle dans le petit livre que M<sup>r</sup> BANDEL, architecte urbaniste, publie sous ce titre : *Une évolution de ville, Cahors en Quercy*<sup>1</sup>, et qui lui a servi de thèse pour conquérir, à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, le diplôme que délivre « cette école nationale des hautes études urbaines et de l'administration municipale ». Disons-nous maintenant que l'auteur nous a tracé, de l'évolution d'une cité qui fut très vivante naguère et riche en activités variées, autre chose qu'une esquisse, et parfois assez incertaine de sa direction ? Évidemment non. La bibliographie, fort imprécise, est insuffisante. Le latin joue quelques tours à l'auteur. L'exposé est volontiers confus, la science historique de fraîche acquisition. D'un point de vue plus spécial, si M<sup>r</sup> Bandel nous donne trois plans successifs de Cahors (la ville romaine ; celle du xiv<sup>e</sup> ; celle du xx<sup>e</sup> siècle), tous trois offrent le très grave défaut de ne présenter qu'une planimétrie : rien, ni courbes ni cotes d'altitudes, ne permet de se figurer un relief pourtant fort accusé ? Une restitution de la ville au xiv<sup>e</sup> siècle, vue de l'Est, n'est pas non plus très expressive au point de vue du site. Plus originale, la carte « touristique », avec ses tracés d'isochrones (20, 40, 60 minutes autour de la ville). — Au vrai, le travail de M<sup>r</sup> Bandel pose de multiples problèmes de détail, et un gros problème d'ensemble puisqu'il touche à cette angoissante question du déclin d'un pays trop confiant en la douceur de vivre et qui semble s'éteindre tout doucement, sans protestations ni révolte. 1891, 21 400 habitants ; 1921, 11 800. Décadence irrémédiable, ou crise temporaire ? Le problème ne se limite pas aux murs de Cahors.

LUCIEN FEBVRE

**Une ville : Espalion.** — Marché placé, dans la vallée du Lot, aux confins de l'Aubrac et des Causses, groupement de petits métiers, chef-lieu de judicature, siège d'un collège et nid d'hommes de lois, la ville rouergate d'Espalion compte au nombre de ces menus centres urbains qui, dans la vie de l'ancienne France, ont joué un rôle capital et aujourd'hui même n'ont pas perdu, tant s'en faut ! toute leur importance sociale. De telles agglomérations, serrées dans un espace étroit et encore plus qu'à demi-rurales, ont été les matrices où se forma une bonne partie de notre bourgeoisie. Aussi les études que les érudits locaux veulent bien nous donner sur elles seront-elles toujours tenues pour très précieuses pour les historiens. Celle que M<sup>r</sup> PIERRE BLANC vient de consacrer à Espalion<sup>2</sup> apporte une foule de détails précis et vivants. Non qu'on y trouve le récit de grands drames : quelques petites guerres, les terribles pestes des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, et sous la Révolution, si je comprends bien, un seul guillotiné, voilà à peu près tout le bilan tragique de tant de siècles. Mais cette histoire, pour avoir eu un cours assez paisible, n'en fut pas moins typique ; et il ne saurait être, après tout, indifférent à une juste connaissance du passé, de savoir quelles passions furent soulevées à Espalion, comme dans d'autres villes, par un problème de

1. Cahors, Bergon, 1928 ; in-8°, 124 p., 3 plans en couleurs, 1 carte touristique, et 1 vue générale hors texte, lettrines et bois gravés de M. Albe.

2. *Espalion* (avec une lettre-préface de M<sup>r</sup> JEAN GUIRAUD), Avignon, Aubanel fils aîné, 1928 ; in-8°, 393 p., fig., 12 phot. hors texte, 1 plan.

l'ordre de celui-ci (p. 141) : les consuls avaient-ils, ou non, le droit de porter un costume mi-partie rouge et noir ? Très curieuse aussi cette fraternité des prêtres de la ville (p. 147), exemple d'une institution assez répandue, je crois, et qui mériterait bien une étude d'ensemble<sup>1</sup>. — Je manquerais à la vérité, si je n'indiquais pas, en terminant, que le livre de M<sup>r</sup> Blanc, malgré tout ce qu'il nous offre d'intéressant et de neuf, témoigne parfois d'une certaine inexpérience technique et qu'il effleure trop souvent les problèmes (origines de la ville — rapports de la communauté avec les barons de Calmont d'Olt, ses seigneurs, — vie rurale, sur laquelle d'ailleurs, on trouvera dans le livre quelques renseignements utiles, mais trop brefs), plutôt qu'il ne les creuse à fond. Est-ce la faute de l'auteur ? ou ne serait-il pas plus juste de rendre responsable de cette insuffisance, commune à tant d'autres ouvrages analogues, l'organisation de nos études ? Il y a quelque chose de paradoxal dans la situation des historiens de métier, qui s'efforcent d'enseigner la façon d'écrire l'histoire à une foule d'étudiants dont la plupart professeront, mais n'écriront jamais, alors que par ailleurs, un grand nombre d'estimables travailleurs sont condamnés, faute d'une préparation spéciale, à ne jamais rendre à la science les services dont leur bonne volonté et leur intelligence, avec un autre apprentissage, les eussent faits capables.

M. B.

**Un village : Chatou.** — La brochure de M<sup>r</sup> LOUIS BIGARD intitulée *Contribution à l'étude des communes rurales et des franchises communales dans la prévôté de Paris*<sup>2</sup> se compose en réalité de deux parties distinctes. D'abord un assez bref exposé consacré à l'examen des « chartes communales du Vexin [français] » — disons mieux : des chartes de commune et de quelques-unes des chartes de franchise ou de peuplement. Les historiens trouveront plus de nouveauté dans la seconde partie, qui a trait au village de Chatou. Le passé de cette localité est particulièrement familier à M<sup>r</sup> Bigard, possesseur lui-même d'assez riches archives privées, qui sont, je suppose, d'origine seigneuriale. On récoltera dans ces quelques pages des renseignements très instructifs sur les usages agraires, le rôle des bourgeois de Paris, tenanciers fort récalcitrants, enfin et surtout les démêlés des habitants avec leurs seigneurs, notamment au sujet des communaux. En appendice, publication d'une sentence du Châtelet, de 1330, intéressante à la fois pour la vie des communautés rurales et pour les usurpations de la justice royale (la présence de quelques hôtes du roi, parmi les plaignants, suffit à dessaisir le seigneur) ; mais M<sup>r</sup> Bigard connaît-il l'arrêt, antérieur, du Parlement, relatif à la même affaire et cité dans celui du prévôt ? le texte a été édité (*Olim*, t. III, 2, p. 1157, n° LXV). Il faut espérer que M<sup>r</sup> Bigard poursuivra sur ce coin de la campagne parisienne, qu'il connaît si bien, ses intéressantes études<sup>3</sup>.

M. B.

1. Voir ci-dessous à propos de l'étude de M<sup>r</sup> LACROIX sur la Celle-Dunoise et, dans un prochain n°, à propos de celle de M<sup>r</sup> COSTECALDE sur les testaments gévaudanais.

2. Pontoise, 52, rue Basse et Chatou, Le Bailliage (Publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin*) ; in-8°, 72 p.

3. P. 6, n. 2. M<sup>r</sup> Bigard exprime la crainte que l'enquête entreprise par la Société d'Histoire du Droit sur les chartes de franchises n'ait « pas atteint le but proposé ». Rassurons-le. Sous la direction de notre éminent collaborateur, M<sup>r</sup> G. Espinas, le travail est en bonne voie ; mais ce n'est pas l'œuvre d'un jour !

**Un groupement rural : La Celle-Dunoise.** — La commune de La Celle-Dunoise, dans la vallée de la Creuse, sur les confins de la Marche (département de la Creuse) et du Berry (département de l'Indre), mais du côté marchois de cette antique frontière — celle des Lémovices et des Bituriges —, est constituée par la réunion d'une quarantaine de petits centres d'habitats, dont certains paraissent avoir une origine très reculée (traces de peuplement néolithique et gallo-romain). Probablement, le territoire avait été autrefois plus étendu encore ; jusqu'en 1732, en effet, la paroisse de Chambon-Sainte-Croix, limitrophe de La Celle, n'en fut considérée que comme une annexe, sans droit de baptiser : de pareils règlements témoignent en général d'un sectionnement paroissial opéré au moyen âge. Peu de maisons dispersées, mais surtout de faibles agglomérations : quelques-unes d'entre elles sont, dans des documents anciens, qualifiées de *mansus* (« mas »), ce qui semble indiquer qu'elles formèrent à l'origine l'établissement d'un groupe de tenanciers, chargés de l'exploitation d'une même unité de tenure. Au bord de la Creuse, à un point de passage et de défense facile, s'élève le bourg de La Celle qui, pourvu de l'église paroissiale (mais non du château) et aujourd'hui de la mairie, a donné son nom à la commune tout entière : le mot de Celle (*cella* = prieuré) atteste une origine monastique<sup>1</sup> : aussi bien le desservant s'est-il toujours intitulé, sous l'ancien régime, « prieur curé ». Mais toute trace de ce petit groupement religieux a de bonne heure disparu. Sous l'ancien régime, il y avait simplement à La Celle, comme dans tant d'autres endroits, à côté du curé et parfois en difficulté avec lui, une association de prêtres séculiers « communalistes ». En dehors du bourg, de caractère semi-urbain, le nombre des maisons a augmenté fortement entre le XVIII<sup>e</sup> siècle (200 à 220), et 1826 (337), alors que la population ne s'était accrue que dans une proportion, selon toute apparence, beaucoup plus faible (environ 1 700 habitants au XVIII<sup>e</sup> siècle ; 1 848 en 1821) ; c'est que, pendant cet espace de temps, l'action des mœurs et des lois avait favorisé la dissolution des vieilles communautés familiales qui réunissaient sous un même toit plusieurs ménages et plusieurs générations : observation importante, dont les historiens de l'habitat devront faire leur profit. L'histoire seigneuriale de la commune est caractérisée par un très grand morcellement féodal, et par la remarquable persistance manifestée par la famille des principaux seigneurs : du XIII<sup>e</sup> siècle à la Révolution, cette forte lignée se perpétua sur la même terre et dans le même château. Son histoire rurale, par la substitution, au XIX<sup>e</sup> siècle, du froment au seigle, et la disparition de la vigne (vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle) ; l'assolement, conformément aux habitudes de la région, est biennal. Tout le passé de ce petit territoire a d'ailleurs une couleur paisible ; c'est à la gabelle, non à la Révolution, qu'en sont dus les rares épisodes sanglants, abstraction faite, bien entendu, du tribut payé aux différentes guerres, notamment en 1914-1918, où les pertes furent, comme on pouvait s'y attendre, particulièrement lourdes (64 morts sur 1 549 habitants ; il faut que l'histoire économique retienne ces chiffres). On trouvera les renseignements qui précèdent — avec beaucoup d'autres détails intéressants, que je ne puis rapporter

1. L'épithète « Dunoise » rappelle que La Celle a été, au moyen âge, un fief dépendant du comté de Dun (le-Palletteau), dont les titulaires exerçaient sur le territoire divers droits, notamment de haute justice.

ici — dans une excellente *Monographie de la commune de La Celle-Dunoise*, due à M<sup>r</sup> LOUIS LACROCQ<sup>1</sup>. Il est rare de rencontrer, dans un ouvrage de cette sorte, un tel souci de précision, joint à un sens aussi avisé des faits importants. Ajoutez une parfaite sobriété de présentation ; on chercherait en vain ici ces généralités vagues qui déparent tant de travaux d'érudition. Sans doute, l'historien qui lit le livre ne peut s'empêcher d'y déplorer quelques lacunes. Beaucoup d'entre elles ne sont pas imputables à l'auteur ; c'est par la faute des documents, non par la sienne, qu'il a dû être si avare de renseignements sur la condition des personnes et des terres au moyen âge (remarquez que la description du servage réel ne vaut probablement que pour une époque assez tardive ; il est permis de penser qu'aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles les choses se présentaient différemment). Sur certains points, pourtant, il eût peut-être pu nous donner davantage. D'abord sur les usages ruraux : pratique-t-on encore la jachère morte ? sinon, quand a-t-on cessé de la pratiquer ? Et la vaine pâture ? il n'y a rien d'impossible à ce que cette servitude collective n'ait jamais été en usage ; mais, si tel est le cas, il serait bon de le dire nettement. M<sup>r</sup> Lacrocq a su utiliser la carte cadastrale pour l'étude archéologique et celle des cultures. Mais il n'en a pas poussé plus loin l'emploi. Il a omis de porter son attention sur le plan des agglomérations, bourg excepté ; on aimerait pourtant savoir comment se répartissent les maisons : en file le long d'un chemin ? en rond autour d'une place ? aux quatre coins d'un carrefour ? Rien non plus sur la forme des champs : sont-ils allongés dans le sens des sillons ? ou vaguement rectangulaires ? Ainsi ce soigneux et intelligent petit ouvrage, que ses qualités mettent infiniment au-dessus de la plupart des monographies analogues, mais qui n'est point absolument complet, nous montre à la fois tout ce que l'on peut attendre de ces travailleurs locaux, trop souvent tenus à l'écart par la « grande histoire », et le pressant besoin où nous sommes de directives communes, proposées à tous les chercheurs de bonne volonté.

M. B.

**Les Juifs de Provence.** — M<sup>r</sup> EMILE CAMAU a exposé ce qu'on pourrait appeler l'histoire externe des Juifs de la Provence et du Comtat Venaisin<sup>2</sup>. Le récit est clair et ne manquera pas d'intéresser ; malheureusement, il n'est pas toujours sans inexactitudes (voir notamment, p. 360, sur les *sephardim*, « sorte de nouveaux chrétiens ») et s'appuie trop souvent sur des ouvrages de seconde main, qui ne sont pas uniformément de toute sûreté. Surtout, ce qui nous importerait principalement ici, je veux dire l'histoire économique des communautés juives, est à peine effleurée. Le sujet serait à reprendre, avec l'aide des admirables archives notariales du Midi.

M. B.

**Un métier : la boucherie parisienne.** — L'article de M<sup>r</sup> RENÉ HÉRON DE VILLEFOSSE<sup>3</sup> ne témoigne pas d'une grande familiarité avec la littérature

1. Guéret, J. Lecomte, 1926 ; in-8, 255 p., 8 fig. 1 phot. hors texte.

2. *Les Juifs en Provence*. Paris, Champion, 1928 ; in-8°, 118 p. (numérotées de 249 à 369).

3. *La Grande Boucherie de Paris* dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île de France*, t. LV, 1928, p. 39-73.

de l'histoire corporative ; en particulier, ni le livre bien connu d'EBERSTADT, *Das französische Gewerberecht* (Leipzig, 1899), ni le petit volume de W. GALLION, *Der Ursprung der Zünfte in Paris* (*Abhandl. zur mittleren und neueren Geschichte*, H. 24, Berlin et Leipzig, 1910), qui touchaient directement le sujet, ne sont cités ni utilisés ; d'où une certaine méconnaissance des problèmes essentiels et, par endroits, pour le lecteur tant soit peu au courant des publications antérieures, une inévitable impression de déjà vu. Mais le travail est consciencieux et intelligemment mené. L'histoire économique trouvera à y glaner plus d'un renseignement intéressant. D'abord dans la première partie, intitulée *Étude topographique*. Il n'est pas indifférent à notre connaissance du développement urbain de constater que le premier et, longtemps, le seul centre de la boucherie parisienne se soit établi — dès le début du XII<sup>e</sup> siècle au moins, et, probablement, plus tôt encore — en dehors de l'enceinte. Par ailleurs les documents cités au cours de cet exposé apportent sur les modes d'appropriation des étaux des données curieuses, qui eussent pu être analysées de plus près ; il semble que l'on voie dès l'origine apparaître comme locataire, ou mieux, comme censitaire, plutôt la communauté des bouchers que les exploitants, pris isolément ; le fait est important pour l'intelligence du développement corporatif. L'étude de la communauté elle-même, qui vient ensuite, apporte des précisions utiles sur la transmission héréditaire des étaux. J'inclinerais, pour ma part, à considérer cet usage comme plus ancien que M<sup>r</sup> Héron de Villefosse ne veut bien l'admettre. Dès 1162, en effet, un diplôme de Louis VII parle de *naturales carnifices*. « Expression assez difficile à traduire », écrit M<sup>r</sup> Héron de Villefosse. Cet embarras ne me paraît pas justifié ; il faut, je crois, rendre par « bouchers natifs », autrement dit « héréditaires ». N'entend-on pas constamment, au moyen âge, sous le nom de « seigneur naturel », le seigneur par droit d'héritage ? Quoi qu'il en soit, c'est un fait bien connu que l'hérédité de la profession eut pour résultat, un peu partout, de transformer très rapidement le groupement d'artisans du début en un syndicat de capitalistes, qui avaient tout à fait cessé de manier eux-mêmes le tranchoir ; c'est le fait caractéristique de l'histoire de la boucherie, celui qui lui donne un intérêt tout particulier. Il est curieux de suivre, à Paris, la lutte du Parlement, qui assumait le rôle de défenseur des consommateurs, contre cette évolution, doublement préjudiciable, pensait-on, au bien public, parce qu'elle chargeait le prix de vente des viandes d'une rente payée par l'exploitant-locataire au capitaliste-propriétaire et parce que les bouchers de fait choisis par les bouchers en titre ne présentaient pas les garanties de maîtrise que l'on demandait au régime corporatif. Finalement, au XVI<sup>e</sup> siècle, les autorités reconnurent leur impuissance, et durent — en 1557 — se contenter de constituer une nouvelle corporation où entrèrent les bouchers locataires. « Il resterait », observe, en terminant, M<sup>r</sup> Héron de Villefosse, à « étudier l'histoire des principales familles de bouchers « propriétaires ». Une pareille étude, en effet, serait de première importance pour l'histoire de la bourgeoisie parisienne et du monde bourgeois et capitaliste en général. Souhaitons que M<sup>r</sup> Héron de Villefosse nous la donne bientôt.

M. B.

**L'histoire locale en Allemagne.** — Il ne sera pas sans intérêt de terminer cette rapide revue de quelques travaux d'histoire locale française en signalant les observations que, au delà de nos frontières, des études de portée analogue ont suggérées à M<sup>r</sup> ERICH KEYSER, l'historien de Danzig. A dire vrai, M<sup>r</sup> Keyser, dont l'article<sup>1</sup> est intitulé *Deutsche Landesgeschichte*, ne s'occupe que d'histoire régionale ; il laisse volontairement de côté tous les ouvrages qui ne traitent que des villes ou villages pris isolément (*Orts-geschichte*). Sous bénéfice de cette réserve, plusieurs de ses remarques peuvent trouver leur application ici. En toute première ligne, celle par laquelle s'ouvre l'article et qui n'est pas moins vraie de la France que de l'Allemagne : « Histoire régionale, histoire dite générale se sont développées en Allemagne, au XIX<sup>e</sup> siècle, sans qu'il y ait eu, entre ces deux ordres de recherches, de véritable contact ». Suivent quelques renseignements sur les efforts tentés, chez nos voisins, au cours de ces dernières années, pour remédier à ce schisme ; il y aurait là matière à méditation pour notre enseignement ; certaines institutions, un peu somnolentes, comme le Comité des travaux historiques, trouveraient sans doute dans cette direction un louable emploi à leur activité. Enfin M<sup>r</sup> Keyser cherche à élucider la notion même de région ; l'usage excessif que cet exposé de méthode fait d'une idéologie parfois brumeuse ne saurait empêcher le lecteur d'y relever quelques indications intéressantes : caractère factice des limites politiques ou administratives — défauts habituels de la cartographie historique, qui, trop souvent, semble s'appliquer à dissimuler la vie mouvante des formations humaines — conception de l'histoire régionale comme unissant, en un seul faisceau, des disciplines différentes dont les efforts convergents doivent tendre à rendre compte d'une même unité de civilisation. Malheureusement — j'allais dire naturellement — M<sup>r</sup> Erich Keyser ignore tout ce qui a pu se faire, dans un sens analogue, en dehors de l'Allemagne (notamment les monographies géographiques de l'école française, les publications de la *Revue de synthèse*, certains travaux d'histoire, comme la thèse de Lucien Febvre sur la Franche-Comté, l'enseignement de M<sup>r</sup> Jullian, etc.). La coopération intellectuelle est à l'ordre du jour ; mais qui donnera aux historiens une âme de coopérateurs ?

M. B.

### Economie hongroise

**Les finances de guerre de la Hongrie.** — On sait ce qui donne leur valeur particulière aux ouvrages rédigés sous les auspices de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale. Les auteurs en sont généralement les hommes mêmes qui ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire qu'on leur demande de retracer. Il en va ainsi du livre qui vient d'accroître d'une précieuse unité la série hongroise de ces publications.

JEAN DE TELESZKY fut ministre des Finances en Hongrie du 22 août 1912 au 15 juin 1917. On s'en aperçoit aisément à la façon dont il retrace aujour-

1. Dans *Historische Zeitschrift*, t. CXXXIX, 1928, p. 252-272.

d'hui l'histoire des finances de guerre de la Hongrie<sup>1</sup>. Le ministre perce sous l'historien. Homme d'État, M<sup>r</sup> de Teleszky devait naguère, pour agir, tenir compte de tout le mécanisme gouvernemental de son pays, en même temps que des circonstances les plus diverses de la vie économique et sociale. Historien aujourd'hui, cette masse énorme de faits et d'événements qui a jadis conditionné son action, reste pour ainsi dire tout entière et constamment devant ses yeux ; et lorsqu'il bâtit son livre, il ne le fait pas en pur théoricien. En Allemagne, l'ouvrage correspondant a été écrit par un professeur de science financière à l'Université de Munich, Walter Lotz. La différence de méthode est énorme. Ici, l'esprit de systématisation et de classification ; là, l'enchaînement et la répercussion des événements ; l'œuvre de M<sup>r</sup> Lotz, courte, rigoureusement construite, facile à embrasser d'un seul coup d'œil, ressemble à un bilan ; celle de M<sup>r</sup> de Teleszky n'a pas cette belle simplicité ; la multitude des faits allégués nuit à l'ordonnance, parfois, et aux proportions. Mais par contre, la richesse de la matière, la multiplicité des points de vue, la profondeur des perspectives donnent à l'œuvre du ministre hongrois une telle richesse que, comparée à la sienne, celle de Lotz fait l'effet d'une esquisse schématique. On pourrait même dire que ce que M<sup>r</sup> de Teleszky nous donne, c'est moins l'histoire des finances hongroises pendant la guerre, que, ébauchée, l'histoire économique de la Hongrie durant la même période. Rien de plus naturel. Et d'une façon générale, le livre, qui honore son auteur, n'a fait que gagner à cette conception.

Qui veut comprendre les affaires financières de la Hongrie pendant la guerre, doit savoir de toute nécessité ce qu'étaient les relations de ce pays avec l'Autriche. Depuis la convention passée en 1867 entre les deux États, les affaires militaires et les affaires étrangères — donc les dépenses qui s'y rapportaient — étaient affaires communes, dirigées par des ministères communs sous la surveillance de délégations parlementaires des deux États. Les dépenses étaient réparties entre ceux-ci suivant des proportions qu'on fixait à de certains intervalles ; chaque État mettait à la disposition du ministère des Finances la quote-part à laquelle il était taxé ; les sommes étaient inscrites au budget commun accepté par les délégations. En 1914, la proportion était, pour la Hongrie, de 36,4 p. 100 des dépenses communes. Le décompte détaillé de celles-ci figurait dans les bilans communs ; les budgets et bilans particuliers des deux États ne faisaient au contraire que mentionner sans détails la somme globale due ou payée au ministère commun des Finances. Ces faits nous expliquent pourquoi, dans son livre, M<sup>r</sup> de Teleszky passe en revue minutieusement les dépenses afférentes aux budgets hongrois des affaires non communes, tandis qu'il se contente de quelques tableaux et de quelques notes pour illustrer l'histoire des affaires communes. Il ne pouvait faire autrement — car, les deux États de la monarchie s'étant séparés, il n'y eut plus de bilans communs ; de ce chef, tout le détail des dépenses de guerre demeure sans justification ni précision possible — alors qu'au contraire, les plus petites dépenses de l'administration civile nous sont connues avec exactitude.

L'introduction du livre consiste en une histoire sommaire de la situation

1. *A magyar állam pénzügyei a háború alatt* (Les finances d'État hongroises pendant la guerre), Publications de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale, Histoire économique et sociale de la guerre mondiale, Série autrichienne et hongroise. Budapest, 1927 ; in-8°, 428 p.



économique de la Hongrie avant la guerre. Sans être très favorable, au jugement de M<sup>r</sup> de Teleszky, elle paraissait satisfaisante. Il est vrai que derrière un excédent sur le papier, l'analyse exacte des comptes fiscaux faisait apparaître en 1913 — comme en 1914-1915 — un déficit réel ; mais ce déficit était peu important. Cependant, comme l'auteur le note plus loin, la Hongrie, financièrement parlant, n'était aucunement préparée à la guerre : elle se trouvait en effet extrêmement pauvre en capitaux.

Dans le corps du livre, deux chapitres donnent l'un le détail des recettes, l'autre le détail des dépenses publiques. M<sup>r</sup> de Teleszky analyse minutieusement les bilans des années de guerre, qui ne furent recueillis que postérieurement ; il montre comment et pourquoi les diverses catégories de dépenses se trouvèrent modifiées profondément, et quel fut le produit des diverses sources de revenu fiscal. La politique financière proprement dite du gouvernement et le crédit de l'État font l'objet de deux chapitres spéciaux. Puis vient une étude de l'influence exercée par la guerre sur le marché financier : là aussi, l'auteur donne beaucoup plus qu'il n'y était obligé de par son titre ; il s'efforce de retracer aussi complètement que possible l'évolution des faits, et de combler les lacunes que la mise en œuvre de données purement financières aurait certainement laissé apparaître. Enfin, dans le résumé, M<sup>r</sup> de Teleszky essaie de chiffrer les dépenses de la guerre. Toutes réserves faites sur ce qu'ont d'approximatif des chiffres de cette espèce, il établit les totaux que voici :

1914-1915	3,921 millions de couronnes.	3,295 millions de couronnes or,
1915-1916	6,476 —	4,376 calculées au cours moyen
1916-1917	8,274 —	4,287 de l'année.
1917-1918	9,056 —	3,972 —
1918 (1 <sup>er</sup> août-31 déc.)	5,001 —	1,909 —
	<u>32,728</u>	<u>17,838</u>

Les dépenses de démobilisation et celles qui furent faites ultérieurement et jusqu'à aujourd'hui sont encore plus difficiles à calculer que les dépenses des années de guerre. Les données très superficielles qu'on possède à cet égard ne permettent même pas d'esquisser les grandes lignes du sujet en raison, d'une part, de la dévalorisation catastrophique de la couronne hongroise, et de l'autre, du démembrement du pays qui brisa toute continuité dans l'administration et qui empêche toute comparaison du présent au passé.

Les dépenses de la guerre ont été couvertes de 1914 à 1918, en petite partie (5,2 p. 100) par des impôts et en majeure partie par les recours au crédit (soit 53,1 p. 100 fournis par des emprunts de guerre ; 5,1 p. 100 par des emprunts extérieurs ; 36,6 p. 100 par des emprunts flottants). Le fait que, de tous les grands États belligérants, ce furent l'Autriche et la Hongrie qui durent le plus recourir à la banque d'émissions pour alimenter leurs caisses, résulte de la pauvreté relative en capitaux de ces deux pays ; il suit de là que, par rapport à leurs capacités, ce sont eux également qui durent supporter les dépenses de guerre les plus lourdes. M<sup>r</sup> de Teleszky constate qu'une politique financière plus énergique n'aurait rien, ou à peu près rien pu changer à cette situation ; il déclare cependant que, par principe, il aurait aimé qu'on exigeât plus de l'impôt.

En terminant, il se demande ce qui serait advenu des finances hongroises si la guerre n'avait pas pris fin par suite de la débâcle tragique du pays.



Il prend comme point de départ le fait que les bilans des quatre derniers mois de la guerre attestaient (compte non tenu des dépenses de guerre) 493 millions de couronnes hongroises d'excédent, ce qui donne pour l'année 1.478 millions ; il y faut ajouter, toujours pour un an, 189 millions d'excédent d'exploitation. En regard, il faut porter, selon lui, 3 milliards 100 millions de dépenses pour chacune des années qui suivirent la guerre, 1.356 millions représentant, dans ces totaux, les intérêts des emprunts de guerre. Le déficit aurait donc été finalement de 1.433 millions de couronnes hongroises par an, et M<sup>r</sup> de Teleszky est d'avis que l'État n'aurait pas été incapable de se procurer cette somme. Il est vrai qu'on n'aurait pu mettre fin à l'inflation qui subsistait après la guerre, puisque les dettes de l'État étaient énormes et qu'on n'aurait pu payer les intérêts de ces dettes en couronnes d'or. Mais il n'aurait pas été impossible de stabiliser l'inflation au niveau qu'elle atteignait en octobre 1918. Seulement cette hypothèse se réfère au cas d'une paix blanche, n'imposant aucune charge à la Hongrie ; et elle ne tient pas compte des difficultés d'ordre social qui se seraient infailliblement présentées, même dans le cas le plus favorable : or de telles difficultés imposent toujours de lourds fardeaux aux finances publiques.

AKOS DOMANOVSKY  
(Budapest.)

**Le Budapest d'aujourd'hui.** — Empêché par la guerre, pendant plusieurs années, d'exercer son activité, le Bureau Statistique de Budapest a repris sa tâche et s'en acquitte avec tout le zèle d'autrefois. Dès 1923 paraissaient les documents relatifs aux années 1913-1920 ; les volumes se succédaient rapidement et, à la fin de 1927, le volume XV, contenant déjà les chiffres de 1927, se trouvait publié<sup>1</sup>. Ce volume monumental, rédigé par M<sup>r</sup> LOUIS I. ILLYEFALNY, ne remplit pas seulement les cadres d'avant-guerre ; il s'enrichit d'un matériel nouveau et précieux, qui nous renseigne principalement sur les questions économiques et sociales. La première partie (371 pages) contient l'*Annuaire administratif* ; il passe en revue tous les domaines : administration générale, travaux publics, hygiène, instruction, alimentation, charité et assistance, etc. — L'*Annuaire statistique* (1 070 pages) reproduit, somme toute, dans sa composition, les annuaires anciens ; mais de nouveaux chapitres nous documentent en particulier sur des aspects jusqu'alors négligés de la vie économique et sociale. La statistique des immeubles comporte par exemple une série de tableaux relatifs aux propriétaires de Budapest en 1927 ; ils sont classés par sexe, langue, statut légal, religion, habitudes. La statistique des bâtisses dénombre les constructions neuves, les annexes, les surélévations et transformations d'immeubles. Pour la population, l'Annuaire remonte d'une part jusqu'à 1880 (et même 1869), et d'autre part, utilise tous les résultats du recensement de fin 1925. Malgré le peu de temps écoulé, on y trouve analysés les résultats de ce recensement aux points de vue les plus divers (métiers, lieux de naissance, durée du séjour, qualité du logement, mode de location, etc.).

1. Budapest Székesfőváros Statisztikai és Közigazgatási Évkönyve, XV. évfolyam. Szerkesztő : Illyefalny I. Lajos (Annuaire statistique et administratif de la capitale Budapest, volume XV, rédigé par LOUIS I. ILLYEFALNY). Budapest, 1927 ; in-8, 371-xviii-1070 p.

Par contre, l'Annuaire ne nous apporte pas encore cette statistique complète des impôts et de leur poids sur les diverses professions, qui seule fournira une base solide à tant de discussions économiques et sociales. Des chiffres globaux d'impôts et de revenus ne compensent qu'en partie cette absence. Les chiffres d'où résulte que le nombre des concordats fut de 2 009 en 1925 et de 1 794 en 1926 — ou que celui des faillites a sauté de 385 en 1925 à 708 en 1926, montrent quelles sont les difficultés de la vie en ce moment à Budapest.

Les premiers chapitres de l'Annuaire contiennent nombre de chiffres internationaux. Pareillement la partie consacrée au crédit présente des tableaux concernant les modifications du taux légal à Budapest et dans quinze métropoles étrangères pendant les dix dernières années — et de même, les fluctuations de l'index et des devises des principaux États ; le cours en or des changes européens ; le cours des lettres de change internationales ; la fluctuation mensuelle des changes aux bourses de Vienne, Berlin, Zurich et Londres. — Les chiffres concernant le chômage, tant des métiers manuels que des métiers intellectuels, sont spécialement analysés. Le riche matériel de la statistique des prix renseigne longuement sur les changements de prix des vivres et des divers articles d'utilité générale. Enfin, une statistique des ménages, donnée en appendice, offre, groupés d'après les données de la méthode représentative, les relevés de l'ensemble des recettes et des dépenses inscrites en 1926 dans les journaux de ménage des familles de fonctionnaires, d'auxiliaires et d'ouvriers, ainsi que le montant de leur consommation et sa valeur en calories. C'est la première statistique détaillée des ménages hongrois qui ait été dressée ; elle est digne d'être continuée.

D<sup>r</sup> THÉODORE SZADECZKY-KARDOSS  
(Budapest.)

\* \* \*

### Economie italienne

**L'Italie napoléonienne.** — C'est sur de très importantes recherches que M<sup>r</sup> TARLÉ a fondé son nouveau livre<sup>1</sup> : il a exploré principalement les Archives d'État à Milan, nos Archives Nationales et celles de notre ministère des Affaires étrangères. Il y a trouvé de nombreuses indications statistiques : il se garde bien, cela va de soi, de leur attribuer une exactitude mathématique, mais il leur accorde avec raison, sous bénéfice d'inventaire, une valeur relative qui permet, par exemple, de se faire une idée de l'état économique du royaume d'Italie par rapport aux autres parties de la péninsule ou à l'Empire lui-même. Ces statistiques sont loin de satisfaire toujours notre curiosité, soit qu'établies d'après des principes différents, elles ne soient pas comparables, soit que les discriminations soient insuffisantes : ainsi, entre les ouvriers d'une industrie, on ne parvient pas à distinguer ceux qui travaillent en manufacture de ceux qui travaillent à domicile. Il va de soi que les variations que décèlent les tableaux publiés par M<sup>r</sup> Tarlé ne sont pas toujours aisées à interpréter. Il semble que, sur certains points, son analyse ne soit pas assez poussée : il faudrait faire une

<sup>1</sup>. *Le blocus continental et le royaume d'Italie ; la situation économique de l'Italie sous Napoléon 1<sup>er</sup>*, d'après des documents inédits. Paris, Alcan, 1928 ; in-8°, XII-377 p.

part aux variations de la production agricole en étudiant, par exemple, celles de l'exportation du blé ou du revenu tiré de la soie ; les mouvements de la statistique douanière pourraient bien avoir été affectés par le renchérissement qui a dû être un des effets du blocus, et aussi par une répression de plus en plus sévère de la contrebande<sup>1</sup>. D'une manière générale, on remarquera qu'il est difficile de décrire la situation économique d'un pays sans étudier les prix et les salaires : or on ne trouve à cet égard que de rares indications dans l'ouvrage de M<sup>r</sup> Tarlé<sup>2</sup>. Il laisse donc place à d'autres enquêtes. Sont-elles possibles ? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître les ressources des archives locales que M<sup>r</sup> Tarlé n'a pu explorer.

Tel quel, le livre apprendra beaucoup à l'historien et, sans doute aussi, au géographe et à l'économiste. Comme l'indique son titre, il a, en effet, un double sujet : il n'étudie pas seulement les effets du blocus, mais la production dans le royaume d'Italie. On signalera, par exemple, les renseignements relatifs à la localisation des cultures, de l'élevage et des industries ; des études précieuses sur les courants commerciaux et notamment dans leurs rapports avec l'activité des ports maritimes ; une esquisse de l'économie vénitienne à

1. Ainsi de 1809 à 1812, l'importation du bétail passe de 10 millions à 14,4 millions : l'augmentation peut venir des prix ; peut-être aussi des modifications territoriales. — L'importation des laines et lainages monte de 13,2 millions en 1809, à 21 millions en 1811 : cependant le royaume ne paraît pas avoir fabriqué plus de tissus et il n'est pas probable qu'on ait consommé beaucoup plus de ces draps fins qui faisaient seuls l'objet de l'importation ; outre les deux causes possibles indiquées à propos du bétail, la répression de la contrebande a pu accroître l'importation française. — Les ventes de soieries ont diminué de 14,5 millions en 1804 à 13,4 millions en 1807, à 10,1 millions en 1810 ; en 1811, chute brusque à 6,2 millions. Mais ce saut doit être dû à une crise dans l'élevage du ver à soie : en 1811, on a exporté seulement 654 000 kilogrammes de cocon (30,7 millions), tandis qu'en 1812, année que l'administration cite toujours comme normale, on en a vendu 927 000 kilogrammes (46 millions). Il aurait fallu remarquer qu'à la page 249, l'exportation totale des soies et soieries est de 59,3 millions en 1812 ; comme celle des soies a été de 46 millions (p. 248), on en conclut que les soieries comptent pour 13,3 millions ; par conséquent, en 1812, la situation industrielle est, à cet égard, la même qu'en 1807. Il semble donc que le royaume était en train de remonter la pente. En tout cas, il est fâcheux que le lecteur reste, à la page 240, sous l'impression d'une décadence profonde et irrémédiable. — A la page 92, l'exportation des céréales, légumes et fourrages, passe de 14,2 millions en 1809, à 25,6 millions en 1810 et à 34,2 millions en 1812 ; les trois quarts sont destinés à la France ; l'augmentation résulte, soit du prix, soit plus probablement de mauvaises récoltes dans le Sud de la France. L'importation passe dans le même temps de 0,2 millions à 0,4 millions, puis à 3 millions. Sur quoi M<sup>r</sup> TARLÉ fait cette réflexion : « De 1809 à 1812, les importations agricoles se sont accrues de presque douze fois, alors que les exportations n'ont augmenté que de moins de deux fois et demie. S'il exportait d'immenses quantités de céréales et de fourrages, le royaume n'en avait pas toujours assez pour lui et devait de plus en plus en faire venir de l'étranger. » Mais si on a la prudence de faire la part des mauvaises années, comme il se devrait, on ne peut absolument rien conclure d'une augmentation si passagère. Et elle n'est pas en contradiction avec l'accroissement de l'exportation, parce que cette statistique ne distingue pas les céréales des fourrages. La récolte des grains a pu être excellente, celle des fourrages détestable. En outre, les divers départements étaient très inégalement pourvus et, faute de communications, ils ne pouvaient pas facilement acheter dans le royaume même ce qui leur manquait (le prix du pain variait beaucoup de l'un à l'autre) : il était donc naturel que les uns achetassent dans le pays étranger, mais voisin, qui du blé, qui des fourrages, pendant que d'autres en exportaient. Il n'en résulte pas que le royaume, dans son ensemble, « n'en eût pas assez » et qu'il y eût donc abus de pouvoir de la part de Napoléon à attirer en France le blé italien : le royaume avait certainement des excédents considérables. Pour prouver qu'il en allât autrement dans les mauvaises années, il faudrait que la statistique nous produisît une année où l'exportation eût été nulle ou inférieure à l'importation : nous en sommes bien loin.

2. Comme on vient d'en donner quelques exemples dans la note précédente, l'absence de toute indication sur les prix rend précaire l'emploi des statistiques douanières qui ne donnent qu'une évaluation et n'indiquent jamais la quantité ou le poids des objets importés ou exportés.

la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus vivante encore qu'on ne l'imagine ordinairement. Les effets que les modifications des frontières exercent sur l'activité économique sont particulièrement bien illustrés ici et retiendront sûrement l'attention. Un chapitre qui leur eût été spécialement consacré aurait même été le bienvenu. Les frontières ont été souvent bouleversées dans la péninsule à l'époque napoléonienne ; presque toujours, des raisons purement politiques suffisent à l'expliquer ; pourtant des motifs économiques y contribuent parfois également : en annexant le Piémont, Napoléon assure à la fabrique lyonnaise un approvisionnement en soie grège de meilleure qualité que la soie lombarde ; en annexant le Tessin au royaume, il supprime un foyer de contrebande. En général, ces changements séparent les uns des autres des pays qui entretenaient des relations économiques d'importance vitale et le mal est aggravé par la politique rigoureusement protectionniste de l'Empire à l'égard des États vassaux eux-mêmes et par l'arbitraire de l'administration douanière. Le département de l'Agogna qui produit des céréales est séparé du Piémont qui en manque et qui, inversement, lui fournissait le bétail ; la région de Reggio est privée du débouché que le Parmesan assurait à ses vins ; l'annexion de Parme à l'Empire coupe la route commerciale de Bologne à Milan ; on la dérive par Mantoue ; en enlevant l'Istrie et la Dalmatie au royaume, Napoléon prive Venise de sel, de légumes et de lait, de bois de construction pour les navires ; il contribue à la ruiner.

Mais, à vrai dire, M<sup>r</sup> Tarlé, comme on a déjà pu l'apercevoir, ne s'intéresse pas tant aux phénomènes économiques eux-mêmes qu'à leurs rapports avec la politique napoléonienne ; et même, à travers son exposé, transparait continuellement une thèse : c'est à savoir que toute cette politique a été dominée par la volonté d'exploiter systématiquement le royaume au profit de la France et de le soumettre en somme, autant que possible, à une sorte de régime colonial.

M<sup>r</sup> Tarlé rappelle d'abord qu'une moitié des recettes du trésor royal est dépensée au profit de la France. En 1809, par exemple, 30 millions sont versés dans le trésor impérial et 6 autres constituent la liste civile (ce sont des dotations fixes), 42 millions sont consacrés à l'armée et à la marine. En outre, la dette absorbe près de 19 millions et une partie au moins en a été mise indûment à la charge du royaume. Or les dépenses ont été, cette année-là, de 136 millions et les recettes de 128. Incontestablement les charges ont été considérablement accrues, en valeur absolue, par rapport à l'ancien régime ; mais il aurait été bon de prendre en considération les observations de M<sup>r</sup> Pingaud, soit pour les confirmer, soit pour les réfuter : les prix ne s'étaient-ils pas élevés ? la production ne s'était-elle pas accrue ? l'argent versé à l'Empire n'était-il pas dépensé dans le pays ? est-il donc bien exact qu'il en résultât un appauvrissement monétaire continu ? Quant à la conscription, son influence fâcheuse sur l'activité économique semble moins contestable ; évidemment elle diminuait et faisait renchérir la main-d'œuvre ; toutefois, l'armée ne comptait encore, en 1810, que 49 000 hommes ; de 1807 à 1810, il y a eu 17 000 déserteurs et 22 000 insoumis ; pour apprécier exactement l'importance de la charge, il aurait été bon d'estimer la densité de la population et d'évaluer la hausse des salaires : il faut avouer que celle-ci reste problématique, puisque, par ailleurs, on se plaint aussi du chômage.

Au point de vue économique, l'exploitation napoléonienne ne semble pas moins évidente à M<sup>r</sup> Tarlé. D'abord, le royaume a été impliqué dans la guerre déclarée au commerce anglais. Or, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Angleterre avait conquis le marché italien : par exemple, elle achetait presque toute la soie et vendait toutes les cotonnades consommées dans le pays. Pour couper court à la contrebande, le commerce avec la Suisse et l'Allemagne a été en partie supprimé. Le royaume a été privé de denrées coloniales. Les ports se sont trouvés complètement ruinés. D'autre part, Napoléon a cherché à réserver à la France les matières premières du royaume : soie, laine, lin et chanvre, cuirs verts ; il l'a considéré comme le grenier de l'Empire et s'est réservé son blé. Inversement, il en a voulu faire un marché exclusif de l'industrie française ; le traité de commerce de 1808 institue un régime préférentiel réciproque : les droits sont réduits de moitié ; mais, le royaume n'ayant qu'une faible industrie, ce traité profite surtout à l'Empire. En outre, l'entrée des tissus de laine et de coton est prohibée en 1810 dans le royaume à l'exception, bien entendu, des produits français. Les lainages et les cotonnades de l'Empire sont ainsi entrés en quantités croissantes. Pour les soieries, le succès a été à peu près nul ; pour le lin et le chanvre, il a été moindre encore.

M<sup>r</sup> Tarlé rappelle, bien entendu, qu'en regard de ce passif, il faut placer les progrès réalisés sous la domination française : abolition des jurandes et maîtrises, introduction de codes excellents et très appréciés, multiplication des routes. Mais, en outre, il apporte lui-même à sa thèse un correctif essentiel. En réalité, le blocus n'a pas nui au royaume autant qu'on l'imaginerait. D'abord, c'était surtout un pays agricole dont l'industrie, exercée presque entière à domicile, travaillait surtout pour le marché intérieur. Et, d'autre part, la France lui a acheté et lui a vendu tout ce qui, jusqu'ici, s'en allait en Angleterre ou en était apporté. Quant aux relations avec la Suisse, l'Allemagne, l'Illyrie, elles ont subsisté dans l'ensemble pour autant qu'il ne s'agissait pas d'un transit, plus ou moins public, en provenance ou à destination de l'Angleterre. En résumé, le blocus a eu pour principal résultat de substituer la France à l'Angleterre. Le commerce du royaume n'a pas vu ses caractères ni son volume essentiellement modifiés. De 1807 à 1812, il s'est accru, si toutefois le renchérissement n'est pas la cause principale de l'augmentation ; en tout cas, en 1810 et en 1812, la balance commerciale est favorable. Si la France a vendu davantage, elle a aussi accru ses achats<sup>1</sup>. Or, faute d'une étude des prix, nous ne savons pas du tout si elle a vendu plus cher et acheté meilleur marché qu'autrefois. C'est ce qu'il faudrait savoir pour parler d'exploitation.

Il serait probablement plus juste de dire que le blocus aurait dû profiter

1. Voir p. 235. En 1810, la France vend au royaume 63 millions de marchandises ; les États du pape et la Hollande, portés encore comme distincts de l'Empire, 8,3 millions ; en 1812, l'ensemble de l'Empire vend pour 80,3 millions, soit 9 millions de plus. En 1810, la France achète 35,3 millions de marchandises ; les États de l'Église et la Hollande, 7,7 millions ; en 1812, l'ensemble de l'Empire achète 66,3 millions, soit 18,7 millions de plus. Par rapport à l'accroissement de ses ventes, celui des achats de la France est donc double. Ainsi, le royaume n'aurait pas perdu à lui être de plus en plus étroitement rattaché. Mais, d'une part, M<sup>r</sup> Tarlé observe que l'administration affirme que, en 1820, les importations de France étaient en augmentation de 21 millions sur 1809 ; d'autre part, le blé compte pour une large part dans l'accroissement des exportations vers la France ; enfin, tous ces renseignements ne concernent que l'évaluation en douanes ; ils ne nous renseignent pas sur les quantités, ni sur les prix.

aux industries du royaume, ou du moins à quelques-unes d'entre elles, comme il a profité à certaines industries françaises. En prenant la place de l'Angleterre, la France s'est approprié ce profit. Mais le royaume était-il en état de se le réserver ? L'industrie y était faible et routinière. M<sup>r</sup> Tarlé assure que Napoléon a fait ce qu'il a pu pour l'empêcher d'acquérir des machines et de faire venir des ouvriers français qualifiés. Il est probable en effet qu'il ne tenait pas plus à exporter des machines et des techniciens que l'Angleterre elle-même. (Il serait bon d'observer d'ailleurs que la France n'en avait pas beaucoup.) Pourtant, on le voit accorder 200 000 francs pour acheter des mécaniques de filature. Mais surtout, il faut remarquer que les industriels italiens ne semblent pas avoir beaucoup tenu à renouveler leur technique. Et cela se conçoit : la main-d'œuvre et les matières premières étaient beaucoup meilleur marché en Italie qu'en France. Ce qu'ils demandaient, c'était tout simplement l'extension du blocus aux marchandises françaises.

Nous en venons ainsi à l'objection principale qu'on peut formuler contre la thèse de M<sup>r</sup> Tarlé. Il raisonne comme si la France, en se réservant le marché italien, avait ainsi accru ses débouchés ou ses moyens d'approvisionnement. Mais il s'en faut du tout au tout. Le Midi de la France s'était toujours approvisionné de blé en Italie, dans le Levant et en Afrique. La voie de mer lui étant fermée, il ne lui restait que l'Italie. De même pour la soie et le cuir. L'Empire était également privé du lin et du chanvre qu'il tirait en partie de l'étranger. Et n'en est-il pas de même pour les débouchés ? Le Levant lui était enlevé ; l'Espagne n'a pas tardé à l'être, sans parler du marché anglais lui-même. Dans ces conditions, ce n'était pas tant l'impérialisme économique qui guidait Napoléon qu'une nécessité de salut public, conséquence évidente de son impérialisme politique, soit, mais inévitable. Il s'en faut de beaucoup que l'acquisition du marché italien ait compensé la perte de tant d'autres. Et si l'armature économique de la France s'était effondrée, tout le système politique dont le royaume d'Italie faisait partie se serait abîmé en même temps. Ce système était ce qu'il était, et on ne songe pas à le défendre. Mais l'explication historique n'a pas à s'en préoccuper : la question est de savoir si Napoléon a voulu enrichir la France aux dépens de l'Italie, ou s'il a été obligé de demander à celle-ci sa quote-part dans des sacrifices communs ; si, par ailleurs, il avait le choix et aurait pu, dans ce domaine, agir autrement qu'il ne fit. La réponse ne semble pas douteuse.

G. LEFEBVRE  
(Strasbourg.)

**Économie italienne contemporaine : le Sud et le Nord.** — M<sup>r</sup> GIOVANNI CARANO-DONVITO a dédié à Giustino Fortunato, bien connu par ses travaux sur la *Questione meridionale*, un recueil d'études variées qui ont toutes trait à différents moments de l'économie de l'Italie méridionale<sup>1</sup>. Spécialiste de l'histoire économique, doté d'une méthode précise, utilisant des sources nombreuses et vérifiées, il ne pouvait apporter qu'une contribution de valeur à la solution d'un problème de première importance dans l'évolution de l'Italie moderne : celui des conditions économiques et sociales

1. *L'economia meridionale prima e dopo il Risorgimento* (Collezione di studi meridionali, U. Zanotti-Bianco). Florence, Vallecchi, 1928 ; in-8°, 530 p.

de l'ancien royaume de Naples et des provinces qui, dans la monarchie actuelle, y correspondent.

La première des études contenues dans ce recueil concerne « les finances méridionales dans le royaume des Deux-Siciles ». Une introduction particulière rappelle les données générales de l'économie napolitaine au moment de la tentative révolutionnaire de 1820-1821 : population de 5 034 101 individus, déficit d'environ 20 millions dans la balance commerciale, survivances corporatives et colbertisme, budget gravitant autour de 80 millions de liras et comportant un déficit normal de quelques millions, en voici les plus caractéristiques, avec une agriculture médiocre, des industries en décadence, un commerce peu actif. Les libéraux de 1820 s'attelèrent courageusement à la tâche des réformes, indispensables sur le plan économique comme sur le plan politique ; Poerio, au moment même où le royaume était appelé à défendre sa jeune liberté contre les Autrichiens, envisageait l'avenir avec un certain optimisme. On sait que ces espoirs furent vite écrasés par les Impériaux. Cette insuffisante résistance du royaume, son économie faiblement active — et M<sup>r</sup> Carano-Donvito eût pu ajouter la mentalité arriérée de plusieurs des éléments sociaux des Deux-Siciles — sont les conséquences principales de toutes les survivances, si nombreuses, de l'ancien régime domanial, encombrant de ses constructions périmées, voire de ses ruines, toutes les avenues du progrès. Il y faut joindre les erreurs d'une politique financière extrêmement médiocre dans ses directions générales et ses réalisations. M<sup>r</sup> Carano-Donvito démontre, en effet, avec habileté, comment la fiscalité napolitaine était caractérisée par beaucoup moins d'oppression que d'inintelligence à l'égard des sources de richesse qu'elle aurait pu découvrir et exploiter. Compliqués dans leurs normes, confus dans leurs totalisations, l'impôt foncier et les taxes complémentaires fournissent, au moment de la chute du royaume, pour les provinces continentales, un peu plus de 36 millions de liras ; l'impôt foncier pour la Sicile peut monter, jusqu'à la même date, à 7 millions. Tous les anciens auteurs en signalent les vices multiples : excès dans les évaluations, inégalité dans la répartition, injustice générale du fait que, par suite de l'absence de voies de communication dans le royaume, les prix des denrées n'arrivaient jamais à s'égaliser dans les différentes provinces. Les impôts indirects n'étaient pas moins absurdes, avec les taxes douanières et les taxes de consommation, voire l'impôt du timbre, particulièrement gênant dans un pays agricole, où les contrats de vente et de location étaient fort nombreux, et ils étaient vraiment excessifs, puisqu'en 1856, sur un total de 23 630 687 ducats de recettes, 21 218 208 proviennent des impôts indirects, c'est-à-dire plus de 89 p. 100. Si l'on ajoute au poids des finances de l'État, celui des finances des provinces et des communes, on comprendra le marasme où se trouvait la population rurale des Deux-Siciles en 1861 et sa stagnation ultérieure. L'outillage économique du royaume, tant en routes qu'en institutions de crédit, était demeuré rudimentaire ; n'oublions pas que la masse de métal monnayé dépassait plus de 600 millions de liras, à raison de 88 liras par tête d'habitant, c'est-à-dire plus du double de ce que Chevalier notait pour les autres pays d'Europe occidentale à la même époque, et que, par suite, le royaume perdait annuellement les revenus de 300 millions de liras qu'on aurait pu investir dans des entreprises de toute espèce. Si l'on songe, enfin, à la modicité des sommes



affectées à l'instruction publique et à la sûreté publique, on comprendra que les conditions économiques du royaume, qui le différençaient si profondément des régions de l'Italie continentale, impliquaient un état de moindre résistance de sa part à l'entreprise unitaire.

Mais — et c'est l'objet de la seconde contribution de M<sup>r</sup> Carano-Donvito — l'État italien n'était pas capable d'éliminer d'un seul coup les maux anciens qui pesaient sur l'Italie méridionale. Il aurait fallu appliquer à celle-ci une masse de capitaux qui faisaient, dans l'ensemble, défaut à l'État nouveau : la transformation de l'agriculture méridionale, d'extensive en intensive — souhaitée par tant de bons esprits — demeurerait dès lors impossible. Bien plus, le gouvernement italien devait prendre des initiatives fâcheuses en ce qui touche l'économie méridionale. D'abord il mit en vente une quantité considérable de biens domaniaux et ecclésiastiques séquestrés — pour environ 2 milliards — sur lesquels se jetèrent les agriculteurs du Midi, avides de terres, comme il arrive dans les pays à culture extensive, et ainsi se trouvèrent absorbés les capitaux disponibles qui eussent pu être investis dans une organisation meilleure de la culture. Puis, épuisé par les tâches du *Risorgimento*, l'État fit flèche de tout bois, et il prétendit tirer des pauvres terres siciliennes et napolitaines une partie des ressources dont il avait besoin : il suffira d'indiquer que, en vingt ans (de 1861 à 1881), les impôts directs (fonciers) augmentèrent pour les provinces continentales de 45 p. 100, pour la Sicile de 60 p. 100. Enfin — et ici les constatations de Fortunato sont rejointes par celles de F. Nitti — ce malheureux Midi italien a été profondément abîmé par les méfaits des instituts d'émission et des banques populaires, qui, en galvaudant le crédit agricole, l'empêchèrent, en fait, de remplir sa fonction propre.

Y a-t-il eu, en compensation des sacrifices consentis par le Midi ou exigés de lui, quelques avantages d'ordre matériel ou social réalisés en sa faveur ? Les tableaux établis par M<sup>r</sup> Carano-Donvito (p. 176 et suiv.) fourniront une réponse nette à cette question : en matière ferroviaire, routière, hydraulique, éducative, les dépenses effectuées dans le Midi de l'Italie sont infiniment moindres — et, ajoutons, d'un rendement moins efficace — que celles dont le reste du pays fut l'objet. L'industrie et le commerce sont demeurés précaires, et sur une population éminemment agricole, mais dont l'activité aboutit à des résultats médiocres, domine un système fiscal fâcheux, dont la caractéristique principale est l'incidence brutale de l'impôt foncier, réel et fixe.

Je ne fais que dégager les lignes générales du livre de M<sup>r</sup> Carano-Donvito, abondant en digressions multiples et démonstrations de détail. Ce que j'en tire suffit à démontrer que, dans le concert d'hosannah optimistes qui célèbrent, sur le plan économique, la politique fasciste, il peut y avoir, de la part des compétents, des réserves sérieuses. A coup sûr, l'auteur ne se paie pas de mots, mais, s'il ne prononce pas une seule fois, si je l'ai bien lu, le nom de M<sup>r</sup> Mussolini, il s'efforce de déterminer si une politique douanière nouvelle ne pourrait pas remédier à quelques-uns des maux dont souffre le Midi italien. Il est vrai que le libre-échange est indispensable à l'agriculture de celui-ci, mais les industries du Sud ne pourront se développer qu'à l'abri d'une espèce de protectionnisme à l'égard des industries du Nord.

La liberté d'appréciation de M<sup>r</sup> Carano-Donvito se révèle autre part que dans la conclusion de sa seconde étude. Elle anime encore la troisième, consa-



crée à la « crise de l'après-guerre ». Il ne craint pas d'aborder celle-ci sous l'égide de M<sup>r</sup> Nitti, qui, à l'heure actuelle, n'est plus qu'un proscrit, et, en analysant les sentiments, les désirs et les idées de la paysannerie méridionale, il souligne comment les aspirations des masses prolétaires furent trahies par les « immancables moissonneurs, qui, en changeant seulement de noms et de couleurs, sont les premiers à exploiter les contingences tragiques ».

Ce compte rendu est assez long pour que je croie inutile d'insister sur la dernière étude de M<sup>r</sup> Carano-Donvito ; celle-ci, si proches que soient les événements qui y sont relatés ou utilisés, repose sur la méthode qui caractérise les deux autres : dépouillement des sources statistiques, déductions précises et recoupements ingénieux, — ajoutons objectivité scientifique, encore que, parfois, comme assombrie par un vent de pessimisme. Nous retiendrons, à cet égard, en particulier, les pages consacrées aux aspects de la lutte de classe dans la province de Bari, et à la tragédie agraire de Givia dal Colle : elles constituent, en effet, une émouvante contribution à l'histoire de l'après-guerre en Italie, et ne déparent pas, avec le sang qui les rougit, la lugubre histoire de ce Midi italien dont M<sup>r</sup> Carano-Donvito est, en l'abordant par le biais économique, un historien pénétrant et démonstratif.

Le livre de M<sup>r</sup> Carano-Donvito nous introduit dans l'économie méridionale de l'Italie. Rapprochons-en le mémoire de M<sup>r</sup> ALBERTO BERTOLINO<sup>1</sup>. Cet auteur, après avoir caractérisé les conditions générales de l'agriculture sicilienne, rappelle les définitions généralement proposées du *latifondo* et détermine les caractères spéciaux du *latifondo* sicilien. Discontinu dans son extension, par suite de l'affermage d'un certain nombre de parcelles, dépourvu d'habitations, grâce à l'usage des paysans logés dans les bourgs, sans prés ni bois, le *latifondo* occupe une très grande partie de la Sicile : provinces de Caltanissetta, Palerme, Girgenti en tête, puis provinces de Catane, Syracuse, Trapani ; au total, 1 400 domaines occupant 29,7 p. 100 de l'extension totale de la Sicile (717 729 hectares sur 2 413 428,72 hectares). Encore est-il qu'on n'a utilisé dans ces chiffres que les domaines de plus de 200 hectares (moyenne de 512 hectares).

Le *latifondo* est essentiellement consacré à la culture des céréales associée à l'élevage, le propriétaire divisant inégalement à cet effet son domaine en deux parties. M<sup>r</sup> Bertolino insiste sur la technique de la culture, extrêmement rudimentaire (rotation, outillage) et l'administration du domaine (le plus normalement fermage combiné avec le colonat partiaire). Il n'oublie pas de signaler l'absentéisme du grand propriétaire, représenté sur le domaine par le *gabelloto*, qui est, à la fois, le fermier général (la *gabella* est le prix de location) et l'entrepreneur capitaliste, investissant des fonds dans l'exploitation, directe ou indirecte, des terres. Parfois, le *gabelloto* n'est qu'un double du propriétaire absentéiste, et est représenté à son tour par des *campieri*, ou hommes de confiance, ses intermédiaires vis-à-vis des exploitants. Ceux-ci sont essentiellement les *burgisi*, trop souvent démunis de capitaux pour n'être pas dans l'étroite dépendance des capitalistes et dévorés, comme en tant d'autres régions à grands domaines, par une « faim de terre » qui les porte à

1. *Il latifondo siciliano*. Siena, Circolo giuridico della R. Università, 1927 ; in-8°, 100 p., (extrait des *Studi senesi*).

acheter à des conditions parfois écrasantes de pitoyables lopins. Quant aux contrats qui lient les burgisi au *gabeloto*, ils affectent les formes les plus diverses : celles-ci, pourtant, peuvent être, en somme, ramenées à deux types prééminents, le *terratico* (fermage d'un ou deux ans, le plus souvent en nature, charges complémentaires variées) et la *metateria* (métayage qui, pratiquement, ne s'applique qu'à la culture des céréales, et, par les obligations annexes qu'il comporte, pèse durement sur le paysan qui l'accepte). La coopération agricole, représentée en Sicile par plus de 300 sociétés reconnues, a eu pour principal bienfait de contrôler les contrats agraires et d'en éliminer les plus dures exigences.

Tel qu'il est, le *latifondo* est un des legs du plus lointain passé. Il semble que seuls les musulmans se soient opposés à sa multiplication, et qu'ils aient eu une politique agraire presque scientifique ; en tout cas, ils se sont efforcés de réaliser la division du sol et de l'utiliser le plus largement possible. Avec la domination normande, on revient aux errements anciens, et, dès lors, sauf quelques instants des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, le *latifondo* ne fut plus menacé dans son existence. Les lois de 1812, 1818, 1824, 1852, 1866-1867, tendant à l'abolition des institutions féodales et à la mise en culture de biens domaniaux et ecclésiastiques, ont à peine diminué l'extension de son aire.

Aux conditions historiques de la permanence du *latifondo* s'ajoutent, pour l'expliquer, des conditions physiques que M<sup>r</sup> Bertolino rappelle rapidement, mais avec netteté : aride en général par suite de sa structure géologique et du climat auquel elle est soumise, la zone du *latifondo*, qui occupe les plaines intérieures de l'île, est soustraite aux influences matérielles de la mer et des grands courants économiques et sociaux dont la mer est le véhicule. Ajoutons la malaria, l'absence de moyens de communication et le taux de la criminalité<sup>1</sup>, à la fois conséquences et causes du phénomène économique prépondérant. Conséquence aussi, sans doute, l'émigration des paysans, à destination principalement de la Tunisie.

Il suffit d'énumérer ces différents faits pour apprécier les programmes de ceux qui voulurent remédier aux maux économiques dont souffre la Sicile. M<sup>r</sup> Bertolino rappelle ces programmes, que nous n'examinerons pas davantage, notre objectif ayant été de grouper, en employant son intéressant ouvrage, les caractéristiques du *latifondo* sicilien et de souligner quelques-unes des causes de son développement et de sa permanence.

A ces régions du Midi de l'Italie s'oppose le Piémont. Signalons, au sujet du Piémont, le très intéressant article de M<sup>r</sup> A. MARESCALCHI sur *Il vecchio Piemonte e la sua agricoltura*<sup>2</sup>.

L'exploitation du sol piémontais, rappelle M<sup>r</sup> Marescalchi, est liée au développement de l'irrigation, débutant, en 1219, avec le canal de Verceil, et à l'existence de la petite et moyenne propriété. Et cependant, il s'agit d'une région en grande partie montagneuse et trop souvent livrée aux ravages des armées combattantes.

L'effort continu des agriculteurs piémontais leur a permis d'arriver aux beaux rendements qu'enregistrent les statistiques modernes : les 335 000 hec-

1. Le délit typique de la zone latifondiste est l'*abigato*, ou vol de bétail.

2. Dans *Corriere della sera* du 27 décembre 1918.

tares cultivés en froment donnent, en effet, 15 quintaux à l'hectare, et, sur un grand nombre de domaines, on atteint jusqu'à 40 ou même 46. Sur les 7 millions de quintaux de riz produits par l'Italie, le Piémont en fournit 3 635 000. Le rendement est actuellement de 60 quintaux. Si l'on songe que les châtaignes et le vin du Piémont constituent un des produits d'exportation les plus rémunérateurs de l'Italie, on comprendra, par ce court aperçu, l'importance de l'agriculture piémontaise dans l'économie de la péninsule.

GEORGES BOURGIN  
(Paris.)

### Sociétés islamiques

**Maroc : l'enseignement indigène.** — Le livre de M<sup>r</sup> R. GAUDEFROY-DEMOMBYNES<sup>1</sup>, nous renseigne avec exactitude sur ce qui a été fait au Maroc en matière d'enseignement indigène : il est le bienvenu<sup>2</sup>. L'auteur est le fils du savant arabisant professeur à l'École des Langues Orientales ; il a eu des facilités particulières pour étudier un problème attachant entre tous, et su composer une œuvre documentée dans laquelle il ne dissimule ni les difficultés de la tâche à accomplir, ni les erreurs qui ont pu être commises dans la période de la guerre et de l'après-guerre.

Les premiers chapitres exposent ce qu'étaient, avant l'arrivée des Français, l'enseignement coranique dans les *msids* de quartiers et le haut enseignement musulman dans les mosquées, les *zaouias* et, surtout, à l'Université Kairaouiyin de Fez ; on y trouvera un curieux parallèle entre nos écoles du moyen âge européen et celles du Maroc moderne, caractérisées les unes et les autres par l'absence de méthode et la prépondérance accordée aux exercices de mémoire sur ceux où le raisonnement et l'intelligence doivent intervenir.

L'histoire des essais tentés par le Maréchal Lyautey pour utiliser et rénover ces institutions désuètes est bien curieuse. Elle prouve les efforts de la puissance protectrice pour améliorer la civilisation locale, la vivifier et la porter sur un plan plus élevé sans la déraciner ni la détruire. Elle montre aussi la force d'inertie des musulmans lettrés, qui ne souffrent aucune atteinte à leurs privilèges, même de la part du Maghzen, parce qu'ils sont des personnages sacrés et n'ont pas oublié qu'autrefois leurs ancêtres ont nommé des sultans.

L'enseignement, d'abord prévu comme devant être essentiellement arabe dans les régions islamisées, a dû être donné en français durant plusieurs années, faute de maîtres qualifiés, et avant que l'on n'adoptât la formule actuelle du double enseignement en français et en arabe. M<sup>r</sup> Gaudefroy-Demombynes

1. *L'œuvre française en matière d'enseignement au Maroc*. Paris, Geuthner, 1928 ; in-8°, 247 p.

2. [La pédagogie, en général, n'est pas du ressort de notre revue. Pourtant nous n'avons pas hésité à publier le compte rendu d'un livre relatif à l'enseignement des indigènes, en pays colonial (au sens large du mot), et nous espérons bien récidiver. C'est que la question de l'enseignement indigène n'est pas uniquement, ni même principalement, de nature pédagogique. Pour l'administrateur, question politique — une des plus graves et des plus angoissantes qui soit —, elle offre aux historiens un exemple, particulièrement représentatif, des problèmes nés du rapprochement entre deux civilisations, l'une dominante, l'autre dominée : phénomène du contact qui se place au centre de l'histoire de la colonisation, telle que nous la concevons ici. — LES DIRECTEURS.]

signale à ce propos l'importance accordée dans les programmes aux matières européennes et la faible part laissée à l'éducation musulmane, malgré les assurances du Protectorat, qui se défend de préparer l'assimilation des indigènes aux Européens, mais entend simplement « instruire les premiers dans le cadre de leurs institutions et leur permettre de développer leur activité dans le monde moderne ».

L'œuvre réalisée au Maroc est extrêmement intéressante ; les erreurs les plus graves, commises ailleurs, ont été évitées ; mais on ne voit pas que le régime mixte, institué dans le Protectorat, apporte la solution du troublant problème de la langue véhiculaire à employer dans l'éducation des indigènes. Les opinions varient à ce sujet. En Grande-Bretagne, on estime indispensable de préserver et même de répandre les idiomes locaux, pour lesquels on travaille actuellement à créer une littérature scolaire importante. En France, nous n'avons pas changé depuis Colbert, et nous pensons en général comme lui, que les Français et les habitants de nos colonies doivent avoir une seule langue et un seul cœur. Formule attendrissante, généralisation hâtive qui a conduit à des mesures précipitées heureusement modifiées après expérience.

Du livre de M<sup>r</sup> Gaudefroy-Demombynes et des tentatives faites dans nos divers établissements d'outre-mer ne peut-on conclure ceci ? Il y a dans nos colonies, protectorats et pays sous mandat des populations réparties en trois catégories : indigènes n'ayant aucun contact avec l'Européen ; indigènes vivant dans les centres européens, ou commerçant avec des Européens ; indigènes en contact permanent avec des Européens. Aux premiers, on fera l'école en arabe, en berbère, en mandingue ou en ouolof ; aux autres, on apprendra, outre les connaissances élémentaires enseignées dans leur idiome, le français parlé. A la classe supérieure destinée à fournir des commerçants, des employés et des chefs, on donnera une éducation beaucoup plus complète et ils seront bilingues.

Cette solution est déjà appliquée dans quelques colonies ; n'est-il pas opportun de l'étendre ?

HENRI LABOURET  
(Paris.)

*Le Gérant : R. PHILIPPON.*